

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

Entretien exclusif

Roch Marc  
Christian Kaboré,  
président du Faso

édition

## BURKINA FASO

### FMI

Des réformes au service  
d'une croissance inclusive

### INFRASTRUCTURES

Priorité à la route

### MINES

Le poids stratégique du  
secteur minier burkinabè

### PROJET DE CODE ÉLECTORAL

L'opposition entend ne pas  
se laisser faire

### DERNIÈRE INTERVIEW DE SALIFOU DIALLO

Un véritable sphinx

# LE BURKINA AVANCE

M 06547 - 1 - F: 6,00 € - RD





# Société Nationale d'Assurances et de Réassurances

# SONAR Cargo



## Dommmages aux marchandises couverts par la RC

La Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur est un contrat d'assurance qui garantit la responsabilité du transporteur, (public ou privé) pour les dommages, vols ou pertes matérielles qui pourraient survenir aux marchandises qui lui sont confiées pendant leur transport par route et/ou par chemin de fer.

*SONAR, on n'est jamais leader par hasard !*

Membre du Réseau International



Membre du Réseau Panafricain d'assurances



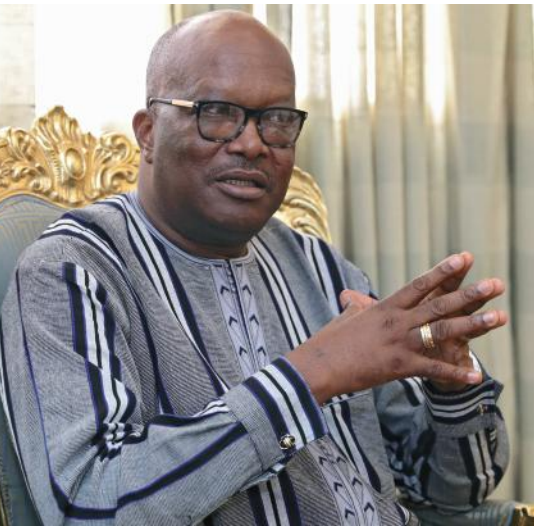
ISO 9001

BUREAU VERITAS  
Certification

N° CL0304897







## 15 – ENTRETIEN EXCLUSIF

Roch Marc Christian Kaboré,  
président du Faso



## 20 – ENTRETIEN

Salifou Diallo, regretté président  
de l'Assemblée nationale et du  
MPP prématurément disparu

## LE PAYS DES HOMMES INTÈGRES TIENT SON CAP

11 *L'édito par Serge Henri Malet*

### POLITIQUE

- 13 Politique intérieure – Et pourtant, le Faso bouge
- 15 **Entretien exclusif – Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré**
- 19 Assemblée Nationale – Craint, adulé, mais toujours égal à lui-même
- 20 Entretien – Président de l'Assemblée nationale et du Mouvement du peuple pour le progrès, Feu Salifou Diallo
- 22 Coopération – Côte d'Ivoire/Burkina Faso – Onze accords pour renforcer le couple ivoiro-burkinabè
- 23 Défense – Malgré les réserves des USA, la force G5-Sahel va traquer les terroristes
- 24 Entretien – Ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants, Jean-Claude Bouda
- 26 Opposition – Projet de code électoral : l'opposition entend ne pas se laisser faire

### ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 28 Café Cappuccino - Cappuccino, la résurrection du Sphinx
- 29 Café Aziz Istanbul - Le renseignement burkinabè peut-il stopper les terroristes avant leur passage à l'acte ?
- 31 Logements – Objectif : des logements pour tous
- 32 Entretien – Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet
- 34 Entretien – Directeur général du Centre de gestion des cités, Médard Hippolyte Kiendrebeogo
- 36 Entretien – Directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains, Claude Obin Tapsoba
- 38 Entretien – Directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise déléguée en bâtiment et aménagement urbain, Nimouindonné Robert Loue
- 40 Emploi – Mobilisation des initiatives en faveur de l'emploi
- 42 Entretien – Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, Smaila Ouédraogo
- 44 Entretien – Directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi, Karidiatou Dao
- 46 Entretien – Directeur général du fonds d'appui au secteur informel, Élie Zouré
- 49 Économie verte – Création de 1 000 emplois verts en 2017
- 50 Entretien – Ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, Batio Bassière
- 52 Entretien – Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Lassané Savadogo
- 54 Régime d'assurance maladie universelle – L'attente fébrile du RAMU

**OUAGADOUGOU : (226) 25 49 88 00**  
**BOBO DIOLASSO : (226) 20 97 12 46**  
[www.cfaomotors-burkinafaso.com](http://www.cfaomotors-burkinafaso.com)



# Pas d'argent sur vous ? Pas de problème ! Masterpass™ QR Ecobank

- Réglez à l'aide de votre mobile
- Plus besoin d'emporter de l'argent
- Simple et sécurisé



Scannez  
le code



Entrez le  
montant



PIN  
et OK



À présent disponible pour les mobiles.  
Pour les smartphones, téléchargez l'appli Mobile Ecobank :





- 55 Association des municipalités du Burkina Faso – L’UE permet à l’AMBF de concrétiser ses orientations stratégiques
- 56 Entretien – Maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé
- 58 Entretien – Directeur général de la Loterie Nationale Burkinabè, Touwindé Simon Tarnagda
- 61 Médias – Quotidien *Sidwaya* – Le rêve d’une entreprise de presse de référence en Afrique de l’Ouest
- 62 Entretien – Directeur de la publication d’*Aujourd’hui au Faso*, Dieudonné Zowenmanogo Zougrana
- 65 Entretien – Directeur de la publication de *Kaceto.net*, Joaquin Vokouma



**40 – EMPLOI**  
Mobilisation des initiatives en faveur de l’emploi

### MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 66 Croissance – Une croissance mieux partagée
- 67 Budget – Plus de 1 277 milliards de FCFA, soit 52,01 % du budget, pour les investissements
- 68 Entretien – Ministre de l’Économie, des Finances et du Développement, Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori
- 70 Entretien – Directeur général des Impôts, Adama Badolo
- 72 Entretien – Directeur général des Douanes, Adama Sawadogo
- 74 Entretien – Directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, Naby Abraham Ouattara
- 76 Burkina-FMI – Des réformes au service d’une croissance inclusive
- 78 Économie/Développement – SCADD 2010-2015 : un bilan jugé mitigé
- 80 Entretien – Directeur général du Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social, Wendkouny Blaise Parfait Kemde

### INVESTISSEMENTS

- 82 Commerce, industrie et artisanat – L’industrie de production, moteur de la croissance économique
- 84 Entretien – Ministre du Commerce de l’Industrie et de l’Artisanat, Stéphane Wenceslas Sanou
- 86 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d’industrie du Burkina Faso, Mahamadi Savadogo
- 88 Entretien – Présidente du conseil d’administration de la Maison de l’Entreprise du Burkina Faso, Henriette Kaboré
- 92 Entretien – Président du Club des hommes d’affaires franco-burkinabè, Bapio Mathieu Bayala
- 94 Entretien – Directeur de la succursale CBAO Burkina Faso, Mohamed Wilson
- 96 Fidelis Finance – Financer l’avenir en zone UEMOA
- 98 Ciments – Le Burkina exporte le ciment que son marché ne parvient pas à consommer
- 100 Entretien – Directeur général des Brasseries du Burkina Faso, Marc Pozmentier
- 103 Investissements – IDE : plus de 17,109 milliards de FCFA en 2016, contre 12,832 milliards en 2015



**OUAGADOUGOU : (226) 25 49 88 00**  
**BOBO DIOLASSO : (226) 20 97 12 46**  
[www.cfaomotors-burkinafaso.com](http://www.cfaomotors-burkinafaso.com)








# SIBIRI HOLDING

5 sociétés réparties  
en Afrique de l'Ouest



Société de transport  
de produits pétroliers



Entreprise de distribution  
de produits pétroliers

**SO.MEH.AL Sarl**  
SOCIETE MEHDY ALVIN

REPRESENTATION - NEGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits  
d'entretien et d'insecticides de la  
marque ORO au Bénin et au Togo



Côte d'Ivoire



Burkina Faso

Entreprises de Bâtiments  
et Travaux publics (BTP)  
et de promotion immobilière.

**SIBIRI HOLDING :**

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54

01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

[www.sibiri.group](http://www.sibiri.group)





**109 – MINES**

**Le poids stratégique du secteur minier burkinabè**

**MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE**

- 109 Mines – Le poids stratégique du secteur minier burkinabè
- 112 Entretien – Ministre des Mines et des Carrières, Oumarou Idani
- 114 Entretien – Directeur général du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina, Aristide Zongo
- 116 Entretien – Président de la Chambre des mines du Burkina, Tidiane René Barry
- 118 Entretien – Directeur général de la mine Essakane, Bruno Lemelin
- 120 Entretien – Directeur général de Nordgold, Nikolai Zelenski
- 122 Entretien – Directeur général de la Société Nationale Burkinabè d’Hydrocarbures, Hilaire Kaboré
- 125 Électricité – Produire de l’énergie : une loi porteuse d’espoir
- 127 Société Nationale d’Électricité du Burkina Faso – Interconnexion Bolgatanga – Ouagadougou : 100 MW de plus
- 128 Entretien – Directeur général du Fonds de développement de l’électrification, Yacouba Camara
- 131 Eau et assainissement – Vers l’eau potable pour tous
- 132 Entretien – Ministre de l’Eau et de l’Assainissement, Niouga Ambroise Ouédraogo
- 134 Entretien – Directeur général de l’Agence d’Exécution des travaux Eau et Équipement Rural, Ousmane Nacro

**INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS**

- 136 Infrastructures – Priorité à la route
- 138 Entretien – Ministre des Infrastructures, Éric Wendenmanegha Bougouma
- 140 Entretien – Directeur général du Fonds Spécial Routier du Burkina, Adama Ouédraogo
- 142 Entretien – Directeur général de la Société de Routes et de Bâtiments – Burkina Faso, Abdessalem Louati
- 144 Entretien – Président du directoire du groupe COGEB International, Moctar Mando
- 146 Groupe EBOMAF – Leader incontesté du BTP
- 148 Infrastructures – Où en est l’autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou ?



**136 - ROUTES**  
Priorité à la route

**OUAGADOUGOU : (226) 25 49 88 00**  
**BOBO DIOLASSO : (226) 20 97 12 46**  
[www.cfaomotors-burkinafaso.com](http://www.cfaomotors-burkinafaso.com)







Solutions Leasing

Aspirez à mieux  
nous finançons  
vos équipements  
productifs

Vous êtes Entrepreneur, Chef d'entreprise, Dirigeant de société ou de Coopérative, Aspirez à mieux.

Fidelis Finance vous accompagne dans l'acquisition de vos équipements productifs; quelque soit votre secteur d'activité: industrie, commerce, services, transports, BTP, professions libérales, ou agricole.

Parce que pour vous les réponses de demain résident dans les solutions d'aujourd'hui, nos formules de financement vous offrent l'opportunité de vous équiper avec simplicité et rapidité pour saisir de nouvelles opportunités.

Fort de notre longue expérience du métier de leasing, nos conseillers prendront vite la mesure de vos ambitions et vous orienteront à porter dans la durée, vos performances de productivité.



Fidelis Finance Burkina Faso  
1043, Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah  
01 B.P. 1913 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
+226 25 30 01 01  
[www.fidelis-finance.com](http://www.fidelis-finance.com)



Solutions leasing



**LLB Afrique**

**SIÈGE SOCIAL :**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Tél/Fax : +33 142 65 25 52  
administration@economiesafricaines.fr  
www.economiesafricainesmagazine.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Cyrille MARTIN  
cmartin@economiesafricaines.fr

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Serge-Henri MALET  
shmalet@economiesafricaines.fr

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Annie JUNJAUD

**RÉDACTION**

Joachim de KAIBO BEMBAMBA  
Louise BIBALOU-DURAND  
Adissa COMPAORÉ  
Franck Lionel FOSSO  
Thierry KONGO  
Christian KOUAMEN  
Paul de MANFRED  
Serge-Henri MALET  
Janis YOROBO  
redaction@economiesafricaines.fr

**SERVICE PHOTOS**

Ahmed Yempabou OUOBA

**COMMUNICATION ET PUBLICITÉ**

Directrice commerciale  
Christine LE CUZIAT  
clecuziat@economiesafricaines.com

**REPRÉSENTANTE NATIONALE BURKINA FASO**

Murielle BOSSUYT

**FABRICATION**

Tristan BEN MAHJOUB

**WEBMASTER**

Jean OTIS

**IMPRIMEUR**

JOUVE – 733, rue Saint Léonard – 53101  
Mayenne CEDEX

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque  
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.  
2017©Economies Africaines – Dépôt légal septembre 2017  
Commission paritaire en cours – Prestalis 6547

- 150 Entretien – Directeur général de GJF/SEG-NA BTP, Achille Thierry Ouédraogo
- 153 Aérien – Air Burkina : le gouvernement reprend son contrôle à 100 %
- 154 Cabinet Ingénierie, transport et logistique – Le cabinet de transport ITL vise le label expert de l'UE
- 156 Liza Transport international – LTI : le monde à portée de main

## BANQUES & ASSURANCES

- 158 Banques – Comment la BCEAO va-t-elle faire appliquer la gratuité des services de banque ?
- 162 Entretien – Administrateur directeur général d'Ecobank Burkina Faso, Cheick Travaly
- 164 Entretien – Directeur général de la Banque Atlantique Burkina Faso, Yssouf Gbane
- 166 Assurances – La percée de la micro-assurance
- 168 Entretien – Administrateur directeur général du groupe Société Nationale d'Assurances et de Réassurances, Denis Ouédraogo
- 170 Entretien – Directeur général d'UAB-IARDT et UAB-VIE, Soumaïla Sorgho
- 172 Entretien – Directeur des Opérations HMS & Directeur général de la SCJAR, D<sup>r</sup> Nana Azambou Karel Cydrique & Drissa Koné



### 158 – BANQUES

**Comment la BCEAO va-t-elle faire appliquer la gratuité des services de banques ?**

## TIC

- 175 Téléphonie mobile – Orange rêve de ravier à l'Onatel sa place de leader
- 176 Entretien – Ministre du Développement de l'économie numérique et des Postes, Hadja Fatimata Ouattara/Sanon

## AGRICULTURE

- 178 Situation alimentaire – L'insécurité alimentaire persiste malgré une production agricole en hausse
- 180 Entretien – Ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques, Jacob Ouédraogo
- 182 Entretien – Directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles, Wilfried Aimé Guillaume Sidbwindé Yameogo

## TOURISME

- 184 Restaurant & Lounges Le Dôme – Le sommet de la gastronomie à Ouagadougou
- 186 Les incontournables de Ouagadougou

**OUAGADOUGOU : (226) 25 49 88 00**  
**BOBO DIOLASSO : (226) 20 97 12 46**  
www.cfaomotors-burkinafaso.com







ACCESSOIRES AUTOMOBILES HIGH-TECH LIBRAIRIE MATÉRIAUX

# le partenaire des professionnels depuis près de 50 ans au Burkina Faso

*Diacfa est spécialiste du conseil, de la distribution et du service après vente de biens d'équipement et de consommation pour les entreprises.*

*Diacfa représente les plus grandes marques internationales.*



Pour plus d'informations, visitez notre site :

 [www.diacfa.com](http://www.diacfa.com)





Par Serge-Henri Malet

## Le Pays des hommes intègres tient son cap

L'entretien accordé à *Économies Africaines* par le chef de l'État burkinabè a eu lieu avant le décès brutal de Salifou Diallo, président du parti au pouvoir et du Parlement<sup>(1)</sup>, survenu le 19 août à Paris, et avant l'attaque terroriste de la nuit du 13 au 14 août à Ouagadougou. L'attentat au café-restaurant Aziz Istanbul, qui s'est soldé par 19 morts et une vingtaine de blessés, a choqué le Burkina. Pourquoi ces actes terroristes à répétition depuis l'arrivée au pouvoir du président Kaboré dans un pays longtemps épargné ? Plusieurs raisons, nous explique le chef de l'État, en seraient à l'origine : « *Elles vont, sans être exhaustif, de la fin de certaines accointances et complicités à la déconstruction de la Libye et à la crise au Mali, pays frère avec lequel le Burkina Faso partage plus de mille kilomètres de frontière. Par ailleurs, la pauvreté, le manque d'emplois, le faible niveau d'éducation et l'ignorance sont, entre autres, des terreaux fertiles pour les graines de l'intolérance et de l'extrémisme que sèment les forces obscurantistes.* »

En dépit de ces malheurs, le Burkina veut avancer. À presque mi-parcours de son mandat, le président Kaboré est plus que jamais déterminé, après l'insurrection populaire d'octobre 2014, à mener cette fois-ci une insurrection « *contre la pauvreté* ». Son projet présidentiel, le Plan national de développement économique et social (PNDES) estimé à 23,5 milliards d'euros, a été plus que bien accueilli à Paris par les bailleurs de fonds lors de la conférence des partenaires qui s'est tenue en France les 7 et 8 décembre 2016. Le Burkina Faso s'est vu ainsi promettre près de 18 000 milliards de FCFA pour financer son plan 2016-2020. Les partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale, le FMI mais aussi les institutions de l'ONU et les pays amis se sont engagés à assister les jeunes autorités du Burkina Faso dans un PNDES qui prévoit de faire reculer la pauvreté, de réaliser des travaux d'infrastructures mais aussi d'engager de grandes réformes de l'administration et de l'économie.

Avec ces financements sous forme de prêts, de dons ou

de garanties, les partenaires internationaux du Burkina Faso ont souhaité montrer le soutien politique à cette jeune démocratie dont le plan de développement est basé sur la modernisation de l'économie. Comme l'expliquent dans les entretiens qu'ils nous ont accordés la grande argentière Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori et les trois dirigeants des grandes régies (Douanes, Impôts et Trésor), il s'agit de prendre des mesures pour réduire les dépenses et augmenter les rentrées fiscales afin de permettre au Burkina Faso de contribuer à hauteur de 64 % au financement du PNDES. Des efforts salués par les bailleurs de fonds, en particuliers le FMI, et qui écartent pour le Burkina Faso les risques de surendettement. Cela dit, malgré divers aléas, le pays devrait voir le taux de croissance de son PIB se situer en 2017 aux alentours de 7,4 %, contre plus de 5 % en 2016.

Dans cette édition, nous avons donné la parole à la plupart des dirigeants du secteur privé et des grandes sociétés d'État et paraétatiques, ainsi qu'à une dizaine de membres du gouvernement du Premier ministre Paul Kaba Thiéba, afin de montrer combien ce pays est disposé à tracer sa route en quête d'une meilleure vie pour sa population : en témoignent le lancement du projet de construction de 40 000 logements d'ici à 2020 ou la création du Fonds Burkina startups. Pour *Économies Africaines*, le Burkina est sans nul doute en mouvement avec les 80 projets structurants du PNDES qui seront mis en œuvre via, entre autres, des partenariats public-privé. De l'énergie à l'agriculture en passant par l'éducation, les mines ou les nouvelles technologies, la dynamique de l'économie est lancée. Pour finir, mentionnons le choix du président français Emmanuel Macron d'effectuer une visite en novembre prochain à Ouagadougou. « *L'Afrique n'est pas seulement le continent des crises, c'est un continent d'avenir, nous ne pouvons pas le laisser seul* », indique-t-il, ce qui est perçu au Pays des hommes intègres comme un geste fort de soutien de Paris à l'endroit de la jeune démocratie burkinabè.

<sup>(1)</sup> Lire nos articles p.13,19 et 20.





**EBOMAF,  
l'excellence  
dans le BTP**



#### GRUPE EBOMAF

**Siège social : BURKINA FASO**  
Bd des Tansoba, Ouaga-Inter, Patte d'Oie,  
10 BP 13 395 - Ouagadougou 10  
Tel : +226 25 37 23 83  
Fax : +226 25 37 34 66  
Email : ebomafcom@yahoo.com

#### REPRÉSENTATIONS

**BÉNIN**  
Résidence Les Cocotiers,  
01 BP 5239 - Cotonou 01  
Tel : +229 21 15 45 39/21 30 43 95  
ebomaf.benin@yahoo.fr

**GUINÉE CONAKRY**  
BP 4553 - Conakry  
Tel : +224 623 53 59  
ebomafguinee@gmail.com

**CÔTE D'IVOIRE**  
Immeuble NATINGA, Treichville,  
Zone II, Rue des Selliers  
26 BP 311 - Abidjan 26  
Tel : +225 22 41 42 26  
Fax : +225 22 41 42 63  
ebomafci.ctedivoire@yahoo.fr

**TOGO**  
08 BP 81545 - Lomé 08  
Tel : +228 22 21 11 48  
Fax : +228 22 21 11 35  
tgebomaf@rocketmail.com

**[www.ebomaf.com](http://www.ebomaf.com)**

# ET POURTANT, LE FASO BOUGE

À deux mois du second anniversaire de son arrivée à Kosyam, le palais présidentiel, Roch Marc Christian Kaboré est un président surbooké dont le rythme des audiences officielles et officieuses suit une cadence accélérée. Mais c'est surtout un chef d'État au regard rivé sur l'existant et sur les perspectives du pays.

Débuté dans le rappel du deuil naguère connu par Kwamé N'Krumah, ce 22<sup>e</sup> mois du quinquennat du président Kaboré a vu se perpétuer sur la même avenue huppée de la capitale un second attentat qui a fait d'août 2017 un temps de drames en cascades entre actes terroristes et disparition de Salifou Diallo, président du MPP et de l'Assemblée nationale (*lire l'encadré ci-contre*).

Si l'on y adjoint une économie sous perfusion, un gouvernement semblant dépassé par les défis et surtout l'absence de lendemains qui chantent, ou plutôt l'éloignement de leur ligne d'horizon, il est certain que les Burkinabè ont des bleus à l'âme. Mais il en faut plus pour arrêter le « *président diesel* » dont la lenteur au démarrage fait craindre la banqueroute pour le Burkina

Faso. Du reste, les contempteurs du pouvoir actuel et même certains proches affirment *mezza voce* que si d'ici à décembre 2017, aux noces de cuir de Roch à la présidence, il n'y a pas de signaux forts, entendre si l'économie locale n'est pas irriguée par des marchés, de l'argent et de l'emploi, ce sera un « quinquennat pour rien », pour reprendre le titre du livre d'Éric Zemmour au sujet de François Hollande. Mais l'on est aussi tenté de paraphraser le « *Et pourtant elle tourne* » de Galilée par « *Et pourtant, le Faso bouge* », peut-être subrepticement au regard des attentes des populations depuis 2014, mais il y a du mouvement.

Ainsi le PNDES, matrice de la relance économique, a dégagé des pistes de réalisations qui pourraient changer la vie des Burkinabè. Toutefois, les batailles à gagner d'urgence demeurent d'abord celle de la sécurité face au terrorisme qui a métastaté le Nord et maintenant le Centre, ainsi que la gestion de la grogne sociale, des grèves et des bravades contre l'État, un incivisme qui a tiré le Burkina vers le bas. Enfin, la question de la réconciliation nationale liée à celles des procès pendants et de l'établissement d'un large dialogue inclusif est un chantier incontournable. Le président Kaboré a la claire conscience du caractère herculéen de sa mission. Il lui reste 3 ans pour prouver aux Burkinabè insurgés qu'ils ont eu raison de lui confier le mandat suprême le 29 décembre 2015.

Joachim de Kaibo Bembamba

## « Le faiseur de présidents » a tiré sa révérence

La mort brutale de Salifou Diallo, deuxième personnalité du pays, président du Parlement et du MPP, parti au pouvoir, survenue à Paris dans la nuit du 18 au 19 août, a ému aux larmes son ami et compagnon politique Roch Marc Christian Kaboré lors de son oraison funèbre. Ce ténor politique a marqué la vie du pays durant ces trente dernières années et laisse son empreinte y compris dans la façon de faire de la politique, qu'il a influencée par son style et sa proximité avec Blaise Compaoré, dont il fut l'homme de confiance pendant plus de deux décennies, et son par compagnonnage avec le président Roch Marc Christian Kaboré et Simon Compaoré, ministre d'État en charge de la Sécurité intérieure.

Ces trois personnalités ont été des acteurs majeurs de l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a causé la chute du président Compaoré. Au-delà du deuil de 3 jours qui a été décrété dans tout le pays, l'onde de choc de la disparition de Salifou Diallo va sans doute entraîner une rapide recombinaison de la gouvernance politique au sein du MPP. Le parti devra trouver la force politique de rebondir pour faire face à cette situation et maintenir le cap tracé par l'illustre défunt.

S'agissant de ses funérailles, beaucoup d'observateurs ont relevé que dans l'histoire récente du Burkina Faso, rares ont été les leaders politiques ayant eu des obsèques d'une telle envergure, au regard des moyens déployés et de la mobilisation populaire sans précédent.

A.-S.L.



Roch Marc Christian Kaboré et Salifou Diallo, inséparables dans la lutte politique.





Matériel routier - Aéroport de Maputo (Mozambique)



**FAYAT**

[fayat.com](http://fayat.com)



Métal - Pont de Lom (Cameroun)

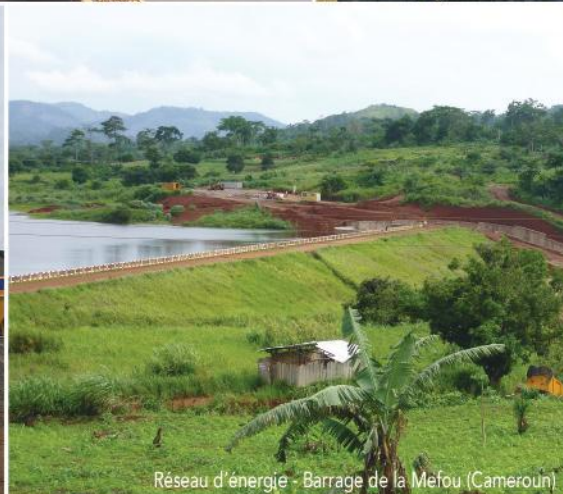


Bâtiment - Fondation Imagine, Paris (France)

Architectes Jean Nouvel et Valero Gadan



Matériel routier - Poste mobile sur chantier en Afrique



Réseau d'énergie - Barrage de la Mefou (Cameroun)



Fondations - Barrage hydraulique de Tabellout (Algérie)

**FAYAT**

Un groupe international à la hauteur de vos ambitions

- ◆ Razel-Bec  
Au cœur des grands projets



**RAZEL-BEC**  
FAYAT

[razel-pec.com](http://razel-pec.com)





*Dans cet entretien, Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso, dresse un bilan à presque à mi-parcours de son mandat. Il évoque certes les questions liées au terrorisme, mais il estime aussi que l'essentiel des objectifs en termes de création d'emplois sera atteint d'ici à 2020, et que l'un des plus gros défis à relever pour son gouvernement est celui de la réconciliation nationale.*

## « CETTE LUTTE CONTRE LE TERRORISME NE PEUT ÊTRE MENÉE NI GAGNÉE SEUL »

Près de deux ans de votre exercice à la tête du pays sont déjà écoulés sur les cinq ans de votre mandat. Vous est-il possible d'en dresser un bilan ? Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face ?

**Roch Marc Christian Kaboré :** Le gouvernement s'est résolument mis à la tâche en vue de répondre aux préoccupations des Burkinabè. Aujourd'hui, de mon point de vue, nous pouvons dresser un bilan positif de notre action. La démocratie se consolide et les espaces de liberté s'élargissent chaque jour, de profondes réformes structurelles ont été initiées en vue d'assurer une véritable relance de l'économie, avec

le PNDES comme principal référentiel. Par ailleurs, nous avons pris des mesures fortes dans le domaine de la santé, notamment en faveur des femmes et des enfants, dans ceux de l'éducation, de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes et des femmes, et enfin dans celui des infrastructures.

Au niveau institutionnel, un avant-projet de Constitution pour un passage à la cinquième République est en cours de finalisation. Du reste, l'avant-projet m'a été transmis le 19 juillet dernier. À travers le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN), les efforts pour la réconciliation nationale ► (suite p. 16)



► se poursuivent et la justice s'active pour vider les dossiers pendants devant elle. Sur le plan international enfin, le Burkina Faso a réussi en peu de temps à rétablir une crédibilité qui s'était fortement effritée. Certes, nous avons encore de nombreux défis à relever, y compris sur le front social et celui de l'incivisme, mais nous y travaillons. Par ailleurs, il ne faut pas occulter le fait que le Burkina Faso évolue dans un environnement sous-régional et international dont la situation – politique, sécuritaire, économique – est difficile, toute chose qui a un impact direct sur notre pays.

« *Le Burkina Faso se porte très mal et le peuple est déçu* », a affirmé le chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré à l'occasion de son premier meeting d'ampleur tenu en avril dernier à la Maison du Peuple à Ouagadougou. Quelle lecture faites-vous de cette offensive des opposants ?

Je laisse la responsabilité de ces affirmations à son auteur. La critique est facile, surtout s'il n'y a aucune proposition concrète qui l'accompagne. Pour notre part, nous avons choisi de nous investir résolument dans l'action pour pouvoir répondre aux besoins pressants du peuple burkinabè malgré un contexte difficile. L'Histoire est, et sera, notre seul juge.

En décembre 2016, vous avez obtenu à Paris des intentions de financement du Plan national de développement économique et social (PNDES) pour un montant de 18 000 milliards de FCFA. À quel niveau de mobilisation des ressources en êtes-vous aujourd'hui et quels sont les projets qui connaissent un démarrage effectif dans le cadre du PNDES ?

Le gouvernement burkinabè est à pied d'œuvre pour obtenir de ses partenaires la concrétisation des annonces de financement faites lors de la conférence des partenaires pour le financement du PNDES. Je dois rappeler tout d'abord que le besoin de financement du PNDES s'élève à 5 570,2 milliards de FCFA. À la date du 30 juin 2017, le montant cumulé des conventions signées avec les partenaires institution-

nels (multilatéraux, bilatéraux et organisations non gouvernementales) et privés s'élève à environ 1/5<sup>e</sup> du besoin de financement du PNDES. Par ailleurs, la mobilisation des ressources à l'interne est un défi majeur pour la réalisation du PNDES. C'est pourquoi le gouvernement travaille également à moderniser les services de recettes, à élargir l'assiette fiscale et à promouvoir le civisme fiscal. Le processus d'allégement des procédures de passation des marchés est engagé, et cela permettra d'accroître nos capacités d'absorption des ressources mobilisées. On pourra faire le point des performances réalisées et des résultats obtenus à la fin de l'année. En ce qui concerne la mise en œuvre des projets, sans en faire l'inventaire exhaustif, je dois pouvoir affirmer que tous les secteurs de développement économique et social ont enregistré le démarrage effectif de certains de leurs projets.

Pensez-vous atteindre grâce au PNDES l'objectif d'un taux de croissance moyen de 7,7 % et pouvoir créer 50 000 emplois par an d'ici à 2020 ?

S'agissant de la croissance économique, nous avons l'espoir d'atteindre à terme les objectifs de croissance fixés. En effet, l'économie burkinabè a su se montrer résiliente aux adversités subies en 2016 et 2017, ce qui fait espérer que l'essentiel des objectifs en termes de création d'emplois sera atteint.

Le rapport d'activité 2015 de l'Autorité supérieure de contrôle de l'État et de lutte contre la corruption publié le 29 mai dernier a relevé des malversations financières à hauteur de 31 milliards de FCFA (47,5 millions d'euros) au sein de structures publiques dans la période post-insurrection et les dernières années de Blaise Compaoré. La mise en place depuis l'année dernière de pôles judiciaires spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières va-t-elle freiner ou réduire notablement ces dérives financières ?

C'est l'objectif recherché. La transparence, la probité, la redevabilité doivent être au centre de la gouvernance pour donner toutes ses lettres de noblesse à l'intégrité, ce trait de caractère du Burkina Faso. Toutes les réformes en cours doivent y contribuer, et il est mieux qu'il en soit ainsi désormais. Chaque détenteur d'une parcelle de l'autorité de l'État doit rendre compte au peuple souverain : les corps de contrôle sont là pour y veiller et la justice pour trancher en dernier ressort.

Votre pays fait face à des attaques terroristes répétées depuis votre arrivée au pouvoir. Comment peut-on expliquer cette situation ?

Pour nous au Burkina Faso, ces attaques terroristes sont un phénomène nouveau. Les dispositions sont prises aussi bien au niveau des frontières qu'à l'in-



À Paris, le 7 décembre 2016, l'offensive de charme du Burkina Faso a séduit les bailleurs de fonds.

Quatre des chefs d'État du G5 (Burkina Faso, Mali, Tchad et Niger) avec leur homologue français Emmanuel Macron à Bamako le 2 juillet 2017.

térieur du pays par l'armée et les forces de sécurité pour renforcer la sécurité dans le pays. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. Elles vont, sans être exhaustif, de la fin de certaines accointances et complicités à la déconstruction de la Libye et à la crise au Mali, pays frère avec lequel le Burkina Faso partage plus de mille kilomètres de frontière. Par ailleurs, la pauvreté, le manque d'emplois, le faible niveau d'éducation et l'ignorance sont, entre autres, des terreaux fertiles pour les graines de l'intolérance et de l'extrémisme que sèment les forces obscurantistes. Le gouvernement a pris le problème à bras-le-corps en déployant des moyens humains et matériels partout où cela était nécessaire, en particulier dans la partie nord du territoire national. Sachons en outre qu'il n'y aura ni sécurité ni stabilité sans développement. C'est la raison pour laquelle nous venons d'adopter un programme d'urgence en faveur du Sahel. Conscient cependant de ce que cette lutte contre le terrorisme ne peut être menée ni gagnée seul, nous avons entrepris, avec les pays voisins, de mutualiser nos efforts et nos moyens. Au sein de cette entité appelée l'Autorité du Liptako N'Gourma (ALG), le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont inscrit les actions à développer en tant que membres. Il est important de noter que nous bénéficions de l'accompagnement de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Nous venons justement de tenir à Bamako le 2 juillet dernier un sommet important à cet égard (*lire notre article p. 23*).

Cette année vous avez nommé un nouveau chef d'état-major général des Armées, mettant ainsi fin à votre cumul des fonctions de chef de l'État et de ministre de la Défense. Ces décisions participent-elles d'une volonté de mieux concentrer la gestion de la lutte contre le terrorisme ou d'une simple réorganisation de l'armée et du gouvernement ?

**« La critique est facile, surtout s'il n'y a aucune proposition concrète qui l'accompagne. L'Histoire est, et sera, notre seul juge. »**

La nomination d'un nouveau chef d'état-major général des Armées procède de la volonté de soutenir le moral des troupes et de renforcer leurs capacités opérationnelles dans le nouveau contexte sécuritaire qui est désormais le nôtre.

S'agissant de la traque des djihadistes et des moyens de renforcer cette lutte contre le terrorisme, avez-vous pu, après vos entretiens en tête à tête avec l'ancien



président français François Hollande, obtenir de nouveaux engagements financiers et militaires de la part de la France, et qu'attendez-vous d'Emmanuel Macron, le nouveau président, sur ce sujet ?

Il est important de noter que depuis le début de cette lutte que nous avons engagée contre le terrorisme, nous ne sommes pas seuls. Avec François Hollande tout comme avec Emmanuel Macron, les engagements de la France se poursuivent. Je voudrais saisir cette opportunité pour saluer toutes les initiatives en cours dans le cadre du G5 Sahel et pour lesquelles la France, l'Allemagne et l'Union européenne dans son ensemble sont fortement engagées.

Depuis votre élection en novembre 2015, votre gouvernement fait face à des grognes sociales. Dans l'administration publique, tous les corps de métier revendiquent de meilleures conditions salariales et de travail. Comment appréhendez-vous ces mouvements et quelle en est votre lecture ?

Je considère ces mouvements comme un signe d'ancrage véritable et de vitalité de la démocratie dans notre pays. Il est tout à fait normal et sain que, dans une

démocratie, les travailleurs créent des espaces d'expression ou des syndicats pour défendre leurs intérêts. Toutefois, il est aussi impératif que cette expression de la liberté s'inscrive dans le respect des lois et règlements de la République

qui permettent d'assurer l'harmonie de la vie en société. Le gouvernement a opté pour la voie du dialogue et de la concertation dans le respect mutuel pour rechercher avec les partenaires sociaux, notamment les syndicats, des solutions à leurs préoccupations qui soient réalistes, à savoir qui tiennent compte des capacités de l'économie nationale. C'est pourquoi nous invitons chacun à faire preuve de responsabilité dans l'exercice et la jouissance de ses droits et ► (*suite p. 18*)



## ■ Entretien exclusif – Président du Faso

► libertés, en ne perdant jamais de vue qu'il n'y a pas de droits sans devoirs.

**Le Burkina Faso connaît actuellement chez les populations des actes d'incivisme de plus en plus fréquents. Comment tenter d'enrayer ce fléau, qui reste un sujet préoccupant ?**

Tout comme pour les grognos sociales, nous disons que la démocratie a des exigences, et que la République est régie par des règles. Tous autant que nous sommes, nous sommes des citoyens burkinabè. Notre pays nous appartient à tous, et nous devons en prendre le plus grand soin. Nulle part l'incivisme n'a permis de résoudre les problèmes des citoyens. Au contraire, par nos actes d'incivisme, c'est à nos enfants que nous faisons du tort, parce qu'en plus du fait que nous prenons le risque de leur léguer un pays en lambeaux, nous leur inculquons des germes qu'ils ne feront que perpétuer. Lorsque l'on a accepté de mettre sa vie en danger pour recouvrer la liberté comme l'ont si bien fait nos compatriotes, l'on doit se mettre au travail pour reconstruire sa patrie. Ce travail d'éducation et de sensibilisation doit être renforcé par des mesures coercitives fortes, mais les parents, la famille, les éducateurs, la société civile et l'État sont tous interpellés.

**Vous êtes le premier président élu démocratiquement depuis l'indépendance du Burkina Faso. Cette élection a failli être annulée par un putsch en septembre 2015. Aujourd'hui, ses auteurs sont en prison et l'on se demande ce qu'ils vont devenir...**

L'un des plus gros défis que nous travaillons à relever est celui de la réconciliation nationale. Toutes les filles et tous les fils de ce pays doivent se donner les moyens de tourner définitivement ces pages tristes et sombres de notre passé, faites de crimes politiques, économiques,

**« Lorsque l'on a accepté de mettre sa vie en danger pour recouvrer la liberté comme l'ont si bien fait nos compatriotes, l'on doit se mettre au travail pour reconstruire sa patrie. »**

et de rancœurs de tous ordres. Pour cela, nous avons besoin que la vérité s'établisse et que la justice se fasse, et qu'elle se fasse en toute indépendance. Dans le respect des principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice, le gouvernement a donné les moyens à celle-ci pour que très bientôt tous les dossiers soient vidés, et je sais qu'elle met tout en œuvre pour le faire.



La rencontre bilatérale Allemagne-Burkina Faso du 22 mars 2017 à Berlin symbolise le renforcement de la coopération entre les deux pays.

**Après le « Buharimètre » au Nigeria et le « Talonmètre » au Bénin, du nom des présidents élus dans ces pays, les Burkinabè ont eux aussi la possibilité de faire part de leurs inquiétudes ou de leur intérêt en suivant de près la politique du chef de l'État et du gouvernement sur la plate-forme « Présimètre ». En quoi cet outil citoyen et participatif renforce-t-il la démocratie ? A-t-il un rôle de contre-pouvoir ?**

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un contre-pouvoir, mais plutôt d'un outil auquel nous avons adhéré en pleine connaissance de cause, parce que nous sommes convaincus de la nécessité et de l'importance de la veille citoyenne. En tant que serviteur élu du peuple, j'ai à son égard un devoir de redevabilité. Il en est de même pour tous les dirigeants. Cet outil est par conséquent pour nous un baromètre et un levier pour l'action.

**Comment analysez-vous le débat portant sur l'avant-projet de loi qui préconise la dissolution de la Commission électorale nationale indépendante pour**

la remplacer par un organe appelé à être sous tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire, ce qui suscite la colère de l'opposition, qui parle d'un « net recul démocratique » et d'une atteinte à l'indépendance de l'organisation du processus électoral ? Je ne parlerais pas de « recul démocratique » à un stade où nous sommes

dans la collecte des idées et la réflexion, auxquelles du reste l'opposition est étroitement associée puisque invitée à y contribuer, comme d'ailleurs tous les autres acteurs politiques et de la société civile. Croyez-moi, nul – en tout cas pas moi ni le gouvernement – ne souhaite faire reculer la démocratie dans notre pays.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# CRAINT, ADULÉ, MAIS TOUJOURS ÉGAL À LUI-MÊME

*Un dauphin constitutionnel en béton. Depuis le 30 décembre 2015, Salifou Diallo était le président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso. En plus de cette casquette, il avait été élu le 12 mars 2017 à la tête du MPP, parti au pouvoir. De nouvelles expériences pour l'homme affectueusement appelé « Gorba » et connu pour être un « bossueur » qu'il était préférable de toujours avoir avec soi.*

Né le 9 mai 1957 à Ouahigouya, dans la province du Yatenga, Salifou Diallo, l'homme qui refusait d'être un « *yes man* », était connu depuis près de trois décennies du landerneau politique burkinabè. Il était même « *faiseur de présidents* ». En effet, tout comme en 2005 où il avait été le directeur national de la campagne de Blaise Compaoré, il avait été celui du candidat Roch Marc Christian Kaboré pour l'élection présidentielle du 29 novembre 2015. Et comme si l'histoire se répétait, tout comme en 2005 quand il prédisait que Blaise Compaoré serait élu sans coup férir, c'est au premier tour que Roch Marc Christian Kaboré a été élu, alors que beaucoup attendaient un second tour.

Connu pour son franc-parler et sa maîtrise des rouages politiques du pays, Salifou Diallo n'hésitait pas à critiquer et à interpellier le gouvernement, toujours dans le sens de l'atteinte des objectifs communs. Ainsi, les passages des ministres – et même du Premier ministre – à l'Assemblée nationale n'ont pas toujours été des moments de plaisir. Par exemple, le 14 avril 2017, alors que le premier ministre Paul Kaba Thiéba dépeignait le tableau reluisant d'un « *Burkina qui va de mieux*

de la réponse d'un ministre sur l'état de Bagrépôle, avait fait observer : « *Les rapports des directions trompent le gouvernement, mais l'Assemblée ne se laissera pas embarquer.* »

Pour « Gorba », l'intérêt du peuple devait passer avant tout. Et pour ce faire, le président de l'Assemblée nationale et président du MPP demandait au gouvernement d'être plus « *audacieux et imaginatif* », parce que le schéma classique dans lequel il évolue n'entraînerait aucun développement du pays, même dans 10 ou 20 ans. Il fallait, selon le chef du Parlement, que l'exécutif sache dire « *non* » à la Banque mondiale et au FMI, et qu'il procède à un endettement massif du pays, évitant ainsi de se faire perfuser à dose homéopathique. Pour lui, les taux de croissance annoncés et exhibés n'étaient pas ressentis par les populations. « *Aujourd'hui, quand on dit que le taux de croissance est à 7,4 %, cela ne signifie rien pour le paysan de Logobou [NDLR : Département situé dans la province de la Tapoa, dans la région de l'Est] quand il n'a pas de routes ni d'écoles* », avait-il lancé au ministre en charge des Finances (*lire son interview p 68-69*).

Salifou Diallo, c'était aussi l'homme par qui et sous qui d'importants textes avaient été adoptés ou revisités au Parlement burkinabè, sans omettre la réalisation des enquêtes parlementaires sensibles. Sous son magistère, le Parlement aura voté, entre autres, la loi sur le secteur de l'énergie et la loi portant organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses au Burkina Faso. « Gorba » avait aussi fait mener des enquêtes parlementaires sur le secteur des mines et le foncier urbain, et devait aborder le texte sur la nouvelle Constitution pour le passage du pays à la 5<sup>e</sup> République. À 60 ans, Salifou Diallo, à la fois chef du Parlement et du MPP, était une pièce maîtresse du régime Kaboré. Un homme charismatique, craint, adulé, mais toujours égal à lui-même et à ses combats : un véritable sphinx.

Adissa Compaoré

À 60 ans, Salifou Diallo était un homme charismatique, fidèle à ses combats : un véritable sphinx.

*en mieux* » lors de son discours sur la situation de la nation, « Gorba » l'avait ironiquement recadré en lui signifiant que les Burkinabè étaient dans l'attente : « *Vous avez fait un discours d'espérance et d'espoir... Si vous revenez l'année prochaine sans pouvoir nous dire où sont passé les 18 000 milliards du PNDES, je crois que l'hémicycle sera très étroit pour nous.* » Une saillie qui lui avait valu les ovations des élus de l'opposition affirmant que le vrai discours sur la situation de la nation avait été livré par Salifou Diallo. Dans la même veine, comme s'il était le chef de file de l'opposition dans la majorité, Salifou Diallo, à propos



# « LE GOUVERNEMENT DOIT S'EFFORCER DE PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPONDE AUX ASPIRATIONS POPULAIRES »

*Un mois et demi avant son décès brutal survenu à Paris dans la nuit du 18 au 19 août, Salifou Diallo avait accordé à Économies Africaines cet entretien. Il était l'homme qui, au Parlement et au MPP, deux organisations qu'il présidait, avait su maintenir le cap pour un fonctionnement politique en mesure d'asseoir durablement un pays libre, démocratique et de progrès social pour les Burkinabè.*



Salifou Diallo, regretté président de l'Assemblée nationale et du MPP prématurément disparu.

À l'issue du congrès du MPP de mars dernier, vous en avez été élu président. Vous avez déclaré que votre parti devait « avoir un contrôle sur les maillons stratégiques de l'appareil de l'État afin de garantir une mise en œuvre réussie des engagements pris auprès du peuple »...

Salifou Diallo : Il s'agit là de deux choses bien distinctes. L'une d'elle porte sur ce que vous appelez « déclaration », notamment sur le fait que le parti doit avoir le contrôle de l'appareil d'État pour garantir la mise en œuvre réussie des engagements pris auprès du peuple. Écoutez, vous savez bien que le président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, a été élu par notre peuple sur la base de son programme de développement, dont la mise en œuvre dépendra de la mobilisation des populations en général et de nos mili-

tants en particulier. Désormais, tous ceux qui souhaitent le développement de notre pays doivent se mobiliser autour du programme présidentiel. Évidemment, pour une mise en œuvre efficace et efficiente, il faut, à tous les niveaux de la société, des hommes et des femmes déterminés, et qui travaillent de façon coordonnée. C'est en cela que le contrôle sur les maillons stratégiques doit être de mise au niveau du gouvernement.

**Pourquoi appelez-vous à des mesures plus fortes de la part du gouvernement ?**

Pour ce qui est des mesures fortes, je me dois, en tant que

parlementaire et président de l'Assemblée nationale, d'être le porte-voix de ces populations qui nous ont élus. Je sais qu'au regard de la situation que le pays a traversée, l'exécutif s'est employé à garantir la continuité de l'État et le fonctionnement normal des institutions. Le peuple burkinabè a également des attentes fortes et légitimes, et le gouvernement doit s'efforcer de promouvoir un développement qui réponde aux aspirations populaires.

**Au-delà votre élection à la tête du parti, quels étaient les véritables enjeux de ce congrès un an après l'accession du président Kaboré au pouvoir ? Combien le MPP compte-t-il de militants et comment les encadrez-vous ?** La tenue d'un congrès dans la vie d'un parti politique est un temps fort à la fois pour le parti et pour ses

militants. Il se trouve que la tenue de ce congrès est intervenue à un moment où le parti sortait d'une série de trois élections au cours desquelles nous avons réalisé de bons scores, mais non sans quelques difficultés et insuffisances. Cette rencontre statutaire a servi de cadre pour faire un bilan. Ce congrès nous a permis de renouveler nos structures et également de sanctionner ceux qui s'étaient écartés de la discipline du parti.

Le deuxième volet de votre question concerne le nombre des militants. Le MPP est un parti bien implanté dans les villes et les campagnes de notre pays. Nous avons 9 025 comités de base et chacun compte en moyenne 32 membres. L'encadrement des militants consiste en leur formation continue sur des modules portant sur l'idéal et les valeurs du parti, son organisation et son fonctionnement.

**Que répondez-vous à ceux qui disent que la première année de pouvoir du MPP a été perdue pour le pays et n'a donné lieu à aucune avancée sur aucun plan ?**

Il faut bien se situer dans le contexte du moment. Après une insurrection populaire qui a mis fin à un régime de 27 ans, et une période de transition d'une année, le Burkina Faso avait des indicateurs socio-économiques au rouge, peut-on dire. Le gouvernement s'est employé dès la première année à remettre l'État en marche, à assurer le fonctionnement effectif des institutions et à trouver des réponses aux multiples attentes sociales. Il est inexact de dire que ce fut une année perdue. Le président Roch Kaboré et le gouvernement se sont employés d'une part à renforcer les piliers de notre démocratie et de l'État de droit, et d'autre part à solder les comptes au profit des travailleurs, *confer* la loi 081 qui a consacré au moins 50 milliards pour relever les conditions de vie des travailleurs, la mise en place de la gratuité des soins aux enfants de moins de 5 ans et le respect des engagements internationaux vis-à-vis des partenaires (remboursement des dettes). Il faut reconnaître que ce fut l'année durant laquelle il a fallu poser les fondements : ce n'était peut-être pas visible, mais c'est du solide.

**En matière de diplomatie parlementaire, quel bilan dressez-vous au bout d'un an d'exercice concernant les échanges de délégations mais aussi la promotion de groupes d'amitiés ?**

Vous me donnez là l'occasion de parler d'une question essentielle dans le travail parlementaire : la diplomatie parlementaire. À ce niveau, il y a entre les Parlements une coopération bilatérale et multilatérale axée sur la promotion d'une véritable intégration. Dans ce domaine, nos relations sont bonnes avec les partenaires.

Nous avons participé aux sessions des Parlements de la sous-région et d'Afrique. Le Burkina Faso est également présent dans les organisations interparlementaires. La diplomatie parlementaire a permis de faire connaître le nouveau visage de la démocratie au Burkina Faso. Dans notre pays démocratique et libre, nous avons bâti avec nos partenaires, au niveau de l'Assemblée nationale, un plan stratégique 2016-2020 du Parlement.

**Les Burkinabè pourront-ils assister, durant le mandat du président Kaboré, à une réconciliation nationale entre ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir et ceux qui l'ont perdu ?**

La réconciliation nationale est fondamentale et tous les fils et filles du pays doivent s'y investir en toute sincérité. Les Burkinabè, dans leur ensemble, doivent travailler à cela. Comme nous l'avons toujours dit, la réconciliation suppose d'abord la vérité et la justice pour notre peuple. La réconciliation nationale sincère ne doit pas être un arrangement au sommet entre politiciens.

**Comme chef du Parlement et du parti majoritaire, comment analysez-vous la portée de l'avant-projet de loi sur le code électoral avec sa disposition qui vise à**

**« La diplomatie parlementaire a permis de faire connaître le nouveau visage de la démocratie au Burkina Faso. Nous avons bâti avec nos partenaires un plan stratégique 2016-2020 du Parlement. »**

**réduire le périmètre d'intervention de la Commission électorale au profit du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et qui suscite une forte hostilité de toute l'opposition ?**

En tant que président de l'Assemblée nationale, je peux dire que nous n'avons pas encore été saisis d'un quelconque avant-projet de loi sur le code électoral. La procédure législative veut que s'il y a un projet de loi à examiner à l'Assemblée, elle en soit saisie par le gouvernement. Ce n'est pas le cas pour l'instant. En tant que président du MPP, je sais que la version du texte dont il est question n'est pas celle du ministère en charge de l'Administration territoriale, encore moins celle du gouvernement dans sa collégialité. Partant de là, je n'ai donc pas de commentaire particulier à faire. Donc permettez-moi de vous dire que c'est un document qui n'a pour moi aucune portée. C'est pourquoi du reste je ne comprends pas l'agitation de l'opposition autour de ce texte qui n'a aucune valeur. À moins de faire dans la diversion.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# ONZE ACCORDS POUR RENFORCER LE COUPLE IVOIRO-BURKINABÈ

La 6<sup>e</sup> Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso s'est tenue le 18 juillet 2017 à Ouagadougou.

Les présidents Ouattara et Kaboré y ont réaffirmé la nécessité d'aller vite et bien en vue de renforcer les projets d'infrastructures pour leurs deux pays.

Le rendez-vous de Ouagadougou a donné lieu à la signature de 11 protocoles d'accord pour raffermir les liens du couple ivoiro-burkinabè. L'un des projets emblématiques du TAC (Traité d'amitié et de coopération) est incontestablement le dossier de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, pour lequel les signaux semblent au vert. En effet, à l'issue de ce sommet, le communiqué commun indique que « la Conférence s'est félicitée du démarrage des travaux de la section Yamoussoukro-Tiébissou et de l'achèvement des études sur la section Tiébissou-Bouaké. » Sur ce même projet, les participants se sont réjouis de l'achèvement des études de faisabilité du tronçon Ouagadougou/Bobo-Dioulasso.

Autre indicateur de la bonne marche de cette coopération Sud-Sud, le projet de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et de son prolongement jusqu'à Tambao, qui sera bientôt une réalité puisqu'un accord a été signé entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et SITARAIL, propriété du groupe Bolloré. La première phase du projet qui, sur montant total de 262 milliards de FCFA, coûtera environ 85 milliards de FCFA, sera exécutée sur une durée de 4 ans.

Sur le plan de l'approvisionnement du Burkina Faso en énergie électrique et en hydrocarbures par la partie ivoirienne, la Conférence a loué les efforts consentis par le pays d'Alassane Ouattara. Actuellement à 90 mégawatts, le Burkina Faso souhaite que la quantité qui lui est allouée soit revue à la hausse, soit 100 mégawatts. La question de l'occupation illégale du Mont Pékoa a aussi été abordée par les deux parties lors du sommet. Sur ce sujet, la Conférence s'est félicitée de la mise en place du comité mixte de suivi de la situation post-évacuation du parc. Les efforts devraient se poursuivre pour la prise en charge des ex-occupants. Par ailleurs, un fonds d'amitié et de coopération ivoiro-burkinabè dédié à la promotion de la femme et de la jeunesse a été créé à l'issue des échanges. Sa mise en route doit intervenir en 2018.



Le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré accompagné de son homologue ivoirien Alassane Ouattara lors de la 6<sup>e</sup> Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

S'agissant des relations politiques, de la diplomatie et de la coopération en matière de défense et de sécurité, la Conférence a rappelé avec satisfaction la qualité exceptionnelle des liens d'amitié et de coopération qui unissent la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, et elle s'est réjouie de la signature du protocole d'accord portant création d'un cadre de concertation au niveau des chefs de gouvernement sur les décisions et recommandations du Traité d'amitié et de coopération. Enfin, ont également été évoqués le renforcement de la coopération en matière de défense et de sécurité par la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération entre les services de sécurité et de renseignement de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, ainsi que les accords de jumelage entre les écoles militaires. « Au sortir de cette rencontre, une des grandes satisfactions est de noter qu'aujourd'hui comme hier, la ferme détermination et l'engagement de nos deux pays à travailler ensemble et en parfaite symbiose sont plus que jamais intacts », a déclaré le président Kaboré. Et son homologue ivoirien, le président Ouattara, d'affirmer : « Nous considérons qu'il est important que ce sommet puisse montrer aux populations que nous avançons : des étapes ont été franchies (...) et nous devons aller encore plus vite. »

Adissa Compaoré

# MALGRÉ LES RÉSERVES DES USA, LA FORCE G5-SAHEL VA TRAQUER LES TERRORISTES

À son installation en 2016, le président Kaboré s'est approprié le département de la Défense, dont il se déchargera dans le gouvernement Thiéba II sur Jean-Claude Bouda, ex-ministre de la Jeunesse. Ce maroquin échoit à la personne que l'on attendait le moins et, pour bon nombre de Burkinabè, ce fut la « surprise du chef ».

C'est donc une armée burkinabè traversée par un grand malaise que trouve J.-C. Bouda (*lire son interview p. 24-25*), malaise exacerbé par d'itératives attaques terroristes tant à Ouagadougou – Capuccino, le 15 janvier 2016 et Aziz Istanbul, le 13 août 2017 – (*lire les articles p. 28-29*) qu'au Nord : Nassounbou, Kourfael, Intagom. Bien que civil, le ministre de la Défense bénéficie d'un préjugé favorable en dépit d'appréhensions qui persistent, mais il a d'abord un défi titanesque à relever, en particulier celui du retour à l'esprit de corps et celui du remaillage de la chaîne de commandement. Mais c'est surtout sur le terrain de la lutte contre le terrorisme qu'il est attendu par les Burkinabè. Les cris de douleur des familles meurtries résonnent toujours à Ouagadougou et dans le Soum (Nord), et gagner la guerre asymétrique, cette mise en danger d'autrui non classique, demeure l'objectif majeur de son département.

Certes, l'opération Barkhane a porté de sérieuses estocades aux différentes *katibas* de Kidal, Tombouctou et Gao, et a même facilité la mise en route de l'accord d'Alger par l'installation des autorités intérimaires dans le Nord du Mali et par le début de patrouilles mixtes, entendez celles de la coordination des mouvements Azawad (CMA), de la plate-forme GATIA (pro-Bamako) et bien sûr de l'armée malienne. Mais les Iyad Ag Ghaly, Moctar Belmoctar et autre Koufa sont toujours à écumer cette bande sahélo-saharienne. Et Barkhane, fille de Serval, n'a pas *ad vitam æternam* vocation à l'assistantat sécuritaire de l'ex-Soudan français et de la sous-région. L'adage populaire bien connu qui dit que lorsqu'on vous lave le dos, il faut daigner vous rincer le visage, enjoint les Africains du Sahel à envisager d'autres solutions au-delà de Barkhane. C'est pourquoi en avril 2016, lors d'une visite en

France, le chef de l'État burkinabè s'est fait l'avocat de ce Sahel souffre-douleur des djihadistes dans un plaidoyer *pro domo* pour l'avènement de la Force G5-Sahel. Message reçu 5/5, puisque outre le soutien de la France, l'ONU a donné son *quitus* timide par une résolution « réservée » y afférente. Les linéaments de la Force G5-Sahel venaient d'être tracés.

D'ailleurs, depuis ce 2 juillet 2017 où les leaders de ce G5 se sont retrouvés à Bamako en présence du président français Emmanuel Macron, les lignes ont davantage bougé : coup sur coup, chacun des 5 pays a décidé de cracher au bassinet 10 millions d'euros, auxquels s'ajouteront les 50 promis par l'Union européenne (UE) et les 8 autres français en matériels roulants et de renseignement. On est bien loin du compte des 423 millions nécessaires pour cette force mais, qu'à cela ne tienne, les chefs d'État ont décidé de la mettre en action avec 5 000 hommes en septembre 2017, puis 5 000 autres après. Le centre de commandement de cette force G5-Sahel devrait même être installé en août. Barkhane, bouée de sauvetage depuis quelques années, devrait donc dans un premier temps être épaulée par ce bras armé local du G5-Sahel avant qu'il ne soit totalement, à terme, titularisé pour assurer le service après-vente de l'opération française.

Cependant, l'une des faiblesses insignes de cette force G5-Sahel demeure le manque du nerf de la guerre, l'argent, mais aussi le soutien mitigé de l'ONU, en particulier des USA et de la Grande Bretagne, qui renâclent à parler de force antiterroriste, préférant l'appellation de force de pacification. Au-delà de cette guéguerre sémantique, il y a un fait incontournable : la Force G5 Sahel est bien vue par l'opinion de la sous-région, sous réserve toutefois qu'elle obtienne des résultats tangibles. On est enclin à cultiver l'optimisme lorsqu'on voit les résultats obtenus par l'opération conjointe « Panga » (« force » en langue mooré) du Burkina-Mali-France qui a nettoyé un peu le Sahel en avril dernier, et plus particulièrement la forêt de Folsaré. De toute façon tôt ou tard, les Africains devront prendre en charge leur sécurité. Autant commencer maintenant face à cette guerre qui sera longue et coûteuse.

Joachim de Kaibo Bembamba



# « NOS FORCES DE DÉFENSE SONT FORMÉES ET ENTRAÎNÉES POUR FAIRE FACE À N'IMPORTE QUEL ENNEMI »

*Jean-Claude Bouda, ministre de la Défense, indique que son pays, qui compte près de 3 000 personnes – en majorité des militaires – déployées au Darfour, en Haïti, au Mali, en RDC, en Centrafrique et au Soudan, a décidé en accord avec l'ONU de retirer l'équivalent d'un bataillon pour renforcer ses effectifs au niveau national dans la lutte contre le terrorisme.*

Le président Kaboré cumulait jusqu'en février dernier ses fonctions de chef de l'État avec celles de ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants. Il s'est déchargé de ce portefeuille ministériel, et certains pensaient qu'il l'aurait confié à un militaire. Vous êtes un civil, mais qui passe pour être un fidèle du président. Comment avez-vous réagi en apprenant que cette charge vous incombait ?

**Jean-Claude Bouda :** Vous savez que les nominations des membres du gouvernement sont une prérogative constitutionnelle de Leurs Excellences Monsieur le président du Faso et Monsieur le Premier ministre.

**« Dans cette lutte contre le terrorisme, notre priorité est d'arrêter les terroristes avant qu'ils n'exécutent leurs attaques, en limitant au maximum leur action sur le territoire. »**

L'option que Son Excellence Monsieur le président du Faso a prise de se décharger du portefeuille de la Défense et de le confier à un civil obéit certainement à des considérations et des critères de choix que lui seul connaît, et il ne m'appartient pas de juger cela. Pour ce qui me concerne, je suis un citoyen burkinabè et un politique, avec toujours une ferme détermination à servir mon pays partout où le devoir l'exige. Et lorsque les plus hautes autorités de ce pays me font la confiance de m'octroyer le département de la Défense, c'est avec beaucoup d'honneur et de satisfaction que je l'accepte et, connaissant les valeurs qu'incarnent cette institution et ses hommes, je ne doute point de nos capacités à remplir nos missions.

**On sait que le Burkina Faso, notamment dans sa région**

**Nord, est l'objet d'attaques terroristes récurrentes. Quelle est votre stratégie pour les prévenir, car on n'arrive pas à repérer ces djihadistes ?**

En effet le Burkina, comme tous les pays de la sous-région, est engagé dans la lutte contre le terrorisme. Dans cette lutte, notre priorité est d'arrêter les terroristes avant qu'ils n'exécutent leurs attaques, en limitant au maximum leur action sur le territoire. Notre stratégie de lutte devra se baser sur quatre principes-clés : la coopération sous-régionale et internationale, car il serait illusoire de croire que nous pouvons tout seuls venir à bout de ce phénomène qui dépasse nos frontières communes, l'intelligence stratégique (renseignement), l'adaptabilité de nos ressources humaines et matérielles, et enfin l'action dans l'unité, la fermeté et le professionnalisme.

**Est ce que les Forces de défense et de sécurité burkinabè ont appris à s'adapter à cette nouvelle forme de guerre asymétrique ?**

Nos forces de défense sont formées et entraînées pour faire face à n'importe quel ennemi, quels que soient sa nature et ses modes d'action, même dans des conditions extrêmes. Enfin, grâce aux missions de l'ONU, notamment au Soudan, beaucoup de nos soldats se sont familiarisés avec ce genre de climat et d'adversaire qui, il faut le reconnaître, pose un vrai problème à toutes les armées du monde.

**On laisse entendre au plus haut sommet de l'État que les Forces burkinabè déployées dans les différentes opérations de maintien de la paix vont être redéployées afin de sécuriser vos frontières. Qu'en est-il ?**

Le Burkina Faso compte dans les missions de maintien de la paix de l'ONU un effectif d'environ 3 000 personnes composé de deux bataillons et d'une unité de



Jean-Claude Bouda, ministre de la Défense et Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso, entourés des différents chefs militaires.

police constituée au Mali, d'un bataillon et d'une unité de police constituée au Darfour, ainsi que des militaires et des policiers déployés individuellement en Haïti, en RDC, en Centrafrique, au Soudan. À la date du 30 juin 2017, notre pays occupait le 8<sup>e</sup> rang sur 127 pays contributeurs aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Mais vous le constatez, depuis 2015, notre pays n'est plus épargné par le terrorisme. Notre territoire a été l'objet de plusieurs attaques terroristes qui ont entraîné de nombreuses victimes et endeuillé plusieurs familles. Comme, sur le terrain, nos Forces de défense et de sécurité rencontrent des difficultés en termes de ressources humaines pour assurer en même temps les missions aux frontières et à l'intérieur, nous avons décidé, en accord avec l'ONU, de retirer le bataillon déployé au Darfour pour qu'il vienne renforcer nos effectifs. Ce retrait a déjà commencé, et il devrait s'achever d'ici fin juillet 2017.

**Sur votre feuille de route 2017, quelle place occupe votre stratégie consistant à réorganiser les Forces armées nationales, et par ailleurs quelles actions sont prévues pour rassurer les Burkinabè ?**

Cette réforme est déjà actée sur le terrain. En effet, durant l'année 2016, le ministère de la Défense, dans une

démarche inclusive et participative de tous les acteurs de la défense, a élaboré le Plan stratégique 2017-2021 pour la réforme des Forces armées nationales, dont l'objectif est de construire progressivement une armée professionnelle, opérationnelle et républicaine. Cette réforme a concerné principalement l'éthique et la déontologie militaires, l'organisation des Forces armées nationales, les ressources, la sécurité, et certains domaines transversaux comme la santé et l'informatique. Actuellement, mon département a introduit pour adoption un avant-projet de loi de programmation militaire quinquennale afin d'assurer son financement. Concernant le deuxième volet de votre question, nous n'aimons pas commenter les actions entreprises en matière de défense et de sécurité. Mais sachez que beaucoup de choses se font au quotidien sur le terrain, en termes d'organisation et d'équipement des Forces de défense et de sécurité ainsi que d'adaptation aux menaces pour leur permettre de remplir efficacement leurs missions. C'est lorsque les populations constateront une amélioration constante de leur sécurité qu'elles seront de plus en plus rassurées et convaincues que beaucoup d'actions positives sont en train d'être menées sur le terrain par les Forces de défense et de sécurité.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# PROJET DE CODE ÉLECTORAL : L'OPPOSITION ENTEND NE PAS SE LAISSER FAIRE

*L'opposition politique burkinabè, avec à sa tête son chef de file Zéphirin Diabré, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC), ne veut pas entendre parler du projet de nouveau code électoral, du moins dans son état actuel. Elle évoque plusieurs raisons.*

Zéphirin Diabré et ses camarades ont pris connaissance du projet de loi portant sur le code électoral le 30 mai 2017, lors d'une rencontre avec le ministre en charge de l'Administration territoriale, Siméon Sawadogo. Et ce qui leur reste en travers de la gorge est la démarche suivie par le gouvernement. Pour le chef de file de l'opposition, le gouvernement burkinabè « s'est attelé, dans le secret de ses laboratoires, à la rédaction d'un nouveau code ». C'est-à-dire : tout seul. Ensuite, « le gouvernement semble résolu à conduire cet exercice dans une précipitation difficile à comprendre au regard de l'importance de ce texte pour notre démocratie : convocation expresse des partis, distribution du document sur des supports numériques, invitation à réagir dans un délai d'une semaine, etc. Le tout en l'absence d'une discussion nationale organisée et inclusive sur la question », déplore l'opposition.

Alors, pour l'opposition, ce projet de loi est une provocation : ils veulent assassiner la démocratie... Selon elle, c'est une initiative pire que la modification de l'article 37. Des plaintes remettant en cause ce projet de nouveau code électoral fusent de partout au Faso. Et nul besoin de se casser la tête pour trouver le coupable : on met tout sur le « large » dos du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) au pouvoir. Pour certains analystes politiques, trois raisons essentielles ont motivé l'élaboration accélérée de ce projet de nouveau code électoral burkinabè. En premier lieu, le vote de la diaspora, non favorable au MPP : les analystes estiment que le pouvoir en place a peu de chances d'y gagner des élections, d'où les intentions qu'on lui prête de vouloir l'exclure. Zéphirin Diabré

trouve cela « *inacceptable* ». Et il s'explique : « *Il avait toujours été entendu, depuis très longtemps déjà, que ce vote devait avoir lieu en 2015. Là, on nous sert maintenant une formule alambiquée qui dit que le vote aura lieu à partir de 2020. Ce n'est pas la même chose ! Et nous, on voit bien la manœuvre. En fait, le MPP et son gouvernement vont regarder les pays où ils pensent avoir le meilleur score et ils vont dire que ces pays-là sont prêts à y aller en 2020...* »

En second lieu, la remise en cause du principe d'indépendance et d'autonomie de l'organe chargé de l'organisation des élections. Ceux qui sont dans le secret des dieux avancent que le texte veut retirer toutes les prérogatives d'administration, de compilation, de comptage et de proclamation des résultats à la Commission nationale électorale indépendante (CENI) pour les confier à une structure dite indépendante qui sera sous l'autorité administrative du ministère de l'Administration territoriale. Cela ne serait rien d'autre qu'une liquidation et une politisation de la CENI. Et les préfets et hauts commissaires auront ainsi les pleins pouvoirs pour proclamer les résultats des élections. Sur

**Le projet de nouveau code électoral a fait tant de bruit que le gouvernement a été obligé de sortir du silence pour essayer de calmer le jeu en expliquant que le document était une version provisoire produite par un comité technique.**

ce point également, Zéphirin Diabré bande ses muscles et crie au scandale : « *Il y a une formule alambiquée qui a été utilisée. On parle d'autorité qui sera chargée des élections, mais quand on regarde de très près, en fait c'est une disparition de la CENI et l'assujettissement d'un certain nombre d'opérations électorales au ministère de l'Administration territoriale. Ça, ce n'est pas possible ni acceptable.* »

Et enfin, le retour aux votes multiples et aux fraudes. L'on accuse les initiateurs du nouveau texte de vouloir permettre pour les élections l'utilisation d'autres documents que la CNIB (carte nationale d'identité

burkinabè) comme des actes de naissance, ce qui est vu comme un recul démocratique grave, car le choix de la CNIB comme pièce d'identité aux votes était une avancée significative en matière de fiabilité et de réalité : il limitait les doubles votes et la fraude.

Le projet de nouveau code électoral a fait tant de bruit que le gouvernement a été obligé de sortir du silence pour essayer de calmer le jeu en expliquant que le document était une version provisoire produite par un comité technique et qui prenait en compte les observations issues des rapports des élections couplées de 2015 et des élections municipales de 2016, ainsi que celles des observateurs nationaux et internationaux présents lors de ces élections. Et selon le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Siméon Sawadogo, qui dit être surpris de la réaction de l'opposition, le projet de nouveau code électoral affirme l'engagement pris pour le vote des Burkinabè de l'extérieur aux élections prévues en 2020, pour l'élection des députés représentant les Burkinabè de l'extérieur et pour l'indépendance de l'organe en ayant la charge, désigné sous l'appellation générique d'« Autorité administrative indépendante en charge des élections ». Pour inviter les uns et les autres à jouer balle à terre, le gouvernement a invité l'ensemble des citoyens burkinabè à contribuer à l'enrichissement du document afin qu'il reflète au mieux les attentes de tout un chacun.

Cette invitation sera-t-elle entendue ? À vrai dire, la révision du code électoral ne semble pas une priorité absolue. L'urgence, ces temps-ci, au Faso, semble ailleurs, et le gouvernement gagnerait à éviter de susciter une nouvelle bataille politique à l'issue incertaine. Dans tous les cas, les observateurs de la scène burkinabè se demandent si le projet de nouveau code électoral ne connaîtra pas le même sort que celui sur l'encadrement du droit de grève, dont on ne parle plus. Les jours à venir nous le diront. Ce qui

est sûr, c'est que la mouture provisoire du nouveau code électoral burkinabè est un projet de loi de 136 pages qui comporte 386 articles. Cette version du texte prévoit effectivement le remplacement de la CENI, l'organe public qui organise et supervise les scrutins, par une autorité administrative indépendante. Il fixe le nombre de députés à 159, contre 127 actuellement, et entérine un nouveau découpage des circonscriptions électorales.

**Adissa Compaoré**

*Zéphirin Diabré, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC).*





## ■ Café Cappuccino

Ahmed Yempabou Ouaba



Le café Cappuccino « newlook » situé avenue Kwamé N'krumah a réouvert ses portes le 10 juin 2017.

Le 16 janvier 2017, le président Kaboré en personne a inauguré la stèle qui trône devant le Cappuccino, un monument mémoriel sur lequel sont gravés les noms des 30 victimes.

# CAPPUCCINO, LA RÉSURRECTION DU SPHINX

Même si certains cafés se trouvent aussi sur Kwamé N'krumah, la plus belle avenue de Ouagadougou, l'établissement créé par Gaétan Santomenna est bien différent des autres par son concept : standing du matériel et des lieux, contenu, mais aussi prestations à la hauteur des attentes d'une clientèle huppée ou non. Le Cappuccino était par excellence le lieu d'un farniente urbain où, en dépit du terrorisme ambiant, on venait se recréer, se ressourcer. Le 10 juin 2017, Cappuccino rouvrait officiellement ses portes, et c'est le ministre des Infrastructures Éric Bougouma qui, au nom de l'État, coupait le ruban de cette inauguration. Six jours plus tard, il était enfin ouvert au public, 18 mois après l'acte innommable de janvier 2016 (*lire l'encadré ci-contre*). L'attentat, s'il n'avait pas effacé la vie bouillonnante de l'avenue, l'avait estompée. Mais la reprise de l'activité du café signait une renaissance, une rédemption. Gaétan Santomenna nous confiait qu'il tenait à cette reprise pour rendre hommage à sa femme, à son fils et à toutes les autres victimes. Le devoir d'un père et d'un époux que l'État ne peut qu'approuver, et, au-delà, le fait que le Cappuccino version 2 redonne vie à une avenue Kwamé N'krumah qui, depuis cette nuit cauchemardesque de mi-janvier 2016, agonisait.

Car c'est l'évidence même : si le Cappuccino restait fermé, alors les sicaires enturbannés qui ont donné si facilement la mort à une trentaine d'innocents auraient doublement atteint leur objectif : ôter la vie et empêcher de vivre normalement. C'est pourquoi le message est limpide : la réouverture du Cappuccino signifie qu'il n'est pas question que le Burkina Faso cède aux injonctions mortifères des terroristes. Comme le roseau, le Burkina Faso pliera peut-être avec ces attentats terroristes, mais il ne rompra pas : les terroristes ne dicteront pas leurs lois au Pays des hommes intègres. Et d'ailleurs il y a 6 mois, le 16 janvier 2017, le chef

de l'État en personne a inauguré une stèle qui trône devant le Cappuccino et sur laquelle sont gravés les noms des 30 victimes, un monument mémoriel d'une importance cruciale aussi bien pour les familles des victimes que pour les djihadistes. Depuis la réouverture du Cappuccino « newlook », l'endroit ne désemplit pas : le design n'a pas totalement changé, donc les habitués ne sont pas dépayés. Même les serveurs sont pour la plupart revenus.

La seule nouveauté reste évidemment la sécurité : vitres blindées sur toute la ligne, forces de sécurité en faction de jour comme de nuit, arme en bandoulière, de part et d'autre de l'entrée principale, patte blanche à montrer pour entrer, fouilles systématiques, plusieurs sorties, caméras de surveillance disséminées partout... Indubitablement, cette sécurité renforcée a découragé les djihadistes qui, le 14 août, ont plutôt choisi d'attaquer le café-restaurant Aziz Istanbul situé 200 mètres plus loin (*lire notre article p. 29*).

Joachim de Kaibo Bembamba

## Attaque du Cappuccino : retour sur une nuit d'horreur

Soudain, sur l'avenue Kwamé N'krumah ce 15 janvier 2016 aux environs de 19 heures 30, ce fut l'apocalypse. Trois jeunes terroristes – on saura leur nombre plus tard – venaient d'ouvrir le feu sur des clients du café Cappuccino. Au total, sur la terrasse et à l'intérieur de ce lieu où le « tout Ouaga » aimait se retrouver, on dénombra 30 tués issus de 17 nationalités. Le président Roch Kaboré, 18 jours après son investiture d'artisan de la première alternance civile au pouvoir, inaugurerait son mandat dans une atmosphère sanglante. Ce jour-là, après leur œuvre funeste au Cappuccino, les djihadistes se réfugieront au Splendid Hôtel, puis au maquis Taxi Brousse, tous mitoyens, et ils seront tués par les Forces burkinabè aidées des Forces spéciales françaises et américaines.

J. de K.B.

■ Café Aziz Istanbul

# LE RENSEIGNEMENT BURKINABÈ PEUT-IL STOPPER LES TERRORISTES AVANT LEUR PASSAGE À L'ACTE ?

*Longtemps épargné par des attaques terroristes, le Burkina Faso vient de connaître le 13 août dernier un second drame qui a frappé le café-restaurant Aziz Istanbul après celui de janvier 2016 qui avait visé le café Cappuccino.*

**B**ien qu'aucune revendication n'ait été émise, trois semaines après l'attaque du café-restaurant Aziz Istanbul perpétrée dans la nuit du 13 au 14 août dernier, tout laisse à penser, et notamment le mode opératoire à en croire bon nombre d'experts, qu'il s'agit du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans formé sous l'égide du Malien Iyad ag Ghaly au sein d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), dont une des composantes n'est autre qu'Al Mourabitoune, *katiba* commandée par Mokhtar Belmokhtar et responsable de l'attaque du Cappuccino le 15 janvier 2016.

Voici le film des événements : les deux djihadistes présumés armés de fusils d'assaut Kalachnikov AK47 arrivent à moto vers 21 heures. Aussitôt, des coups de fusil retentissent sur l'avenue Kwamé N'Krumah – la plus belle avenue de la capitale –, et brusquement c'est la peur panique et la débandade : les terroristes ont ouvert le feu sur les clients attablés en terrasse et à l'intérieur du café Aziz Istanbul fréquenté surtout par les expatriés. Très vite, les forces spéciales burkinabè prennent position, cette fois sans l'aide de leurs homologues américains ou français, et parviennent au petit matin à neutraliser les terroristes et à libérer les otages. Le bilan est de 19 morts – neuf Burkinabè, un Français, une Canadienne, un Sénégalais, un Nigérian, un Libanais, un Turc, deux Koweïtiennes et les deux assaillants – et d'une vingtaine de blessés.

Le président Roch Marc Christian Kaboré a décrété un deuil national de 3 jours à l'issue de cet attentat, qualifiant cette attaque « *d'ignoble* » et assurant : « *Le*

*Burkina Faso se relèvera de cette épreuve, car son vaillant peuple opposera une résistance sans concession au terrorisme.* » Cette attaque a fait l'objet des condamnations du monde entier, qu'elles émanent des chefs d'État, de la société civile, des mouvements de défense des droits de l'homme, d'ONG, de partis politiques, etc. : tous condamnent avec énergie ces tueries témoignant d'une barbarie sans nom. À noter cette initiative de la population : samedi 19 août, près d'un millier de personnes a effectué une marche blanche sur l'avenue Kwamé N'krumah pour témoigner de sa solidarité avec les victimes et affirmer son rejet des actes barbares des terroristes.

Cette seconde attaque soulève beaucoup de questions. Quand on sait que le pays a longtemps été épargné par les attaques terroristes sous l'ère Compaoré, on est fondé à se demander le pourquoi de ce brusque changement. Des analystes avancent qu'une sorte de « pacte de non-agression » aurait existé entre les services de sécurité et de renseignement et les réseaux terroristes, notamment lors d'affaires de prises d'otages. Mais les négociateurs de ce fameux « pacte » sont tous hors circuit : l'ex-ministre Bassolé et le général Diendéré sont sous les verrous... D'où cette question : les services de renseignement burkinabè peuvent-ils prévoir et stopper les terroristes avant leur passage à l'acte ? Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : les forces de sécurité burkinabè doivent redoubler de vigilance et renforcer la sécurité des frontières.

Paul de Manfred

**Aujourd'hui** au Faso

Quotidien burkinabè d'information générale, d'analyse et de débat

11 BP 529 Ouagadougou CMS 11- Tél. : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20 - Site web : [www.aujourd8.net](http://www.aujourd8.net) - Email : [aujourd8@aujourd8.net](mailto:aujourd8@aujourd8.net), [aujourd8aufaso@gmail.com](mailto:aujourd8aufaso@gmail.com)





**SEGNA-BTP, une entreprise  
en plein essor**

**Le développement d'un pays  
commence par la route**



Travaux Publics - Génie Civil - Bâtiments - Hydraulique  
11 BP 887 Ouagadougou 11 - BURKINA FASO  
Tél.: 25 41 43 58 - 25 43 04 26 - Fax: 25 48 60 50  
E-mail: gif.sarl@yahoo.fr







**SEGNA-BTP, une entreprise  
en plein essor**

**Le développement d'un pays  
commence par la route**



Travaux Publics - Génie Civil - Bâtiments - Hydraulique  
11 BP 887 Ouagadougou 11 - BURKINA FASO  
Tél.: 25 41 43 58 - 25 43 04 26 - Fax: 25 48 60 50  
E-mail: gif.sarl@yahoo.fr





# « L'ÉTAT VA CONFIER AUX PROMOTEURS LA CONSTRUCTION DE 5 000 LOGEMENTS EN 2017 »

*Maurice Dieudonné Bonanet, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, indique que le programme de construction de 40 000 logements d'ici à 2020 concerne 351 communes, soit un taux de couverture de 95 %, et que pour 2017, l'objectif visé est d'au moins 5 000 logements.*

**Quel bilan de l'année 2016 pouvez-vous mettre en avant en matière d'urbanisme et d'habitat ?**

**Maurice Dieudonné Bonanet :** Nous avons débuté l'année 2016 sous de bons auspices, ce qui nous a permis d'engranger des acquis notables en matière d'urbanisme et d'habitat. En ce qui concerne la planification de l'extension et de l'occupation de l'espace urbain, citons les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Koupéla et de Pouytenga, les plans d'occupation des sols (POS) de Bobo-Dioulasso, de Banfora, de Koudougou et de Ouahigouya, le POS et le Plan communal de développement (PCD) de Tenkodogo, et enfin le rapport d'étude de l'armature urbaine du Burkina Faso, élaborés à la grande satisfaction des acteurs communaux dont les recommandations ont été précieuses pour la réalisation de nos

considérons comme insuffisamment décent pour loger des populations. Par le passé, les différentes politiques ont abordé la question mais n'ont pas pu inverser la tendance. Nous avons 30 000 demandes en 2008 et nous en avons plus de 240 000 cette année, donc le déficit s'est accentué. La population fait confiance au gouvernement et au ministère pour régler ses problèmes en matière de logements.

**Quelle sera la procédure de sélection des futurs bénéficiaires ?**

L'objectif principal du programme est de mettre en place des mécanismes pour accéder aux logements. Nous allons donc suivre des processus. Accéder au logement doit être une démarche individuelle. Pour tous ceux qui sont inscrits, nous leur demandons de constituer une épargne, c'est-à-dire de mobiliser l'apport personnel leur permettant de souscrire à un logement. La principale condition d'accès au logement social est l'apport personnel de 10 %. Sinon, de manière globale, les apports personnels en matière de logement sont de 30 %, et c'est ce

**« Nous allons accélérer dans les mois à venir la production de logements pour satisfaire au mieux la forte demande. »**

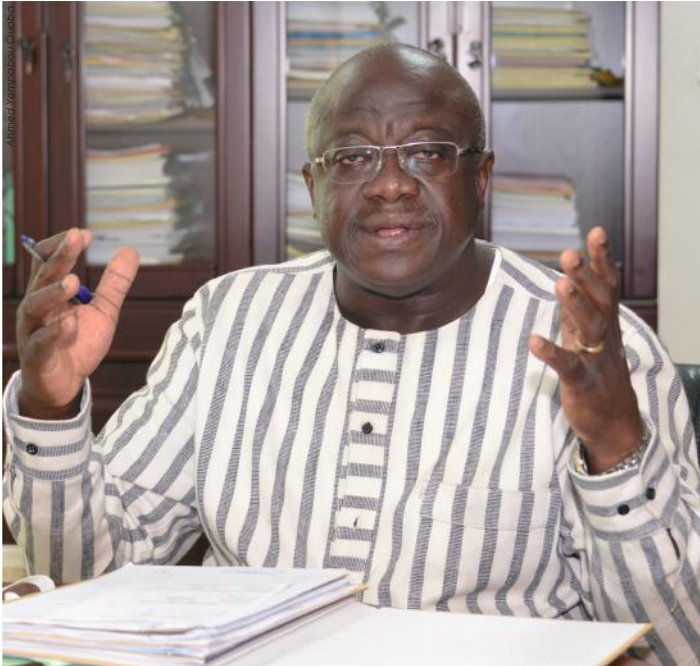
prévisions. S'agissant de l'amélioration de l'offre de logements décents, nous avons approuvé le document du programme national de construction en cours de mise en œuvre.

**Votre ministère a lancé un programme national de construction de logements (PNCL) concernant 40 000 logements de divers standings dans tout le pays et vous avez déjà enregistré 240 000 inscrits : est-ce une surprise ?**

Nous dirons que c'est n'est pas une surprise, parce que nous savons en tant que département technique en charge de la question de l'habitat et du logement que le déficit s'est accentué, avec un volume important de nos villes occupé par l'habitat spontané (non-loti) que nous

que nous allons appliquer pour les autres catégories de logements, à savoir économiques et de standing. Après les apports personnels, ceux qui sont dans les banques seront assistés pour obtenir un crédit à des conditions sociales. Toutes les personnes qui auront rempli ces conditions seront retenues pour les opérations de projets immobiliers en cours. Au fur et à mesure que les postulants vont souscrire, nous déroulerons la pré-commercialisation des 40 000 logements. Du reste, le Centre de gestion des cités (CEGECI), promoteur immobilier étatique, va assumer une bonne partie de cette commercialisation pour le locatif simple et le locatif-vente.

**Quel est le calendrier des prochaines étapes du PNCL**



Maurice Dieudonné Bonanet,  
ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

#### et quelles sociétés immobilières sont impliquées ?

Rappelons déjà ce qui est fait. Il y a eu la campagne d'inscription qui a permis d'enregistrer plus de 240 000 demandeurs. Nous avons la mobilisation du foncier sur les 351 communes, ce qui a permis d'atteindre un taux de couverture de 95 %. Ces deux étapes remplies, nous allons lancer la pré-commercialisation pour les souscriptions aux logements qui seront produits et les qualifications des promoteurs immobiliers. La prochaine étape est le choix des promoteurs qui vont réaliser les logements en partenariat avec l'État. Tous les promoteurs nationaux et internationaux sont appelés à contribution pour la concrétisation du programme de construction de logements. Cette année, nous avons un certain nombre de localités où nous allons commencer la viabilisation des terrains. L'État va assurer pleinement sa responsabilité dans la viabilisation pour permettre aux promoteurs de construire 5 000 logements en 2017.

#### Le ministère dispose-t-il de moyens conséquents pour remplir ses missions ?

Pour nous, le succès de nos missions ne repose pas uniquement sur les ressources financières. Il y a un élément important qui est l'engagement, la mobilisation et la pleine participation de tous les agents dans la mise en œuvre des attributions qui sont les miennes. Car vous pourrez disposer de milliards pour dérouler un programme aussi ambitieux, si le management des hommes fait défaut, au bout du compte, vous récolterez de maigres acquis. Cela dit, nous sommes l'un des départements à espérer des appuis conséquents pour l'apurement du passif sur le foncier, pour la planification urbaine, pour la construction des logements sur toute l'étendue du territoire national ainsi que pour la

construction de voiries urbaines.

#### De quelle manière votre ministère peut-il faire appliquer la loi sur le bail locatif ?

Avant de répondre à cette question, permettez-moi de rappeler que la loi est issue d'un processus participatif. Des enquêtes d'état des lieux ont été menées dans 7 villes pour connaître les caractérisations des bailleurs et locataires découlant des caractéristiques des immeubles en location et des niveaux de loyers appliqués. L'adoption des résultats en atelier national de validation a permis d'intégrer les suggestions et les amendements afin d'en faire un texte consensuel. Parmi les principales conclusions, nous pouvons retenir que le coût du loyer au Burkina ne peut pas dépasser 7 % de l'estimation du capital investi. Les réparations, la fin

des baux et les révisions de loyers sont désormais encadrées. Les conflits sont réglés à l'amiable mais, en cas de désaccord, le tribunal civil statue et, si des propriétaires indélicats continuent à violer la loi, ils répondront de leurs actes devant les instances judiciaires. En d'autres termes, face aux propriétaires indélicats, le tribunal civil statue. Notre part de responsabilité est l'adoption tous les 3 ans d'un référentiel des prix et d'un barème pour les prix des loyers suivie d'une action de communication et de sensibilisation

#### Quels vents de nouveauté et de dynamisme allez-vous faire souffler ?

Après une année passée à la tête du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, nous pouvons envisager des perspectives dans le domaine de la planification urbaine, de l'accès au logement décent et de la gouvernance urbaine. En matière de planification, nous mettrons l'accent sur la révision de la politique de l'habitat et du développement urbain afin de l'adapter au Plan national de développement économique et social (PNDES), qui est le nouveau référentiel de développement. Il reste entendu que les efforts de planification des villes déjà engagés seront renforcés. En matière de construction de logements, nous allons accélérer dans les mois à venir la production pour satisfaire au mieux la forte demande exprimée lors de l'opération d'inscription. Enfin, pour améliorer la gouvernance urbaine, la relecture du code de l'urbanisme et de la construction apparaît comme un devoir pour nous. Il sera rempli en capitalisant les acquis et en améliorant les insuffisances de la loi de 2006, la finalité étant de le conformer à notre nouvelle vision sur la gouvernance urbaine.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# « LE CEGECI A POUR AMBITION À COURT TERME DE PRODUIRE 1 500 LOGEMENTS SOCIAUX À BASSINKO »

*Pour remédier à l'amenuisement du parc immobilier du Centre de gestion des cités (CEGECI), Médard H. Kiendrebeogo, son directeur général, compte sur l'actuel programme national de construction de logements afin de donner un souffle nouveau à sa structure en charge de commercialiser et gérer les logements.*

**Quel bilan présente le CEGECI pour l'exercice 2016 en termes d'objectifs par rapport à 2015 ?**

**Médard Hippolyte Kiendrebeogo :** Pour faire d'abord un rapprochement comparatif des résultats des deux exercices, il faut relever que l'exercice 2015 a été une année fortement éprouvante, déficitaire, alors qu'au cours de l'exercice 2016, une relative reprise s'est produite et a engendré un résultat bénéficiaire. Le CEGECI a pour ambition à court terme de produire 1 500 logements sociaux et économiques à Bassinko, à 15 km au nord de Ouagadougou. En 2015, le CEGECI y avait construit 1 197 logements, toutes catégories confondues. L'année 2016 a naturellement été consacrée à la poursuite de cet objectif qui a consisté au redimensionnement de 510 parcelles de 204 m<sup>2</sup> en 714 parcelles de 240 m<sup>2</sup> pour répondre aux attentes de nos clients.

**Depuis 2016, le parc du CEGECI est évalué à 4 686 logements. D'ici à 2020, à combien devrait-il s'établir ?**

Le CEGECI est une société d'État chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de logements décents. Avec l'arrivée à terme des contrats des anciennes cités, à savoir les cités de 1 200 logements AN II, AN III, AN IV A, on avait commencé à constater un amenuisement du parc immobilier du CEGECI. Le Programme national de construction de logement (PNCL) vient donner un souffle nouveau au CEGECI du fait que cette structure sera chargée du volet commercialisation et gestion des logements et autres infrastructures qui seront réalisées à cet effet. En 2020, le parc immobilier du CEGECI sera fonction du taux de réalisation du PNCL, étant entendu que les réalisations propres du CEGECI et celles qui seront contenues dans le contrat plan État-CEGECI en voie de négociation sont parties intégrantes du PNCL. Comme tel, ce contrat plan est en cours d'élaboration

entre le CEGECI et l'État à travers le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH). Ce contrat dégagera les grandes lignes de la nature des interventions du CEGECI par rapport au programme de construction des 40 000 logements à travers la définition de tranches annuelles.

**Justement, ce projet des 40 000 logements récemment lancé par le ministère a connu un vif succès puisqu'il a mobilisé 240 000 souscriptions : y aura-t-il une implication du CEGECI dans la gestion de ce projet immobilier ?**

Comme souligné à l'instant, le CEGECI est un acteur privilégié du projet 40 000 logements. Il semble important de souligner que le CEGECI est déjà engagé sur trois fronts pour la mise en œuvre de ce projet. À Gaoua, le CEGECI est engagé avec le MUH et certains promoteurs immobiliers pour la réalisation de 475 logements dans le cadre de la fête de l'indépendance « GAOUA 2017 ». À Ouagadougou, plus précisément à Bassinko, le CEGECI a lancé une opération de 388 logements pour 2017. À Bobo-Dioulasso, le CEGECI a également lancé une opération de réalisation d'une cité de 58 logements économiques pour 2017. En dehors de ces trois opérations déjà lancées, le CEGECI, en tant que structure d'accompagnement de l'État en matière de logements, se déportera avec le soutien du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dans beaucoup de communes rurales qui restent à identifier, tout comme il est prévu la réalisation de cités dans les zones frontalières et les zones minières, etc. Dans le processus de mise en œuvre du programme 40 000 logements, le CEGECI demeure un acteur de premier choix. En effet, son intervention se situe à un double niveau : en tant que promoteur immobilier d'État, le CEGECI se fixe pour objectif de produire au moins 1 000 logements par an dans différentes

localités du pays, mais au regard de sa riche expérience en matière de gestion locative, le CEGECI entend être au cœur de la politique de commercialisation des logements produits ou subventionnés par l'État ainsi que de la gestion pour compte des produits des autres acteurs du domaine, à travers un mécanisme adéquat à l'endroit des Burkinabè de l'intérieur et de la diaspora. Notons que l'un des défis majeurs du programme 40 000 logements réside en la définition d'une politique cohérente de pré-commercialisation développée par le CEGECI. Elle permettrait d'identifier au préalable les acquéreurs potentiels, de consolider les apports personnels et de réaliser les logements dans les localités où le besoin existe réellement.

**Dans la réalisation du PNDES, projet de société du président Kaboré, comment s'articule la question immobilière et, surtout, le rôle essentiel joué notamment par un organisme comme le CEGECI ?**



Médard Hippolyte Kiendrebeogo,  
directeur général du Centre  
de gestion des cités.

Le président du Faso, dans son programme « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice », s'engage à faire de l'accès au logement un droit effectif. Le CEGECI, en tant que bras armé de l'État en matière de production et de gestion de logements, a un rôle capital à jouer quant à l'atteinte des objectifs du président du Faso, car une chose est de construire des logements, une autre est de les commercialiser auprès des populations-cibles pour espérer résoudre un tant soit peu la problématique du logement décent dans notre pays. Le PNDES embrasse tous les domaines de la vie de la nation : économique, social, énergétique, agricole, routier etc. Il appartient donc à tout responsable, à toute structure de jouer sa partition pour le développement du pays. La route étant tracée et les objectifs définis, une société d'État comme le CEGECI s'engagera aux côtés de nos autorités pour la mise en œuvre de ce plan.

**Pouvez-vous nous dessiner les contours du plan de développement stratégique (PSD) du CEGECI adopté en 2015 ?**

Le CEGECI a adopté en 2015 un nouveau plan de développement stratégique (PSD) quinquennal 2015-2019 lui permettant une croissance pérenne et maîtrisée et une ouverture élargie sur de nouvelles activités et de nouveaux horizons. La réussite de la mise en œuvre de cette projection stratégique se fera à travers un ensemble de chantiers structurants fortement pressentis, notamment à travers un accompagnement dans le déploiement des actions stratégiques à l'échelle institutionnelle, par la mise en œuvre préalable de la nouvelle stratégie du CEGECI, et enfin par une qualification des ressources humaines et un nivellement de leurs compétences dans l'optique d'une intégration confortable de l'activité de la gestion locative dans sa nouvelle dimension. Le droit au logement étant un droit constitutionnel, le CEGECI a reçu, dans son plan de développement stratégique, la mission suivante : « être leader national en gestion locative simple ». Le plan de développement stratégique du CEGECI consistera d'une part à couvrir l'ensemble du territoire national en offrant des logements résidentiels verticaux de standing économique et de moyen standing, des plateaux de bureaux de moyen standing de commerce, des plates-formes d'hébergement de standing économique et d'événements, etc., et d'autre part à renforcer le volet « gestion pour compte », à savoir que de nombreuses structures publiques ou privées, et même des personnes physiques, peuvent confier la gestion de leurs logements ou autres infrastructures au CEGECI à travers la signature d'une convention.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*





Les parcelles commercialisables de la SONATUR sur le site de Cissin à Ouagadougou.

## « PASSER DU MÉTIER DE PROMOTEUR FONCIER À CELUI DE DÉVELOPPEUR IMMOBILIER »

*Claude Obin Tapsoba, directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), s'emploie à améliorer la satisfaction de sa clientèle en poursuivant sa démarche qualité à travers la migration de son certificat ISO-9001 vers la version 2015.*

**Avez-vous atteint le volume de recettes attendu pour 2016 ? De manière globale, quel est le bilan d'activité de votre société en 2016 ?**

**Claude Obin Tapsoba :** La SONATUR clôture son exercice 2016 dans un contexte marqué par une refonte profonde du processus de gestion des parcelles. Le volume des recettes attendu pour l'exercice 2016 n'a pas été atteint et s'explique par la suspension des ventes pour des besoins de réorganisation intervenus au cours des deux premiers trimestres. Cependant, une opération spéciale de commercialisation des parcelles par tirage au sort organisée au cours du dernier trimestre 2016 a permis de porter le niveau des recettes à plus de neuf milliards.

Au cours de la période revue, 1 460 parcelles, toutes zones confondues, ont été vendues, contre 1 498 pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires global a été réalisé à plus de neuf milliards de FCFA, avec un résultat net après impôt de plus de deux milliards de nos francs. Les niveaux de recettes et résultats engrangés par la SONATUR lui ont permis de contribuer aux budgets nationaux à près de quatre milliards par le truchement des différents impôts et taxes payés, ainsi que par les dividendes reversés à l'État.

**Comment se présente l'année 2017 déjà bien entamée ?**

Les actions en 2017 s'exécutent conformément à nos prévisions. Notre stratégie consiste désormais à ouvrir des ventes de parcelles pour une période déterminée plutôt que de recevoir des demandes à tout moment de l'année. Les ventes sont donc préparées et ouvertes par site en fonction de la maturité de l'aménagement sur le site. L'information est alors portée à la connaissance du public par voie de médias. Aucune vente n'a pour l'instant été ouverte cette année. Les ventes de l'exercice 2017 concerneront les sites de Cissin à Ouagadougou, Garango, Tougan et Bobo 2010, et elles interviendront toutes au dernier semestre, que nous abordons donc avec optimisme.

**Le projet 40 000 logements récemment lancé par le ministère a connu un vif succès puisqu'il a mobilisé 240 000 souscriptions. La SONATUR s'impliquera-t-elle dans la réalisation de ce projet immobilier et, si oui, de quelle façon ?**

Le fort engouement constaté lors de l'opération de souscription du projet 40 000 logements traduit non seulement l'adhésion de la population à ce projet gouvernemental mais reflète aussi l'expression d'un besoin réel des populations. Ce qui conforte la justesse de l'idée de ce projet que le gouvernement a bien voulu initier dans le cadre du Plan national de développement

économique et social (PNDES), matrice du projet de société du chef de l'État.

La Société nationale d'aménagement des terrains urbains étant le bras armé de l'État en matière d'aménagement et de viabilisation, il va de soi qu'elle sera fortement impliquée dans la réalisation de ce projet qui tient à cœur des plus hautes autorités du Burkina. Et le ministre de tutelle qu'est le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a dès l'entame donné toutes les instructions nécessaires pour que les différentes directions opérationnelles du ministère jouent chacune leur partition. À ce titre donc, forte de son expérience de premier aménageur du pays, la SONATUR a pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre au profit de ce projet majeur toute l'expertise relevant de son domaine d'activités, c'est-à-dire le maillon aménagement et viabilisation.

**Dans la réalisation du PNDES, projet de société du président Kaboré, comment s'inscrivent la question immobilière et, surtout, le rôle joué par votre organisme ?**

L'ambition globale du PNDES étant de transformer

structurellement l'économie du Burkina, le bien-être du capital humain est primordial à sa réalisation. L'amélioration du cadre de vie en est un maillon essentiel, d'où la prise en compte de la question immobilière dans la définition de ses différents axes. Elle passera

**« Notre stratégie consiste désormais à ouvrir des ventes de parcelles pour une période déterminée plutôt que de recevoir des demandes à tout moment de l'année. »**

entre autres par l'amélioration de la gouvernance urbaine, le renforcement des capacités humaines du secteur de l'habitat, et enfin le contrôle de l'extension géographique de la ville de Ouagadougou. Le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat compte parmi les leaders du PNDES avec le Programme national de construction de logements, dont l'objectif est de faciliter à toutes les catégories socioprofessionnelles du pays, y compris la diaspora, l'accès à un logement décent. La SONATUR mettra à la disposition de ce programme tout son savoir-faire dans le domaine de l'aménagement et de la viabilisation afin d'offrir aux populations un cadre de vie décent. Elle travaille d'arrache-pied avec les responsables du programme pour le succès de cet ambitieux projet.

**Quels sont les objectifs de la SONATUR pour 2017 ?**

Les orientations stratégiques 2017 se résument aux points ci-dessous : satisfaire les clients de la SONATUR par l'amélioration de l'offre en parcelles viabilisées, par le traitement diligent des demandes ainsi que des réclamations, et enfin par la réduction des délais de délivrance des documents de parcelles en relation avec les services administratifs qui en ont la charge ; passer progressivement du métier de promoteur foncier à celui de développeur immobilier, conformément au plan stratégique de développement de la SONATUR ; impacter l'offre de logements décents à travers notamment la contribution au Programme national de construction de logements du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat et de l'Urbanisme ; améliorer la part de marché de la SONATUR dans un contexte concurrentiel grandissant tout en cultivant les bonnes pratiques, et enfin poursuivre le renforcement des capacités de son personnel et lui donner un cadre propice à un rendement optimum. Afin d'améliorer la satisfaction de sa clientèle, la SONATUR poursuivra sa démarche qualité à travers la migration de son certificat ISO-9001 vers la version 2015.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Claude Obin Tapsoba, directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains.



# « NOUS EXÉCUTONS UN PORTEFEUILLE DE PROJETS DE PLUS DE 9 MILLIARDS DE FCFA EN 2017

*Nimouindonné Robert Loue, directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD), nous donne un aperçu des projets phares de son agence en 2017.*



*Nimouindonné Robert Loue, directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise déléguée en bâtiment et aménagement urbain.*

pées dans les 13 régions du Burkina Faso. Ce vaste projet présidentiel qui vise la résorption des écoles sous-paillotes au Burkina Faso, phase 1 de l'exercice 2016, connaît un taux d'exécution globale de plus de 90 %, ce qui est un record à saluer à moins d'un an d'exécution du projet.

**En dehors de la convention de maîtrise d'ouvrage de 15 milliards de FCFA avec le ministère de l'Éducation nationale, avez-vous d'autres conventions importantes dans votre carnet de commandes pour 2017 ?**

La convention de MOD avec le MENA signée en 2016 constitue l'un des plus importants projets de l'ACOMOD-BURKINA en termes de volume (montant), mais également en termes d'envergure. En effet, la répartition spatiale du projet couvre toute l'étendue du territoire, car les infrastructures scolaires équipées ont été réalisées dans les 13 régions du Burkina, ce qui a nécessité de la part de l'ACOMOD-BURKINA une organisation particulière pour la mise en œuvre de la mission à elle confiée afin de relever le défi et de réaliser le projet selon les règles de l'art et dans les délais. Pour 2017, l'ACOMOD-BURKINA est en train d'exécuter un portefeuille de projets de plus de 9 milliards de FCFA, dont entre autres la réalisation des travaux de construction des infrastructures du Village artisanal de Bobo-Dioulasso (VAB) phase 2, la réalisation des travaux de construction et d'équipement d'un bâtiment administratif de type R+3 au profit du Premier ministre, la réalisation des travaux de réhabilitation de l'immeuble « Ex-CGP » au profit du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, la réalisation des études techniques et d'ingénierie en vue de la construction de quatre immeubles de types R+6 avec sous-sol au profit des Hautes Juridictions du Burkina Faso, la réalisation des travaux d'infrastructures pour les festivités du 11 décembre 2017 dans la région du Sud-Ouest à Gaoua. Tels sont, pour l'année 2017, les

**Quel bilan pouvez-vous dresser de l'exercice 2016 par rapport à 2015 en termes d'activités et de rentabilité ?**  
**Nimouindonné Robert Loue :** Comparativement à l'exercice 2015, l'exercice 2016 a connu un accroissement des activités de l'ACOMOD-BURKINA, avec une augmentation substantielle du portefeuille de projets, ce qui a induit une augmentation du chiffre d'affaires de l'exercice 2016 de plus de 75 %. En conséquence, la rentabilité économique et financière de l'Agence a connu un accroissement significatif. Ces variations positives des indicateurs de performance de l'Agence sont liées à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) signée avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) portant sur la construction des infrastructures scolaires équi-

Projet de construction des infrastructures scolaires équipées pour le compte du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA).



projets phares de l'Agence, qui du reste est toujours en prospection en vue de conclure d'autres conventions avec des institutions et des départements ministériels.

**Sachant que le secteur du bâtiment et de l'aménagement urbain est l'un des maillons essentiels de la politique de développement, quel est le principe d'intervention d'ACOMOD-BURKINA sur les chantiers ?**

Dans le cadre du programme de gouvernance du président du Faso « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso

*« La convention de MOD avec le MENA, signée en 2016, constitue l'un des plus importants projets de l'ACOMOD-BURKINA en termes de volume (montant), mais également en termes d'envergure. »*

de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice », la réalisation des infrastructures sociales, éducatives, sanitaires et administratives est au cœur des leviers de développement économique pour le gouvernement du Burkina Faso. En tant que société d'État exerçant dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage déléguée publique en bâtiment et en aménagement urbain, l'ACOMOD-BURKINA est le bras technique de l'État pour accompagner les institutions et les départements ministériels, ainsi que tout maître d'ouvrage privé qui le désire, pour la réalisation de leurs projets de construction. L'ACOMOD-BURKINA intervient sur les différents projets à la suite de la sollicitation des porteurs de projets que sont les maîtres d'ouvrage.

**L'agence ACOMOD-BURKINA a-t-elle structuré son développement à l'aide d'un plan stratégique échelonné sur un nombre précis d'années, ou son activité est-elle**

**régie sur une vision à court terme ?**

La création de l'ACOMOD-BURKINA découle d'un constat fait par le gouvernement : pour diverses raisons, la plupart des projets de construction des infrastructures étatiques rencontrent des difficultés dans leur exécution. En conséquence, les projets de construction des différents départements ministériels ne sont pas exécutés dans les délais ni selon les règles de l'art. Une étude de faisabilité réalisée par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH) a donc abouti à la

création d'une agence d'exécution publique spécialisée dans le domaine des bâtiments et travaux publics pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans la réalisation des projets d'infrastructures aux côtés des agences privées. Afin de réaliser sa mission de service public

en termes d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, l'ACOMOD-BURKINA a introduit pour validation un contrat Plan pluriannuel avec l'État.

**Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route de 2017 ?**

La feuille de route de l'Agence pour l'exercice 2017 se décline en quatre axes : poursuivre le plaidoyer avec les maîtres d'ouvrage pour l'accroissement du portefeuille de projets de l'Agence, achever la réalisation des projets de construction dont l'échéance est prévue au cours de l'exercice 2017, poursuivre l'ancrage institutionnel de l'Agence dans le paysage des maîtrises d'ouvrage déléguées par le biais de la communication et des plaidoyers, et enfin poursuivre le plaidoyer pour la signature du contrat plan avec l'État, comme l'a recommandée l'Assemblée générale des sociétés d'État (AGSE).

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# MOBILISATION DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

*Le défi le plus urgent aujourd'hui pour le gouvernement burkinabè est de créer des emplois et des opportunités de revenus afin d'aider les jeunes à échapper à la pauvreté, principale source des radicalisations.*

Selon une analyse de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), l'emploi au Burkina Faso « reste caractérisé en milieu urbain par la prédominance de l'emploi informel, qui se développe rapidement en absorbant plus de 12 % des actifs du pays et 70 % de la population active urbaine ». Le taux de sous-emploi étant estimé à 26,7 %, les pouvoirs publics burkinabè s'efforcent de juguler cette situation inacceptable à travers de nombreux projets et programmes de formation et d'insertion socioprofessionnelle en faveur des jeunes. À l'endroit de cette catégorie de la population, le gouvernement s'affaire à concrétiser le programme du président Roch Marc Christian Kaboré intitulé « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice », et de résoudre cette lancinante question de l'emploi des jeunes. Les orientations de ce programme présidentiel portent, entre autres, sur le recrutement des jeunes sans-emploi détenteurs d'un diplôme supérieur au baccalauréat et sur le cofinancement, avec les entreprises intéressées par les compétences des jeunes issus des écoles de formation professionnelle et technique du public et du privé, de leur primo-emploi.

C'est ainsi que le ministère en charge de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, en partenariat avec l'Organisation des transporteurs routiers du Faso (OTRAF), a lancé en novembre 2016 à Ouagadougou la formation de 490 jeunes au profit des entreprises affiliées à cette structure à travers le Projet emplois des jeunes et développement des compétences au Burkina Faso (PEJDC/BF) financé à hauteur de 25 milliards de FCFA par la Banque mondiale. Une formation qui bénéficie à 200 conducteurs routiers de marchandises, 20 agents d'exploitation, 70 mécaniciens-réparateurs de véhicules, 50 responsables de parc et 150 conducteurs de produits dangereux.

Effectuées sur des périodes allant de 3 à 18 mois au cours desquelles ces jeunes vont bénéficier de 20 000 FCFA par mois et d'une police d'assurance

individuelle accident, ces formations sont dispensées par le Centre de formation en transport routier et activités auxiliaires (CFTRA). Selon Brice Noël Yiougo, qui avait représenté le ministre de tutelle lors du lancement de cette initiative, « ces formations qui vont alterner les cours théoriques en salle et des séances pratiques en entreprises vont permettre d'offrir des compétences opérationnelles répondant aux besoins de ces entreprises ». Pour attester de la qualité des formations dispensées aux apprenants, le ministère en charge de la Jeunesse élabore une grille d'aptitudes requises en collaboration avec la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM). Cette politique de formation en alternance intéresse aussi la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), qui a mis en œuvre un dispositif de formation à la demande des entreprises.

Selon une publication du ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelle, outre ce volet de formation par alternance, le gouvernement compte mobiliser plus d'un milliard de FCFA au titre du Programme d'installation des jeunes formés aux métiers afin de financer 1 179 jeunes formés dans divers métiers tels la coupe-couture, la coiffure-esthétique, la maçonnerie, la menuiserie-bois, la mécanique deux et quatre roues, la soudure métallique, la restauration et l'informatique. Le montant de ces fonds de roulement varie entre 150 000 et 300 000 FCFA par bénéficiaire. La même source indique qu'au titre du Programme d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés (PA/ISJD) en fin de cycle des universités, écoles et instituts supérieurs, le gouvernement a lancé en juillet 2016 un projet d'employabilité de 1 300 jeunes à travers le développement de stages d'initiation à la vie professionnelle, la formation en entrepreneuriat, la formation en techniques de recherche d'emploi, et enfin l'assistance dans le montage des dossiers de projets de création de micro et petites entreprises.

La mise en œuvre effective des différents programmes élaborés par les pouvoirs publics constituera le couronnement de l'engagement pris par le président Kaboré de réduire le taux de chômage des jeunes au Pays des hommes intègres.

**Janis Yorobo**



## « Amener le citoyen à être un véritable acteur de développement »

### ORGANES DE GESTION

Le FAPE est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Placé sous les tutelles technique du ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles et financière du Ministère de l'Économie, des Finances, et du Développement, le FAPE est administré par trois (3) organes qui sont :

- Le Conseil d'Administration
- Le Comité de Prêt
- La Direction Générale du Fonds

### FORMES D'INTERVENTION

Les interventions du Fonds peuvent revêtir les formes suivantes :

- Financement direct
- Préfinancement des marchés
- Co-financement

### LIMITES D'INTERVENTION

Les crédits accordés par le FAPE sont fixés comme suit :

- Montant plancher : 1 500 000 FCFA
- Montant plafond : 10 000 000 FCFA

### PUBLIC CIBLE

- Toute personne physique âgée de 18 ans au moins et de 60 ans et plus ;
- Les personnes morales : entreprises, sociétés ;
- Les associations ;
- Les groupements.

### CONDITIONS D'OCTROI DE PRÊT

Les financements du FAPE sont accessibles aux conditions suivantes :

- 1- Adresser au Directeur Général du Fonds une demande précisant l'objet et le montant de la requête ;
- 2- Déposer un projet de création ou d'extension d'entreprise, rédigé conformément au canevas du FAPE ;
- 3- Joindre au dossier une copie de la garantie proposée (titre foncier, carte grise de véhicule, bulletin de salaire de l'aval, caution solidaire, nantissement...) ;
- 4- Participer aux actions de formation et d'encadrement proposées par le Fonds.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Ouagadougou – 01 BP 6496  
Tél. : + 226 25 31 51 78  
E-mail : fape@fasonet.bf

### REPRESENTATIONS

Bobo Dioulasso  
Kodougou  
Ziniaré  
Tenkodogo  
Ouahigouya  
Fada N'Gourma  
Kaya  
Dori  
Banfora  
Dédougou  
Gaoua  
Manga

Tél. : + 226 20 98 55 30  
Tél. : + 226 25 44 17 88  
Tél. : + 226 25 30 97 44  
Tél. : + 226 24 71 07 75  
Tél. : + 226 24 55 34 62  
Tél. : + 226 24 77 17 80  
Tél. : + 226 24 45 19 81  
Tél. : + 226 24 46 06 42  
Tél. : + 226 20 91 09 55  
Tél. : + 226 20 52 11 93  
Tél. : + 226 20 90 09 08  
Tél. : + 226 25 40 02 28

| SECTEURS D'ACTIVITES  | TAUX D'INTERETS APPLIQUES |
|---|---------------------------|
| Agriculture<br>Élevage  | 8 %                       |
| Artisanat et Transformation<br>des produits locaux                              | 10 %                      |
| Commerce<br>Prestations de services<br>Transport<br>Bâtiment et Travaux Publics | 12 %                      |
| Projets présentés par les<br>Personnes handicapées                              | 4 %                       |



# « FAIRE PASSER LA POPULATION FORMÉE AUX MÉTIERS AGRICOLES DE 0,2 À 7 % EN 2020 »

*Smaïla Ouédraogo, ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, donne un aperçu de sa feuille de route 2017 et surtout des axes de sa stratégie visant à promouvoir l'employabilité des jeunes.*

Quelle est votre stratégie pour réduire le chômage, le sous-emploi et l'incivisme ?

**Smaïla Ouédraogo :** La réduction du chômage et du sous-emploi requiert l'adoption d'une stratégie holistique impliquant plusieurs acteurs du processus de développement économique et social de notre pays. Comme vous le savez, la « porte d'entrée » dans le monde du travail demeure incontestablement l'acquisition de compétences : il s'agira alors pour nous d'œuvrer prioritairement à améliorer de façon quantitative et qualitative l'offre de formation professionnelle, tout en garantissant son accessibilité tant sur le plan géographique que sur le plan financier. Cette offre de formation professionnelle doit répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail et être orientée vers les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi, notamment le secteur agro-sylvo-pastoral. C'est pourquoi, dans notre document d'orientation, nous nous sommes fixé pour objectifs de faire passer la proportion de la population en âge de travailler formée aux métiers agricoles de 0,2 % à 7 % en 2020. Prenant en compte le fait que la formation n'est qu'une étape dans le processus d'accompagnement à l'insertion

Pour cela, une réforme des fonds de financement sera opérée, de sorte à adapter les conditions d'accès aux spécificités socio-économiques du groupe cible que sont les jeunes diplômés ou qualifiés en situation de chômage. Les promoteurs d'entreprises seront organisés et bénéficieront du coaching nécessaire au développement de leur entreprise. En plus de l'appui à la création d'entreprises, nous comptons travailler de concert avec le ministère en charge des Infrastructures pour améliorer la pratique des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) en permettant aux bénéficiaires, généralement des jeunes et des femmes déscolarisés et non scolarisés, de renforcer leur employabilité au cours de leurs travaux, et en les accompagnant pour leur installation.

Quels sont les axes stratégiques de votre nouvelle vision visant à promouvoir l'employabilité ?

L'amélioration de l'employabilité, qui s'entend comme étant les aptitudes d'un actif à trouver un emploi salarié ou à s'auto-employer ou encore à renforcer sa productivité, requiert fondamentalement un changement de paradigme qui consistera à mettre l'accent sur l'acquisition du « savoir-faire ».

Cela passe inéluctablement par le développement d'une offre de formation professionnelle basée sur la demande. C'est pourquoi notre objectif est de mettre en place un programme de promotion de la formation professionnelle qui consistera essentiellement à développer la formation de type dual, à renforcer

les capacités des centres de formation professionnelle tout en améliorant leur accessibilité, à développer les centres d'incubation, et enfin à améliorer le pilotage de la formation à travers la création d'une Agence nationale de la formation professionnelle.

Allez-vous tenter de vous investir auprès des guichets que sont l'Union européenne, l'AFD et autre BID pour

**« La formation n'étant qu'une étape dans le processus d'accompagnement à l'insertion professionnelle, nous nous attellerons à développer, en aval du dispositif de formation, des actions d'appui à l'insertion. »**

professionnelle, nous nous attellerons à développer, en aval du dispositif de formation, des actions d'appui à l'insertion. Ces actions porteront essentiellement sur l'appui à la création d'entreprises privées pourvoyeuses d'emplois dans les secteurs porteurs. Il s'agira principalement d'œuvrer à développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes et à les accompagner financièrement pour la création d'entreprises structurantes et innovantes.



Smaïla Ouédraogo, ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

**renforcer les capacités du FASI, qui jusqu'à présent ne vit que grâce aux subventions de l'État ?**

Nous allons non seulement tenter de nous investir auprès des guichets que vous avez cités, mais aussi auprès de tout autre bailleur éventuel. La question du financement étant cruciale dans la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) du Burkina Faso, l'axe 2 dudit programme met l'accent sur le développement du capital humain et accorde une place de choix à l'emploi. Aussi les actions qui seront menées auprès des bailleurs de fonds éventuels concerneront-elles l'ensemble des fonds sous la tutelle de mon département en vue de réduire leur dépendance vis-à-vis du budget de l'État.

**Sur votre feuille de route, quelles sont vos priorités pour 2017 dans la formation et l'insertion professionnelles ?**

Dans le cadre de l'accroissement de l'accès à la formation professionnelle qualifiante, nous entamerons les travaux de construction du centre de formation professionnelle de Bagré. Nous aurons aussi 40 stagiaires qui seront recrutés et placés dans les centres de formation professionnelle au Maroc, en Tunisie et en Algérie. Par ailleurs, 11 596 apprenants seront formés aux métiers : 4 250 pour des formations modulaires qualifiantes et 3 000 en résidentiel à travers les centres de formation professionnelle sous notre tutelle : CFPR-Z, CEFPO et Centres ANPE. Pour le financement de la formation professionnelle, 16 000 bénéficiaires seront formés à travers le financement des programmes collectifs de formation du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA). Les examens du certificat de qualification profession-

nelle (CQP), du brevet de qualification professionnelle (BQP) et du brevet professionnel de technicien (BTP) session 2017 ont été organisés au profit de respectivement 4 578 candidats, 878 candidats et 72 candidats. Le mode de certification par habilitation sera généralisé à partir de l'année 2018. En matière d'insertion professionnelle, il est à noter que dans le cadre de l'employabilité des jeunes et des femmes, le Programme d'appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés en fin de cycle sera mis en œuvre et permettra de recruter 1 800 stagiaires et de les placer dans des entreprises, de former 1 800 demandeurs d'emploi en techniques de recherche d'emploi (TRE) et en technologies de l'information et de la communication (TIC) appliqués aux TRE, et enfin de former 1 800 jeunes diplômés ou qualifiés en entrepreneuriat, 200 étant accompagnés pour le montage de leurs projets.

En vue d'assurer l'insertion professionnelle et la création d'emplois productifs et décents, les fonds nationaux de promotion de l'emploi, sous tutelle technique du MJFIP, financeront 4 500 microprojets qui permettront de créer ou de consolider 9 334 emplois. Pour faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 150 acteurs de l'économie informelle seront formés sur la sécurité et la santé au travail, la protection sociale ainsi que le civisme fiscal et la gestion démocratique des associations. Par ailleurs le ministère, à travers l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) et l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), contribuera à une meilleure lisibilité et visibilité du marché de l'emploi au Burkina Faso à travers la publication de 3 700 postes.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# « EN 2016, NOUS AVONS PU CRÉER ET CONSOLIDER 2 100 EMPLOIS DIRECTS »

*Afin de renforcer ses capacités d'intervention, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) a élaboré avec le soutien du Bureau international du travail (BIT) d'Abidjan un plan stratégique de développement estimé à plus de 15 milliards de FCFA.*

Ahmed Yempabou Ouoba



**Adepte d'une politique de résultats, quel bilan dressez-vous après plus d'un an à la tête du FAPE ? Avez-vous pu atteindre votre objectif de dépasser la barre des 2 500 emplois ?**

**Karidiatou Dao-Ouédrogo :** Merci de nous donner l'opportunité de faire le bilan de nos activités pour l'année 2016. Nous sommes assez satisfaits du résultat atteint. Nous avons pu créer et consolider 2 100 emplois directs. Ce chiffre se situe légèrement en deçà de celui que nous avons prévu, essentiellement en raison de l'enveloppe financière disponible en 2016. De plus, nous avons constaté le relèvement du taux de satisfaction des montants demandés, qui est passé de 39 % en 2015 à 62,5 % en 2016 grâce à la qualité des dossiers que nous avons reçus

**Le FAPE, en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), a remis des attestations et des chèques à 31 bénéficiaires pour un montant de 115 millions de FCFA. Quels sont les mécanismes de suivi-accompagnement de ces jeunes pour s'assurer du bon usage de ces investissements financiers ? Et où en est le projet mobile banking pour faciliter les remboursements des jeunes promoteurs ?**

## Bio

Karidiatou Dao-Ouédrogo, 38 ans, mariée et mère de deux enfants, est juriste de formation, inspecteur du Trésor et titulaire d'un master en gestion des ressources humaines. Elle compte dix années d'expérience au sein de la Fonction publique, dont 7 ans et demi au ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID) et 2 ans et demi au ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (MJFIP) en tant que directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE).

Effectivement, les bénéficiaires de prêts BADEA sont bien plus nombreux que ceux qui ont reçu les chèques lors de la cérémonie à laquelle vous faites allusion.



*L'objectif du FAPE est de faire de ses promoteurs de véritables acteurs de développement, de leur offrir ainsi de meilleures chances de réussite et par la même occasion, d'obtenir un meilleur taux de remboursement.*

Pour l'ensemble de nos promoteurs, nous avons mis en place un mécanisme de suivi qui consiste en des visites de sites régulières pour constater de visu leurs évolutions respectives, mais aussi pour leur donner des conseils techniques sur la gestion de leurs entreprises. Notre objectif étant de « faire de nos promoteurs de véritables acteurs de développement », nous leur offrons ainsi de meilleures chances de réussite et par la même occasion, nous obtenons un meilleur taux de remboursement. Ainsi, pour le premier semestre 2017, ce taux est de 71 %. Pour ce qui est du mobile banking, la mise en place est en cours car de nombreux réseaux téléphoniques offrent le service de paiement téléphonique. Cependant, il nous reste à paramétrer notre logiciel avec ce service afin d'intégrer automatiquement ces paiements dans la base de données pour éviter d'éventuels désagréments.

**Comptez-vous multiplier les partenariats du type FAPE/BADEA avec d'autres bailleurs de fonds, car il semble que la lutte contre le chômage dépende grandement des résultats obtenus dans la recherche de financements ?** C'est certain qu'on ne peut prétendre toucher un large public avec des moyens réduits ! C'est pourquoi nous sommes en négociations avec les autorités afin de bénéficier auprès de bailleurs de fonds d'une autre ligne de crédit qui pourrait être plus importante que la première, mais nous attendons aussi des réponses positives (du moins nous l'espérons) de nos partenaires financiers potentiels. Nous avons élaboré courant 2016, avec l'appui du Bureau international du travail (BIT) d'Abidjan, notre plan stratégique de développement

(PSD), et sa mise en œuvre nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 15 milliards 112 millions de nos francs que nous espérons collecter auprès de divers bailleurs potentiels.

**Dans quelles conditions les filières recensées auprès du FAPE que sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la transformation des produits locaux, le commerce et le**

*« Nous sommes en négociations avec les autorités afin de bénéficier auprès de bailleurs de fonds d'une autre ligne de crédit qui pourrait être plus importante que la première. »*

**transport peuvent-elles être élargies à d'autres secteurs ?** Déjà, l'ensemble des secteurs d'activité que vous avez cités représentent l'économie primaire, secondaire et tertiaire. En plus de ceux-là, nous finançons aussi le secteur des prestations de service qui contient un large éventail d'activités.

**De quel ordre sont vos priorités et objectifs en 2017 ? La réflexion sur l'établissement d'un plan stratégique pour le FAPE a-t-elle mûri et va-t-il bientôt être adopté ?** Notre plan stratégique de développement a déjà été finalisé. Actuellement, l'objectif est de le faire valider par notre conseil d'administration, et d'élaborer avec l'appui du BIT un plan de mobilisation des ressources financières ainsi que la cartographie des bailleurs pour un début de mise en œuvre du PSD à partir de 2018.

*Propos recueillis par  
Louise Bibalou-Durand*



# « NOUS AVONS 2 000 MICROPROJETS À FINANCER POUR UN MONTANT DE 900 MILLIONS DE FCFA »

*Élie Zouré, directeur général du Fonds d'appui au secteur informel (FASI), est déterminé à renforcer ses capacités en financement en sollicitant la Coopération taiwanaise et à consolider son expertise grâce à des échanges d'expériences auprès de la Fondation marocaine ALKARAMA .*

En 2016, le FASI s'était fixé comme objectif de financer 2 000 projets pour un budget de 900 millions de FCFA, de recouvrer 650 millions de FCFA de fonds placés et de former 400 promoteurs en éducation financière. Ces objectifs ont-ils été atteints ?

Élie Zouré : Les objectifs fixés en 2016 ont été large-



ment atteints dans la mesure où, pour ce qui est du financement, nous avons injecté 941 millions 200 mille FCFA au profit de 2 119 porteurs de microprojets, soit des taux de réalisation respectifs de 104,57 % et 105,95 %. En ce qui concerne le recouvrement, nous avons recouvré 889 millions 833 mille 003 FCFA, soit un taux de réalisation de 136,90 %. Et enfin, 494 bénéficiaires de nos financements ont été formés en éducation financière sur une prévision de 400 bénéficiaires à former, soit un taux de réalisation de 123,50 %. Nous avons également réalisé en 2016 un inventaire global de notre portefeuille, ce qui nous a permis d'avoir une situation exacte de l'encours du crédit, à savoir les crédits sains et les crédits en souffrance, afin de mener des actions appropriées pour le recouvrement des créances échues. Dans les années à venir, nous allons travailler à assainir notre portefeuille.

**D'une manière globale, comment se présente votre bilan d'activités en 2016 ?**

D'une manière globale, le bilan est très satisfaisant. Tous les objectifs fixés ont été atteints. Je profite de votre canal pour féliciter encore l'ensemble de mes collaborateurs pour ces acquis. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin que 2017 soit également une année de succès.

**Quels étaient les enjeux de votre visite au Maroc au siège de la Fondation ALKARAMA de la microfinance le 17 mai dernier ?**

La Fondation ALKARAMA pour la microfinance est une structure qui a une longue expérience dans l'octroi de microcrédits au Maroc. Nous avons visité cette structure pour profiter de son expérience et de son organisation afin d'en tirer des enseignements et de les mettre au profit du FASI. Il faut aussi dire que nous avons également visité trois autres structures à Casablanca.

**Vous bénéficiez de financements taiwanais et de l'État**



Le personnel du FASI accompagné du secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles, et du secrétaire général du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement lors de l'atelier bilan de l'année 2017 du Fonds en prélude à la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

burkinabè. Quel budget vous a été alloué cette année et ces fonds seront-ils à la hauteur de votre mission ? L'accompagnement financier dont nous avons bénéficié de la part de la Coopération taïwanaise à travers les engagements nationaux a permis au FASI de démarrer ses activités en 1999, et d'autres appuis ont suivi pour le financement des activités de maraîchage et des

**« Le gouvernement a mis en place le Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes, auquel le FASI a été associé pour financer des microprojets. »**

microprojets portés par des personnes vivant avec un handicap. Leur accompagnement a été un grand apport pour le FASI, et nous profitons de l'occasion pour leur exprimer la gratitude du gouvernement burkinabè. À présent, nous ne bénéficions que de la subvention annuelle de l'État, qui prend en charge une partie de notre budget. Cette année, nous allons approcher la Coopération taïwanaise pour relancer le partenariat qui nous liait, ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers qui interviennent dans la finance inclusive.

#### Quels sont vos objectifs pour 2017 ?

Pour l'année 2017, de nouveaux défis seront encore à relever. Les objectifs de financement ont été maintenus afin de concentrer les efforts sur le suivi des microprojets financés et le recouvrement des fonds placés. Ainsi, les microprojets à financer ont été fixés comme l'année dernière à 2 000 pour un montant de 900 millions de FCFA. Par contre, les objectifs en termes de recouvrement ont été revus à la hausse. Cette année, cet objectif est de 1 milliard de FCFA. Je rappelle que nos lignes de crédit sont financées par les sommes issues du recouvrement des fonds placés. Pour ce faire, les missions spécifiques

de recouvrement seront renforcées ainsi que le suivi de proximité au quotidien par nos agents. En plus de cela, nous allons former 450 bénéficiaires de nos financements en éducation financière et accompagner au moins 50 autres bénéficiaires qui ont atteint les limites de concours du FASI pour passer de l'économie

informelle à l'économie formelle. Par ailleurs, le gouvernement, dans sa politique de résorption du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes, a mis en place le Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes, auquel le FASI a été associé pour financer des microprojets détenus par des jeunes et des femmes. Une enveloppe de 1 milliard 300 millions de FCFA a été allouée au FASI.

*Propos recueillis par  
Louise Bibalou-Durand*





# FONDS D'APPUI AU SECTEUR INFORMEL

## Organes de gestion

Le FASI est un Établissement public de l'État (EPE) doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Il est administré par deux (2) organes que sont :

- le conseil d'administration ;
- la direction générale.

## I. MISSIONS

Le FASI a pour mission de contribuer à la promotion de l'emploi et à la lutte contre la pauvreté.

À ce titre, il est notamment chargé de :

- Soutenir les initiatives visant la création d'emplois et/ou la consolidation de ceux existants à travers le financement de micro-projets sous forme de prêts remboursables ;
- Accorder les concours nécessaires à la mise en œuvre des micro-projets sélectionnés ;
- Assurer la formation, le suivi et l'encadrement des promoteurs ayant bénéficié des concours du FASI ;
- Assurer le recouvrement des fonds alloués aux promoteurs ;
- Rechercher les financements et en assurer la gestion.

## II. DOMAINES D'INTERVENTION

- Sous-secteur agropastoral ;
- Sous-secteur artisanat ;
- Sous-secteur commerce et prestation de service.

## III LES CONCOURS DU FASI

Les concours du FASI varient de 100 000 FCFA à 1 500 000 FCFA.

## IV. DURÉE

La durée maximale du crédit ne peut excéder cinq (5) ans avec un différé qui peut courir jusqu'à six (6) mois selon l'activité.

## V. LES GARANTIES EXIGÉES

| Montants sollicités                | Garanties nécessaires  |
|------------------------------------|--|
| De 100 000 FCFA à 300 000 FCFA     | Biens d'exploitation ou engins à 2 ou 4 roues ou permis urbain d'habiter (titre foncier) |
| De 300 000 FCFA à 500 000 FCFA     | Engins à 2 ou 4 roues ou permis urbain d'habiter (titre foncier)                         |
| De 500 000 FCFA à 1 000 000 FCFA   | Engins 4 roues ou permis urbain d'habiter (titre foncier)                                |
| De 1 000 001 FCFA à 1 500 000 FCFA | Permis urbain d'habiter (titre foncier)  |

## VI. LES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT

### 1. Les conditions d'éligibilité

- être de nationalité burkinabè âgé de 18 ans au moins et 60 ans au plus ;
- être non salarié ;
- présenter un projet rentable, créateur d'emplois et capable de générer des ressources pour faire face au remboursement du crédit ;
- jouir de sa pleine capacité juridique ;
- ne pas avoir un crédit en cours ou un engagement non honoré au FASI ;

- ne pas être engagé auprès des autres Fonds, des banques et des établissements financiers ;
- avoir un aval sûr ;
- avoir un apport personnel minimum de 10 % du montant sollicité ;
- accepter le nantissement du matériel, des équipements ;
- accepter de souscrire à une assurance décès ;
- avoir une structure financière équilibrée.

Pour le cas des groupements, accepter de se soumettre au principe de la caution solidaire.

### 2. Les taux d'intérêt applicables

- 13 % pour le commerce, les prestations de service et l'artisanat ;
- 10 % pour l'agro pastoral (agriculture, élevage, embouche) ;
- 4 % pour les activités rentables des personnes vivant avec un handicap.

NB : les taux d'intérêt ne sont majorés ni de taxe sur la valeur ajoutée, ni de commissions

### Contact siège :

01 BP 546 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (226) 25 41 96 25

Site web : [www.fasibf.net](http://www.fasibf.net)

### Représentation régionales :

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Guichet unique de Bobo Dioulasso | Tél : (226) 71 85 50 53<br>71 85 51 15<br>71 85 51 18 |
| Guichet unique de Banfora        | Tél : (226) 71 85 50 74                               |
| Représentation de Boromo         | Tél : (226) 51 51 14 87                               |
| Guichet unique de Dédougou       | Tél : (226) 71 85 51 17                               |
| Guichet unique de Dori           | Tél : (226) 71 85 51 24                               |
| Guichet unique de Fada N'Gourma  | Tél : (226) 71 85 51 14                               |
| Guichet unique de Gaoua          | Tél : (226) 63 63 31 89                               |
| Guichet unique de Kaya           | Tél : (226) 63 99 99 32                               |
| Guichet unique de Koudougou      | Tél : (226) 71 85 51 26                               |
| Représentation de Koupéla        | Tél : (226) 71 85 50 67                               |
| Guichet unique de Manga          | Tél : (226) 71 85 51 19                               |
| Guichet unique de Ouahigouya     | Tél : (226) 71 85 51 13                               |
| Représentation de Orodara        | Tél : (226) 63 99 99 31                               |
| Guichet unique de Tenkodogo      | Tél : (226) 71 85 51 20                               |
| Représentation de Tougan         | Tél : (226) 71 85 51 21                               |
| Guichet unique de Ziniaré        | Tél : (226) 71 85 51 22                               |
| Représentation de Zorgho         | Tél : (226) 71 85 50 67                               |



Séance de remise de chèques à des promoteurs de micro-entreprises financés de la ville de Gaoua.

# CRÉATION DE 1 000 EMPLOIS VERTS EN 2017

*Au-delà de la simple conception idéologique, une approche concrète épaulée par une kyrielle de partenaires est lancée au Burkina Faso pour amorcer une réelle transition vers l'économie verte.*

**P**our le Burkina Faso, l'économie verte constitue l'opportunité de relever les défis liés à la sécurité alimentaire, à la dépendance énergétique, au chômage, etc. Dans la mesure où l'économie burkinabè repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière, et sachant par ailleurs que le secteur rural représente environ 40 % du PIB et occupe plus de 86 % de la population, tous les spécialistes de l'environnement estiment que « *l'économie verte offre de nombreuses opportunités* » au pays.

Et dans sa transition vers l'économie verte, le Burkina Faso est accompagné par un certain nombre de partenaires. C'est le cas avec le Projet Switch Africa Green financé par l'Union européenne et qui concerne six pays africains, dont le Burkina Faso. Il est prévu dans ce programme de procéder à une analyse des politiques et à un recensement des obstacles à la promotion de

*pour bénéficier d'un appui dans le cadre du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE).* »

Mais avec l'élection du président Roch Marc Christian Kaboré en 2015, il semble qu'une forte impulsion ait été donnée pour véritablement amorcer cette transition du Burkina Faso vers une économie verte.

Alors, quelles sont les réformes préconisées d'ici à 2020 et quelles sont les priorités du ministre Batio Bassière ? Pour ce qui est de l'environnement, l'action du gouvernement s'articule autour de quatre programmes opérationnels : la gestion durable des ressources forestières et fauniques, l'assainissement de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, la gouvernance environnementale et le développement durable, et enfin l'économie verte et le changement climatique. Quant aux mesures de réforme préconisées d'ici à 2020, le ministre précise qu'en 2017, son département va s'atteler à

lancer le processus d'opérationnalisation des investissements structurants du PNDES en ce qui concerne le secteur de l'environnement, à diffuser 5 145 kg de semences améliorées, à récupérer 10 000 ha de terres dégradées, à transformer

en éco-villages les 13 villages pilotes identifiés en 2016, à élaborer 40 % des instruments de la PNDD, à créer 1 000 emplois verts, à mettre en place 4 unités de recyclage des déchets plastiques dans les régions, à élaborer 10 plans d'aménagement au profit des espaces de conservation, et enfin à appuyer les collectivités territoriales dans la création de 20 nouveaux espaces de conservation.

Quoi qu'il en soit, pour le Groupe de recherche et d'analyses appliquées pour le développement, bien que le coût de la dégradation de l'environnement représente 21 % du PIB, ce même secteur contribue pour près de 7 % à l'économie du pays. Par ailleurs, l'économie verte lutte contre la pauvreté et le chômage à travers la création de métiers dits « émergents » : recyclage de déchets, gestion des ressources énergétiques, marché de l'énergie solaire, etc.

Louise Bibalou-Durand

***Avec l'élection du président Roch Marc Christian Kaboré en 2015, il semble qu'une forte impulsion ait été donnée pour véritablement amorcer cette transition du Burkina Faso vers une économie verte.***

l'économie verte au Burkina Faso. C'est le cas aussi avec le Partenariat pour l'économie verte où le Burkina est impliqué : il est lancé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), et enfin le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin d'aider ce pays à réussir sa transition vers l'économie verte.

En outre, au ministère de l'Économie verte, le ministre Batio Bassière (*lire son interview p. 50-51*) rappelle volontiers que « *la 4<sup>e</sup> conférence du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD) tenue en 2013 avait placé les opportunités offertes par l'économie verte au centre des réflexions. Sur cette même lancée et sous la houlette du Premier ministre Paul Kaba Thiéba, notre pays a été retenu*



# « DANS LE PNDES, L'ÉCONOMIE VERTE EST AU CENTRE DES PRIORITÉS »

*Batio Bassière, ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, explique comment va s'opérer la transition vers une économie verte respectueuse des équilibres écologiques et susceptible d'ouvrir de nouvelles opportunités de création de richesses et d'emplois.*

À l'instar d'un certain nombre de pays africains, le Burkina Faso a fait adopter en 2015 une mesure interdisant la production, l'importation et la commercialisation des sachets plastiques. Pourquoi ?

**Batio Bassière :** La question de la gestion des déchets en général, et celle des déchets plastiques en particulier, est l'une des préoccupations en matière d'environnement et de développement durable au Burkina Faso. Ouagadougou seule produit 16 000 tonnes de déchets par jour. On constate ainsi une prolifération des déchets plastiques dans l'environnement urbain et rural, avec plusieurs conséquences. D'abord la mort des animaux : l'ingestion de sachets plastiques est responsable de 30 % de la mortalité du cheptel du pays, ce qui impacte négativement l'économie, soit une perte de 405 milliards de FCFA par an. Ensuite, la baisse du rendement par l'imperméabilisation des terres agricoles : les sols s'imperméabilisent en raison

d'homologation est donné aux importateurs. Ce sont les mêmes qui importaient les emballages et sachets plastiques non biodégradables. L'application de la loi n'a donc pas détérioré l'économie du plastique. Bien au contraire, certaines filières se mettent en place pour proposer des emballages en tissu et en papier, du reste bien appréciés par les consommateurs. Il faut savoir que comme au Burkina Faso, la problématique était posée au plan mondial, avec quelques initiatives pour légiférer sur la question. Par conséquent, l'initiative du Burkina Faso était en droite ligne des constats mondiaux et s'avérait une nécessité au regard des dégâts observables. D'où l'adoption de cette loi, d'ailleurs suite à des concertations avec les acteurs, qui ont tous reconnu la nécessité d'agir pour stopper ce péril plastique. La plupart des emballages utilisés au Burkina Faso sont importés de la sous-région. À ce jour, la technologie existe dans notre sous-région pour produire des emballages biodégradables.

« Depuis 2010, le Burkina Faso s'est engagé officiellement dans un processus de transition vers une économie verte et inclusive. »

du dépôt des déchets plastiques, et surtout des sachets plastiques qui constituent une couverture au niveau des sols et bloquent le cas échéant l'infiltration des eaux. La conséquence est une insuffisance de la recharge de la nappe phréatique...

**Les conséquences économiques de cette interdiction au niveau local ont-elles été bien prises en compte ?**

Oui, les conséquences économiques de l'interdiction ont été bien prises en compte au niveau local. En effet, la loi n'interdit pas les emballages et sachets plastiques tout court. Elle interdit ceux qui ne sont pas biodégradables. Ainsi donc, les emballages et sachets plastiques biodégradables sont utilisés, et un certificat

permettre aux pays les plus vulnérables de monter des projets pour combattre les effets du changement climatique ?

Quelles sont les conséquences pour l'Afrique, en particulier pour le Burkina Faso, de l'annonce faite par le président Donald Trump du retrait américain de l'accord de Paris sur le climat, et comment sera pallié le déficit de deux milliards de dollars du Fonds vert devant permettre aux pays les plus vulnérables de monter des projets pour combattre les effets du changement climatique ?

Le Burkina Faso, en tant que pays de démocratie, respecte en toute légitimité le choix du président Trump, bien que nous reconnaissons les conséquences de ce retrait en termes de déséquilibre dans la mobilisation de la finance climat, notamment le Fonds vert pour le climat. En réalité pour nous, États africains, ce sont surtout les aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques qui nous intéressent le plus. Cela a été clairement exprimé dans la plupart des documents de contributions nationales déterminées des pays africains et des petits états insulaires. Cette situation va proba-



Batio Bassière, ministre de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique.

blement diminuer la manne financière si l'on garde le principe de 50 % du financement pour l'adaptation et 50 % pour l'atténuation prôné lors des négociations internationales.

En outre, il faut savoir qu'au-delà de cette contribution, les USA, dans le cadre de leur coopération bilatérale avec le Burkina Faso, s'investissent en faveur de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique surtout en ce qui concerne la résilience des populations et des écosystèmes naturels. C'est le cas de REGIS-ER, NCLUSA, financé par USAID. Et je vous citerai aussi le COMPACT, dont mon pays est bénéficiaire pour la deuxième fois, administré par le Millenium Challenge Corporation (MCC) et le Millenium Challenge Account (MCA). Pour le premier COMPACT par exemple, ce sont plus de 480 millions de dollars US qui ont été financés par le peuple américain. Les actions entreprises ont touché à la fois la question de la résilience mais aussi l'atténuation à travers l'aménagement des massifs forestiers intercommunaux et la diffusion de technologies économes en bois-énergie. Enfin, ce qu'il faut également retenir, c'est la prise de conscience des autres États contributeurs restant convaincus que la question du réchauffement du climat n'a pas de frontières, et l'Afrique – et avec elle le Burkina Faso – ne va pas ignorer leurs efforts et surtout leur disponibilité à verser la contribution annoncée. Je pense qu'il faut rester optimiste.

**Pourquoi a-t-il fallu que le Burkina Faso attende 2016 pour que soit concrètement prise en compte la nécessité d'une transition vers une économie verte ?**

En vérité, c'est depuis 2010 que le Burkina Faso s'est engagé officiellement dans un processus de transition vers une économie verte et inclusive. En effet, notre pays avait adopté un plan décennal d'action sur les modes de consommation et de production durables, et procédait au lancement officiel du concept d'« économie verte » dans le cadre du projet Initiative-Pauvreté-Environnement. Il est à noter que la 4<sup>e</sup> conférence du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD) tenue en décembre 2013 avait placé les opportunités offertes par l'économie verte au centre des réflexions. Sur cette même lancée et sous la houlette de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, notre pays a été retenu pour bénéficier d'un appui dans le cadre du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE). Mais il est vrai que depuis 2016, cette transition de notre pays vers une économie verte a bénéficié d'un réel engagement politique au plus haut niveau. Cet engagement politique, traduit dans le programme présidentiel de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré « Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice », a conduit entre autres à la création d'un ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique et, au sein de ce ministère de l'Environnement, d'une Direction générale en charge de l'économie verte, ainsi bien sûr qu'à l'adoption d'un nouveau référentiel de développement, le Plan national de développement économique et social (PNDES), qui place l'économie verte au centre de ses priorités.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# « LA CNSS COMPTE À CE JOUR PLUS DE 392 310 ASSURÉS, CONTRE PLUS DE 346 330 EN 2015 »

*Lassané Savadogo, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale depuis plus d'un an, estime positif son bilan qui se traduit par une augmentation du nombre d'assurés et une hausse du résultat financier. Il se réjouit aussi de ce que cette institution ait été lauréate de la 1<sup>re</sup> édition du Trophée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en 2016.*

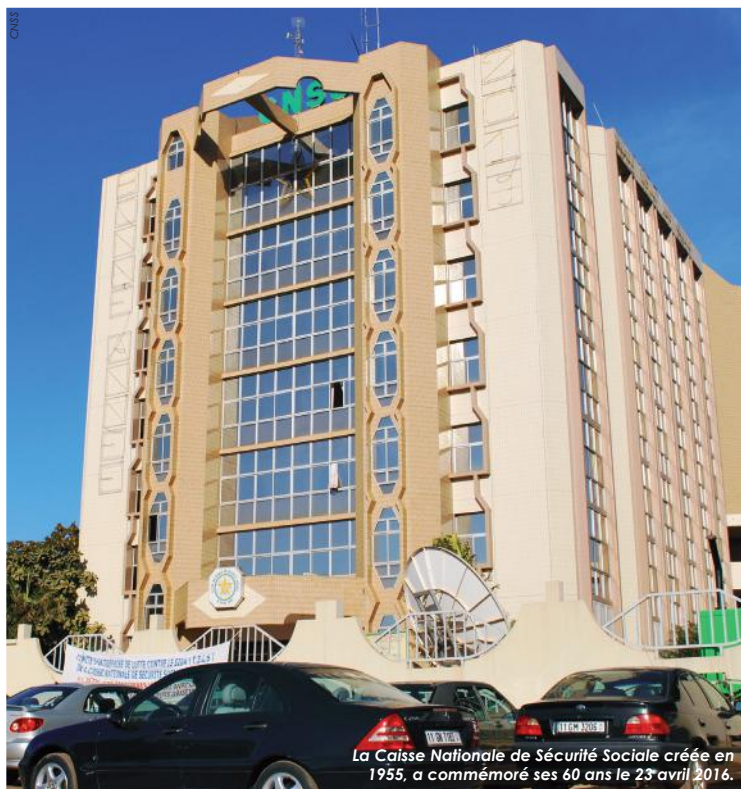
Après déjà plus d'un an à la tête de la CNSS, quel bilan pouvez-vous dresser de votre gestion ? En outre, la polémique que votre nomination a suscitée de la part de l'opposition vous a-t-elle mis sous pression ?  
Lassané Savadogo : Merci pour cette occasion que vous m'offrez de m'exprimer à travers les colonnes de votre journal. Effectivement, nommé en Conseil des ministres depuis le 11 mai 2016, je suis à plus d'un an de service. Je puis vous assurer que le bilan est positif. Parce qu'après m'être imprégné de l'état des lieux à la CNSS, j'ai mis en place un plan d'urgence

qui vise à résoudre le maximum des maux qui minent l'institution, toujours dans le souci du bien-être et du mieux-être de nos assurés et partenaires sociaux. Quant à la polémique autour de ma nomination, je dois affirmer que cela m'a conforté dans ma position, à savoir : accomplir les missions à moi confiées par les autorités qui m'ont fait confiance.

**L'assurance volontaire appelée « Burkina pension » a été adoptée en 2006 par le Parlement burkinabè. En deux mots, que faut-il comprendre par assurance**

**volontaire et qu'est-ce qui fait sa spécificité ?**  
Dans le cadre de l'extension de la couverture sociale au plus grand nombre de Burkinabè décidée par les autorités nationales en 2006, l'assurance volontaire est une formule de retraite destinée aux acteurs des professions libérales, du secteur informel et du monde agro-sylvo-pastoral. Elle permet à tout individu n'étant salarié ni du secteur public, ni du privé de prétendre à une pension de vieillesse. En 2012, ce nouveau produit de la CNSS a fait l'objet d'une campagne d'information et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire. Cependant, les résultats sont en deçà de nos attentes en termes de souscriptions, et nous sommes dans la réflexion pour revoir nos stratégies de mobilisation des clients potentiels de ce produit.

**Pourquoi la CNSS, désireuse de réduire les longues files d'attente devant ses guichets de paiement de la pension de retraite, a-t-elle attendu si longtemps pour choisir la solution des virements bancaires des pensions supérieures ou égales à 100 000 FCFA ?**  
Il faut rappeler que le processus de bancarisation à la CNSS ne date pas de 2016 mais de 2008, bien que nous ayons mis l'accent



## Bio

Le professeur Savané Savadogo, 57 ans, marié et père de quatre enfants, a été porté par décision du Conseil des ministres du 11 mai 2016 à la tête de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS). Cette institution, créée en 1955, a commémoré ses 60 ans le 23 avril 2016. Ses défis : l'assurance maladie universelle et encore plus de services de qualité pour garantir la protection sociale à tout citoyen burkinabè. D'abord enseignant chercheur à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de 1986 à 1995, le professeur Savadogo a contribué à la formation de nombreux cadres non seulement de son pays, mais aussi de la sous-région. De 1996 à 2000, il est chargé de mission, chef du département des affaires politiques et juridiques auprès du Premier ministre de l'époque. Les deux années suivantes, il se voit propulsé secrétaire général à la Primature, puis devient de 2002 à 2007 ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. De 2007 à 2012, il est député CDP dans son fief politique de la province de Zoundama, dont il est originaire. Il retournera ensuite durant trois ans à son métier d'enseignant à l'ENAM de 2012 à 2015, avant de revenir au Parlement en se faisant réélire en 2015 dans son fief comme député du MPP. L'année suivante lui est confiée la direction de la CNSS. Signalons également qu'il fut le premier président du conseil d'administration du Service national pour le développement (SND), et qu'il a été membre du conseil d'administration de la LONAB durant plusieurs années. Au plan académique, le professeur Savadogo a effectué ses études à l'École supérieure de droit créée avec l'aide de la Belgique. Après une maîtrise, il soutiendra une thèse de doctorat unique en droit public intitulée *L'idée régionale en Afrique de l'Ouest : de l'intégration des États à l'intégration des organisations* qui sera publiée sous le même titre.

sur lui l'an dernier. Nous avons mis du temps parce que le processus n'est pas si simple avec un public cible dont la majorité, peu alphabétisée, éprouve quelques résistances face à ce mode de paiement des prestations sociales. Nous avons néanmoins accéléré la mise en œuvre de cette initiative parce qu'elle présente plein d'avantages dont effectivement, entre autres, la réduction des files d'attente aux guichets.

À l'initiative du cabinet Arnaud et associés et du ministère du Commerce, la CNSS a été lauréate, sur 20 sociétés d'État en compétition, de la première édition du Trophée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) à Ouagadougou le 23 juin dernier. Que représente pour vous cette distinction et comment a-t-elle été vécue par votre personnel ?

En réalité, en participant à la compétition, nous étions loin de nous imaginer lauréat. Je puis dire que c'est un sentiment de fierté qui nous anime. Ce trophée vient nous conforter davantage sur l'engagement de notre institution en matière de citoyenneté. C'est en même temps une invitation à maintenir le cap pour mériter davantage de trophées.

Combien la CNSS compte-t-elle actuellement d'assurés et comment est traitée la situation des travailleurs

indépendants émanant du secteur informel ?

La CNSS compte à ce jour plus de 392 310 assurés. Les chiffres sont en hausse chaque année : en 2014, ils étaient plus de 323 060, contre plus de 346 330 en 2015. Les travailleurs indépendants du secteur informel sont pris en compte par la CNSS à travers l'assurance volontaire depuis les années 2008. Ainsi, après 180 mois de cotisations, soit 15 ans, le travailleur indépendant assuré volontaire peut prétendre à une pension de retraite.

Le résultat net 2016 a-t-il dépassé les 47,357 milliards de FCFA des années précédentes et quels sont les objectifs pour 2017 ?

Je ne sais pas d'où vous tenez les chiffres de 47,357 milliards de FCFA des années précédentes, mais les résultats nets de 2016 sont de 46,72 milliards de FCFA. Là encore, je fais remarquer que les chiffres sont en constante progression d'année en année. En 2015, nous étions à plus de 30 milliards de FCFA.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Lassané Savadogo, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.



## ■ Régime d'assurance maladie universelle

# L'ATTENTE FÉBRILE DU RAMU

*Élaboré pour permettre aux services de santé burkinabè d'offrir des soins de qualité à moindre coût aux populations, le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) se fait attendre. Il faut dire que cette avancée sociale majeure nécessite plus de quatre milliards de FCFA pour son opérationnalité.*

C'est en avril 2014 que le gouvernement de l'ancien président Blaise Compaoré adopta le projet de loi du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU). Une initiative qui fit long feu, car l'ancienne Assemblée nationale devant l'adopter fut absorbée par les débats sur l'article 37 de la Constitution. Relancé à la chute de Compaoré, ce projet de loi a finalement été adopté en septembre 2015 à l'unanimité des votants par le Conseil national de transition, organe législatif. De ce RAMU qui prévoit, selon ses initiateurs, l'accès de l'ensemble des Burkinabè à un paquet de soins de base, l'amélioration du taux d'utilisation des services de santé, la diminution de la part des paiements directs dans le financement de la santé et la protection des populations contre les risques de basculement dans la pauvreté du fait de la maladie, les compatriotes du président Roch Marc Christian Kaboré attendent encore la concrétisation. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui cite le Burkina Faso en exemple, ce RAMU serait un pas historique vers la santé pour tous les citoyens de ce pays.

L'OMS indique avoir « joué un rôle moteur dans ce processus à travers son appui technique auprès des différents acteurs à toutes les étapes, et souvent un rôle de mise en relation des différents acteurs ». L'organisation onusienne a ainsi été un médiateur entre le ministère de la Santé, celui du Travail et de la Sécurité sociale en charge du RAMU, et enfin la société civile, principalement les organismes d'appui aux mutuelles de santé et le réseau des ONG de santé, tous fortement engagés dans l'élaboration de cette loi.

Acteurs de premier plan dans la prévoyance, les mutuelles sociales existent au Burkina Faso depuis les indépendances. Mais ce mouvement mutualiste connaît sa véritable expansion à partir de 1991, avec une diversification de ses actions à l'initiative de Bamako et grâce à l'appui de certains partenaires techniques et financiers. En juillet 2013, on dénombrait 105 mutuelles de santé sur les 188 mutuelles fonctionnelles dans le

pays, avec 103 373 adhérents et 256 015 bénéficiaires. Le développement de ces mutuelles est donc une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics qui ambitionnent d'étendre la protection sociale à toutes les couches de la population, notamment des secteurs informel et agricole. D'autant qu'au Burkina Faso, la couverture sociale concerne uniquement des travailleurs du secteur formel public et privé, soit moins de 10 % de la population totale. Dans le nouveau dispositif, les mutuelles sociales tiendront le rôle de structure déléguée chargée notamment de la mobilisation et du contrôle social.

Contrairement aux régimes gérés par la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) et par la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS), qui ne prennent pas en compte l'ensemble des Burkinabè,

**Les pouvoirs publics ambitionnent d'étendre la protection sociale à toutes les couches de la population, notamment des secteurs informel et agricole.**

le RAMU, qui nécessite plus de 4 milliards de FCFA pour son opérationnalité, se propose de mutualiser les ressources financières grâce à la contribution de toutes les composantes de la société afin de prendre en charge chacun de ses fils et filles en situation de maladie. Dans sa mise en œuvre, le RAMU devra d'abord couvrir les fonctionnaires et les agents du secteur privé avant de s'étendre à l'informel et au milieu rural, puis au citoyen *lambda*. Les pouvoirs publics prévoient d'atteindre, dans la phase de lancement, 10 % de la population active (secteurs public et privé), qui devront contribuer en fonction de leurs revenus. Un taux qui sera de 40 % en 2020 et 100 % en 2025. Les nouveaux « intégrés » issus des secteurs informel et rural apporteront une contribution forfaitaire, tout comme l'État, les entreprises publiques et privées ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Reste encore pour les pouvoirs publics à élaborer des mécanismes pour pérenniser le RAMU. L'instauration d'une Caisse nationale d'assurance maladie, qui devra jouer un rôle d'assureur pour ne pas pénaliser la CNSS et la CARFO, constitue déjà un pas important dans la bonne direction.

**Janis Yorobo**

■ Association des municipalités du Burkina Faso

# L'UE PERMET À L'AMBF DE CONCRÉTISER SES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

*L'octroi par l'Union européenne (UE) de lignes de crédit à l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), dont Armand Roland Pierre Béouindé est le président, va notamment permettre de réaliser une étude diagnostique et d'implémenter une base de données sur la situation des communes.*

Outre sa qualité de maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé est aussi président de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF). Une structure qui, à l'instar de l'Association des régions du Burkina Faso (ARBF), se trouve être éligible aux lignes de crédits des grands guichets internationaux, notamment ceux de l'Union européenne (UE). Et tout récemment, l'AMBF ainsi que l'ARBF ont bénéficié d'une subvention de près d'un demi-milliard de FCFA, soit 850 000 euros. Cet apport en argent frais a fait l'objet de deux programmes bien distincts, à en croire les explications fournies par Armand Roland Pierre Béouindé. « *En effet, nous avons signé fin janvier 2017 deux accords de subvention de respectivement 328 000 000 FCFA (500 000 euros) et 230 000 000 FCFA (350 000 euros) avec l'Union européenne pour la mise en œuvre de deux programmes distincts : au titre de l'AMBF, le Programme d'appui au développement territorial (PADT) et au titre de l'ARBF, le Projet d'Appui à la consolidation de la décentralisation au niveau régional (PACDR).* »

Le but visé par l'attribution de ces subventions est de soutenir l'AMBF et l'ARBF dans l'amélioration de leur gouvernance locale et de contribuer à la mise en œuvre efficace de la décentralisation pour un développement territorial durable. Le président de l'AMBF a voulu être transparent sur l'utilité de ces nouvelles ressources financières : « *Elles vont, de manière concrète, nous servir à la fois à renforcer les capacités d'action de l'AMBF au plan national et à apporter un appui technique et méthodologique rapproché aux autorités locales pour la mise en œuvre des initiatives locales de développement, en lien avec les acteurs locaux.* »

Ainsi, sur la feuille de route de l'AMBF est inscrite une série d'actions qui devraient porter notamment sur la réalisation d'une étude diagnostique et la mise en place d'une base de données concernant la situation des communes, sur l'organisation d'une campagne d'information concernant les nouveaux référentiels de la décentralisation et le PNDES, sur la formation

des élus et des techniciens du bureau de l'AMBF et des communes, sur la mise à disposition d'outils de renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, ou encore sur le renforcement des capacités opérationnelles de l'AMBF et de ses sections régionales par l'acquisition de matériel roulant et d'équipements informatiques. « *Nous avons confié la mise en œuvre de ce programme et l'atteinte de ses objectifs à une équipe de coordination qui repose sur les secrétaires permanents de l'AMBF afin de porter les appuis jusque dans les communes. C'est dire que ce soutien de l'UE va nous permettre de concrétiser l'ensemble des orientations stratégiques de l'AMBF* », précise le maire Armand Roland Pierre Béouindé.

Louise Bibalou-Durand

## Vaste opération de curage pour lutter contre les inondations

Les équipes du nouveau maire de Ouagadougou Armand Roland Pierre Béouindé se souviennent encore de l'inondation survenue dans leur ville le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à la suite de fortes pluies. En l'espace de 10 heures, ce sont 262 millimètres de pluie qui étaient tombés sur Ouagadougou, causant des pertes en vies humaines et d'énormes dégâts matériels et logistiques. Pour éviter que ne se reproduisent de tels drames, les membres du Conseil municipal ont décidé de lancer une vaste campagne de curage de 480 kilomètres de caniveaux répartis sur l'ensemble des douze arrondissements. « *Si nous curons les caniveaux, nous aurons résolu près de 50 % des problèmes d'inondations à Ouagadougou. C'est la raison pour laquelle nous allons le faire* », indiquait le maire le 8 avril dernier lors du lancement de cette opération en présence du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat Dieudonné Bonanet, de membres du Conseil municipal, de groupements associatifs et de la population. Cette nouvelle opération de curage de caniveaux intervient à peine dix mois après le lancement d'une première du même type où le maire Armand Roland Pierre Beouindé était déjà au front pour lutter en faveur de la salubrité publique dans la capitale. D'ailleurs, ce dernier a appelé la population dans toute ses composantes à adopter davantage de comportements éco-citoyens respectueux de l'environnement en évitant de transformer les caniveaux en dépotoirs d'ordures. **L.B.-D.**



# « NOUS AVONS LANCÉ UN CONCEPT : FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS AU CURAGE DES CANIVEAUX »

*Armand Roland Pierre Béouindé, maire de la ville de Ouagadougou, évoque quelques actions majeures de son mandat sur la période 2016-2021, comme la mise en œuvre d'un vaste programme d'assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou pour lutter contre les inondations.*

On se souvient que le budget de la mairie de Ouagadougou était d'environ 55 milliards de FCFA en 2016, alors que celui de 2017 ne s'élève qu'à 26 milliards. Quels sont les raisons de ce grand écart ?

**Armand Roland Pierre Béouindé :** Notre pays compte 302 communes rurales et 49 communes urbaines dont les deux à statut particulier que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Pour revenir à la question, disons que le budget tel qu'il a été élaboré est un budget d'ambition en termes de mobilisation des ressources propres. En effet, il s'agit du 1<sup>er</sup> budget de notre mandat, et l'exécutif municipal se doit de se donner les moyens pour soutenir sa politique de développement à travers une mobilisation maximale des ressources internes. En ce qui concerne l'écart constaté entre les budgets 2016 et 2017, il s'observe surtout sur le budget global, c'est-à-dire les ressources propres, les subventions

**« Nous avons inscrit trois programmes dans les secteurs prioritaires durant notre mandat : la mobilité urbaine, la sécurité dans la ville et l'amélioration de l'environnement urbain.**

extérieures et les dotations de l'État. L'écart négatif de 80 % entre 2016 et 2017 (subventions extérieures de l'ordre de 39,535 milliards de FCFA en 2016 contre 7,824 milliards en 2017) s'explique par la diminution de la partie annuelle budgétisée des subventions des bailleurs de fonds. Certaines actions comme le Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO1) tirent à leur fin et, dans le budget primitif 2017, le PDDO2 (plus de 50 milliards), contrepartie annuelle du projet AFD, n'avait pas été budgétisé car la convention a été signée en avril 2017 alors que le budget était déjà adopté.

**En cas de fortes pluies, aucun des 12 arrondissements de Ouagadougou n'est épargné par les inondations.**

Celles de 2016 ont même causé des pertes en vies humaines. Comment cette question d'évacuation des eaux est-elle prise en compte par les services de la mairie en vue de sécuriser la ville ?

Du fait des changements climatiques, aucun pays au monde n'est à l'abri des inondations. Celles qui touchent la ville de Ouagadougou sont dues à deux principaux facteurs : l'insuffisance de caniveaux pour accélérer l'évacuation des eaux du fait de la topographie plate de la ville, et le manque d'entretien des canaux primaires drainant les eaux de pluie vers l'exutoire situé hors de la ville (fleuve Massili). Pour pallier ce premier problème, nous avons lancé un vaste programme d'assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou, avec une première phase financée par la Banque africaine de développement et qui verra la réalisation de l'un des principaux canaux de la ville sur environ 4,400 km, affluents compris, pour un coût d'environ 10 milliards de FCFA. En plus de ce grand ouvrage, nous avons prévu de réaliser environ 15 km de caniveaux dans trois grandes zones inondables de la ville pour un coût d'environ 3,5 milliards de FCFA, avec un important dalot à Rimkieta, zone de forte concentration des eaux dans

la commune. Par ailleurs, à travers le PDDO en sa phase 1, nous avons réalisé, avec le concours de l'AFD, 25 km de caniveaux dans trois arrondissements de la ville pour un coût d'environ 3,5 milliards de FCFA. Toutes ces réalisations devant être accompagnées par l'entretien et le curage des caniveaux et des canaux existants, la commune, dans le cadre du financement de la BAD, a entrepris la réhabilitation et le curage de l'un des principaux canaux, le canal du Mogho Naaba. En dehors de ces travaux exécutés grâce aux financements de la BAD, la commune, avec ses services techniques, a assuré le curage des caniveaux de la ville par la méthode HIMO. Au cours de cette opération, nous avons lancé un concept qui consiste à faire participer les citoyens de la ville au curage

des caniveaux, le but étant de susciter une prise de conscience collective et individuelle, et d'anticiper les risques liés aux aléas climatiques. Nous sommes au mois d'août et nous constatons que cette anticipation dans le curage des caniveaux a facilité le drainage des eaux pluviales, donc minimisé les risques d'inondations et les diverses formes de pollutions inhérentes à l'obstruction des ouvrages de drainage.

### Quels sont les points forts du plan d'action de la mairie durant votre mandat ?

Premièrement, nous dirons que deux faits caractérisent le programme de mandat 2016-2021 du Conseil municipal de la commune de Ouagadougou : d'une part le caractère participatif qui a entouré son élaboration, favorisant la prise en compte des attentes pressantes et légitimes des Ouagavillois à travers le Conseil municipal, et d'autre part sa conformité avec le Plan national de développement économique et social (PNDES). Ainsi élaboré dans l'esprit de l'agenda international sur les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et du PNDES dont il est une déclinaison, notre programme de mandat véhicule une vision qui se décline notamment en 13 programmes regroupés en trois grands secteurs qui en sont les points forts. Je citerai en particulier trois programmes d'un des secteurs prioritaires durant notre mandat. D'abord, il s'agit d'améliorer la mobilité urbaine, avec pour ambition de faire coiffer l'organisation du transport par une autorité organisatrice des transports du grand Ouaga, de densifier le transport collectif, de bitumer plusieurs dizaines de kilomètres de voirie et de créer un centre de surveillance de la circulation. Ensuite, il est question de renforcer la sécurité urbaine en augmentant les effectifs de la police municipale, en la professionnalisant et en travaillant au déploiement des forces de sécurité dans les arrondissements déficitaires. Enfin, nous voulons créer un environnement urbain agréable en valorisant la ceinture verte, les espaces verts, etc., en dynamisant Ouaga la verte par l'incitation des populations à planter et entretenir des arbres dans la ville, et enfin en labellisant les restaurants.

### Comment le programme de mandat va-t-il s'articuler avec le PNDES ?

Pour tenir compte des orientations de la politique de développement économique et social du gouvernement, notre programme de mandat 2016-2021 a inscrit ses trois grands secteurs en droite ligne des trois axes d'intervention du référentiel national de politique économique qu'est le PNDES. Le premier axe porte sur la réforme des institutions et la modernisation de l'administration. Cet axe est en parfaite adéquation avec le programme 5 qui porte sur la gouvernance

Mairie de la ville de Ouagadougou



Armand Roland Pierre Béouin  
maire de la ville de Ouagadougou

locale : l'objectif visé dans le programme de mandat du Conseil municipal est de moderniser la gouvernance de l'administration municipale. Le deuxième axe a trait au développement du capital humain, ce qui rappelle le programme 9 portant sur l'éducation, le programme 10 relatif à la santé et au développement social, et le programme 11 concernant la jeunesse et l'emploi. Les objectifs sont d'une part de dispenser une éducation de qualité à tous, d'autre part de contribuer à améliorer l'état de santé de la population de Ouagadougou, et enfin d'assurer le bien-être des jeunes en faisant d'eux les acteurs et les bénéficiaires du développement municipal. Le dernier axe du PNDES, qui prévoit la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi, regroupe les trois programmes que nous avons inscrits dans les secteurs prioritaires : la mobilité urbaine pour fluidifier les déplacements dans la capitale, la sécurité dans la ville pour créer un bon climat de travail, et enfin l'amélioration de l'environnement urbain pour offrir un cadre de travail attractif.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



# LONAB 2016 : UN CA DE 110,270 MILLIARDS, EN HAUSSE DE 23,95 %

*Touwindé Simon Tarnagda, tout nouveau directeur général de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), s'emploie en 2017 aux derniers réglages pour obtenir la certification à la démarche qualité, et surtout poursuit la mise en œuvre du plan stratégique de la société sur la période 2016-2025.*

Touwindé Simon Tarnagda,  
directeur général de la Loterie  
Nationale Burkinabè.



la tête de cette importante structure avec beaucoup de satisfaction et d'humilité. J'ai en effet toujours dit, lorsque l'occasion s'est présentée, que ma nomination à ce poste était un double défi lancé par les autorités de notre pays à la LONAB et à ma modeste personne. D'abord, un défi pour la LONAB parce qu'étant le quatrième directeur général à être choisi au sein même de la structure, je trouve cette initiative noble de la part des hautes autorités du pays. C'est un clin d'œil qui est fait à tous les travailleurs de la LONAB. Toute chose qui participe à motiver et à valoriser les compétences internes. Ensuite, à propos de ma modeste personne, j'accueille cette promotion comme une marque de confiance et de considération à mon égard. Et nous allons travailler à mériter cette confiance.

**En 2015, la LONAB a réalisé un chiffre d'affaires de 88,706 milliards de FCFA. Et en 2016 ?**

La LONAB a plutôt fait un chiffre d'affaires de 88,964 milliards de FCFA en 2015. Ce cap a été dépassé puisque son chiffre d'affaires de 2016 a atteint 110,270 milliards de FCFA, soit une hausse de 23,95 %. Nous avons pu réaliser ces performances non seulement grâce à l'ardeur et au dynamisme du personnel, mais aussi grâce à l'appui de nos différents partenaires, notamment la force de vente, la clientèle, les prestataires, les fournisseurs, la presse, etc. C'est un agréable devoir pour moi de les féliciter, et de les remercier pour tous les efforts consentis au service de l'atteinte de nos objectifs communs.

**Arrivé à la tête de la LONAB en mai dernier, vous avez estimé que votre nomination à ce poste était « un double défi lancé par les autorités à la LONAB et à [votre] personne »...**

**Touwindé Simon Tarnagda :** En effet, en mai 2017, j'ai été porté à la tête de la Loterie Nationale Burkinabè, une société d'État qui contribue fortement à l'économie nationale. J'ai accueilli ma nomination à

**S'agissant du produit phare de la LONAB, le PMU'B, faut-il s'attendre à des évolutions visant à renforcer sa modernité ?**

Notre produit phare, à savoir le Pari Mutuel Urbain Burkinabè (PMU'B), a plus de 25 ans d'existence. Si son chiffre d'affaires va grandissant d'année en année, c'est parce que ce produit a connu une amélioration. Nous pouvons citer en exemple l'informatisation des

activités du PMU'B en 2005. Oui, on peut s'attendre à d'autres évolutions. Grâce à l'apport des technologies de l'information et de la communication, nous travaillons à développer toutes sortes d'initiatives en vue de moderniser davantage ce produit. Déjà, des projets tels que l'harmonisation des clubs PMU'B par le relookage, le projet d'extension du réseau de vente, le renouvellement du parc des terminaux et le projet de mise en place du système online sont en cours de réalisation.

**L'acquisition de la certification ISO 9001 2015 figurait parmi les priorités visées par votre société en 2016. En termes de process et de notoriété, que représente à vos yeux ce label ?**

En effet, la certification ISO 9001 version 2015 figurait parmi les priorités en 2016. Cette priorité est toujours d'actualité puisque nous sommes en train de faire les derniers réglages pour aller à la certification. La LONAB est une société commerciale qui met la satisfaction de sa clientèle au centre de ses préoccupations majeures. C'est pourquoi nous nous inscrivons dans un système de management de la qualité (SMQ) au niveau de toutes nos directions et agences du Burkina Faso afin de satisfaire en permanence aux exigences légales et réglementaires et aux exigences des parties intéressées, qu'elles soient internes ou externes. La mise en place d'un SMQ au sein de la LONAB soutient le plan stratégique dont les grands axes sont d'une part le renforcement de la gouvernance et le développement de la performance organisationnelle, d'autre part le développement des ressources humaines, mais aussi l'expansion de l'action commerciale, la transformation numérique intégrale de la LONAB, l'optimisation des ressources financières, et enfin l'accroissement de la responsabilité sociétale de la LONAB. En termes de process, la qualité aura un impact considérable car elle permettra de donner confiance aux clients potentiels ainsi que de satisfaire et fidéliser les clients actuels. Elle conduira également à optimiser les ressources et à diminuer la non-qualité. En termes de notoriété, elle contribuera à améliorer l'image de marque de la LONAB en évitant les mauvaises pratiques, à renforcer son avantage par rapport à la concurrence et enfin à se développer : extension de la société, santé financière.

**Dans le plan stratégique de la LONAB structuré en six grands axes et qui s'échelonne sur la période 2016-2025, quelle est la contribution au financement du PNDES ?**

La LONAB étant un acteur de développement socio-économique, quelques axes de son plan stratégique vont en droite ligne du PNDES. Aussi s'inscrit-elle dans les axes 1 et 3 de ce nouveau référentiel dont l'objectif global

est d'améliorer l'efficacité des gouvernances politique, administrative, locale et environnementale. Ainsi, la Nationale des jeux s'investit dans l'accélération du niveau de développement du capital humain. L'on peut citer entre autres les constructions d'infrastructures scolaires, la contribution au Fonds national pour l'éducation et la recherche (FONER) à hauteur de 250 millions par an, les dons d'ambulances, la construction de centres médicaux (centre médical de Bomborokuy) et de casernes (caserne des sapeurs-pompiers à Boromo). L'objectif de l'axe 3 du PNDES est de dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. À ce niveau, la participation de la LONAB se constate aisément à travers sa nouvelle vision stratégique qui stipule qu'à l'horizon 2025, elle sera reconnue comme une entreprise performante et innovante contribuant au développement des PME et PMI au Burkina Faso. En s'inscrivant sans cette dynamique, la LONAB contribue à la création de nombreux emplois directs et indirects. Dans son plan stratégique tout comme dans le PNDES, la protection de l'environnement occupe une place de choix. Enfin, la LONAB est l'illustration parfaite de l'axe stratégique 6, qui est l'accroissement de responsabilité sociétale.

**Pour le reste de l'année 2017 bien entamée, quelles sont les ambitions visées par la nouvelle direction générale que vous incarnez ?**

Le reste de l'année 2017 verra la concrétisation de nos grands projets tels que la certification à la démarche qualité, la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique ainsi que l'innovation au niveau de nos produits par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Nous allons également renforcer la collaboration entre nos partenaires internes et externes. À l'interne, grâce à un nouvel organigramme qui a été adopté par le conseil d'administration, nous allons nous réorganiser afin de mieux répondre aux nouveaux défis qui se présentent à nous. À l'externe, il s'agira de renforcer les liens de partenariat avec la force de vente, les partenaires techniques et les médias, tout en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins de la clientèle.

Je saisis d'ailleurs cette opportunité que vous m'offrez pour rappeler que 2017 est l'année du cinquantenaire de la LONAB. La LONAB a en effet eu 50 ans, et les activités commémoratives du cinquantenaire se poursuivront jusqu'en fin d'année. Cette célébration reste pour nous une occasion non seulement de renforcer notre collaboration avec nos partenaires internes et externes, mais également de poser des actions visant à répondre à notre slogan qui est d'accompagner l'État dans ses efforts de développement socio-économique.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



# Sidwaya NUMÉRIQUE

Votre journal d'info préféré  
désormais sans vous déplacer

DEUX PLATEFORMES POUR VOUS ABONNER :

- [www.sidwayanumerique.com](http://www.sidwayanumerique.com)
- [www.aouaga.com](http://www.aouaga.com)



## Infoline

Abidjan: +225 20 33 49 52/+225 46 00 17 22

Ouagadougou: +226 25 50 86 24/ +226 70 06 30 76

mail : [sidinfo@sidwaya.bf](mailto:sidinfo@sidwaya.bf)/[bougmaetienne@sidwaya.bf](mailto:bougmaetienne@sidwaya.bf)



Rabankhi Abou-Bâkr Zida,  
directeur général du  
quotidien *Sidwaya*.

## LE RÊVE D'UNE ENTREPRISE DE PRESSE DE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

*Naguère journal dit de mobilisation autour des idéaux du pouvoir révolutionnaire, le quotidien Sidwaya, avec une remarquable capacité d'adaptation, est devenu un organe de presse ayant des ambitions régionales et au service de toutes les sensibilités politiques, syndicales et de la société civile.*

L'un des artisans de la mutation éditoriale et managériale de *Sidwaya* est l'actuelle équipe directrice, avec à sa tête Rabankhi Abou-Bâkr Zida. Nommé directeur général en 2012, il a engagé tous azimuts des chantiers dont le plus emblématique est le projet d'acquisition d'une imprimante rotative. Pour garder une longueur d'avance, le quotidien national se doit d'être à la pointe de l'innovation face à une concurrence qui ne se limite plus à deux ou trois journaux quotidiens, comme par le passé, mais est constituée de très nombreux périodiques. La direction générale en a pris la pleine mesure et Rabankhi Abou-Bâkr Zida a livré un diagnostic sans concession dès son entrée en fonction en mars 2012, dans un éditorial programmatique intitulé « Un challenge » qui fera date. Challenge car *Sidwaya* venait de se doter de la plus jeune équipe dirigeante de son histoire. Challenge car le quotidien doit faire face à maintes difficultés : un cadre administratif et juridique non adapté à la concurrence, un dispositif institutionnel peu opérationnel, des équipements et un personnel dont le profil « ne permet pas du grand rêve », des impayés dus pour l'essentiel par les services de l'État et estimés à plus du milliard de FCFA par an...

Retenu à l'issue d'un appel à projet, *Sidwaya* a reçu de l'ambassade de Chine Taïwan au Burkina Faso des ordinateurs qui lui ont permis de renouveler son parc informatique. Le journal a aussi pu acquérir d'autres ordinateurs et des véhicules grâce à la Coopération japonaise. Et d'autres partenaires ont soutenu le quotidien : l'Office national de l'Eau a construit des latrines

VIP dans la cour de la direction régionale de *Sidwaya* à Bobo-Dioulasso, et la Loterie nationale du pays a doté le journal d'un groupe électrogène performant pour pallier les coupures d'électricité. « Ce n'est pas suffisant, mais c'est déjà quelque chose. On continue de se battre dans ce sens pour pouvoir avancer », indique directeur général certes reconnaissant mais qui ne se satisfait de ces acquis.

Avec des relais sûrs dans le milieu des affaires au Burkina Faso, la direction générale poursuit son plaidoyer pour la concrétisation de son projet phare d'acquisition d'une rotative. « La rotative est un outil de production essentiel de la presse écrite. Les machines que nous avons actuellement nous permettent certes de tirer les journaux. Mais ce ne sont pas des machines adaptées à la production d'un journal », plaide M. Zida. Aux dernières nouvelles, le groupe *Sidwaya* est en passe d'acquérir un site d'un hectare dans le quartier Ouaga 2000, avec la perspective de déménager et d'offrir de meilleures conditions de travail à son personnel. Désireuse d'améliorer sa couverture territoriale, cette entreprise de presse conduit également le projet assez avancé d'installation d'une autre imprimerie à Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays. Cela résoudra, de l'avis des premiers responsables, deux problèmes à la fois : le long délai d'acheminement du journal papier depuis Ouagadougou vers Bobo-Dioulasso et l'adaptation du contenu de l'édition bobolaise aux réalités du grand Ouest du Burkina Faso. Au regard des acquis engrangés en 5 ans, on peut parier que le rêve de Rabankhi Abou-Bâkr Zida d'une « entreprise moderne et modèle, une référence en termes d'entreprises de presse au Burkina Faso et dans la sous-région » est à portée de main.

Thierry Kongo



# « NOTRE JOURNAL CONCOURT À FAÇONNER ET À ÉVEILLER L'OPINION PUBLIQUE »

Après *Le Pays*, l'un des quotidiens-phares du Burkina Faso, Dieudonné Zowenmanogo Zoungana a été l'une des grandes plumes du quotidien *L'Observateur Paalga*, où il s'est forgé une solide réputation de journaliste politiste. Actuel fondateur et directeur de publication d'*Aujourd'hui au Faso*, il explique les circonstances du lancement de ce nouveau titre et les perspectives après 4 ans d'existence.

**Quelles sont les raisons qui ont conduit à la création du journal *Aujourd'hui au Faso* ?**

**Dieudonné Zowenmanogo Zoungana :** Après avoir fait mes classes durant plus de 20 ans dans deux quotidiens de référence de la place, et après avoir capitalisé de l'expérience, nous avons estimé pouvoir apporter aussi notre contribution au renouveau démocratique qui s'est dessiné début 2014. Avec une petite équipe de jeunes déterminés, nous avons donc décidé de lancer ce quotidien qui n'est pas seulement, loin s'en faut, un quotidien de plus...

**Quelle est l'originalité d'*Aujourd'hui au Faso* ?**

Je ne sais pas si l'on peut parler d'originalité, mais j'ai la faiblesse de croire que dans l'univers médiatique, un quotidien, pour peu qu'il fasse dans l'objectivité et la vérité tout en respectant l'éthique et la déontologie, a toujours un plus, un côté spécifique. *Aujourd'hui au Faso* a commencé à cancaner dans une période que l'on peut appeler « le second printemps » de la presse. Après

les années 90 qui marquèrent le retour à une vie constitutionnelle consécutive à la pétaudière révolutionnaire et rectificative, et où il y eut le premier printemps, on a vu apparaître en 2000, soit une décennie plus tard, un deuxième boom médiatique : presse écrite, radios et télévisions privées, journaux en ligne... *Aujourd'hui au Faso* fait partie de cette seconde fournée de bouillonnement médiatique, et je pense modestement qu'avec ses rubriques et ses informations, il concourt à façonner et à éveiller l'opinion publique, à être l'un des miroirs que l'on promène dans la société burkinabè et, en la matière, ce n'est jamais de trop. Alors, si l'on peut parler d'originalité...

**Dans un environnement concurrentiel, votre journal a pris sa place en quelques années dans le paysage des médias nationaux. Comment cela s'est-il opéré ?**

En vérité, nous sommes à un début et nous essayons de nous faire une place au soleil, comme on dit.

Nous en sommes à notre quatrième année. Pour un quotidien, difficile de dire que l'on est installé. Un quotidien c'est lourd, et ce n'est pas évident au début. Face à une kyrielle de titres, à une concurrence rude, à un lectorat exigeant, il faut privilégier le professionnalisme, c'est-à-dire remettre cent fois l'ouvrage sur le métier, car c'est une des professions où l'humilité, la culture générale, les réflexes et le carnet d'adresses sont des viatiques indispensables pour l'avancée du journal. Savoir se remettre en cause, apprendre chaque jour, à l'image d'un Solon qui, bien qu'octogénaire, se disait toujours apprenti, sont les leviers pour progresser. *Aujourd'hui au Faso* est né dans un contexte où

## Bio

Plus qu'un métier, le journalisme est, pour Dieudonné Zowenmanogo Zoungana, une passion. Cette passion, il a décidé de la vivre dans toute sa plénitude en lançant début 2014 son propre quotidien, *Aujourd'hui au Faso*. Depuis lors, quand il ne défend pas ses points de vue avec pugnacité sur les plateaux de débats télévisés, il fignole des éditoriaux toujours bien enlevés.

Très intéressé par le terrain et la pratique, il débute sa carrière de journaliste en 1991 au quotidien *Le Pays*, où il est chargé des questions économiques. Parallèlement, il poursuit ses études à l'université de Ouagadougou et y décroche en 1995 une maîtrise en philosophie. Il s'envole aussitôt après pour Bordeaux, en France, d'où il revient nanti d'un DUT en journalisme. De 1996 à 2014, il est l'inamovible chef de desk politique au quotidien *L'Observateur Paalga*.

Pendant près de 20 ans, il participera à sa manière à l'écriture des pages de gloire du doyen des quotidiens du Burkina Faso avec des analyses, des scoops et des informations exclusives dont il garde le secret. En 2002, ce perfectionniste notoire s'accorde un nouvel intermède académique avec la préparation et l'obtention d'un DESS en nouveaux médias de l'information et de la communication de l'université d'Aix-Marseille. Toujours à l'affût du dernier essai politique en rayon, « *DP* », comme l'appellent affectueusement ses collaborateurs, est un observateur avisé du landerneau politique national.

Dieudonné Zowenmanogo Zoungana,  
directeur de publication d' Aujourd'hui au Faso.



Aujourd'hui au Faso

politiquement, ça bougeait au Burkina Faso. Il a été présent à tous les grands événements qui ont émaillé l'histoire récente du pays : crise politique autour du référendum et de l'article 37, naissance du MPP, tambouille entre l'opposition et le pouvoir, marches et meetings du CFOP, insurrection des 30 et 31 octobre, chute et exil de Blaise Compaoré à Abidjan, coup d'État du 16 septembre, explosion de Larlé, crash du vol Air Alger... Toutes les élections qui s'en sont suivies, la présidentielle et les législatives le 29 novembre 2015, les municipales le 22 mai 2016, ont aussi été couvertes par le journal, ainsi que les grèves perlées et l'incivisme de la « populace ». Pour un quotidien qui vient de voir le jour, avec toutes les limites liées à sa jeunesse, il y a légitimement de quoi dire que nous avons brûlé notre part de poudre. Tant d'événements relayés quotidiennement – pas un seul jour, nous n'avons cessé de paraître depuis le n° 00 – contribuent à asseoir la crédibilité au niveau des lecteurs et des annonceurs.

#### **Quelles sont votre stratégie de développement et vos perspectives pour l'avenir ?**

Harponner encore et toujours un lectorat aussi volage qu'étriqué, et gagner davantage de publicité et d'abonnés. Car sans publicité, sans les annonces et publi-reportages, aucun quotidien ne peut s'enorgueillir de vivre de ses ventes à la criée ni... de l'air du temps. À la limite, un mécène, peut-être, mais pour combien de temps ? Et ça ne court pas les rues sous nos cieux ! Gagner la bataille des annonceurs qui vont naturellement chez les « anciens » en ignorant les journaux récents dont nous sommes est un des défis à relever. Prier pour que l'État aussi apure ses dettes à notre endroit, car vous savez que l'État burkinabè doit à la presse privée des créances vieilles de 3 ans et plus. Relooker notre site Internet pour parer également aux impératifs des abonnements en ligne est aussi inscrit dans notre plan d'avenir. D'ailleurs, ce relookage est en voie de finition.

*Propos recueillis par Thierry Kongo*



# Le Groupe de presse Les Editions «*Le Pays*»

Plus de 24 ans d'expérience dans le paysage médiatique Burkinabè



\* Un quotidien à la pointe de l'information

**EVASION**

\* Un hebdomadaire pour vos week-ends

VOTRE  
**SANTE**

\* Un mensuel pour votre santé



\* Une Radio FM 92.3 à Ouahigouya

\* Notre site dénommé Actuburkina



Formules et prix



Abonnement au journal  
en ligne (version PDF)



Espace e-Commerce

[www.lepays.bf](http://www.lepays.bf)

Abonnement à l'heβδο Evasion  
(version PDF)

Package de prestations :

- @ Bannières publicitaires
- @ Annonces et avis
- @ Annonces nécrologiques
- @ Reportages
- @ Newsletters
- @ Publiportages dans notre espace-vidéo



Abonnement au mensuel Votre  
Santé (version PDF)



Espace-info mobile



Chaque jour, l'actualité vous rejoint  
sur votre mobile



**Info line:**  
+226 25 36 20 46/72 06 75 99  
E-mail: [ed.lepays@lepays.bf](mailto:ed.lepays@lepays.bf)  
[danydane4@lepays.bf](mailto:danydane4@lepays.bf)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



■ Entretien – Directeur de publication de *Kaceto.net*

# « CÉLÉBRER CE QUI EST AU COMMENCEMENT DU JOURNALISME : LE REPORTAGE »

*Le quatrième pouvoir n'est pas une vaine expression au Burkina Faso, puisque la presse écrite et audiovisuelle privée s'est trouvée renforcée par une pléiade de sites d'information. Kaceto.net, fondé par Joaquim Vokouma, en est le dernier-né.*



Ahmed Yempabou Ouoba

Joaquim Vokouma,  
directeur de publication de *Kaceto.net*.

Le dynamisme des médias au Burkina Faso, au-delà des titres traditionnels de la presse écrite qui compte plusieurs quotidiens et magazines (*Sidwaya, Le Pays, L'Observateur, Aujourd'hui au Faso, Fasozine*, etc.) ou de l'audiovisuel (BF1, radio Pulsar, RTB, etc.), s'est aussi enrichi d'une vingtaine de sites d'information. *Kaceto.net* fait partie des derniers-nés de cette presse en ligne. Pourquoi le choix de ce titre et pourquoi créer un

quotidien en ligne de plus et non un magazine papier ?

**Joaquim Vokouma :** *Kaceto.net* vient de *kaceto*, qui veut dire, en langue mooré, « témoignage ». Quand on demande à une personne de venir dire son « *kaceto* », c'est une invitation à raconter ce qu'il a vu. Le choix du titre a donc un sens : témoigner des transformations socio-économiques et culturelles qui s'opèrent sous nos yeux en faisant le choix dans le traitement de l'actualité. *Kaceto.net* a l'ambition de célébrer ce qui est au commencement du journalisme, c'est-à-dire le reportage. Nous avons aussi l'ambition de donner un sens à l'actualité en la décryptant et en fournissant des clés pour la comprendre. Pourquoi, par exemple, le Maroc, qui est en Afrique du Nord, donc membre de l'Union du Maghreb, a demandé et obtenu, sur le principe, son intégration à la CEDEAO ? Dans la foulée, la Tunisie a aussi introduit sa candidature, et l'on parle du Tchad et de l'Algérie comme futurs postulants. Que fera-t-on si le Zimbabwe, la Somalie ou l'Afrique du Sud manifestent un jour le souhait d'être membres de la CEDEAO ? Je suis un peu déçu

de ce que les oppositions africaines, les économistes, les organisations de la société civile soient aphones sur le sujet. Quant à la rédaction, elle est structurée comme toutes les rédactions, la particularité étant qu'en tant que journal en ligne, les journalistes doivent être familiers des TIC.

Après déjà un an d'existence, quel bilan pouvez-vous mettre en avant pour ce nouveau média ? Et pensez-vous qu'après l'insurrection qui a conduit à la chute de Blaise Compaoré, l'intérêt pour médias en ligne se soit accru ?

*Kaceto.net* a été lancé le 13 juin 2016, et un an après, je peux dire que le bilan est très positif. *Kaceto.net* a trouvé sa place dans le paysage médiatique en général, et chez les journaux en ligne en particulier. Le taux de connexion est très satisfaisant et nos papiers sont souvent repris ou cités par les autres médias. Les journaux en ligne et les réseaux sociaux ont joué un rôle capital dans la chute de Blaise Compaoré, et les Burkinabè sont devenus de grands consommateurs de contenus. Il nous appartient toutefois de les amener à faire la part des choses entre le traitement professionnel de l'info et le fast-food de l'info publié sur la toile. Tout ne mérite pas d'être publié.

À l'instar de la France où il existe un Fonds stratégique pour le développement de la presse financé par l'État un fonds soutiendrait aussi la presse au Burkina Faso. Des magazines en ligne comme *Kaceto.net* sont-ils éligibles ?

Oui, il existe un fonds public de soutien à la presse privée, mais *Kaceto.net* étant né en juin 2016, nous ne pouvions pas prétendre à ce soutien puisqu'il faut avoir au moins un an d'existence.

Dans vos perspectives et de développement, avez-vous l'intention à court terme de vous diversifier pour donner plus de visibilité au titre *Kaceto.net* ?

*Kaceto.net* est édité par LISARO<sup>(1)</sup>, qui a l'ambition de mettre à la disposition des lecteurs d'autres produits selon une périodicité qui est à l'étude.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

<sup>(1)</sup> 13 Rue Gang La Peelga, ex-secteur 79

Courrier électronique : [contact@kaceto.net](mailto:contact@kaceto.net)

Téléphones : +226 25360983 – +226 70434121 – +226 68355040 – +226 76593152



# UNE CROISSANCE MIEUX PARTAGÉE

*Conscient des impatiences liées au fait que les fruits de la croissance retrouvée ne rejaillissent pas encore assez sur toute la population, le gouvernement se veut toutefois méthodique pour apporter des solutions durables.*

Le principal pari pour le président Roch Marc Christian Kaboré est de réussir à mettre en place à l'horizon 2020 un système économique structurellement orienté vers la réduction de la pauvreté. Cette ambition est l'essence même du Plan national de développement économique et social (PNDES), référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020 élaboré par le président dès le début de son mandat et dont l'objectif est de parvenir rapidement à une croissance cumulative du revenu par habitant propre à réduire la pauvreté, à renforcer les capacités humaines et à satisfaire les besoins fondamentaux dans un cadre social équitable et durable. Il s'agit donc de transformer l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et de bien-être social.

Selon le gouvernement, les impacts attendus de la mise en œuvre du PNDES sont l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale, l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire plus compétitif et sur des industries de transformation et de services plus dynamiques afin de réaliser un taux de croissance annuel moyen de 7,7 % créant au moins 50 000 emplois décents par an, la baisse de l'incidence de la pauvreté (inférieure à 35 % en 2020), la maîtrise de la croissance démographique annuelle (2,7 % en 2020), l'accélération du niveau de développement du capital humain, et enfin le changement des modes de production et de consommation dans une perspective de développement durable. « Le coût total induit par la mise en œuvre du PNDES est estimé à 15 395,4 milliards de FCFA et peut être financé sur ressources propres de l'État à hauteur de 9 825,2 milliards, soit 63,8 % du coût

total. Il se dégage ainsi un besoin de financement de 5 570,2 milliards de FCFA, soit 36,2 % du coût total », peut-on lire dans ce PNDES.

La finalité des politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de ce plan est avant tout la réduction de l'indice de pauvreté au moyen de l'édification d'une société moderne à tous les niveaux de l'économie. Dans le détail, explique la ministre de l'Économie et des Finances Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory, le gouvernement est bien conscient des impatiences des populations, qui fondent beaucoup d'espoir sur les nouvelles autorités, et il travaille à ce que la stratégie de développement soit bien conçue et rejaillisse positivement à brève échéance sur elles. « Nous prenons les mesures nécessaires pour qu'elle ait un impact durable sur la vie des populations. Je dois veiller d'autre part à la cohérence de nos politiques fiscale et budgétaire, et à ce que nous engagions des réformes audacieuses pour atteindre les objectifs fixés. Le premier d'entre eux est de renouer avec une croissance assez soutenue afin d'infléchir la courbe de la pauvreté et de diversifier l'économie », explique le grand argentier burkinabè. Si des impatiences se manifestent, Hadizatou Rosine Coulibaly/Sory se veut toutefois méthodique, car il s'agit d'attaquer le mal à la racine en prenant des mesures structurantes et pérennes. Comme l'explique la ministre, le défi majeur pour éradiquer la pauvreté demeure la promotion d'une croissance pro-pauvre et durable tenant compte des caractéristiques de cette pauvreté que sont la féminité et la ruralité. « Relever ce défi passe nécessairement par une transformation inclusive et durable du monde rural, qui concentre l'essentiel des populations, les plus pauvres parmi les pauvres, vivant de l'agriculture et des activités connexes pour leur subsistance », précise-t-elle.

Franck Lionel Fosso



# PLUS DE 1 277 MILLIARDS DE FCFA, SOIT 52,01 % DU BUDGET, POUR LES INVESTISSEMENTS

*Jamais au Burkina Faso un budget n'avait fait exploser le poste consacré à l'investissement. L'effort, cette année, vise notamment à lutter contre le chômage, car en plus de créer 50 000 emplois productifs, le gouvernement entend former 1 111 volontaires et 1 800 stagiaires en entrepreneuriat.*

Pour 2017, le budget du Burkina Faso a été voté par le Parlement à hauteur de 2 036 milliards de FCFA en recettes et 2 455 milliards en dépenses, avec 418 milliards à rechercher pour boucler l'année. Pour Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori, la grande argentière du pays (*lire son interview p. 68-69*), ces financements manquants vont être comblés par « *des opérations d'appel de fonds sur le marché financier sous-régional qui ont été lancées depuis le début de l'année et vont se poursuivre, de même que seront contractés des emprunts-programmes et prêts-projets* ». En outre, sur le reste de l'année, afin de maintenir à 1 438,25 milliards de FCFA le niveau des recettes propres, la ministre de l'Économie, des Finances et du Développement a donné consigne aux patrons des trois grandes régies de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés. Ainsi, elle rappelle que « *les contributions attendues des régies restent donc les mêmes que celles du budget initial, à savoir 720,688 milliards de FCFA pour la Direction générale des Impôts, 603,548 milliards de FCFA pour la Direction générale des Douanes et 113,993 milliards de FCFA pour la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique* » (*lire l'interview de leurs dirigeants p. 70 à 75*).

Ce budget a été jugé « *très ambitieux, en ce sens qu'il met l'accent sur les investissements à réaliser* », par feu Salifou Diallo, président du Parlement. En effet,

**« Le budget n'a jamais alloué autant de fonds pour les investissements »,**

52,01 % du budget, soit environ 1 277 milliards de FCFA, sont consacrés aux investissements. « *Dans l'histoire du Burkina, le budget n'a jamais alloué autant de fonds pour les investissements. Habituellement, les prévisions n'ont jamais dépassé 500 milliards de FCFA* », a-t-il fait observer. Ainsi, dans le domaine de

l'éducation, plusieurs milliards de FCFA sont prévus pour les structures en charge du secteur. Ces fonds serviront à la construction de 73 établissements préscolaires, de 70 nouveaux collèges d'enseignement post-primaire, de 10 centres de formation technique et professionnelle, de trois lycées professionnels, de 64 nouveaux lycées et de trois lycées techniques régionaux, à la normalisation de 1 450 écoles à trois classes et à la construction en matériaux définitifs de 160 écoles sous paillotes.

Pour la santé, ce sont plus de 123,367 milliards de FCFA qui sont votés pour la politique d'accès des populations aux services de santé et plus de 76,529 milliards pour la qualité des prestations de ces services. En matière de réalisations, il est prévu entre autres la construction de quatre centres de santé et de promotion sociale ainsi que d'un centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés.

Des efforts ont aussi été consentis pour lutter contre le chômage : le gouvernement, en plus de créer 50 000 emplois productifs, entend former 1 111 volontaires et 1 800 stagiaires en entrepreneuriat. Ce sont aussi 30 centres provinciaux de formation et cinq centres polyvalents qui seront construits. La certification à 12 métiers sera réalisée par les centres de formation professionnelle, et sont inscrits dans les prévisions du gouvernement le renforcement de 5 000 acteurs de l'économie informelle, la dotation de 1 400 kits d'installation et le financement de 1 045 promoteurs à travers différents fonds d'appui à la création d'emploi. Toutes « *ces actions prévues dans le cadre de la recherche de l'auto emploi des jeunes et des femmes devraient permettre d'obtenir une réduction substantielle du taux de chômage et de la pauvreté auprès de cette couche assez vulnérable* », a précisé la ministre de l'Économie, des Finances et du Développement. Évidemment, d'autres secteurs tels que ceux de l'eau potable et de l'assainissement, de l'énergie et des infrastructures sont également pris en compte dans ce budget 2017.

Louise Bibalou-Durand



# « LA PRÉVISION DE 2017 TABLE SUR UNE CROISSANCE DE 7,4 % »

*Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, justifie le déficit budgétaire de 418,891 milliards de FCFA en 2017 par la volonté du gouvernement de réaliser des projets structurants ayant un effet d'entraînement important sur l'ensemble de l'économie.*

Avec 5,6 % de croissance du PIB en 2016, le Burkina Faso a renoué avec un taux de plus de 5 % par an. Il devrait selon les prévisions de l'OCDE atteindre 5,9 % en 2017. Comment s'explique la robustesse de cette croissance qui, malheureusement, sur le terrain, ne semble pas encore avoir de véritable impact sur les populations ?

**Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori :** D'entrée de jeu, je souhaite corriger vos chiffres. Selon notre cadrage macroéconomique de mars 2017, le taux de croissance est estimé à 5,9 % en 2016, et la prévision de 2017 table sur une croissance de 7,4 %. Ainsi, je confirme avec vous que le Burkina Faso a renoué avec une croissance économique de plus de 5 % quand on sait qu'en 2014 et 2015, elle s'était établie respectivement à 4,3 % et 4 % en raison d'une faible pluviométrie durant deux campagnes agricoles successives (2014-2015 et 2015-2016) et des effets de la crise sociopolitique de 2014. Le niveau de croissance attendu en 2017 est soutenu principalement par le dynamisme des activités d'extraction et l'intensification des investissements publics et privés dans les secteurs productifs. La bonne tenue de l'activité d'extraction, dont la valeur ajoutée s'accroîtrait de 15,3 % en 2017 alors qu'elle avait baissé de 5,0 % en 2016, s'expliquerait par la hausse de la production

FCFA en 2017, soit une hausse de 45,1 % par rapport à 2016, pour la poursuite d'importantes réalisations d'infrastructures dans les secteurs du transport, de l'énergie et du social. Le secteur privé, moteur de la croissance, sera fortement sollicité pour la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de partenariat public-privé (PPP). Dans ce sens, une loi portant allègement des conditions d'exécution du programme de projets PPP a été adoptée ce mois de juillet 2017 dans l'optique d'accélérer le processus de contractualisation avec le secteur privé pour la réalisation d'importantes infrastructures.

Quant au véritable impact de cette croissance sur les populations, il peut effectivement ne pas être immédiatement visible. Cependant, sa bonne qualité nous permet d'avancer que ses retombées socioéconomiques seront nombreuses et durables en ce sens que les investissements que nous avons évoqués sont des investissements structurants pourvoyeurs d'emplois et de revenus, notamment au bénéfice des jeunes et des femmes.

**Le budget 2017 de votre pays s'élève à 2 036 milliards de FCFA en recettes et à 2 455 milliards en dépenses, soit 419 milliards à rechercher pour le boucler. Nous sommes déjà au milieu de l'année. Avez-vous pu trouver les aides extérieures nécessaires ?**

Le déficit budgétaire de 2017, qui se situe à 418,891 milliards de FCFA, résulte de la volonté du gouvernement de réaliser des projets structurants ayant un effet d'entraînement important sur l'ensemble de l'économie. Il se justifie par la prise en compte de certaines dépenses incompressibles

liées à l'apurement de la dette, à la prise en compte des questions sécuritaires et à la volonté du gouvernement de relancer l'activité économique par des investissements massifs.

Pour le financer, des opérations d'appels de fonds sur

**Les dépenses en capital de l'État s'élèveraient à 866,76 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse de 45,1 % par rapport à 2016, pour la poursuite d'importantes réalisations d'infrastructures dans les secteurs du transport, de l'énergie et du social.**

d'or de 38,5 à 44,0 tonnes, soit une progression de 14,1 % en lien avec l'entrée en production des nouvelles mines d'or de Netiana et de Houndé. S'agissant de l'intensification des investissements, les dépenses en capital de l'État s'élèveraient à 866,76 milliards de

le marché financier sous-régional ont été lancées depuis le début de l'année et vont se poursuivre, de même que seront contractés des emprunts-programmes et prêts-projets. En outre, le premier semestre de l'année 2017 a été marqué par une série de revendications syndicales qui ont affecté le processus d'exécution du budget et créé une incidence financière supplémentaire. C'est ainsi que les dépenses de personnel ont été revues à la hausse, passant de 552,17 milliards de FCFA à 570,04 milliards, soit une augmentation d'environ 18 milliards...

**On sait que 63,8 % du PNDES, dont le coût total s'élève à 15 395,4 milliards de FCFA, doivent être financés sur ressources propres. Comment comptez-vous mobiliser ces ressources ? Allez-vous augmenter les impôts ?**

Effectivement, 63,8 % du PNDES doivent être financés sur ressources propres. Cela peut paraître ambitieux vu le niveau actuel de mobilisation des recettes par les régies, mais nous avons la certitude qu'en élargissant l'assiette fiscale et en optimisant notre système de collecte de l'impôt, nous pouvons atteindre cet objectif. Notre approche n'est pas favorable à la création de nouveaux impôts ou à l'augmentation des taux des impôts existants. Nous allons plutôt dans le sens d'une meilleure organisation des régies de façon à optimiser le recouvrement des recettes fiscales. Des études ont été menées pour identifier les points de faiblesse des régies, et un ensemble de réformes est en cours pour améliorer leurs performances. Ainsi en est-il de la refonte de l'identification des contribuables, de la mise en place de la facture normalisée, des interconnexions des logiciels métiers en exploitation au sein du ministère, notamment du logiciel de la Direction générale des impôts avec les bases de données des douanes et des marchés publics, de la mise en place du cadastre fiscal, de l'interconnexion des douanes burkinabè avec les logiciels des douanes des pays du littoral par où transitent les importations du Burkina Faso, etc. Toutes ces réformes participent d'une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale sur laquelle les moyens de financement du PNDES seront naturellement prélevés.

**Sur votre feuille de route, quelles sont vos priorités pour contribuer à la relance de l'économie en 2017 ?** Nos priorités en 2017 se résument en l'intensification des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des infrastructures de transport, de l'énergie, de l'industrie, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des mines. Ces priorités sont accompagnées du renforcement de la gestion macroéconomique et du pilotage de l'économie, de l'optimisation de la mobilisation des ressources propres,



Hadizatou Rosine Coulibaly /Sori, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement.

comme je l'expliquais, ainsi que de l'efficacité des dépenses d'investissement par la mise en place de dispositions visant à assurer l'exécution du budget d'investissement gestion 2017 à 80 % au minimum. En soutien à l'exécution de ces priorités, mon département entame également cette année 2017 la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) et celle du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions sécuritaires et à la réduction de la vulnérabilité de la population du Sahel en favorisant notamment l'accès aux services sociaux de base. Son coût estimatif pour 2017 est de 88,55 milliards de FCFA. La finalité du PADEL est de lutter efficacement contre la pauvreté par la réalisation d'infrastructures socioéconomiques et énergétiques et par la création de richesses locales pour réduire les disparités inter et intra régionales et asseoir un réel développement à la base. Pour 2017, il concernera les régions du Centre et du Sahel, avec des investissements de plus de 4 milliards de FCFA.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# « IL EST ATTENDU DE LA DGI UN FINANCEMENT DU PNDDES D'AU MOINS 55 % »

*Adama Badolo, le directeur général des Impôts, observe de près la remontée progressive du cours de l'or sur les marchés internationaux car elle devrait, si la tendance se maintient, entraîner une meilleure contribution du secteur aux recettes fiscales du pays en 2017.*

Sur l'exercice 2016, votre administration a-t-elle atteint l'objectif de recouvrement de 622,942 milliards de FCFA assigné par votre tutelle, soit près de 24 % de plus qu'en 2015 ?

**Adama Badolo :** La fiscalité est intimement liée à la performance de l'activité économique. L'année 2016 a été marquée par une reprise progressive des activités, mais comme vous pouvez l'imaginer, on ne se relève pas facilement de crises comme celles qu'a connues notre pays en 2014 et 2015. Cette reprise n'a cependant pas été suffisante pour garantir un recouvrement à la hauteur des ambitions affichées par le gouvernement dans la loi de finances 2016. Nos objectifs de recouvrements étaient de 622,942 milliards de FCFA et nous avons recouvré un montant de 595,019 milliards, soit un taux de réalisation de 95,44 %. Certes, nous avons manqué de peu l'objectif, mais c'est une augmentation

des mouvements sociaux au niveau de presque tous les ministères et surtout au ministère chargé des Finances. À la DGI, nous avons souffert des effets des grèves en mars et en mai, mois où nous avons réalisé respectivement 45 et 76 % de nos objectifs. Si, dans ce contexte, nous avons atteint un taux de recouvrement de 88,48 %, avec une progression d'environ 27 milliards par rapport à la même période en 2016, nous avons espoir que la mobilisation de recettes au titre du second semestre soit nettement meilleure et que nous puissions atteindre les objectifs qui nous sont assignés, à savoir 720 millions.

**Le Parlement burkinabè a voté en 2016 de nouvelles dispositions fiscales, dont une taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Quel sera l'impact de ces nouvelles mesures sur les recettes de 2017 ?**

L'institution de la contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties a permis de combler un vide au niveau de l'imposition du capital au Burkina Faso. Il est établi que la contribution des citoyens

aux charges de l'État doit être proportionnelle à leur faculté contributive, donc à leur richesse. Le foncier est quand même un élément non négligeable du patrimoine des individus. Les propriétaires fonciers sont parmi les privilégiés de la société. Quoi donc de plus normal lorsqu'on veut élargir l'assiette que de viser cette catégorie de citoyens. Dans la sous-région, nous sommes parmi les derniers à l'instituer. Les recettes attendues de cette contribution n'alimentent pas le budget de l'État mais ceux des collectivités. En ce qui concerne leur impact sur les recettes de 2017, il est certain que si l'économie continue de bien se porter, la consommation des produits en cause devrait s'améliorer, induisant du même coup un meilleur recouvrement au titre des impôts.

**« Les équipes de contrôle iront bientôt sur le terrain afin de vérifier l'effectivité de la délivrance des factures normalisées personnalisées par les entreprises y assujetties. »**

de plus de 96 milliards FCFA par rapport à l'année 2015. Il faut ajouter qu'au titre des budgets locaux, nous avons recouvré 22,833 milliards de FCFA, ce qui porte le montant total à 617,852 milliards de FCFA.

**Pour 2017, quelles sont les tendances de recouvrement des impôts sur le premier semestre déjà écoulé de l'année ? Au regard du climat de relance de l'économie burkinabè, avec une croissance du PIB de 5,9 % (source BAD), quels sont vos objectifs de recouvrement ?**

Les recouvrements au titre du premier semestre 2017 se chiffrent à 325 milliards, soit 88,48 % de nos prévisions sur la période et un taux de 45,10 % sur les prévisions annuelles. Cela peut paraître peu, mais s'explique par le contexte de la période marquée par

Adama Badolo,  
directeur général des Impôts.



Après quelque 5 mois de mise en œuvre, nous constatons une appropriation progressive du système par les opérateurs économiques. En effet, à ce jour, la chaîne de gestion est maîtrisée par la DGI depuis l'approvisionnement des stickers jusqu'à la distribution des stickers aux entreprises assujetties à la délivrance de factures normalisées personnalisées. Le circuit de distribution qui, au départ, était limité à Ouaga et Bobo, s'est étendu à tous les chefs-lieux de région depuis le 2 mai 2017. Une quarantaine d'agents des impôts, répartis sur toute l'étendue du

La DGI étant l'une des régies financières les plus importantes du ministère de l'Économie et des Finances, quelle va être sa contribution au financement du PNDES, le projet de société du président Kaboré ?

Il est attendu de la Direction générale des Impôts une contribution d'au moins 55 % au financement du Plan national de développement économique et social (PNDES). Cet objectif n'est pas inatteignable par la DGI, pour peu que le contexte national s'y prête. Nous notons depuis 2015 une remontée progressive du cours de l'or, principal produit d'exportation du Burkina, et, en principe, si cette situation se maintient, voire s'améliore, l'effet induit dans le secteur sur les prestataires et autres fournisseurs devraient entraîner une meilleure contribution du secteur aux recettes fiscales. Nous sommes également lancés dans un programme de lutte contre l'économie souterraine par la mise en place de dispositifs de traçage des opérations commerciales à travers la mise en œuvre de la facture normalisée, l'identification des détenteurs de comptes commerciaux dans les banques, l'interface entre la base de données de la Douane et la nôtre et, prochainement, le déploiement de caisses enregistreuses fiscalisées. Toutes ces mesures devraient aboutir à une meilleure maîtrise du secteur informel afin de pouvoir dénoncer les régimes des gros opérateurs qui se cachent dans ce secteur.

Pensez-vous que la mise en place du mode de recouvrement déclaratif, autrement dit volontaire, va fonctionner ou plutôt qu'il court vers l'échec ?

territoire, ont reçu la formation sur le logiciel de vente des stickers. Ainsi, à la date du 30 juin 2017, soit quatre mois après la mise en œuvre de la facture normalisée personnalisée, nous enregistrons dans la base CERTTRACK environ 2 500 entreprises du RNI qui ont souscrit à l'achat de stickers. Nous relevons des taux d'adhésion fort appréciables de 60 % en moyenne, et celui de la Direction des grandes entreprises (DGE) avoisine les 70 %. Il faut noter également les actions de communication qui, du reste, se poursuivent, avec un accent particulier mis sur les séances d'information et de sensibilisation des contribuables. À ce jour, plus de 2 000 représentants d'entreprises ont été touchés par cette activité. Les équipes de contrôle iront bientôt sur le terrain afin de vérifier l'effectivité de la délivrance des factures normalisées personnalisées par les entreprises y assujetties.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

## Bio

Adama Badolo, 52 ans, est depuis avril 2016 directeur général des Impôts, un département où il totalise près de quatorze ans d'expérience. Il y fait ses débuts en 1993 en qualité de chargé d'études à Ouagadougou puis à Bobo-Dioulasso. En 1995, il devient receveur dans plusieurs Directions, dont celle des grandes entreprises, et ce jusqu'en 2007, année où il est nommé chef de service des prévisions et des statistiques et où lui échoit jusqu'en 2014 le poste de directeur de l'informatique et des prévisions à la DGI. Il sera ensuite numéro deux, soit directeur général adjoint, durant deux ans. Mentionnons qu'il est aussi depuis 2003 chargé de cours à l'École nationale des régies financières (ENAREF) en système fiscal burkinabè et, de 2006 à 2014, en recouvrement au département fiscalité, qu'il a dispensé des cours de techniques fiscales de 2006 à 2008 à l'École nationale d'Administration (ENAM) et qu'il assure toujours à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso des cours de fiscalité.

Au plan académique, Adama Badolo est un pur produit burkinabè : sa maîtrise en sciences économiques, il l'obtient à l'École supérieure des sciences économiques (ES-SEC) en 1990 et son diplôme d'inspecteur des impôts, c'est à l'ENAREF qu'il le décroche en 1993.



# « EN 2017, NOUS VISIONS DES RECETTES DE PLUS DE 603 MILLIARDS DE FCFA »

*Adama Sawadogo, directeur général des Douanes burkinabè, a mis l'innovation au cœur de l'action de son administration. Elle vient d'ailleurs d'adopter, pour la première fois de son histoire, un plan stratégique 2017-2021. Objectif : faire de la Douane une administration moderne, équitable et professionnelle.*



Adama Sawadogo,  
directeur général des Douanes.

**Vous êtes à la tête des Douanes burkinabè depuis janvier 2015. En termes de réformes et d'innovations, quel est votre bilan ?**

**Adama Sawadogo :** Comme vous l'évoquiez, j'ai été porté à la tête de l'administration des Douanes le 4 février 2015. De cette date à nos jours, l'innovation majeure est l'élaboration et le lancement de notre plan stratégique 2017-2021. En effet, il regroupe à lui tout seul toutes les réformes que nous voulons mettre en œuvre au sein de l'administration douanière. Il s'agit du premier plan stratégique de notre administration car jusque-là, nous avons toujours eu une gestion par activités sous-tendue par un programme annuel de travail. Aujourd'hui, nous avons une vision de ce que nous voulons pour la douane d'ici 2021 : « Faire de la douane du Burkina Faso, à l'horizon 2021, une administration moderne, équitable et professionnelle ». Méritent aussi d'être citées la création de la direction de la Coopération douanière car, selon les recommandations de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), les douanes doivent être en réseau pour partager les bonnes pratiques dans le cadre de la modernisation, ainsi que la création de la Direction régionale du Centre-Sud, dans le but de rapprocher l'administration des usagers afin d'être plus à l'écoute des aspirations des populations.

**Vous avez élaboré un plan stratégique 2017-2021, une première pour les Douanes burkinabè. Comment s'articule-t-il et comment prend-il place dans le projet de société du président Kaboré, le PNDES ?**

Les choix stratégiques de la Direction générale des Douanes sont articulés autour de trois grands axes. D'abord le management stratégique, dont l'objectif est d'assurer un style de management orienté vers la performance à travers la modernisation des ressources humaines ainsi que la promotion de la bonne gouvernance et de l'éthique douanière. Ensuite, la mobili-

sation des ressources douanières et la facilitation des échanges. Enfin, la communication et le développement du partenariat. Le plan stratégique de la Direction générale des Douanes (PS-DGD) prend naturellement en compte tous les résultats que le PNDES est en droit d'attendre d'une administration comme la nôtre. À titre d'exemples, nous pouvons relever les points suivants : l'objectif de croissance forte et inclusive du PNDES sera atteint grâce à une forte mobilisation des ressources intérieures de l'État, qui va se faire à travers l'axe 2 de notre plan stratégique ; l'objectif de modernisation, d'efficacité de l'administration et de redevabilité trouvent réponse dans l'axe stratégique 1 du PS-DGD ; le développement de la coopération régionale et l'accès à l'information juste seront concrétisés à travers le 3<sup>e</sup> axe de notre plan stratégique, et enfin la promotion de la bonne gouvernance est un sous-objectif de l'axe 1 du PS-DGD. Du reste, toutes les actions prévues dans le cadre du PS-DGD prennent en compte la vision du PNDES.

**« Analyse des données pour une gestion efficace des frontières », tel était le thème choisi par les Douanes burkinabè à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Journée mondiale des Douanes. Un sujet sensible au Burkina Faso, au regard du contexte de lutte contre le terrorisme. Quelle est la contribution de la Douane pour parvenir à effectuer des contrôles efficaces aux frontières qui, hélas, sont considérées comme poreuses ?**

Nous assistons de nos jours à une augmentation exponentielle des mouvements transfrontaliers de personnes, de moyens de transports et de marchandises. Toute activité économique génère des données, y compris le mouvement de personnes et de marchandises. Un nombre important de données circule donc tout au long de la chaîne logistique mondiale. Or, pour gérer plus efficacement les frontières, il est capital que les administrations douanières puissent recueillir et analyser ces données. L'année dernière, en choisissant pour thème « La douane numérique : pour un engagement progressif », l'OMD incitait vivement les administrations douanières à exploiter les TIC pour renforcer leurs performances. En effet, grâce aux TIC, il est plus facile de recueillir des données et d'accéder à des données ouvertes. Le contexte actuel marqué par des menaces terroristes et des trafics illicites de tout genre compromet dangereusement la sécurité des populations et la stabilité des pays. La Douane, en tant que force d'application de la loi aux frontières, doit s'adapter aux défis du moment en utilisant des techniques de contrôle plus efficaces. Le thème de la 34<sup>e</sup> Journée mondiale des Douanes, « L'analyse des données pour une gestion

efficace des frontières », est plus qu'un sujet d'actualité. Le défi majeur aujourd'hui consiste à donner un sens aux flux des données (informations) recueillies chaque jour en sachant les traiter et les analyser correctement.

**L'administration des Douanes étant l'une des plus grandes du pays, quelle place occupent les actions citoyennes en termes de solidarité, d'appui et de réconfort envers les populations ? Ces notions sont-elles érigées comme un élément de valeur au sein de votre plan stratégique 2017-2021 ?**

**« La Douane, en tant que force d'application de la loi aux frontières, doit s'adapter aux défis du moment en utilisant des techniques de contrôle plus efficaces. »**

Dans le plan stratégique 2017-2021 de la DGD, la solidarité occupe une place de choix parmi nos valeurs cardinales que sont en outre la discipline, le professionnalisme et l'intégrité. À ce titre, dans la limite de nos capacités, notre administration mène des actions en termes de solidarité, d'appui et de réconfort envers les populations. C'est ainsi que dans le cadre de la Journée internationale de la Douane 2017 le 26 janvier dernier, nous avons voulu d'une part apporter notre modeste contribution à l'amélioration des conditions de vie des vieilles femmes chassées de leurs familles et marginalisées du Centre Delwendé de Sakoula, et d'autre part offrir au District sanitaire du secteur 30 du matériel médico-technique qui permettra de mieux prendre en charge la santé des populations. Enfin, je pourrais mentionner nos différents soutiens au plan social – douaniers retraités, veuves et orphelins de douaniers... – et au plan sportif à certaines équipes et fédérations.

**Quels sont vos objectifs en termes de recettes en 2017 ? Pensez-vous dépasser le cap des 488 milliards de FCFA réalisés en 2016 malgré les difficultés et la conjoncture ?** En termes de recettes, les prévisions pour l'administration des Douanes se chiffrent à plus de 603 milliards de FCFA au titre de l'année 2017. À la date d'aujourd'hui, nous sommes à environ 45 % de réalisation de nos prévisions. Par rapport à 2016, nous avons une progression de 8 % sur la même période. Par conséquent, nous pouvons dire que si la tendance se maintient, toutes choses égales par ailleurs, nous comptons en fin d'année 2017 dépasser le niveau de mobilisation de l'année 2016. Notre cible reste toujours plus de 603 milliards FCFA.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# « LES INTENTIONS DE FINANCEMENT DE 18 000 MILLIARDS CONSTITUENT UN ENSEMBLE D'OPPORTUNITÉS »

*Naby Abraham Ouattara, directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, indique que pour mener à terme les projets d'investissements de l'État cette année, un montant total de 300 milliards de FCFA est prévu au titre des emprunts obligataires.*

La DGTCP était à la manœuvre pour la réussite du PNDES du président Kaboré qui a récolté en 2016 à Paris des promesses de financement de plus de 18 000 milliards de FCFA. Comment allez-vous mobiliser ces ressources et, au niveau intérieur, quel est l'implication des entreprises privées, notamment des banques ?

**Naby Abraham Ouattara :** Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de promesses qui ont chacune sa spécificité de conditionnalités. Pour l'heure, toutes les propositions de financement exprimées lors de la table ronde de Paris sont en cours d'analyse. Le Burkina Faso ne retiendra à l'issue de chaque étude que les propositions de financement qui correspondent au mieux à ses besoins tant en ce qui concerne les montants et les coûts que, surtout, les risques. Par ailleurs, le besoin

**« La question de la réduction des délais de paiement de la dépense publique à toujours été d'une grande importance pour l'État burkinabè. »**

de financement initial recherché pour la mise en œuvre du PNDES était d'environ 8 000 milliards de FCFA. Ces intentions de financement de 18 000 milliards constituent donc un ensemble d'opportunités pour faire des choix judicieux de financement.

Pour ce qui est de l'implication du secteur privé, il faut dire qu'au retour de la table ronde, des échanges se sont poursuivis avec les institutions bancaires nationales qui ont adhéré aux objectifs du PNDES et qui ont manifesté leurs intentions et volontés de participer à son financement en apportant des appuis tant dans le budget de l'État qu'à travers des projets spécifiques.

**Le Burkina Faso a adopté le 22 juillet 2016 une nou-**

velle loi sur la commande publique qui permet de réduire le délai de passation des marchés publics à 7 jours. Quelles sont les mesures prises pour accélérer le processus de paiement de la dépense publique suite à l'adoption de cette nouvelle loi ?

La question de la réduction des délais de paiement de la dépense publique a toujours été d'une grande importance pour l'État burkinabè. Il me plaît de rappeler que les réflexions menées sur la question ont permis de mettre en œuvre des mesures visant à une réduction substantielle desdits délais. Il s'agit entre autres de la tenue des comités de trésorerie, qui permettent d'allouer ou de rechercher les ressources nécessaires au financement des dépenses, et de l'institution du Comité de suivi des délais d'exécution de la dépense publique, de passation des marchés publics et de délégation des

services publics, qui analyse périodiquement les délais de paiement et formule des recommandations pour les améliorer. En outre, l'élaboration d'un référentiel des délais de paiement pour chaque acteur de la chaîne de la dépense publique, ainsi que la

création auprès de tous les ministères et institutions des unités de vérification regroupant en un seul endroit l'ensemble des intervenants de la chaîne de traitement des dossiers de dépenses publiques, ont également contribué à une réduction des délais de paiement. Bref, toutes ces mesures permettent aujourd'hui au Trésor public d'assurer en quasi-continu le paiement des dépenses du budget de l'État.

**Le Burkina Faso a émis l'année dernière des opérations d'emprunts obligataires. À quels secteurs était destinée cette levée de fonds, et d'autres emprunts sont-ils en vue en 2017-2018 pour les mêmes besoins ?**

En 2016, le Trésor public du Burkina Faso a effective-



ment réalisé quatre émissions d'emprunt obligataire, avec un montant total mobilisé de 165 milliards de FCFA. Conformément aux textes communautaires, les titres publics d'une maturité inférieure ou égale à 2 ans sont considérés comme des bons du Trésor, et les titres de maturité supérieure à deux ans sont considérés comme des obligations du Trésor.

En ce qui concerne la destination des fonds qui ont été levés, il faut rappeler que de manière générale, le budget de l'État est voté en déséquilibre. Le Parlement autorise alors le ministre en charge des Finances à rechercher les voies et moyens susceptibles d'assurer l'équilibre financier du budget. À ce titre, il peut faire appel à des sources de financement tant intérieures qu'extérieures. Les emprunts obligataires de 2016 visaient donc à combler le déficit du budget de 2016 en vue de participer à la réalisation de programmes d'investissement du gouvernement. En termes de perspectives, un montant total de 300 milliards de francs est prévu au titre des emprunts obligataires pour cette année 2017. Nous venons d'ailleurs dans ce cadre de sortir d'une opération d'emprunt obligataire d'un montant initial de 75 milliards de FCFA qui s'est soldé par un taux de souscription de 160 %, soit un montant mobilisé de 120 milliards de FCFA. Ce résultat est un franc succès au regard de la situation du marché financier régional. Ces fonds, comme ceux des précédentes opérations d'emprunt, contribueront prioritairement au financement de la construction de centres de santé et d'enseignement, à celui du renforcement de l'offre énergétique, au soutien des initiatives de création d'emplois par les jeunes et les femmes, et enfin à la réalisation d'infrastructures routières et de barrages au profit des populations...

#### Qu'en est-il de l'évolution de la dette publique burkinabè ?

À fin décembre 2016, cet encours était composé de 1 766,06 milliards de FCFA de dette extérieure et 730,97 milliards de FCFA de dette intérieure. Quant à fin mars 2017, cet encours se répartissait entre dette extérieure et dette intérieure pour des montants respectifs de 1 771,07 et 725,94 milliards de FCFA. Cette faible variation s'explique essentiellement par le faible niveau des décaissements des projets et programmes, combiné au remboursement du principal de certains prêts.

#### Au-delà de la recherche d'un meilleur confort, faut-il voir dans le récent déménagement effectué par votre direction un besoin d'asseoir sa modernité et de donner plus de visibilité aux actions de la DGTCF ?

En effet, depuis le mois de mai 2016, une partie des structures de la Direction générale du Trésor et de la



Naby Abraham Ouattara,  
directeur général du Trésor et  
de la comptabilité publique.

comptabilité a emménagé sur un nouveau site à Ouaga 2000. Il s'agit bien d'une partie des structures, puisque les structures comptables, et notamment les services de caisses, restent toujours fonctionnels sur le site de Koulouba par volonté d'être proches du plus grand nombre d'utilisateurs de ces services. En ce qui concerne les raisons du déménagement, il faut dire que le projet date de plusieurs années. Face en effet aux capacités d'accueil de plus en plus réduites du site de Koulouba, la construction d'un nouveau siège s'imposait, et c'est ainsi qu'a été retenu en 2007 pour l'érection du nouveau siège de la DGTCF le quartier de Ouaga 2000, qui abritait par ailleurs plusieurs autres administrations. Le chantier n'était pas totalement achevé lors du déménagement, mais face à certains impératifs, nous avons dû l'organiser alors que toutes les commodités n'étaient pas réunies. C'est progressivement ensuite que nous avons travaillé à asseoir le minimum. Certes, il reste des choses à parfaire, mais déjà nous nous plaisons dans ce nouveau joyau.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# DES RÉFORMES AU SERVICE D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE

*Le FMI est satisfait des réformes impulsées pour lever les obstacles à la croissance, assainir les entreprises publiques et mettre en œuvre un schéma de développement riche en emplois qui réduise la pauvreté.*

**A**près les crises de 2014 et 2015, le Burkina Faso connaît un regain de vitalité économique. C'est du moins l'avis du Fonds monétaire international (FMI), qui a multiplié ces derniers mois les missions de revue pour les examens de la situation nationale au titre de l'article IV de ses statuts et pour la revue du programme en cours soutenu par une facilité élargie de crédit. Selon le FMI, « l'activité économique a commencé à rebondir en 2016, après deux années de croissance faible. Les attaques terroristes de janvier et les retards observés dans l'approbation de la loi de finances ont pesé sur l'activité au début de 2016, mais l'activité a rebondi, et la croissance du PIB réel devrait atteindre 5,4 % selon les projections actuelles, contre 4,0 % en 2015. La reprise est portée par la mise en exploitation de deux nouvelles mines d'or et le rebond marqué de la production agricole attendu fin 2016-début 2017 après trois années décevantes. L'inflation a continué de ralentir et devrait rester modeste, pour atteindre 0,6 % à la fin de l'année. La croissance du crédit au secteur privé est restée faible en 2015, à 7,0 %, et ne devrait se redresser que progressivement pour atteindre 9,4 % en 2016. »

L'institution internationale estime en effet que cette reprise économique devrait se consolider en 2017, la croissance passant à 6,1 % grâce à des conditions intérieures et extérieures favorables. Ces prévisions optimistes s'appuient surtout sur les jalons de croissance

*taire accommodante, une augmentation de la production agricole et le bas niveau persistant des prix des importations énergétiques », toutes choses qui « devraient contribuer à la reprise. La mise en œuvre du PNDES par les autorités entraînera une augmentation de l'investissement public, visant notamment à combler les déficits d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie et du transport ». L'institution salue la pertinence de ce plan qui révolutionne la vision du développement, jetant les bases solides d'une croissance durable et inclusive. Parmi les principales réformes approuvées par le FMI, citons l'amélioration de l'administration fiscale avec son dispositif de collecte et de traitement des contentieux ainsi que son élargissement de l'assiette de l'impôt, et l'amélioration de la gestion et de la santé financière des entreprises publiques, surtout dans le secteur de l'énergie. Autre programme phare sur cinq ans : s'attaquer aux obstacles à la croissance et favoriser une croissance inclusive, c'est-à-dire qui impacte durablement la qualité de vie des couches défavorisées en générant des emplois massifs et en réduisant la pauvreté. Ce qui est visé pour l'essentiel est l'augmentation du capital physique et humain, l'amélioration du climat des affaires, l'extension de l'accès aux services financiers et la réduction du coût de l'énergie.*

Des résultats positifs ont déjà été perçus par le conseil d'administration du FMI il y a quelques mois lors d'une séance consacrée à l'examen de la mise en œuvre des

*réformes : « Les administrateurs encouragent les autorités à continuer d'améliorer la compétitivité de l'économie. Ils notent avec satisfaction que les autorités cherchent à réduire les goulets d'étranglement dans les infrastructures, à dynamiser le secteur*

*agricole et à permettre au secteur financier de mieux soutenir l'économie réelle. Les administrateurs notent que les réformes opérées récemment dans le secteur de l'énergie ont amélioré la santé financière des entreprises publiques dans ce secteur, et qu'il convient de consolider et d'exploiter ces succès afin de favoriser des investissements indispensables pour accroître l'offre d'électricité. » Autant le dire, le Burkina Faso est résolument sur la bonne voie.*

**Franck Lionel Fosso**

**« L'activité économique a commencé à rebondir en 2016, après deux années de croissance faible. »**

posés par le chef de l'État, qui a fait adopter en juillet 2016 un ambitieux Plan national de développement économique et social (PNDES) qui vise à transformer sur cinq ans l'économie de manière à réaliser une croissance vigoureuse, durable et résiliente créant des emplois et améliorant significativement le niveau de vie. Le FMI se réjouit de ce que ce plan comporte « un programme d'augmentation de l'investissement public dans les infrastructures, une politique moné-

# Carte prépayée



## Voyagez léger !

- Accessible
- Instantanée
- Sans compte bancaire

*Disponible dans toutes vos agences*

### **PARTENAIRE À VIE**

Koulouba-Avenue du Président Aboubacar Sangoulé Lamizana  
11 BP 161 Ouaga CMS 11-Burkina Faso Tél.: (+226) 25 33 77 77-Fax: (+226) 25 33 20 99





# SCADD 2010-2015 : UN BILAN JUGÉ MITIGÉ

*Au cours de la dernière revue de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) tenue le 10 mai 2016 à Ouagadougou, les acteurs ont unanimement reconnu que les performances réalisées entre 2010 et 2015 étaient mitigées.*

**A**u terme de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), les résultats concernant la période 2011-2016 sont globalement jugés en deçà des ambitions. Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) est de 5,5 %, bien loin du taux de croissance à deux chiffres prévu lors du lancement de la SCADD. Et pour ce qui est de la concrétisation des 30 mesures de réforme et d'actions stratégiques sélectionnées chaque année, l'on enregistre une moyenne annuelle de réalisation de 54 %. Le rapport de performance laisse également apparaître, selon le secrétaire exécutif de la SCADD Seglaro Abel Somé, une réduction de la pauvreté de 6 points par rapport à 2005, ce qui est insuffisant. Comment s'explique cette performance en deçà des attentes ?

Tout d'abord, Seglaro Abel Somé pointe du doigt les crises socio-politiques traversées par le Burkina Faso en 2011, en 2014 et en 2015. À cela s'ajoute l'implication

résultats obtenus permettent de tirer quelques enseignements pour le nouveau référentiel, le Plan national pour le développement économique et social (PNDES), en vigueur durant les 5 prochaines années. Le chef du gouvernement estime que le renforcement de la bonne gouvernance dans ses dimensions politique, administrative, économique et locale est nécessaire pour juguler les crises, synonymes de coup d'arrêt pour l'économie. Le développement du secteur industriel et la diversification de l'économie nationale entamés grâce à la SCADD doivent être poursuivis dans le PNDES. Selon Paul Kaba Thiéba : « *L'articulation entre l'agriculture et l'industrie devrait être au cœur du nouveau référentiel si l'on veut créer plus d'emplois décents.* »

Quoi qu'il en soit, le PNDES ne manque pas de soutiens. En effet, lors de la dernière revue annuelle de la SCADD du 10 mai 2016, les représentants des gouverneurs, des associations, des régions et des municipalités, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers ont à tour de rôle réaffirmé leur engagement à soutenir le PNDES durant la période 2016-2020. Toutefois, ils ont chacun formulé des doléances pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du successeur de la SCADD. Il s'agit entre autres de la planification, de

**Pour le Premier ministre Paul Kaba Thiéba, les résultats obtenus permettent de tirer quelques enseignements pour le nouveau référentiel, le PNDES.**

insuffisante des capacités nationales, qu'il s'agisse de celle des autorités ou de celle des travailleurs. « *Les acteurs doivent comprendre que nous devons travailler avec plus d'intensité et de célérité* », devait préconiser le Premier ministre Paul Kaba Thiéba.

Malgré les difficultés, la SCADD a enregistré des points positifs, comme la volonté d'en finir avec la pauvreté, mentionnée par le secrétaire exécutif. Elle a aussi permis l'accroissement des productions de rente et des productions céréalières avec l'opération Cent mille charrues et la distribution d'intrants. Une autre de ses réussites a été le lancement de la dynamique des pôles de croissance, qui a permis de tirer l'économie vers le haut.

Pour le Premier ministre Paul Kaba Thiéba, par ailleurs président du comité de pilotage de la SCADD, les

l'accroissement progressif des ressources des collectivités locales et de la définition de leur rôle dans la constitution des pôles de croissance, etc.

Pour ce qui est des départements ministériels, ils ont eux aussi décliné quelques actions qu'ils entendent mener pour la réussite du PNDES. La page de la SCADD est donc tournée et le cap est désormais mis sur 2020. Les orientations principales du PNDES sont la réduction de la pauvreté, le renforcement de la gouvernance, l'augmentation de la proportion des produits locaux transformés et l'accès de tous à l'eau potable. Afin de les concrétiser, le chef du gouvernement appelle les acteurs à redoubler d'efforts, car il en va de la réussite du nouveau référentiel de développement du Burkina Faso.

**Adissa Compaoré**



# FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (FBDES)

## DESCRIPTION DU PROGRAMME BURKINA STARTUPS ■

Le programme Burkina Startups consiste à identifier des opportunités d'investissements, c'est-à-dire des « startups » présentant de belles perspectives de croissance et à la recherche de fonds, à y investir (typiquement lors d'une des premières levées de fonds), puis à les accompagner dans leur croissance.

Le FBDES apportera des conseils et des formations aux « startups » sur lesquelles il mise, notamment en leur donnant des expertises technique et managériale.

Il s'agit de nouer des relations d'affaires entre les jeunes entrepreneurs et les seniors expérimentés afin de créer une complémentarité à même de favoriser la réussite des entreprises créées.

## OBJECTIFS ■

L'objectif global du programme :

- Favoriser la naissance et l'émergence de PME structurantes et innovantes à travers un mécanisme nouveau de financement adapté à l'auto-emploi.

Les objectifs spécifiques du programme :

- Améliorer les conditions d'accès au financement des PME/PMI ;
- contribuer à la création de cents (100) PME innovantes et viables par an ;
- contribuer à la création de dix mille (10 000) emplois directs.

## PUBLIC CIBLE ■

Les jeunes ayant un âge compris et présentant une idée originale de projet, un projet innovant ou une startup de moins de cinq (5) ans.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ■

- Les promoteurs de startups doivent être des jeunes de nationalité burkinabè ;
- la startup doit être domiciliée au Burkina Faso ;
- la startup doit présenter un projet d'entreprise immédiatement réalisable ou en phase de croissance (moins de 5 ans d'existence) ;
- la startup doit proposer une solution technologique commercialisable et représentée un potentiel de marché significatif au Burkina Faso ;
- l'équipe de management de la startup doit être composée d'au moins deux (02) personnes.

## PROCÉDURE ■

La procédure de sélection des startups :

- Appels d'appels à projets ;
- Dépôt de candidature sur une plateforme via l'internet ;
- Présélection des projets par un Comité de présélection ;
- Sélection des startups par un Comité d'experts chargé de la sélection et de la due diligence financière ;
- Valorisation des startups retenues ;
- Levée de fonds et bouclage du coût des projets ;
- Assistance et accompagnement des startups retenus.

**DURÉE ■** Le programme dure sur cinq (5) ans (2017-2021)

## NATURE DU FINANCEMENT

**Le mode de financement Capital-risque :**

- Objet du financement : investissements
- Montant : 2 000 000 à 40 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans
- Commission : 5 % l'an
- Dénouement : 5 ans

**Le mode de financement Prêt participatif :**

- Objet du financement : Renforcement de fonds propres
- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Taux d'intérêt : 5 % l'an
- Différé : 6 mois maximum
- Remboursement : trimestriel ou semestriel
- Apport personnel : 15 % minimum du coût total du projet
- Part du FBDES : 10 % au moins.

**Le mode de financement Compte Courant d'Associés :**

- Objet du financement : Renforcement de fonds propres
- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Commission : 5 % l'an
- Dénouement : 5 ans
- Part du FBDES : 10 % au moins.

N.B. : Le cumul des trois (03) types de financement ne doit pas dépasser cinquante millions (50 000 000) FCFA

Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES)

Avenue Muammar KADHAFI -Secteur 15

Tél. : (+226) 25 37 60 26

Email : info@fbdes.net

[www.fbdes.net](http://www.fbdes.net)



# « NOUS FINANÇONS LES STARTUPS »

*W. Blaise Parfait Kemde, directeur général du Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES) qui gère depuis juillet 2017 un fonds de 10 milliards de FCFA dédié aux startups de son pays, donne les raisons ayant conduit son gouvernement à miser sur le capital-risque.*

**Pourquoi le Burkina Faso a-t-il décidé de créer un fonds de 15 millions d'euros sur 5 ans pour financer les startups du pays ?**

**Wendkouny Blaise Parfait Kemde :** En effet le Burkina Faso, à travers le FBDES, entité dépendant du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, a lancé ce fonds dénommé « Programme Burkina Startups » sur une période de 5 ans. Son objectif principal est de financer les startups, c'est-à-dire les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance faisant bien souvent l'objet de levées de fonds. Vous savez que la question de l'innovation est au centre du développement, et que notre gouvernement met un accent particulier sur le financement des projets structurants propres à générer une transformation de notre économie. De ce point de vue, c'est d'abord une invitation à la création, à l'émulation. Bien souvent,

la jeunesse contribue énormément à l'innovation et permet à la société de se moderniser. En outre, quand je parle de projets innovants, ce sont des entreprises innovantes qui rentrent dans le cadre des performances recherchées par notre pays.

**L'apport en capital-risque est encore rare en Afrique. À la tête du FBDES, pensez-vous pouvoir convaincre**

**« Notre gouvernement met un accent particulier sur le financement des projets structurants propres à générer une transformation de notre économie. »**

**et rassurer les banques afin qu'elles soutiennent financièrement les projets les plus porteurs ?**

La question du capital-risque n'est pas dans la culture financière de nos pays. Dans ce mode de financement, surtout pour les banques qui sont plus que réticentes à s'y engager, nous avons compris qu'il était primordial de consentir des financements aux projets qui démarrent afin de leur donner une chance de se développer. Ce manque de suivi et d'intérêt de la part des institutions envers tous ces nouveaux projets freine la créativité. Pour en finir avec cette situation, une entité publique (le FBDES, donc) donne l'exemple en disant aux autres : « Il est très important de financer les startups ! » Nous avons le leadership de ce projet, mais nous n'entendons pas jouer le plus grand rôle, lequel est dévolu au secteur privé. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité la ministre de

## Bio

Wendkouny Blaise Parfait Kemde, 47 ans, marié et père de quatre enfants, bilingue anglais/français, a été porté à la tête du Fonds burkinabè de développement économique et social le 19 février 2014. En plus de son diplôme d'inspecteur du Trésor obtenu en 2003 à l'École nationale des régies financières (ENAREF) de Ouagadougou, il peut se prévaloir de plusieurs formations poussées : programmation et politiques financières à l'Institut du FMI à Washington en 2008, anti-corruption à l'Académie internationale anti-corruption de Vienne en 2011, négociations des transactions financières à l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche à Genève en 2014, et enfin gestion des risques bancaires au Banking and Finance Institute d'Abidjan en 2016.

Il débute sa vie professionnelle en 2003 à la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCPC) en tant qu'agent d'envoi et de retrait de fonds. Puis, de 2003 à 2007, toujours à la DGTCPC, il aura en charge la Trésorerie régionale comme chef de section opération de trésorerie puis chef de service de la comptabilité, participant par ailleurs en avril 2004 au suivi et à la relecture du plan comptable de l'État, et enseignant comme chargé de cours en comptabilité de l'État à l'ENAREF en 2006-2007. De 2007 à 2013, il sera affecté à l'ambassade du Burkina Faso à Taïwan en tant que trésorier. C'est lorsqu'il rentre au pays que lui est confié le poste de directeur général du FBDES, auquel s'ajoutent dans la foulée des nominations comme administrateur dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés telles que la Banque Commerciale du Burkina en 2014 et la SOFITEX en 2015.



Wendkouny Blaise Parfait Kemde,  
directeur général du Fonds Burkinabè de  
Développement Économique et Social.

l'Économie, des Finances et du Développement : elle a pour sa part rencontré l'ensemble des banques du pays, leur a expliqué les objectifs du programme Burkina startups et a sollicité leur collaboration en vue de pérenniser cette initiative. Les banques ont prêté une oreille attentive et se montrent favorables au projet, certaines se disant disposées à apporter entièrement les financements nécessaires, d'autres préférant le co-financement. Toutefois, le FBDES agira via deux modes de financement : la prise de participation (moins de 10 %) et le crédit participatif, avec un plafond fixé à 10 millions de FCFA par société.

Pour effectuer le tri drastique des porteurs de projets, allez-vous vous inspirer de La Fabrique, l'incubateur pour entrepreneurs sociaux créé en décembre 2014 à Ouagadougou : il accompagne actuellement huit créateurs d'entreprises, a déjà pu lever plus de 235 000 euros et a propulsé dans la cour des grands des startups devenues emblématiques comme FasoPro ?

Le fonds burkinabè dédié aux startups fait partie de ce qu'on appelle les « Business Angels » : une personne physique ou une institution qui investit au capital d'une entreprise innovante à un stade précoce de création ou en début d'activité (à l'amorçage), période la plus risquée pour l'investissement. Nous mettons à la disposition du créateur de la startup nos compétences, notre expérience, notre réseau relationnel et une partie de notre temps pour l'accompagner vers la réussite. Bien évidemment, parmi nos relations, outre les banques, il y a des incuba-



Alfred Yempabou Oubaly

ces structures pourront être des partenaires dans le cadre du programme Burkina startups.

**Quels moyens allez-vous mettre en place pour faire connaître le fonds Burkina startups et sensibiliser la catégorie de jeunes que vous ciblez ? Quels sont vos objectifs à court terme ?**

Nous avons lancé une plate-forme <sup>(1)</sup> qui est aussi bien un outil de travail et d'information qu'un lieu où découvrir le programme et procéder à l'enregistrement du projet proposé à la sélection. Pour le FBDES, c'est une innovation, puisque nous n'avons pas souvent recours à ce type de technique et d'approche. Mais force est de constater que le succès est au rendez-vous, puisqu'il a reçu en 3 semaines près de 7 000 visiteurs. Nous avons beaucoup communiqué autour de ce projet auprès des médias locaux. J'ajouterai aussi que des échanges sont possibles via cette plate-forme, et que nous allons organiser un certain nombre de rencontres avec l'ensemble des startups avant le lancement de la seconde édition.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

<sup>(1)</sup> [www.fondsburkinastartups.net](http://www.fondsburkinastartups.net)

**« Nous mettons à la disposition du créateur de la startup nos compétences, notre expérience, notre réseau relationnel et une partie de notre temps pour l'accompagner vers la réussite. »**

teurs comme La Fabrique dirigée par Lisa Barutel, qui fait d'ailleurs partie du comité de sélection, ou encore le SIRA LAB et qui accompagne essentiellement l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans des domaines aussi divers que les TIC, l'eau et l'assainissement, l'hygiène et les cosmétiques, les énergies renouvelables... Et je n'oublie pas l'incubateur de 2iE, lui aussi jouant un rôle important dans l'incubation des startups. Toutes

# L'INDUSTRIE DE PRODUCTION, MOTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Une table ronde des bailleurs de fonds est prévue en septembre pour relancer la filière industrielle dans le cadre d'un programme de coopération entre le Burkina Faso et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Voici la feuille de route du banquier Stéphane Wenceslas Sanou, devenu ministre en 2016 : *« Mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de promotion du commerce, de l'industrie et de l'artisanat. À ce titre, avec nos collaborateurs, nous travaillerons à l'amélioration du climat des affaires, à la promotion de la transformation, de la consommation et de l'exportation des produits du Burkina Faso ainsi qu'au développement de l'artisanat. La question de la revitalisation du commerce est une priorité de notre département dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président du Faso et du Plan national de développement économique et social (PNDES). L'une des actions majeures pour parvenir à cette revitalisation du commerce consiste à garantir les conditions d'une saine concurrence, en combattant toutes les formes de monopole supposées exister dans ce secteur, engagement que nous avons affiché dès notre prise de fonction. »*

Comme il est de tradition, en juin dernier, Stéphane W. Sanou a rendu visite aux patrons au siège du Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) à Ouagadougou. Ils demandent au gouvernement de promouvoir le label *Made in Burkina*, et justement le département du ministre a reçu mandat de le faire. Le gouvernement a pris des mesures par le biais d'une circulaire et d'un arrêté pour sensibiliser les structures publiques à la nécessité d'intégrer les mets locaux dans les menus des pauses-café, pauses-déjeuner ainsi que des dîners de gala et dîners-débats lors des ateliers, conférences, groupes de travail, comités de réflexion, commissions techniques, sessions de conseil d'administration, et enfin, bien sûr, lors de toute cérémonie officielle. Il y est aussi question de sensibiliser les cantines scolaires et

universitaires, les centres de formation professionnelle, les casernes, les centres hospitaliers et les maisons d'arrêt et de correction à la nécessité de s'approvisionner prioritairement en produits locaux : riz, niébé, pomme de terre, oignon, tomate, sucre, huiles alimentaires, etc. D'ici à 2020, il s'agit de relever le défi de la transformation structurelle de l'économie. Cela suppose de s'atteler à la construction d'un tissu industriel compétitif et durable par l'élaboration d'une politique et d'une stratégie d'industrialisation arrimées au PNDES, par la formulation et la réalisation d'un programme d'aménagement des zones industrielles – 3 nouvelles zones prévues : 2 à la sortie de Ouagadougou et 1 à celle de Bobo-Dioulasso –, par la création de 2 zones économiques spéciales (ZES) – une à Ouagadougou, l'autre à Bobo-Dioulasso –, par la concrétisation de la loi d'orientation et de promotion ainsi que de la charte des PME à travers un plan pluriannuel déjà élaboré, par la mobilisation de l'investissement pour la construction d'unités de transformation des produits locaux, par l'adoption d'un nouveau code des investissements plus incitatif et intégrant des avantages spécifiques en faveur des industries de transformation dans les secteurs agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique, et enfin, surtout, par la mise en œuvre du Programme de coopération Burkina Faso-ONUDI dont, précise le ministre (*lire son interview p. 84-85*), l'objectif global est de *« rétablir progressivement le rôle de l'industrie de production en tant que moteur de la croissance économique et de création d'emplois »*. Précisons que la table ronde des bailleurs de fonds dudit programme, dont le montant est estimé à environ 6 milliards, est prévue pour fin septembre 2017.

Louise Bibalou-Durand



lejaso.net

l'actualité au Burkina Faso  
sur le web

# AFRICOALLIA

5<sup>EME</sup> FORUM OUEST-AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES  
5<sup>TH</sup> WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM



21-23 FÉVRIER 2018  
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

21-23 FEBRUARY 2018  
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

*L'Afrique de l'Ouest ouvre  
ses portes à votre entreprise*

*Connect your business to  
the West African market*

400 entreprises  
2 jours de rencontres B2B  
6 000 rendez-vous d'affaires

400 Companies  
2 days professional meetings  
6 000 B2B meetings scheduled

NOS PARTENAIRES

FUTURALLIA



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO



# « CONTENIR UNE FLAMBÉE DES PRIX PARFOIS INJUSTIFIÉE ET ARTIFICIELLE »

*Stéphane W. Sanou, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, s'emploie à donner du pouvoir d'achat aux ménages en luttant contre la flambée des prix et contre les fraudes, la concurrence déloyale et toute autre pratique anormale perturbant le marché.*

Dès votre prise de fonctions, vous avez dit être soumis à une obligation de résultats, ajoutant que votre travail serait d'appliquer le programme du président du Faso, notamment en mettant fin aux monopoles. Quels sont les secteurs concernés, sachant qu'il s'agit d'une revendication forte du collectif des professionnels de l'industrie, du commerce et des services ?

**Stéphane Wenceslas Sanou :** Il faut relever qu'à ce jour, il n'existe de monopole dans aucun secteur économique, et aucun document accordant un monopole à un opérateur privé n'a été délivré. La Direction des guichets uniques du commerce et de l'investissement (DGU-CI) et la Commission nationale de la concurrence et de la consommation (CNCC) sont compétentes pour fournir aux opérateurs économiques les conseils et informations nécessaires, mais aussi pour se prononcer sur les éventuels problèmes de concurrence dans le secteur du commerce. Le département est déjà à pied d'œuvre pour assurer les conditions de base d'une économie libérale non seulement à travers une présence accrue des services de surveillance du marché, mais aussi par la mise en place de dispositifs législatifs et réglementaires en phase avec les impératifs de la mondialisation et le niveau réel d'organisation de l'économie nationale et des acteurs économiques. Dans ce sens, en plus de l'adoption récente par l'Assemblée nationale de la nouvelle loi sur la concurrence, il est prévu avant la fin de l'année 2017 l'adoption d'un ensemble de décrets et d'arrêtés pour mieux organiser le secteur du commerce et instaurer les règles de base d'une concurrence profitable à tous les commerçants et aux consommateurs.

**Dans le périmètre de votre portefeuille ministériel, outre le commerce et l'artisanat, il y a l'industrie. Quels sont les besoins de ce secteur et comment est-il structuré ?**

L'industrie est un volet très important de la politique du gouvernement. Elle contribue à la création d'emplois et de revenus ainsi qu'à l'amélioration de la compétitivité de nos produits. Afin de créer de la valeur ajoutée, le PNDES préconise la transformation des produits locaux avant leur mise sur le marché. Le code des investissements en cours de relecture et la charte des PME/PMI visent à encourager l'investissement dans le secteur industriel. Face aux défis à relever, le gouvernement travaille à réduire les coûts des facteurs

## Bio

Dans le second gouvernement de la présidence de Roch Marc Christian Kaboré, c'est Stéphane Wenceslas Sanou qui a été porté en janvier 2016 à la tête du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. En somme, il est en charge du monde des entreprises et des affaires. Cadre de banque, il fut notamment dans les années 2000 directeur régional de l'ex-Banque internationale du Burkina (BIB) devenue UBA aujourd'hui. C'est dire qu'il connaît bien les difficultés financières des commerçants et, de façon générale, des entrepreneurs.

Alors qu'il exerçait à la BIB, il fut élu député pour la première fois de 2002 à 2007. Arrivé dans l'hémicycle sous la bannière du PAREN de Laurent Bado, il quitta ce parti pour rejoindre l'ADF/RDA, puis l'alliance avec la CFD, et créa en 2006 son propre parti, le PCP/Faso, pour finir par fusionner celui-ci avec le MPP à sa création. Depuis 2010, il se consacre à nouveau à sa carrière de banquier à Bobo-Dioulasso : d'abord en tant que directeur financier et comptable, ensuite comme directeur régional.

Dans le gouvernement du Premier ministre Paul Kaba Thiéba, Stéphane W. Sanou succède à Hippolyte Dah, ministre du gouvernement de transition. Il hérite d'un ministère qui a conservé sa configuration et son appellation relative aux trois secteurs-clés de l'activité économique que sont l'industrie, l'artisanat et le commerce, ce dernier regroupant les grandes entreprises d'import/export, les demi-grossistes et les nombreuses petites unités informelles de distribution de produits au détail.



Stéphane Wenceslas Sanou,  
ministre du Commerce,  
de l'Industrie et de l'Artisanat.

de production (énergie, eau, etc.), à rendre disponibles les matières premières, à sécuriser les investissements, à renforcer la lutte contre la fraude, les contrefaçons et autres pratiques de concurrence déloyale, et enfin à mettre en place des infrastructures de soutien au secteur industriel : ports secs, zones industrielles, zones économiques spéciales, etc. L'industrie burkinabè comprend des unités industrielles artisanales, semi-industrielles et industrielles. Les acteurs sont organisés en associations professionnelles ou en groupements comme, par exemple, le Groupement professionnel des industriels (GPI) et la Fédération des industries agroalimentaires du Burkina (FIAB).

**Parvenez-vous à donner du pouvoir d'achat aux ménages en luttant contre la vie chère et en faisant en sorte que les produits de grande consommation soient disponibles en quantité, en qualité et dans les poids convenables ?** En matière de lutte contre la vie chère, nos interventions concernent essentiellement le respect de la réglementation sur le commerce. En effet, il s'agit de lutter

contre les fraudes, la concurrence déloyale et toute autre pratique anormale de nature à créer des dysfonctionnements du marché. Ainsi, des contrôles sont régulièrement effectués sur tout le territoire national par les services techniques de mon département : publicité des prix, métrologie, qualité... Ils ont pour objectif d'assurer aux populations l'accessibilité aux produits de grande consommation en quantité suffisante et en qualité. Ils ont permis de contenir la flambée des prix des produits qui est parfois injustifiée et artificielle du fait de certains opérateurs véreux.

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat veille à ce que les biens et services soient accessibles financièrement et géographiquement à l'ensemble de la population burkinabè. Pour ce faire, les produits de grande consommation, au nombre de 21 – huile alimentaire, riz, sucre, céréales locales, graine de coton, intrants agricoles, produits phytosanitaires, farine de froment, pain, lait et produits laitiers, etc. – sont soumis à réglementation.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « NOUS VOULONS FAIRE DE LA CCI-BF UNE VÉRITABLE LOCOMOTIVE DU SECTEUR PRIVÉ BURKINABÈ »

*Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), revient sur les actions majeures prévues par le plan stratégique de la mandature 2016-2021, dont le coût est estimé à environ 135 milliards de FCFA, soit près de 205,8 millions d'euros.*



Quelles sont les nouveautés intervenues dans les statuts de la CCI-BF et applicables au nouveau Bureau consulaire dont vous êtes le président ?

**Mahamadi Savadogo :** Le processus de relecture des textes fondamentaux de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) est effectivement intervenu avant la tenue du scrutin du 13 novembre 2016 qui a vu notre élection à la tête de l'institution. Au lendemain de la dissolution de l'Assemblée consulaire précédente, fin 2014, il était important que les acteurs du secteur privé, dans une dynamique participative et inclusive, redéfinissent les bases pour

une nouvelle Chambre de commerce et d'industrie au Burkina Faso. D'importantes réformes ont donc été opérées, et celles qui s'appliquent à la mandature en cours sont notamment l'accroissement du nombre des élus consulaires, passé de 123 à 151 dans le but d'améliorer la représentativité des milieux d'affaires, l'entrée de nouveaux acteurs au sein des instances consulaires afin de réduire les écarts existants et d'équilibrer la représentation des catégories (commerce, industrie et services), le déploiement de l'institution dans les 13 régions administratives du Burkina Faso pour assurer une bonne représentation des milieux d'affaires locaux à l'Assemblée consulaire, la participation des élus à l'animation consulaire à travers la création des Délégations consulaires régionales (DCR) animées par des Assemblées consulaires régionales (ACR) composées d'élus au niveau régional, l'instauration du principe de l'alternance, et enfin le renforcement de la démocratie au sein de l'Assemblée consulaire. Je voudrais également dire que des réformes importantes ont été opérées au niveau de la gouvernance avec l'adoption d'une charte d'éthique et de déontologie soumise à la signature de tous les élus consulaires dès le début de la mandature. C'est donc dans cet esprit que le Bureau consulaire et l'ensemble des élus consulaires travaillent depuis leur installation.

Vous venez d'adopter le plan stratégique de la mandature 2016-2021 : quels sont ses objectifs essentiels ?

Il faut dire que notre plan stratégique est en cohérence avec le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui est le référentiel national en matière de développement économique et social au Burkina Faso. Le plan s'arrime également à mon programme de campagne, présenté en son temps à la communauté des affaires burkinabè. Nous avons d'importants chantiers à conduire durant cette mandature. Mais déjà, pour



la période 2017-2018, les objectifs essentiels que nous poursuivons sont tout d'abord d'opérer un renouveau consulaire par la réconciliation des acteurs économiques avec eux-mêmes. Les fractures et dissensions que nous avons connues suite aux bouleversements socio-politiques de 2014 ont eu des répercussions sur le milieu des affaires. Notre ambition est de créer davantage de synergie pour qu'ensemble, main dans la main, les acteurs du secteur privé s'engagent à relancer l'économie. Ensuite, nous voulons améliorer le climat des affaires avec la mise en place d'une nouvelle offre de facilitation administrative en faveur des entreprises. Comme je le disais, nous voulons continuer dans la dynamique des réformes. Ainsi, des guichets uniques seront créés. Nous prévoyons également, avec l'accompagnement de l'Assemblée nationale, de procéder à une relecture des textes majeurs qui régissent l'activité économique. Enfin, nous souhaitons revitaliser le dialogue public-privé à travers de nouveaux dispositifs de concertation. Les traditionnelles rencontres annuelles gouvernement-secteur privé, qui se tiennent depuis plus de 15 ans, ont permis d'engranger d'importants résultats. Mais nous pensons que d'autres modèles peuvent être expérimentés pour des résultats plus probants.

#### Quelles sont les actions majeures de votre plan de mandature pour les cinq ans à venir ?

Le Bureau consulaire entend faire de la CCI-BF une institution plus performante, une force de propositions pour les pouvoirs publics et une véritable locomotive du secteur privé burkinabè. Afin de se donner des chances de réussite, la CCI-BF s'est dotée d'un plan stratégique de la mandature 2016-2021 qui a reçu l'onction de l'assemblée générale le 4 août dernier lors des premières journées de réflexion stratégique. Cinq axes majeurs constituent le fondement de cette stratégie de développement de l'institution. L'axe 1 porte sur l'amélioration de la gouvernance et la mobilisation de l'intelligence consulaire. L'axe 2 a trait au développement du capital humain et à la facilitation de l'accès au financement du secteur privé. L'axe 3 met en avant le développement de l'intelligence économique et du portefeuille de services d'appui-conseils aux entreprises. L'axe 4 se concentre sur le renforcement de l'accompagnement de proximité auprès des entreprises dans les régions. Et enfin l'axe 5 concerne le développement et le renforcement de l'offre en infrastructures et en équipements économiques. Par ailleurs, l'un de nos projets phares concerne l'extension du port sec de Bobo-Dioulasso, la capitale économique du Burkina Faso. Ce projet va coûter environ 20 milliards de FCFA (soit environ 30,4 millions d'euros).

Le dossier a déjà été examiné par plusieurs banques qui ont manifesté un réel intérêt pour contribuer à son financement. Le deuxième projet majeur concerne la réalisation d'un port sec multimodal à Ouagadougou en vue de désengorger Ouagadougou, la gare routière internationale de Ouagadougou. Cette infrastructure économique majeure a été construite dans les années 80. Aujourd'hui, avec le développement de la ville, Ouagadougou se retrouve en plein cœur de la capitale. Nous voulons donc la délocaliser sur un site à la sortie ouest de Ouagadougou. Le financement projeté pour sa réalisation est de 25 milliards de FCFA (soit environ 38,1 millions d'euros). Les études de faisabilité sont en cours. En plus des infrastructures, nous mettons un point d'honneur à traiter la question du capital humain et financier. Nous voulons renforcer les capacités de nos entreprises afin de les rendre plus compétitives. Le coût de la mise en œuvre de notre plan de mandature est estimé à environ 135 milliards de FCFA (environ 205,8 millions d'euros). Il sera financé à partir de nos ressources propres, mais nous comptons aussi sur nos partenaires financiers pour boucler son financement.

#### Votre institution organisera en 2018 la 5<sup>e</sup> édition d'AFRICALLIA. Parlez-nous de cet événement.

AFRICALLIA est un forum multisectoriel de développement international des entreprises organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso en collaboration avec l'association Futurallia. L'objectif d'AFRICALLIA est de créer des courants d'affaires entre les entreprises de l'Afrique de l'Ouest et celles du reste du monde. Pendant deux jours, le forum permet aux dirigeants et décideurs d'entreprise d'obtenir jusqu'à 15 rendez-vous individuels, personnalisés

**« L'objectif d'AFRICALLIA est de créer des courants d'affaires entre les entreprises de l'Afrique de l'Ouest et celles du reste du monde. »**

et préprogrammés de 30 minutes. Après la dernière édition qui a connu un franc succès, Ouagadougou accueillera du 21 au 23 février 2018 plus de 400 entreprises de l'Afrique de l'Ouest et du reste du monde. AFRICALLIA offre d'importantes opportunités parce qu'il permet aux hommes d'affaires de faire le tour du monde en 48 heures : en un seul lieu, Ouagadougou, et pendant deux jours, ils rencontreront une masse critique d'opérateurs économiques et de partenaires techniques et financiers. J'invite donc les hommes d'affaires du monde entier à s'intéresser à ce forum et à y prendre part.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « NOUS AVONS FACILITÉ LA CRÉATION DE 27 786 ENTREPRISES »

*Henriette Kaboré, PDG de BTM-Immobilier, importante société de BTP, dirige aussi le conseil d'administration de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF). À l'approche de la fin du 3<sup>e</sup> plan stratégique de cette institution, elle donne un aperçu du bilan des actions lancées.*

La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) est à un an de l'échéance de la mise en œuvre de son troisième plan stratégique de développement (PSD 2014-2018). Quel bilan peut-on d'ores et déjà dresser ? **Henriette Kaboré** : La mise en œuvre du PSD 2014-2018 nous a permis de focaliser nos actions en faveur du secteur privé sur l'amélioration du climat des affaires, sur le renforcement des capacités techniques et de gestion des très petites et moyennes entreprises, sur la facilitation de l'accès au financement, et enfin sur la diffusion de l'information économique et juridique. Cela a été rendu possible grâce à l'accompagnement et à l'appui de l'État ainsi que des partenaires techniques et financiers. Entre 2014 et 2016, nous avons mobilisé plus de 8,745 milliards de FCFA afin d'exécuter une demi-douzaine de projets pour le compte du secteur privé, hors financements destinés à des appuis institutionnels. Les activités ont porté essentiellement sur le développement et l'offre de services non financiers. À titre d'exemples, nous avons facilité la création de 27 786 entreprises, procédé à la délivrance de 2 478 permis de construire, formé 9 913 promoteurs à l'esprit d'entreprise et, dans des thématiques variées, réalisé 3 422 diagnostics flash, créé 51 Centres de ressources en entrepreneuriat rural (CREER), etc.

Globalement, le bilan actuel est satisfaisant. Mais face à l'ampleur des besoins en accompagnement des entreprises, il y a encore des efforts à faire. C'est ce à quoi nous nous attelons. Ainsi, nous avons en perspective d'ici fin 2018 de contribuer à assouplir les procédures. Nos équipes travaillent avec les services techniques de l'État en vue de proposer des réformes pour une vingtaine de licences d'affaires. Nous travaillons également, avec l'appui de la CEDEAO, à implémenter un projet pilote de pépinière de femmes.

La Maison de l'Entreprise Burkina a organisé cette année la 12<sup>e</sup> édition des Journées de l'entrepreneuriat burkinabè (JEB). C'est un événement important dans

vosre dispositif d'accompagnement des promoteurs. Pouvez-vous nous parler de l'édition de cette année et de celles des années antérieures ?

Oui c'est exact, les JEB sont une activité majeure de promotion de l'entrepreneuriat au Burkina Faso. Cette



*Henriette Kaboré, présidente du conseil d'administration de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.*

MEBF

## Bio

La Franco-Burkinabè Henriette Kaboré, 57 ans, mariée, bilingue anglais/français, s'engage très jeune dans l'entrepreneuriat en créant en Côte d'Ivoire en 1978 la société Bâtiments Travaux public-Maintenance (BTM) dont elle est à la fois fondatrice et directrice générale : sa vie professionnelle débute à 19 ans, à une époque où les mentalités destinaient plutôt les jeunes filles à la vie au foyer.

Mais la jeune Henriette Kaboré, grâce à sa force de caractère, décide de braver l'adversité et le scepticisme en s'efforçant de développer BTM avant de s'implanter au Burkina Faso en 1996. Quatorze ans plus tard, en 2010, elle continue de développer ses activités en créant au Burkina Faso une seconde société, mais cette fois-ci dans son secteur de prédilection, l'immobilier : BTM IMMO (Bâtiments Travaux publics-Maintenance Immobilier) est né. Au Burkina Faso tout comme en Côte d'Ivoire, le succès, dans un secteur pourtant fortement dominé par la gent masculine, est au rendez-vous. Henriette Kaboré s'impose grâce à son abnégation, à son attachement au travail bien fait, à son intégrité et à son professionnalisme. D'ailleurs, sa renommée s'étend aujourd'hui au-delà de ces deux pays où elle a assis son leadership dans le domaine du BTP. Ainsi, les projets menés par sa société BTM font aujourd'hui référence, à l'instar du siège de la Banque commerciale du Burkina, des deux plus grands amphithéâtres de l'université de Ouagadougou, ou encore du campus de scolarité de l'université de Cocody à Abidjan.

Au Burkina Faso, elle a été élevée aux rangs de chevalier de l'ordre du Mérite et de chevalier de l'Ordre national. En plus de la gestion de ses deux entreprises, BTM et BTM IMMO, elle est présidente du conseil d'administration de la Maison de l'Entreprise et assume d'autres responsabilités stratégiques dans la vie économique du pays : consul honoraire de la Corée du Sud au Burkina Faso, membre consulaire ayant présidé la commission Sections territoriales à la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, Madame Kaboré est aussi la représentante administrative des entreprises privées au conseil d'administration de la CNSS, secrétaire chargée de la promotion du partenariat public-privé au Patronat burkinabè et membre du Club des hommes d'affaires franco-burkinabè. Ses compétences reconnues lui ont aussi valu d'être récompensée en 2004 par la médaille d'or de la Fondation pour l'excellence dans la pratique des affaires (FEBP) basée à Genève (Suisse). Son parcours académique fait état de l'obtention d'un bac série D en 1977, d'un BTS en comptabilité au Collège d'enseignement technique commercial d'Abidjan en 1978 et d'une formation en bâtiment au Centre de formation professionnelle de Koumassi/Abidjan en 1979.

année, les conférences ont drainé du monde, essentiellement des jeunes promoteurs, et cela certainement en raison des thèmes abordés sur les secteurs porteurs et les techniques d'innovation. En tout, 1 180 promoteurs, dont deux tiers d'étudiants, ont participé à la compétition des plans d'affaires (COPA), et 7 donateurs nous ont accompagnés dans l'opération consistant à primer 39 projets, pour une valeur de plus de 126,500 millions de FCFA.

Pour parler des JEB d'une manière générale, il faut rappeler que nous les organisons depuis 2006 en collaboration avec nos partenaires. Cet événement constitue d'une part un cadre de promotion de l'offre de services d'appui financier et non financier au sec-

teur privé, et d'autre part une tribune de reconnaissance et de récompense des porteurs de projets, ainsi que du mérite des chefs d'entreprises burkinabè. Par édition, nous avons en moyenne 5 000 participants.

En amont des trois jours des JEB au cours desquels les promoteurs participent à des conférences, rencontrent des institutions financières et des structures d'appui, nous organisons la COPA. C'est un moment d'émulation qui permet d'identifier les projets à fort potentiel de développement. Les projets qui sortent du lot reçoivent un prix sous forme de subvention. Et la MEBF accompagne les promoteurs primés pour la mise en œuvre de leur projet. Depuis sa création, la COPA a permis de mobiliser plus de 1,341 milliard de FCFA pour le financement de 319 projets.

Les JEB sont la parfaite illustration de la synergie entre les principaux partenaires au développement du secteur privé : structures de financement, professionnels de l'appui-conseil aux entreprises, partenaires techniques et financiers et certaines grandes entreprises intéressées par le soutien aux plus jeunes ou aux plus petites entreprises.

**Avez-vous un appel à lancer à vos partenaires ?**

J'invite nos partenaires à continuer de nous accompagner dans notre mission

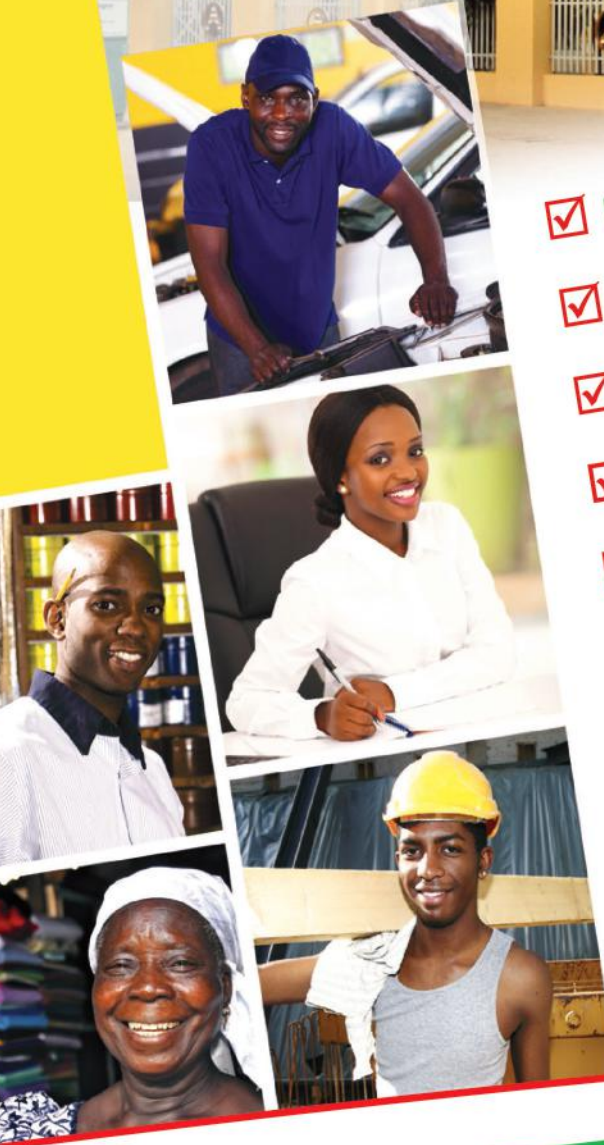
d'appui au développement du secteur privé. Les défis auxquels font face les entreprises sont aujourd'hui énormes. Et comme le dit notre slogan « Exceller dans la synergie ! », c'est ensemble que nous relèverons

**« Entre 2014 et 2016, nous avons mobilisé plus de 8,745 milliards de FCFA afin d'exécuter une demi-douzaine de projets pour le compte du secteur privé. »**

ces défis. La MEBF a développé une offre de services structurée qu'elle met à la disposition de tout partenaire qui œuvre pour le développement de l'entrepreneuriat, que celui-ci soit orienté jeune, femme, milieu rural, etc.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*





- ✓ FORMALITÉS D'ACTES DE CONSTRUIRE
- ✓ FORMALITÉS DE CRÉATION D'ENTREPRISES
- ✓ RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
- ✓ INFORMATION & ORIENTATION
- ✓ APPUI CONSEIL
- ✓ GESTION DE PROJETS ET PROGRAMMES

**Créer la synergie pour  
soutenir vos activités**





**CLUB DES  
HOMMES  
D'AFFAIRES**



**FRANCO  
BURKINABE**

# **CHAFOB**

**Liens d'amitié • Synergie d'action • Divers secteurs d'activités**

**132 Rue de Lyon**

**01BP 6890 - Ouagadougou**

**Tél : (00226) 25 30 58 98/70 21 20 20**

**Email : [chafb@chafb.com](mailto:chafb@chafb.com) - [www.chafb.org](http://www.chafb.org)**

# « TROUVER DES SOLUTIONS POUR L'EXPANSION DES PME »

*Bapio Mathieu Bayala, directeur général du Bureau de conseil en gestion et d'évaluation des projets, est aussi président du Club des hommes d'affaires franco-burkinabè (CHAFB). Ses deux objectifs prioritaires en 2017 ?*  
« Le projet de formation de nos membres et la volonté de nous ouvrir à l'international. »

Quels sont le rôle et les missions du Club des hommes d'affaires franco-burkinabè ?

**Bapio Mathieu Bayala :** Le Club a été créé dans l'objectif de développer les liens amicaux et socioprofessionnels entre les hommes d'affaires, de faciliter la connaissance et la communication mutuelle entre les opérateurs économiques en vue de l'instauration d'un partenariat commercial et industriel de type nouveau, de permettre des partages d'expérience par l'organisation et la participation à des foires et des voyages d'affaires, de faciliter l'accès à l'assistance technique, mais aussi d'encourager et de faciliter le compagnonnage. Il s'agit également d'instaurer un espace de concertation et d'échange entre les autorités publiques et les opérateurs pour renforcer la culture citoyenne de leur entreprise par le civisme fiscal.

Le CHAFB a plus de 20 ans. En quoi est-il original et utile dans ses actions alors qu'il existe des organisations comme celle du patronat ou la Chambre de commerce ?

Déjà, il faut retenir que le Club est apolitique et qu'il regroupe une centaine des plus grandes entreprises du pays. Sa durée de vie est due au fait qu'il tient régulièrement des activités, et cela a permis un partenariat privilégié avec les autorités du pays, qui y prennent part. Les différentes actions menées par le Club ont réussi à installer une relation de confiance avec les autorités, et cela se traduit par leur présence régulière à nos activités dans des cadres d'échanges qui permettent au Club de s'impliquer dans les programmes du gouvernement. Grâce à la crédibilité du Club, le gouvernement prend en compte certaines propositions suggérées par le secteur privé. Chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois se tient une rencontre-débat dont le thème porte sur l'actualité du pays. La présidence est rotative entre Burkinabè et Français tous les deux ans.

Pour votre assemblée générale du 23 février dernier, à laquelle était invitée Alizatou Rosine

Coulibaly, la ministre de l'Économie et des Finances, quelle était la pertinence du choix des thèmes « Les mesures fiscales de la loi de finances 2017 » et « La question de la dette intérieure » ?

Le Club regroupe des chefs d'entreprise, donc il ne pouvait que se sentir concerné par ces thèmes et, afin d'éviter la désinformation, il était important d'aller à la source. Madame le ministre a entretenu les membres du Club sur la loi de finances 2017 d'une part et sur la dette intérieure d'autre part. La loi de finances n° 40/2016/AN du 15 décembre 2016 met en œuvre les budgets-programmes. Ce système prévoit une utilisation des ressources financières axée sur les résultats tangibles. Le budget-programme permettra également de transformer l'économie en faisant émerger de nouveaux secteurs porteurs, à même de mobiliser les ressources nécessaires pour le développement. Selon Madame Coulibaly/Sori, eu égard au rôle important du secteur privé dans la tranche annuelle 2017, il

## Bio

Bapio Mathieu Bayala, 69 ans, marié et père de quatre enfants, à l'origine inspecteur principal du Trésor, est à la tête du Bureau de conseil en gestion et d'évaluation des projets (BCGP-Afrique) depuis 2004. Quarante ans d'une carrière évoluant entre le milieu politique, le secteur privé et surtout le secteur paraétatique, ses qualités de manager y ayant été maintes fois sollicitées.

En 1977, il fait ses débuts comme chargé de cours à l'École nationale d'administration tout en étant membre consulaire à la Chambre de commerce de Ouagadougou et médiateur au Centre d'arbitrage et de médiation de Ouagadougou. De 1978 à 1981, il est fondé de pouvoir à la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. En 1981, il entre au ministère du Plan comme directeur de cabinet. De 1982 à 1984, il est conseiller technique au ministère des Finances. De 1984 à 1986, il se voit affecté à la présidence du Faso au poste de contrôleur financier des programmes hors budget. De 1986 à 1989, il dirige la première société du pays, SOFITEX, qu'il quittera pour gérer le service Monnaie et Crédit à la Direction générale du Trésor de jusqu'en 1992. Puis il revient au gouvernement comme secrétaire général du Premier ministre jusqu'en 1995, avant de retourner dans le privé exercer comme conseiller en gestion financière et en organisation des sociétés privées. De 1998 à 2003, est directeur général de la société sucrière du Burkina, son dernier poste avant de prendre les rênes de BCGP-Afrique.





*Bapio Mathieu Bayala,  
directeur général du Bureau  
de conseil en gestion et  
d'évaluation des projets et  
président du Club des hommes  
d'affaires franco-burkinabè  
(CHAFB).*

est souhaitable que les entreprises accompagnent le ministère en charge des Finances en étant actifs dans le partenariat public-privé. De plus, leurs contributions sont grandement attendues, surtout à travers le civisme fiscal et l'opérationnalisation de la facture normalisée. En outre, elle a précisé que le gouvernement avait apuré une grande partie de la dette intérieure. Enfin, nous avons eu d'autres rencontres institutionnelles avec l'Union européenne, le ministre de l'Emploi, des Jeunes et de l'Entreprenariat, le ministre de la Sécurité, l'ambassadeur de France au Burkina Faso...

**S'agissant de compétitivité, quelle est la contribution du CHAFB dans cette période post-insurrectionnelle où l'économie burkinabè est en phase de relance ?**  
Le CHAFB a renforcé sa collaboration avec le gouvernement afin de trouver des solutions pour l'expansion des PME et dans cette optique, nous avons eu des

**« Le Club a réussi à installer une relation de confiance avec les autorités et cela se traduit par leur présence régulière à nos activités. »**

rencontres avec les différents ministères pour l'émergence du secteur privé.

**Quelles sont vos priorités pour 2017, année déjà bien entamée ?**

Nous sommes à mi-parcours de notre programme d'activités de cette année, et nous en avons déjà réalisé une bonne partie, comme des rencontres entre secteurs privé et public. Nous avons des perspectives de coopération entre le CHAFB et des clubs similaires, des opportunités d'affaires et de soutien aux PME installées au Burkina, le projet de formation de nos membres, et enfin la volonté nous ouvrir à l'international.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# « SONG TAABA, LE DÉCOUVERT QUI VOUS DONNE DES FACILITÉS POUR JOINDRE LES DEUX BOUTS »

*Mohamed Wilson, directeur général de la filiale CBAO au Burkina Faso, a doublement de quoi se réjouir : sa banque a vu son bilan croître de 78 % en 2016 et pour sa 5<sup>e</sup> édition en mars dernier à Casablanca, le FIAD a connu un vif succès rehaussé par la présence du chef de l'État en personne.*

Comment ont évolué les différents indicateurs et chiffres-clés de CBAO Burkina, filiale de CBAO groupe Attijariwafa Bank, sur l'exercice 2016 par rapport à 2015 ?

**Mohamed Wilson :** Nous avons bouclé l'exercice 2016 avec une progression presque généralisée de nos indicateurs par rapport à 2015. Notre taille de bilan a crû de 78 %, se situant à 63,2 milliards de FCFA. Cette croissance est soutenue par l'activité de distribution de crédits (+ 81,89 %) et de collecte de dépôts (+ 89,37 %). Nos engagements hors bilan ont progressé de 22 % pour se situer à 33,6 milliards de FCFA. Quant à la base clientèle, elle a presque doublé (+ 93,97 %) du fait de l'effet induit de l'extension du réseau engagée depuis décembre 2014. Notre produit net bancaire (PNB) a connu une croissance de 34 % pour se situer à 3 533 millions de FCFA, ce qui nous conforte dans notre volonté de multiplier nos moyens

portefeuille clients augmenter ? Avez-vous d'autres projets d'ouvertures dans la capitale ?

En 2016, nous n'avons pas ouvert de nouvelles agences, mais nous allons y remédier pour les mois à venir puisque, à l'instar des sociétés du groupe partout où nous sommes présents, notre vocation est de nous rapprocher davantage de la clientèle. Il est évident que notre regard est porté sur Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux plus grandes villes en termes de potentiel. Mais il n'empêche que les autres villes nous intéressent aussi.

**Une des cartes maître de CBAO Burkina, c'est sa capacité à innover dans sa relation de proximité avec la clientèle. À cet effet, quels projets de transformation allez-vous lancer ?**

En effet, CBAO Burkina est en train de vivre un plan de transformation assez ambitieux pour davantage satisfaire la clientèle mais également renforcer les capacités de ses ressources humaines. En outre, l'analyse du marché nous a permis de nous poser un certain nombre de questions auxquelles nous sommes en train de répondre. Il s'agit tout d'abord de conforter notre statut de banque de détail non

seulement en procédant à l'extension de notre réseau d'agences mais aussi en segmentant au mieux notre portefeuille commercial : tous les segments seront servis de la meilleure manière, que ce soit la GE, la PME-PMI, les pro-TPE, les institutionnels ou les particuliers (grand public, VIP et BRE). Il sera question de revoir notre espace d'accueil avec des équipes dédiées rompues à cette tâche. La revue du mode de distribution passe bien entendu par le renforcement des capacités

**« Le renforcement de capacités contribuera naturellement à privilégier la promotion interne mais aussi à jouer notre modeste rôle dans la résorption du chômage des jeunes diplômés. »**

pour aller de l'avant. S'agissant de notre résultat brut d'exploitation, il a crû de 21,56 %, tandis que notre résultat net (RN) a connu un recul de 41,4 % pour se situer à 413 millions de FCFA. Ce recul du RN s'explique du fait d'un coût du risque plus élevé relativement à une situation socio-économique difficile.

**Après l'ouverture de cinq agences à Ouagadougou et une à Bobo-Dioulasso, la CBAO a-t-elle vu son**

des équipes existantes et de celles à venir. Un accent particulier sera mis sur la satisfaction de la clientèle. Ensuite, nous allons améliorer notre offre commerciale en proposant des produits et services accessibles, fiables et souples, car nous cherchons à gagner du temps et à créer de la valeur. À titre d'exemple, nous convions la clientèle de particuliers à venir se renseigner sur le découvert SONG TAABA qui leur permettra séance tenante de bénéficier de facilités pour joindre les deux bouts en cas de besoin. Un impératif à ne pas négliger sera aussi la mise en place d'un nouveau dispositif de contrôle interne et d'une bonne maîtrise de nos risques : comme vous le savez, les banques, dans notre environnement, sont rongées par les risques de contrepartie et opérationnels. Enfin, tout ceci ne peut prospérer si les femmes et les hommes qui sont nos collaborateurs ne s'adaptent pas à ces changements en se les appropriant, d'où une communication interne adaptée comme support de la conduite du changement. Le renforcement de capacités contribuera naturellement à privilégier la promotion interne mais aussi à jouer notre modeste rôle dans la résorption du chômage des jeunes diplômés. Cet ambitieux projet de transformation a fait ses preuves au Maroc, au Sénégal et dans beaucoup de pays où le groupe Attijariwafabank est déjà implanté.

**Pour la cinquième année consécutive, CBAO a organisé un forum dédié aux opérateurs économiques (FIAD) à Casablanca. Quelles sont les opportunités offertes par cet événement aux opérateurs burkinabè et, en termes de visibilité, quel est son impact pour la CBAO auprès des milieux économiques ?**

Les 16 et 17 mars de cette année, le groupe Attijariwafabank a organisé la cinquième édition du Forum International Afrique Développement (FIAD) à Casablanca. Ce fut un grand succès, à l'instar des autres éditions. CBAO Burkina, membre du groupe, a été doublement honorée puisque nous avons battu notre record de participants avec une délégation d'environ 80 personnes composée de décideurs politiques, de décideurs économiques du secteur privé, de journalistes, de collaborateurs, mais surtout avec à leur tête le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré. C'est l'occasion de lui renouveler nos sincères remerciements pour avoir répondu à notre invitation. Il nous a fait l'insigne honneur de participer aux cérémonies d'ouverture et de clôture en passant par l'inauguration du marché de l'investissement. Pour rappel, ce forum qui a pour objectif de contribuer au développement des échanges commerciaux entre opérateurs économiques africains ne cesse de battre des records en nombre d'hommes d'affaires participants, mais également en sa qualité de panéliste qui a retenu pour cette édition le thème suivant : « Les nouveaux modèles de croissance inclu-

sive en Afrique ». Les rencontres B to B et B to G, les panels, les prestations des 8 pays à l'honneur, dont le Burkina Faso avec la présentation du PNDES, les signatures de conventions entre le groupe et ses diffé-



Mohamed Wilson, directeur général de la filiale CBAO au Burkina Faso.

rents partenaires, les cérémonies de remises de trophées de la coopération sud-sud pour les entreprises séniors ainsi que ceux du jeune entrepreneur couvrant les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat social et du développement durable ont été des réussites reconnues par tous les participants, notamment burkinabè. Nous les remercions vivement et les invitons à adhérer massivement au Club du Forum Afrique Développement via son site Web<sup>(1)</sup>.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

<sup>(1)</sup> [www.clubafriqueveloppement.com](http://www.clubafriqueveloppement.com)



# FINANCER L'AVENIR EN ZONE UEMOA

Pour Fidelis Finance, le développement de l'Afrique passe par le financement des PME. L'entreprise travaille ainsi à offrir de nouvelles approches et de nouveaux services à ses clients, tout en assumant pleinement son rôle de société citoyenne.

Fondé en 1998, Fidelis Finance, société anonyme de droit burkinabè avec conseil d'administration, est spécialisé dans le leasing, le crédit, l'affacturage, la caution et l'aval, la location financière et la location longue durée. Son capital social de 4,593 milliards de FCFA (7 millions d'euros) est réparti entre des partenaires institutionnels tels que la BOAD, la BIDC, la FSA et le FBDES, le fonds d'investissement AfriCapital et des partenaires privés. La firme a également su nouer des partenariats stratégiques avec des institutions financières de renom, tirant avantage du professionnalisme et de l'expérience éprouvée de son actionariat dans le domaine de la finance pour développer une coopération de premier ordre avec des structures telles que la BOAD, la BIDC, la BEI, la BIO, la BAD et FMO. Selon l'administrateur directeur général Abdoulaye Kouanfiliann Sory, « la coopération développée avec ces partenaires, les actionnaires et les banques de la place a permis la mobilisation, sur les 10 dernières années, de 35 000 millions de FCFA (53,4 millions d'euros). Ces ressources ont servi au financement de plus de 1 300 PME-PMI par des décaissements cumulés de plus de 42 000 millions de FCFA (64 millions d'euros). »

## L'expansion régionale commence en Côte d'Ivoire

Élargir le champ de ses activités pour conquérir de nouveaux segments de marché, y compris hors des frontières burkinabè, telle est la stratégie payante mise en place depuis 2015 par Fidelis Finance avec l'ouverture d'une succursale en Côte d'Ivoire. « Forts de notre expérience en matière de crédit-bail,

d'affacturage et de crédit d'investissement, nous avons en 2015 élargi le champ de nos activités pour conquérir de nouveaux segments de marché en Côte d'Ivoire, renforçant ainsi notre réputation d'acteur de référence en matière de développement des PME au sein de l'UMOA. Nous avons financé environ 1 803 projets depuis la création de Fidelis Finance et avons contri-



**Solutions Cautions**

Aspirez à mieux nous garantissons vos marchés et vos paiements

Votre Entreprise est active dans les secteurs du BTP, de l'ingénierie, de l'industrie ou du commerce. Vous Aspirez à mieux pour vos soumissions aux marchés ou à la commande publique.

Fidelis finance vous offre une gamme de cautions pour garantir vos marchés et vos paiements. Mise en place simple et rapide. Nos conseillers vous assistent dès le premier appel ou contact.

Fidelis Finance Burkina Faso  
 1343, Avenue du Dr. Kouamé N'Yomah  
 01 BP: 1913 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
 +226 26 30 01 01  
 www.fidelis-finance.com

Fidelis Finance Côte d'Ivoire  
 Tél: 02 229 92 44 88 89  
 e-mail : courrier.direction@fidelis-finance.com  
 Cocody Derga, Route du Lycee Technique,  
 Angle rue de la carrosserie, Abidjan Côte d'Ivoire



bué au développement de plusieurs PME burkinabè et ivoiriennes dans les secteurs de l'agriculture, du BTP, de l'industrie, des services, du tourisme et du transport », indique l'un des principaux responsables de l'entreprise.

Précisons que la Côte d'Ivoire, l'un des plus grands marchés de la zone UEMOA, est aussi l'un des plus exigeants. « Nous apportons aux entreprises notre expérience dans le financement des équipements productifs par le crédit-bail, et nous offrons aux particuliers des

d'une retraite stratégique consacrée à une session de formation-coaching sur l'efficacité opérationnelle. M. Abdoulaye Kouanfilann Sory y a précisé la vision et les objectifs de Fidelis Finance sur les 5 prochaines années, l'objectif affiché étant de faire de Fidelis Finance une institution financière de référence dans la zone UEMOA, avec l'ambition de devenir le partenaire financier de premier choix des patrons de PME-PMI, d'offrir les meilleurs services financiers à ses clients, et enfin d'assurer une gestion de carrière de qualité à ses salariés afin de favoriser une amélioration continue de la qualité des prestations.

**« Nous avons financé environ 1 803 projets depuis la création de Fidelis Finance et avons contribué au développement de plusieurs PME burkinabè et ivoirienne. »**

formules pour financer leur bien-être. Notre objectif est de contribuer efficacement au renouvellement ou au renforcement de l'outil de production des PME. Nous leur assurons également l'accès à la commande publique à travers nos formules de caution de marché et de garanties, ou nous rachetons leurs factures grâce à notre formule d'affacturage. Notre clientèle est constituée d'entreprises et de coopératives des secteurs des services, des transports, de l'agro-industrie, de l'hôtellerie, de la santé et du BTP. Nous évoluons dans un environnement économique dynamique. Fidelis Finance est une entreprise internationale avec de fortes ambitions de développement, mais la Côte d'Ivoire offre sans aucun doute le meilleur potentiel de marché du leasing de toute la sous-région », souligne l'administrateur directeur général Abdoulaye Kouanfilann Sory. Ajoutons que Fidelis Finance, partenaire recherché du fait de sa longue expérience, a obtenu un prêt de 7,6 millions d'euros de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour financer la croissance des PME et a récemment signé pour 5 millions d'euros de prêts PME avec ResponsAbility, une institution financière basée à Zurich.

**ÉLAN 21, une vision d'avenir**

À la pointe de l'innovation et de la prospective, Fidelis Finance a élaboré sur la période 2017-2021 un plan d'affaires baptisé « ÉLAN 21 » dévoilé à son personnel au cours

notamment dans le domaine de la santé. Au cours de l'année 2017, des dons ont été faits au profit de structures telles que les hôpitaux Sanou-Souro à Bobo-Dioulasso et Charles-de-Gaulle à Ouagadougou, d'une valeur respective de 5 millions de FCFA et 24,75 millions de FCFA. Les dons pour le centre hospitalier de Bobo-Dioulasso sont composés de lits, matelas, moustiquaires et matériel de nettoyage, alors que pour le centre pédiatrique Charles-de-Gaulle de Ouagadougou, ce sont des couveuses qui ont été offertes. L'entreprise, par ce geste, accompagne et soutient le personnel hospitalier dans son engagement et son combat auprès des malades.

**Christian Kouamen**



La direction de Fidelis Finance accompagnée du personnel hospitalier du centre pédiatrique universitaire Charles-de-Gaulle de Ouagadougou, lors de la remise des couveuses offertes par l'entreprise.

Fidelis Finance

Fidelis Finance



■ Ciments



Le centre de broyage de CIMAF BF, d'une capacité de 500 000 tonnes par an, situé dans la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou.

# LE BURKINA EXPORTE LE CIMENT QUE SON MARCHÉ NE PARVIENT PAS À CONSOMMER

Le secteur du ciment, dominé depuis 2015 par l'Indien Diamond Cement, est devenu concurrentiel avec l'arrivée de trois autres acteurs dont le dernier, le Marocain Ciments de l'Afrique (CIMAF), vient d'ouvrir une deuxième usine à Bobo-Dioulasso.

En plus des deux groupes industriels que sont CIMAF, appartenant au magnat de l'immobilier marocain Anas Sefroui, et CIMBURKINA, propriété du groupe allemand Heidelberg, l'industriel burkinabè Inoussa Kanazoé, qui détenait près de 20 % de CIMBURKINA, a créé en 2014 sa propre cimenterie, CIMFASO. C'est dire que quinze ans après l'implantation de Diamond Cement, premier groupe étranger à avoir manifesté son intérêt pour le Burkina en rachetant le groupe CIMAT tombé en faillite en 2002, ces trois nouveaux acteurs ont renforcé la concurrence et mis le marché du ciment en pleine ébullition. « *Aujourd'hui, ces quatre cimenteries ont une capacité de production d'un peu plus de 2,5 millions de tonnes par an pour un marché qui consomme depuis 2015 juste un peu plus de 1,3 million de tonnes par an* », relève un cadre de CIMBURKINA.

Pourtant, au Burkina Faso, la demande en ciment croît, mais elle ne parvient pas à absorber complètement la capacité de production des quatre groupes, raison pour laquelle les producteurs burkinabè sont obligés d'exporter. « *Avant l'implantation des nouvelles cimenteries, la production nationale était déficitaire, nous étions obligés d'importer du ciment depuis le Togo et le Sénégal. Aujourd'hui, la donne a changé. Le Burkina exporte, principalement dans la sous-région* », analyse un cadre de la direction de CIMAF.

Créée grâce à un partenariat avec l'un des leaders mondiaux du secteur, l'allemand Heidelberg, la société CIMBURKINA est dotée à ses débuts d'une capacité de production de 700 000 tonnes/an. Elle a inauguré son

usine de production en mars 2015 et prévoit un doublement de sa capacité dans deux ans, soit 1,4 million tonnes/an. Ses responsables chiffraient l'investissement global à 27 milliards de FCFA. CIMBURKINA avait bénéficié en janvier 2013 d'une convention d'investissement de 68,2 milliards de FCFA passée avec l'État. Pour sa part, CIMFASO comptait dans son actionnariat initial CIMBURKINA, du groupe Heidelberg, à hauteur de 55 % des parts, Inoussa Kanazoé à 20 %, Moussa Koanda à 15 % et Idrissa Nassa à 10 %. Mais en 2014, Inoussa Kanazoé, déterminé à voler de ses propres ailes, prend le contrôle de CIMFASO. Le coût d'investissement des travaux, déterminé par une expertise chinoise, était estimé à 25 milliards de FCFA. L'usine, dont la capacité de production annuelle est de 1 million de tonnes, est opérationnelle depuis fin 2014.

De son côté, CIMAF Burkina se situe dans le prolongement de sa présence en Afrique entamée en 2011, explique Essam Daoud, son directeur général. En créant pour un coût d'investissement estimé à 20 milliards de FCFA l'usine CIMAF Burkina entrée en phase d'exploitation fin 2014, l'industriel Anas Sefroui énonçait comme objectif à l'époque sa volonté de « *baisser les prix du ciment sur le marché local et remédier à jamais aux fréquentes pénuries* ». Cette filiale du groupe CIMAF ambitionne 25 % des parts de marché et veut être, selon l'industriel marocain, « *un acteur dynamique et performant soutenant le développement du pays et apportant une réponse à la construction durable : un vrai partenariat Sud-Sud* ».

Louise Bibalou-Durand



# AU BURKINA, LA BIÈRE C'EST BRAKINA...

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.



# BRAKINA : « FIÈREMENT BURKINABÈ DEPUIS 1960 »

*Marc Pozmentier, directeur général des Brasseries du Burkina Faso (BRAKINA), compte poursuivre par l'investissement le développement d'une entreprise dont la capacité de production a été quadruplée pour répondre à la forte demande du marché.*

En 2016, quels ont été les chiffres de BRAKINA et quels commentaires pouvez-vous faire sur l'activité de la société ? Ces chiffres étaient-ils en évolution par rapport à 2015 ?

**Marc Pozmentier :** Cela fait beaucoup d'interrogations à la fois... En fait, si vous cherchez à savoir si BRAKINA se porte bien, la réponse est : « oui ». Tous les indicateurs sont au vert et, avec l'ensemble du personnel, nous nous activons chaque jour pour que cela perdure.

**Y a-t-il une nécessité pour BRAKINA de promouvoir des projets environnementaux ?**

Vous savez, BRAKINA souffre de sa discrétion sur l'ensemble des actions qu'elle mène au quotidien, que ce soit en termes d'environnement, de mécénat ou encore d'actions sociales. Nous nous faisons désormais violence pour le faire savoir à l'ensemble des Burkinabè. D'un point de vue environnemental, nos sites de production sont dotés d'une station de traitement des eaux usées. Après traitement, toutes les eaux usées issues de notre activité sont traitées conformément à la réglementation en vigueur et rejetées dans le réseau d'assainissement collectif. Les déchets produits sur nos sites sont triés et cédés à des structures agréées pour le recyclage ou la revalorisation. Nous sommes aussi en partenariat avec FASO-Biogaz, à qui nous cédonc une partie de nos déchets organiques pour la production d'énergie verte. Nous étudions sérieusement la solution des énergies

renouvelables, et cela fait plus de 10 ans que nous nous sommes dotés d'un parc d'élevateurs fonctionnant au gaz et non plus au gasoil, diminuant ainsi l'émission de gaz à effet de serre. Nous portons une attention soutenue à la protection de la couche d'ozone à travers l'achat d'équipements frigorifiques fonctionnant aux fluides frigorigènes écologiques. Nous avons installé des lampadaires solaires à l'extérieur de notre usine de Kossodo. Notre environnement est vital et nous nous engageons, certainement trop discrètement, dans une démarche volontariste afin de le préserver au mieux.

**Comment est articulé le programme de qualité de BRAKINA ?**

En ce qui concerne notre programme de qualité, nous sommes certifiés ISO 9001 depuis 2013, et nous nous sommes inscrits dans une démarche globale Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) à travers les standards internationaux : ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'environnement, FSSC 22000 pour la Food Safety et enfin OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail.

**BRAKINA est une société citoyenne. Quelle est sa participation dans les événements sportifs ou culturels nationaux en 2017 ?**

Mais qu'est-ce donc que cette mode qui veut que l'on qualifie de citoyennes ou non les entreprises, sans pour autant donner une définition claire de l'expression « entreprise citoyenne » ? Chez nous, être une entreprise citoyenne, c'est d'abord s'acquitter de ses obligations fiscales vis-à-vis de l'État et de ses obligations sociales vis-à-vis de ses collaborateurs. Ensuite, l'histoire récente a montré que BRAKINA était une entreprise citoyenne. Rappelez-vous l'an passé, alors qu'il a été décidé d'augmenter le taux de la taxe sur les boissons de 25 à 30 %, nous avons joué notre rôle en décidant d'absorber 100 % de cette hausse. Aucune augmentation de prix n'a été effectuée, alors que notre contribution additionnelle au budget de l'État devrait flirter avec les 3 milliards sur une année pleine. Nous menons des actions que nous qualifions, en





Une des lignes de production  
des Brasseries du Burkina Faso - BRAKINA.



interne, de citoyennes, comme la remise en 2017 de quatre couveuses dans les maternités de l'hôpital du district sanitaire de Bogodogo à Ouagadougou et de l'hôpital Sourou Sanou de Bobo-Dioulasso. Ces remises ont été initiées dans le cadre des actions que mènent les femmes de BRAKINA chaque année pour le 8 mars. Elles en profitent pour rendre visite aux jeunes mamans et leur remettent des kits : serviettes de toilette pour la maman et l'enfant, moustiquaire

**« La quasi-totalité de la population burkinabè s'identifie à notre entreprise, et l'expression que l'on entend parfois est : « Quand BRAKINA va bien, tout va bien »... »**

imprégnée, eau Lafi, carnet de santé... De plus, nous avons construit une nouvelle salle d'accouchement pour le CSPS d'Accart-Ville à Bobo-Dioulasso, et nous l'avons entièrement équipée. Il y a aussi les actions ponctuelles comme celle qui s'est déroulée en août dernier avec la remise d'environ 300 millions de francs de médicaments aux hôpitaux de Gaoua et de Dédougou, en partenariat avec la Fondation Coca-Cola. Le reste n'est ni plus ni moins que du mécénat, de la communication : du MARKETING. En ce qui nous concerne, nous sommes les partenaires historiques des grands événements culturels qui se déroulent dans le pays : le SIAO, le Fespaco, le Tour du Faso, les Nuits

atypiques de Koudougou, la Semaine nationale de la culture à Bobo...

**Quelles sont les ambitions de BRAKINA pour les prochaines années ?**

Tout d'abord, poursuivre notre développement par l'investissement. Nous avons, ces dix dernières années, quadruplé notre capacité de production pour répondre à la demande grandissante du marché. De gros chantiers

sont déjà en cours, aussi bien sur notre site de Kossodo que sur celui de Bobo-Dioulasso. Cela va nous apporter plus de sérénité dans l'organisation de la production. Mais ce développement ne peut se faire qu'avec l'implication de tous : du personnel, qui est formé, compétent et attaché à l'entreprise, mais aussi

de nos distributeurs, que nous encadrons au quotidien et avec lesquels nous avons enfin contractualisé nos relations, et enfin du consommateur. Il faut savoir que la quasi-totalité de la population burkinabè s'identifie à notre entreprise, et que l'expression que l'on entend parfois est « *Quand BRAKINA va bien, tout va bien* »... C'est dire le lien fort qui existe. Nous travaillons, comme je le disais précédemment, sur notre communication. Notre nouvelle signature, « *Fièrement burkinabè depuis 1960* », résume à elle seule le lien fort et historique qui existe entre nos produits et les consommateurs burkinabè.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# Pour le bien-être de toute la famille!



**Lafi**

L'eau minérale naturelle du Burkina Faso



# IDE : PLUS DE 17,109 MILLIARDS DE FCFA EN 2016, CONTRE 12,832 MILLIARDS EN 2015

La France et la Liban sont les deux principaux pays d'où proviennent 70 % des investissements directs étrangers (IDE), et le secteur minier est celui qui capte la majorité des investissements.

En toute logique, le Burkina Faso encourage les investissements directs étrangers (IDE) et propose des avantages fiscaux et légaux tels que la possibilité pour une société étrangère de posséder 100 % des actions d'une entreprise locale. Cependant, les investissements dans des secteurs stratégiques comme les mines, les télécommunications, les services financiers et l'électricité sont réglementés.

Des réformes importantes sont en cours pour faciliter le retour des investisseurs dans le pays, d'autant que le Burkina Faso est éligible pour la subvention Millennium Challenge Account, financée par le gouvernement des États-Unis, qui pourrait accroître les investissements

au niveau du capital humain du pays. Toutefois, malgré leur évolution, les IDE restent faibles : 308 millions USD en 2016, contre 231 millions USD en 2015, soit plus de 17,109 milliards de FCFA, contre plus de 12,832 milliards.

On comprend donc mieux la révision du code minier réalisée en juin 2015 et saluée par l'ensemble des acteurs, car elle est à même d'apaiser les craintes nourries par certains investisseurs de ce secteur concernant l'impact de l'introduction de la TVA sur cette industrie. Et pour mieux réguler cette filière, le gouvernement n'a pas hésité à procéder en avril 2016 à la révocation de 316 permis miniers dans le but d'assainir le cadastre et de renforcer le cadre des investissements.

Cette opération devrait aussi contribuer à mettre fin aux exportations illégales d'or.

Quoi qu'il en soit, l'économie du pays offre un environnement favorable aux échanges commerciaux, et ses infrastructures sont jugées satisfaisantes. Cependant, son enclavement et son absence de ressources naturelles, associés à la faiblesse de son secteur industriel,

## IDE : évolution de 2014 à 2016

| Investissement direct étranger         | 2014    | 2015    | 2016    |
|--|---------|---------|---------|
| Flux d'IDE entrants (millions USD)     | 356     | 232     | 309     |
| Stocks d'IDE (millions USD)            | 1.692,2 | 1.745,0 | 1.983,7 |
| Nombre d'investissements Greenfield*** | 3,0     | 0,0     | 4,0     |
| IDE entrants (en % de la FBCF****)     | 13,9    | 15,6    | 19,1    |
| Stock d'IDE (en % du PIB)              | 13,7    | 15,7    | 16,7    |

Source : CNUCED - Dernières données disponibles

constituent des handicaps majeurs aux yeux des investisseurs. Depuis 2013, dans un effort d'amélioration de son climat des affaires, le Burkina Faso publie les chiffres de son secteur minier, offrant ainsi une meilleure transparence. Un secteur minier qui attire la majorité des investissements, et où la découverte de gisements est en augmentation. Le sol du pays recèle de l'or, mais aussi du zinc et du manganèse. La création de trois nouveaux pôles de croissance, dans la lignée du succès de celui de Bagré, devrait encourager les nouvelles activités et attirer les investissements. Les principaux pays investisseurs sont le Liban et la France, qui représentent 70 % des IDE (voir notre tableau).

Paul de Manfred

# Aujourd'hui

au Faso

Quotidien burkinabè d'information générale, d'analyse et de débat

11 BP 529 Ouagadougou CMS 11- Tél. : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20 - Site web : www.aujourd8.net - Email : aujourd8@aujourd8.net, aujourd8aufaso@gmail.com





6<sup>ème</sup>  
ÉDITION

REBRANDING AFRICA FORUM

6  
OCTOBRE  
2017

BRUXELLES

#RAF2017

Ils seront présents au **REBRANDING AFRICA FORUM 2017** Bruxelles, le 6 Octobre 2017



**Didier Reynders**  
VPM-Ministre des Affaires  
Etrangères Royaume de Belgique



**Didier Acouetey**  
Président  
Groupe AfricSearch



**Reckya Madougou**  
Ancienne Ministre de la Justice  
Bénin



**Mabingue Ngom**  
Directeur Régional  
UNFPA



**Cyrille Nkontchou**  
Fondateur et Associé-Gérant  
Enko Capital Management



**Cécile Kyenge**  
Ancienne Ministre italienne de l'Intégration  
Membre du parlement européen



**Bassem Loukil**  
PDG  
Groupe Loukil et de TABC



**Simon Tientoré**  
Président Fondateur  
Lilium Capital



**Lauren Kouassi-Olsson**  
Directrice d'investissement et  
responsable Afrique de l'Ouest - Amethis



**Bruno Tinland**  
Co-fondateur  
Semafort



**Douglas Mbiandou**  
Président Fondateur  
OBJIS Consulting



**Alain Blaise Batongué**  
Secrétaire Exécutif  
GICAM

Thème « Enjeux et défis des systèmes financiers africains  
face au dividende démographique »

 **INSCRIVEZ-VOUS**

<https://rebranding-africa.com/inscription>

SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR  
[www.rebrandingafrica.com](http://www.rebrandingafrica.com)



# REBRANDING AFRICA FORUM

## DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

### L'atout démographique au cœur du RAF



1. Plus de 500 participants venus des 5 continents



2. Des Speakers de renommée internationale



3. L'opportunité de faire du Networking, des rencontres d'affaire pendant le forum



4. Les Rebranding Africa Awards pour rencontrer d'autres personnalités et booster votre réseau professionnel dans un cadre informel

L'acte IV du Rebranding Africa Forum (RAF) se tient le 6 octobre prochain à Bruxelles en Belgique sur le thème : « *Enjeux et défis des systèmes financiers africains face au dividende démographique* ».

Au commencement était une vision. Celle d'une Afrique conquérante et soucieuse de changer le regard porté sur elle de l'extérieur, mais également de l'intérieur. C'est cette vision qui s'est matérialisée dans un grand rendez-vous : le Rebranding Africa Forum (RAF). L'objectif est de montrer le meilleur de l'Afrique et des Africains. Il s'agit d'une dynamique réelle de progrès afin de redorer le blason d'un continent aux énormes potentialités. Depuis 2014, le RAF rassemble les Africains et leurs partenaires pour impulser un souffle nouveau au développement du continent. Le cap qui a été mis vers l'émergence est maintenu cette année, avec un nouveau rendez-vous de personnalités prestigieuses d'Afrique et d'ailleurs qui vont plancher sur les voies et moyens de donner corps à une nouvelle Afrique, consciente, dynamique et fière.

L'édition 2017 du RAF se tient comme les précédentes à Bruxelles, la capitale belge, au cœur de l'Europe institutionnelle, pour tirer le meilleur profit possible d'une exposition à un carrefour des sensibilités et des opportunités. Le thème du RAF 2017 : « *Enjeux et défis des*

*systèmes financiers africains face au dividende démographique* », est un plaidoyer pour une meilleure articulation entre la démographie africaine et les systèmes financiers. En effet, la démographie est considérée comme un atout capital du continent, mais en même temps comme un poids qui plombe son évolution. A côté de cela, le constat a été fait d'une implication insuffisante des systèmes financiers africains dans le développement de l'Afrique. Il est dès lors question à l'occasion du RAF 2017 de réfléchir sur la meilleure façon de mettre en exergue le dividende démographique.

Ce concept de dividende démographique fait généralement référence à la croissance potentielle de l'économie d'un pays qui résulte de l'évolution de la pyramide des âges de sa population. On l'évoque lorsque la croissance économique augmente en même temps que l'accroissement de la proportion de la population en âge de travailler au cours de la transition démographique, la période pendant laquelle les taux de mortalité et de fécondité baissent. Schématiquement, il peut en découler une augmentation de la proportion des personnes actives et une diminution de celles inactives. La réduction des efforts à fournir pour soulager les personnes dépendantes dégage par voie de conséquence, des ressources pour booster

le développement réel. Mais le continent africain semble n'avoir pas encore pris la pleine mesure de cette opportunité.

Le 6 octobre prochain, des personnalités et compétences ayant pignon sur rue dans les domaines financier, économique, politique et scientifique, du continent africain et d'ailleurs vont ainsi échanger en vue de créer des synergies et partenariats susceptibles de faire profiter le continent africain du bonus démographique. Trois panels sont au menu des échanges. Le premier panel : Investir dans le capital humain, a pour objectif de clarifier le débat sur la nécessité ou non pour l'Afrique de viser un dividende démographique afin de doter le continent africain d'un capital humain à la mesure de son désir d'émergence. Le second panel : le pari agro-industriel, vise à la réflexion sur le rôle actif des systèmes financiers africains dans l'essor agro-industriel. Le troisième panel : les opportunités du marché des services, va aborder la question du financement de services adaptés au pouvoir d'achat et aux réalités culturelles d'une population qui est estimée à 3 milliards en 2050. Le RAF 2017, va en outre comme lors des éditions précédentes rendre hommage à des fils d'Afrique pour leur contribution à son rayonnement à travers la cérémonie des Rebranding Africa Awards.





# NOUVEAU TOYOTA FORTUNER

## LUXE ET TECHNOLOGIE



Garantie **3 ans**  
ou **100 000 km\***  
\* Le premier des deux termes échus

 **cfao**  
BURKINA

OUAGADOUGOU : Tél. : 25 49 88 00  
BOBO-DIOULASSO : Tél. : 20 97 12 46  
[www.cfaomotors-burkinafaso.com](http://www.cfaomotors-burkinafaso.com)  
 [www.facebook.com/cfaomotorsburkinafaso](https://www.facebook.com/cfaomotorsburkinafaso)



**TOYOTA**



SI VOTRE BUREAU  
RESSEMBLE À ÇA...

NOUVEAU  
TOYOTA HILUX



 **cfao**  
BURKINA

OUAGADOUGOU : Tél. : 25 49 88 00  
BOBO-DIOULASSO : Tél. : 20 97 12 46  
[www.cfaomotors-burkinafaso.com](http://www.cfaomotors-burkinafaso.com)

 [www.facebook.com/cfaomotorsburkinafaso](https://www.facebook.com/cfaomotorsburkinafaso)



**TOYOTA**





1932 - 2017

**85 ANS**

JA DELMAS | CATERPILLAR

Le Réseau JA Delmas est fier de célébrer 85 ans de partenariat avec Caterpillar. Nous remercions tous nos clients de leur confiance.



# VOTRE CONCESSIONNAIRE CAT® EN AFRIQUE DE L'OUEST

**NOS DOMAINES D'INTERVENTION** - Construction & Infrastructures - Mining - Energy, Manufacturing & Services

**NOTRE SAVOIR-FAIRE** - Équipements & Pièces Détachées - Formation - Contrats de Service - Conseil & Support Technique - Financement - Occasion - Location - Nouvelles Technologies

**NOTRE RÉSEAU** - Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Gambie - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Togo

BUILT FOR IT.

Visitez-nous sur [www.jadelmas.com](http://www.jadelmas.com)

© 2017 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edges» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.





# LE POIDS STRATÉGIQUE DU SECTEUR MINIER BURKINABÈ

*IAMGOLD, Semafo et Norgold sont les trois opérateurs miniers les plus importants du pays. Le secteur, qui comptait 2 000 employés environ en 2007, en compte près de 7 000 depuis 2015. Il contribue à plus de 70 % aux recettes d'exportation, à 15 % aux revenus fiscaux de l'État et à plus de 10 % au PIB du pays.*

**E**n 2017, la filière mines va remarquablement s'illustrer dans la formation d'un PIB dont le taux de croissance s'annonce robuste, soit 7,4 % à en croire la ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori. Ce fort niveau de croissance est, selon elle, « *soutenu principalement par le dynamisme des activités d'extraction. La bonne tenue de l'activité d'extraction, dont la valeur ajoutée s'accroîtrait de 15,3 % en 2017 alors qu'elle avait baissé de 5,0 % en 2016, s'expliquerait par la hausse de la production d'or de 38,5 à 44,0 tonnes, soit une progression de 14,1 % en lien avec l'entrée en production des nouvelles mines d'or de Netiana et de Hound.* » Quant à son collègue Oumarou Idani, ministre des Mines, il se réjouit du poids industriel de son pays dans la zone UEMOA : « *Aujourd'hui, nous sommes devenu un pays minier avec lequel il faut compter dans la sous-région, notamment en ce*

*qui concerne la production d'or. Il nous reste encore à prouver qu'en plus de l'or, du manganèse, du zinc et des substances de carrière déjà en exploitation, nous disposons effectivement d'autres gisements exploitables tels que le cuivre, l'uranium et, pourquoi pas... le pétrole.* »

C'est dire le poids stratégique du secteur minier burkinabè, qui a pris un véritable essor ces dernières années et dont, de l'avis de nombre d'experts, la croissance est reconnue comme l'une des plus fulgurantes au monde. Pourtant, ce pays n'avait aucune mine industrielle en 2006. Mais tout change dès que le Burkina enregistre 6 mines d'or qui, en 2010, en produisent 23 tonnes. Sur une période de dix ans, il comptera donc 10 mines en activité, soit 8 mines d'or industrielles ayant produit près de 38 tonnes, une seule mine de zinc réalisant 170 000 tonnes de concentré, et enfin une autre de manganèse.

Actuellement, un trio de tête pèse dans la filière en matière de production : le Canadien IAMGOLD à Essakane, suivi de son compatriote Semafo à Mana, puis du Russe Norgold à Bissa (*lire les interviews p. 118 à 121*). L'investissement le plus important reste celui de IAMGOLD Essakane SA dans le Nord-Est: 408 milliards de FCFA, dont 228 pour le développement du projet en 2009 et 180 pour son extension en 2013. De 2008 à 2015, l'ensemble des mines a payé environ ►(*suite p. 111*)





[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

## ■ LA MINE D'ESSAKANE

Date d'acquisition : 25 février 2009

Actionnaires : 90% pour IAMGOLD et 10% pour l'Etat burkinabè

Droits miniers : 100.2 Km<sup>2</sup> (Essakane SA). 1266 Km<sup>2</sup> (Essakane Exploration SARL)

Droits de prospection : Alkoma, Dembam 2, Gomo 2, Gossey 2, Lao Gountouré 2, Korizena, Gaigou.

Exploitation et traitement : mine à ciel ouvert; circuit gravimétrique; charbon en lixiviation

Production commerciale : Juillet 2010

Production totale en 2016 : 419 166 onces

Réserves minérales totales : 89, 676 millions de tonnes à 1.1 g/t soit 3,311 millions d'onces contenues (31 Décembre 2016)

Investissement total : 228 milliards de FCFA (construction initiale) et 180 milliards de FCFA (Expansion)

Coût de maintien tout inclus (CMTI) en 2016 : 977 \$/once

Fin prévue des opérations : 2025

## ■ IMPACTS SUR L'ECONOMIE BURKINABE

Emplois directs (fin 2016) : 2 264 emplois (95,8% burkinabè)

Contribution économique directe 2011-2016 (taxes, impôts et redevances) : 267 milliards de FCFA

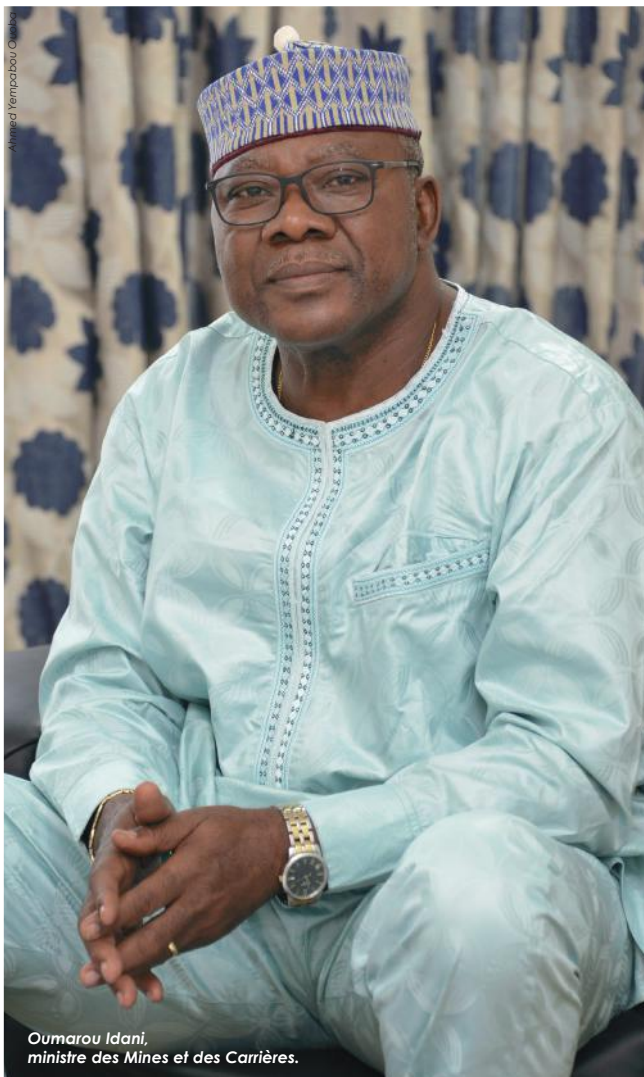
Achats locaux (2016) : 102 milliards de FCFA auprès de 500 fournisseurs de biens et services burkinabè.





# « LES RECETTES DE L'ÉTAT ACCRUES PAR LA DIVERSIFICATION ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES »

*Oumarou Idani, ministre des Mines et des Carrières, vante les bienfaits du dernier code minier qui permet notamment de lutter contre la fraude dans la commercialisation des produits miniers et renforce les attributions de la Brigade nationale anti-fraude de l'or.*



En prenant vos fonctions, vous avez déclaré : « *J'ai reçu des instructions pour faire en sorte que le secteur des mines devienne beaucoup plus compétitif.* » Quels moyens et quelle stratégie comptez-vous-employer pour atteindre cet objectif ?

**Oumarou Idani :** Dans les années 80 et 90, la préoccupation essentielle du Burkina Faso était de connaître et de prouver son potentiel minier. Aujourd'hui, nous sommes devenus un pays minier avec lequel il faut compter dans la sous-région, notamment en ce qui concerne la production d'or. Il nous reste encore à prouver qu'en plus de l'or, du manganèse, du zinc et des substances de carrière déjà en exploitation, nous disposons effectivement d'autres gisements exploitables tels que le cuivre, l'uranium, et pourquoi pas... le pétrole. Pour ce faire, un de nos premiers axes de stratégie sera donc d'intensifier la recherche géologique et minière pour diversifier notre production. Par la suite, il s'agira de travailler à la maîtrise des coûts des facteurs de production tels que les hydrocarbures, l'électricité, l'eau et autres, que le secteur minier consomme abondamment. Et en troisième lieu, on mettra en application ce qui est l'un de nos avantages comparatifs par rapport à d'autres pays : la promotion de la bonne gouvernance du secteur, ce qui passera notamment par la prise de textes d'application équilibrés qui opérationnalisent la mise en œuvre de notre nouveau code minier ou encore par le contrôle efficace de toute la chaîne de valeurs du développement minier : programmes de recherche avec contrôle des engagements et des exonérations fiscales associées, envergure et pertinence des études de faisabilité, contrôle des investissements, de la production et de la commercialisation, etc.

Votre second défi est de « *consolider les nombreux partenariats du département afin que tous les acteurs du secteur des mines et, par-delà, l'ensemble de la*



*population puisse en tirer un grand profit »...*

Absolument ! Nos rapports avec nos différents partenaires internationaux et nationaux seront améliorés parce qu'ils seront bâtis sur la confiance, sur le respect des engagements réciproques. Ainsi, par exemple, dans le sous-secteur artisanal, les artisans seront organisés en coopératives encadrées par des producteurs agréés et/ou par l'ANEEMAS (l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées). Dans le sous-secteur industriel, les engagements réciproques seront respectés comme je l'ai dit, et cela conformément aux dispositions du code minier, par les mesures de compétitivité, donc d'attractivité, qui seront prises pour que les investisseurs trouvent un espace favorable à la promotion de leurs affaires. Quant aux fournisseurs locaux de biens et services, ils trouveront leur compte comme prescrit dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) : leur part de marché, qui était de 14 % en 2015, passera à 25 % en 2020, de même

**« Parmi les priorités 2017, la modernisation du cadastre minier et l'organisation de la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAQ), qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2017 à Ouagadougou. »**

que les emplois locaux passeront de moins de 10 000 à 20 000 en 2020. Quant aux communautés locales, le Fonds minier de développement local (FMDL), alimenté par une contribution de 1 % de la production industrielle des substances de mines et de carrières, aidera à booster les investissements dans les communes et régions minières, ainsi que d'ailleurs dans les autres communes et régions. Et enfin, les recettes de l'État seront renforcées par les efforts d'accroissement, de diversification et de contrôle des activités minières et par les actions de lutte contre la fraude et la corruption.

**Quelles sont les avancées et les innovations du projet de loi relatif à l'organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses adopté par le Parlement burkinabè en mars dernier ? Ont-elles été bien accueillies par les professionnels du secteur ?** D'une manière générale, cette loi va permettre une meilleure organisation des exploitants miniers artisanaux à travers l'ANEEMAS, et une lutte contre la fraude dans

## Bio

Idani Oumarou, 60 ans, marié et père de trois enfants, natif de Tapoa, province d'origine de sa mère voisine du Gourma, son fief politique situé à l'est du pays et dont il a été élu député, fait partie des personnalités entrées au gouvernement Paul Kaba Thiéba II lors du remaniement du 20 février 2017. Loin d'être novice en politique, il siégeait au Parlement comme député du MPP, parti au pouvoir.

Au départ, cet ingénieur du génie rural occupe le poste de directeur de cabinet au ministère de l'Environnement et du Tourisme sous la Révolution en 1983-1984, puis il rejoint au même poste le ministère chargé des Relations extérieures et de la Coopération. La même année, il est nommé directeur général de la SONABEL, fonction qu'il assumera jusqu'en 1987.

En 1993, il décide de s'installer à son compte en créant le cabinet d'ingénieurs-conseils ERGECI-DEVELOPPEMENT, qui a notamment réalisé l'inventaire des personnes impactées par l'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Burkina Faso. Son cabinet a mis et met en œuvre de nombreux projets comme le Plan foncier rural du Ganzourgou, un projet pilote financé par la Coopération française et dont les résultats ont inspiré le volet foncier du Millenium Challenge Account. Le secteur dont il a la charge contribue à plus de 15 % aux recettes propres de l'État.

la commercialisation des produits miniers par l'identification des orpailleurs au moyen d'une carte d'artisan minier leur conférant une reconnaissance légale, par l'organisation des orpailleurs en coopératives présentant un certain nombre d'avantages au profit de leurs membres, par le regroupement des coopératives en fédération, par l'interdiction du travail des enfants et l'usage des produits chimiques prohibés, et enfin par l'achat de l'or aux coopératives, aux comptoirs et aux exploitations semi-mécanisées à un prix attractif pour dissuader la fraude. En outre, le renforcement des attributions de la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF), qui est une structure de contrôle, va lui permettre d'être plus opérationnelle, particulièrement dans la recherche et la constatation des infractions en matière de fraude de l'or et dans la gestion des saisies d'or ou d'autres substances précieuses réalisées par l'État. Au total, la loi a été bien accueillie par les professionnels des deux sous-secteurs industriel et artisanal car ils ont tous été associés au processus de son élaboration.

**Quelles vont être vos priorités urgentes pour 2017 ?** Pour conforter le secteur dans sa position d'important levier de l'économie nationale, de grands chantiers sont en vue. Le cap sera mis sur le parachèvement des textes réglementaires d'application du code minier et de la loi sur la commercialisation de l'or, sur la promotion des exploitations semi-mécanisées, sur la couverture du territoire en cartographie géologique et minière à des échelles convenables, sur la modernisation du cadastre minier, sur la promotion des substances de carrière et, cerise sur le gâteau, sur l'organisation de la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAQ) édition 2017, qui se tiendra du 28 au 30 septembre à Ouagadougou. Une invitation est lancée à tous les investisseurs et à tous les acteurs du secteur minier.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# « NOUS ENVISAGEONS DE CRÉER UNE ÉCOLE D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DES MINES D'ICI 2019 »

*Aristide Zongo, directeur général du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), entend reconduire cette année l'événement portes ouvertes de son institution et lui donner en 2018 un caractère spécial pour la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire du BUMIGEB.*

Peut-on avoir un aperçu de votre bilan 2016 par rapport à celui de 2015 ? En 2017, quel budget de fonctionnement avez-vous voté et son montant vous permet-il de remplir convenablement vos missions ?

**Aristide Zongo :** En 2016, avec l'accompagnement du Projet d'appui au développement du secteur mine (PADSEM) sur financement de la Banque mondiale, nous avons poursuivi la synthèse à l'échelle 1/1 000 000 de la géologie et de l'inventaire minéral de l'ensemble du Burkina Faso, les cartographies géologiques et l'inventaire minéral aux échelles 1/200 000, ainsi que le démarrage par anticipation, en vue de le poursuivre les années suivantes, du même travail à l'échelle 1/50 000 pour une meilleure précision des données. Concomitamment, nous avons réalisé le levé géochimique en sédiments de ruisseaux du Sud-Ouest qui a révélé une vingtaine d'anomalies concernant des substances variées parmi lesquelles, outre l'or, il y a le zinc, le tungstène, l'étain, le nickel, le lithium-étain-tungstène-plomb et des terres rares (La, Ce, Y). Dans l'ensemble, les nombreuses cartes élaborées et les résultats des travaux de prospection assurent de nouvelles perspectives pour l'exploration de ressources dans notre pays. Nous avons, dans le cadre de la visibilité, procédé à la vulgarisation de ces données lors d'ateliers, conférences et fora miniers au Burkina, en Afrique du sud, en Australie et en France dans le but de promouvoir les résultats obtenus, d'améliorer l'attractivité du pays auprès de la profession minière et d'attirer d'éventuels investisseurs. Concernant le contrôle minier et de sûreté des installations qui nous



*Aristide Zongo, directeur général du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina.*

est délégué, cette activité a connu un taux de réalisation de plus de 90 %.

Le bilan financier s'analyse sous deux angles. Celui exclusif des prestations commerciales donnant le chiffre d'affaires de la société et celui des produits totaux prenant en compte la subvention d'exploitation. Cette subvention est la contrepartie payée par l'État au terme de contrats-plans quinquennaux passés avec lui pour financer l'exécution de missions de service public, notamment la recherche géologique et minière, et les activités de contrôle de sûreté industrielle dont je parlais tantôt. Cela étant, l'exercice 2016 s'est soldé par un chiffre d'affaires de 717,307 millions de FCFA, soit une hausse de 24,33 % comparé à celui de 2015, qui était de 576,923 millions de FCFA. Il faut cependant préciser qu'un dernier ajustement vient d'être opéré

avec l'adoption de nouveaux textes réglementaires instituant le principe d'un Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation, ainsi que le principe de l'octroi annuel au BUMIGEB de 10 % des travaux miniers par les

**« Les nombreuses cartes élaborées et les résultats des travaux de prospection assurent de nouvelles perspectives pour l'exploration de ressources dans notre pays. »**

compagnies minières. Les montants attendus de ces activités viendront d'une part rehausser le niveau du chiffre d'affaires de la société et, toute chose étant égale par ailleurs, nous permettre de mener convenablement nos missions avec beaucoup plus de résultats.

L'année dernière, c'est sur le thème « contribution du BUMIGEB, service géologique national, au développement du secteur minier du Burkina Faso : état des lieux et perspectives », que vous avez tenu vos premières portes ouvertes. Cet événement a-t-il été une réussite ? Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. L'objectif principal d'une telle manifestation étant de mieux faire connaître notre structure à ses partenaires et aux usagers, cet objectif a été amplement atteint au vu de l'engouement suscité. Les capacités opérationnelles et techniques ont été exposées au public et nous avons constaté que beaucoup de visiteurs découvriraient pour la première fois le BUMIGEB en tant que service géologique national, sa banque de données cartographique, géologique et minière, son laboratoire d'analyse géochimique accrédité à la norme ISO 17025 par le Conseil canadien des normes, les équipements de sondages miniers pouvant atteindre des profondeurs de 1 000 m, etc. Il va sans dire que l'organisation périodique de telles activités communicationnelles est quelque chose de bénéfique pour notre société et nous entendons le reconduire cette année, et même lui donner un caractère vraiment spécial en 2018 car nous allons célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire du BUMIGEB.

**Quels sont vos perspectives pour les années à venir ?**

Nos perspectives sont nombreuses mais je peux vous citer les principales. Premièrement, tenant compte du

fait que les différents travaux de cartographie géologique et de recherche minière ont mis ou mettront en évidence plusieurs indices de métaux de base (Cu, Zn, Mg, Pb...), il devient nécessaire d'entreprendre des travaux plus poussés pour passer du stade d'anomalie à gîte. Nous envisageons donc de mettre en œuvre des projets de recherches pour révéler le potentiel en métaux de base concourant à la diversification du portefeuille minéral de notre pays. Ensuite, pour une meilleure visibilité des résultats de nos travaux, nous avons entrepris une restructuration

de notre Système d'informations géologique et minière qui devrait se conclure par la mise en ligne des données de base disponibles et nous ouvrir au monde. Avec l'accompagnement de l'État, nous envisageons la création d'une école d'excellence des métiers des mines qui devra être fonctionnelle en septembre 2019 et couvrir des branches techniques comme l'exploration et l'exploitation minière, la valorisation des minerais, la construction et la maintenance industrielle, et enfin le dimensionnement et la sûreté des installations. Toujours au titre des perspectives, nous devons citer un de nos projets phares financé par la Banque mondiale : un grand projet de levé géophysique aéroporté haute résolution de la partie est de notre pays qui couvre environ 72 000 km<sup>2</sup>. Nous profitons de l'occasion pour saluer l'appui inestimable que nous apporte la Banque mondiale depuis une dizaine d'années et, à travers elle, son chargé de projet Monsieur Boubacar Bocoum, devenu depuis lors l'un de nos principaux « conseillers stratégiques » si je puis dire. Pour terminer, nous avons la perspective d'entreprendre de façon stratégique la recherche de substances énergétiques sur les deux bassins sédimentaires du pays où d'épaisses couches sédimentaires susceptibles de regorger de ressources énergétiques ont été identifiées.

*Propos recueillis par  
Serge-Henri Malet*

**Bio**

Aristide Zongo, 52 ans, marié et père de trois enfants, est depuis mai 2016 à la tête du BUMIGEB où il totalise plus de 25 ans d'expérience : cet ingénieur de la géologie et des mines a en effet été recruté au BUMIGEB en 1992 en qualité de minéralurgiste. Six ans plus tard, en 1998, il devient chef du service laboratoire de traitement des minerais. Puis, en 2008, il accède au rang de directeur des laboratoires du BUMIGEB, pour finalement prendre la tête de l'institution en 2016.

Diplômé en 1991 de l'Institut des mines de Marrakech (Maroc) en chimie industrielle, option valorisation des minerais, puis de l'Institut national polytechnique de Nancy (France) en 2001, toujours en exploration et valorisation des ressources minérales, il décroche en 2007 un master II en management qualité-environnement de l'Institut du génie de l'environnement de l'université de Ouagadougou.



# « UN COURS DE L'OR À LA HAUSSE DONNERA UNE STABILITÉ AUX SOCIÉTÉS QUI OPÈRENT AU BURKINA FASO »

*Tidiane René Barry, président de la Chambre des mines du Burkina (CMB), explique que pour les deux ans à venir, il souhaite se concentrer sur deux axes : la formation et le renforcement des compétences dans le secteur d'une part, la fourniture de biens et services aux sociétés minières d'autre part.*

Vous avez été élu président de la Chambre des mines du Burkina (CMB) à l'issue de la 4<sup>e</sup> assemblée générale de l'institution faïtière des miniers en janvier dernier, et vous avez estimé le bureau actuel « *très équilibré et riche en expériences et en expertises* ». Quelles sont vos priorités pour les deux prochaines années ?  
Tidiane René Barry : Le bureau est équilibré parce que toutes les catégories d'entreprises du secteur minier sont représentées. En plus, ce bureau est composé de toutes les générations de miniers : les devanciers et la nouvelle génération. Pour les deux prochaines années, nous allons mettre l'accent sur la formation afin de nous assurer que le secteur minier dispose de compé-

tences au niveau national pour son développement, ce qui va permettre de contribuer en même temps à l'employabilité des nationaux. Le second axe prioritaire est la fourniture de biens et services miniers. Pour leur fonctionnement, les sociétés minières consacrent environ 56 % de leur budget aux achats de biens et services. Il s'agit d'un levier important sur lequel nous voulons nous appuyer dans l'optique d'être sûrs que les PMI-PME augmenteront leur part de marché, créant ainsi de la valeur ajoutée pour l'économie nationale.

**De 2008 à 2015, le secteur minier burkinabè a généré environ mille milliards de FCFA de recettes d'exportation, reléguant au second plan la filière cotonnière. De manière concrète, comment les populations ont-elles bénéficié de la bonne santé de la dizaine de mines industrielles exploitées par des compagnies étrangères dans votre pays ?**

Il est important de noter que les mines industrielles ne sont pas exploitées exclusivement par des compagnies étrangères. L'État burkinabè, en tant qu'actionnaire, joue un rôle important dans l'exploitation minière. Pour revenir à votre question, le paiement des impôts et des taxes à l'État a contribué à augmenter son budget, ce qui lui permet certainement d'assurer davantage ses missions régaliennes au profit de la nation entière et des populations. Et chaque compagnie, à travers sa démarche RSE, contribue par des actions structurantes et concertées avec les acteurs locaux à l'amélioration des conditions de vie des populations : réalisation d'infrastructures communautaires, formation, promotion des très petites entreprises au niveau local...

**Comment votre nouveau bureau va-t-il s'employer à tenter de réduire les conflits sociaux récurrents dans le secteur minier ?**

Avant tout, je ne partage pas le qualificatif de récurrent.



## Bio

Tidiane René Barry, élu le 16 janvier 2017, est le nouveau président de la Chambre des mines du Burkina (CMB). Il représente la société minière IAMGOLD Essakane SA au sein de la CMB depuis sa création. Il est également président de la section locale de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM).

Directeur des affaires Corporatives et Approvisionnement de la mine d'or d'Essakane au Burkina Faso, il a rejoint la société minière IAMGOLD Corporation en 2009, contribuant ainsi au développement de la première mine de classe mondiale du pays, leader en santé-sécurité et RSE. Avant de rejoindre IAMGOLD, M. Barry a travaillé plusieurs années pour la compagnie minière Orezone Ressources au Canada et au Burkina Faso, d'abord en tant qu'analyste financier puis comme directeur administratif.

Il est détenteur d'un BAA de l'université du Québec à Montréal-UQAM et d'un MBA de Pittsburg State University aux États-Unis. Sachez enfin qu'il est actif dans plusieurs organisations œuvrant en faveur de la promotion et du développement du secteur minier burkinabè.

Certes, il y a souvent des incompréhensions qui aboutissent à des situations de tension, mais nous arrivons toujours, avec le support du ministère en charge des Mines, à trouver un terrain d'entente. Du reste, les conflits ne sont pas l'apanage du secteur minier burkinabè, même si nous comprenons que notre secteur, du fait de certains préjugés et *a priori*, suscite parfois de très grandes attentes de part et d'autre. Cela est également dû à la méconnaissance de l'industrie minière, et à la confusion du rôle de l'entreprise minière avec celui de l'État. Heureusement, ces incompréhensions trouveront toujours des solutions dans les différents cadres de concertations mis en place entre les mines et les populations. Au niveau de la Chambre des mines du Burkina Faso, nous travaillons à créer un cadre de concertation entre la CMB et les communes abritant les sites miniers. À travers ce cadre, les préoccupations qui n'ont pas encore trouvé de solutions au niveau local y seront remontées afin de faire appel à la réflexion de l'ensemble des acteurs.

**Comment a été analysée à la CMB la dernière loi relative à la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses adoptée en mars dernier ? Ces dispositions juridiques ont-elles l'adhésion des professionnels du secteur ?**

Fidèles à la tradition de dialogue de notre pays, d'une part le gouvernement a consulté le secteur minier, et d'autre part l'Assemblée nationale l'a fait lors de l'examen du projet de loi sur l'organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses. L'essentiel des préoccupations de la CMB a été pris en compte.



Tidiane René Barry, président de la Chambre des mines du Burkina.

Sur les marchés internationaux, le cours du métal jaune semble retrouver des forces depuis 2016. Comment la CMB suit-elle ces évolutions ? Si la tendance à la hausse se maintient, quels en seront les bénéfices à la fois pour la filière mine et pour l'économie du pays ? Au sein de la CMB, nous suivons au quotidien l'évolution du cours de l'or et en effet, au cours de l'année 2016, le cours semble se stabiliser un peu par rapport aux grandes variations des années passées. Un cours de l'or à la hausse donnera une stabilité aux sociétés qui opèrent au Burkina Faso, car on sait que les gisements d'or du pays se caractérisent par leur faible teneur. Les réserves non importantes et l'éloignement de notre pays par rapport au littoral font que les coûts des facteurs de production sont élevés comparativement à certains pays de la sous-région, ce qui rend les mines du Burkina très sensibles à la baisse des cours. Avec une hausse des cours, les sociétés pourront contribuer davantage au budget de l'État par le paiement des impôts et taxes, mais aussi aux budgets de développement communautaire au profit des populations.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# « CETTE CENTRALE EST L'UN DES PROJETS HYBRIDES SOLAIRE-THERMIQUE LES PLUS IMPORTANTS AU MONDE »

*Bruno Lemelin, directeur général de IAMGOLD Essakane SA, explique pourquoi sa société s'engage dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement en misant sur l'énergie renouvelable avec une centrale solaire inédite ne produisant ni déchet et ni gaz à effet de serre.*

Entrée en production en juillet 2010, la plus grande mine d'or du Burkina Faso, Essakane, devait produire environ 130 tonnes en douze ans d'exploitation. Quel bilan pouvez-vous dresser 7 ans plus tard en termes d'impact sur l'économie burkinabè ?

**Bruno Lemelin :** La mine Essakane, située au nord-est du Burkina Faso, a été acquise par IAMGOLD Corporation en 2009 et la production commerciale a débuté en juillet 2010. L'expansion de l'usine visant à accueillir une seconde ligne a été achevée fin 2013. La compagnie a investi 228 milliards de FCFA pour la construction et 180 milliards FCFA pour les travaux d'expansion, soit un total de 408 milliards de FCFA. La mine a connu une production de 419 166 onces en 2016 et une production record de 426 237 onces en 2015. En 2017, les efforts porteront sur l'optimisation minière, la diminution des coûts unitaires ainsi que l'accroissement de l'efficacité d'extraction et de traitement d'une plus grande proportion de roche dure. Après 7 années de production, notre mine procure des ressources non négligeables à l'État du Burkina Faso sous forme de redevances, de royalties, d'impôts et taxes. Sur la période 2010-2016, notre entreprise a versé au Trésor burkinabè près de 273 milliards de FCFA, ce qui en fait l'un des principaux contributeurs aux recettes de l'État. La mine est aussi l'un des employeurs les plus importants du pays avec 2 264 emplois directs, dont 95,8 % de nationaux (chiffres de décembre 2016). Les femmes représentent 11,13 % de cette main-d'œuvre. Environ 500 emplois indirects ont également été créés dans la région par des entrepreneurs sous-traitants de la mine.

**Comment votre mine contribue-t-elle au développement socio-économique de la région du Sahel et quelles sont**

**ses principales actions en termes de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ?**

La mine Essakane est située dans une zone frontalière avec le Niger et le Mali, une région enclavée et l'une des plus reculées du pays, marquée par des sécheresses cycliques, ce qui n'offre pas assez d'alternatives de développement à l'économie locale. Pour cette raison, nous contribuons chaque année aux projets de développement communautaire à hauteur de plus d'un milliard de FCFA. Nous finançons les Plans communaux de développement (PCD) de quatre communes riveraines

**Ses 130 000 panneaux solaires permettront d'éviter de produire 18 500 tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par an.**

(Dori, Gorom, Falagountou et Markoye) ainsi que le Plan régional de développement à compter de 2017. Pour la période 2014-2017, nous avons contribué pour un montant global de 1,5 milliard de FCFA au financement des collectivités riveraines de la mine. Les axes d'intervention de notre appui sont l'agriculture et l'élevage, les activités génératrices de revenus, le développement des achats locaux (2,7 milliards de FCFA en 2016), l'accès à l'eau, la santé et l'éducation, la gouvernance ainsi que le renforcement de capacités. L'aridité du milieu détériore progressivement le cadre de vie des populations du Sahel et les appauvrit. L'accès à l'eau potable devient plus difficile, ce qui a un impact majeur sur la qualité de vie et le développement socio-économique. Dès le début, nous avons fait de la résolution de ce problème l'une de nos priorités en réalisant une soixantaine de forages et en installant des systèmes simplifiés d'adduction d'eau potable dans les villages voisins de la mine. En 2016, le taux d'accès à

l'eau s'élevait à 99,1 % dans les villages réinstallés. En partenariat avec le gouvernement du Canada et la Fondation One drop, nous avons aussi décidé de financer le projet « Eau et croissance économique durable au Sahel » (ECED-Sahel) d'un montant global d'environ 7,4 milliards de FCFA, dont la première phase s'étend sur la période 2016-2019. L'approvisionnement en eau potable se fera en renforçant à Dori une station de production qui desservira ensuite une vingtaine de villages environnants. La seconde phase du projet, pour laquelle nous sommes à la recherche de financement avec le gouvernement du Burkina Faso et d'autres partenaires, vise à réaliser les infrastructures de transport de l'eau de la station de Dori vers les communes de Falagountou et de Gorom-Gorom. À terme, il s'agit d'apporter de l'eau à près de 200 000 personnes. Enfin, notre mine a également une politique de développement de la fourniture nationale et s'approvisionne pour plus de 100 milliards de FCFA par an auprès de 500 fournisseurs de biens et services installés au Burkina Faso.

**IAMGOLD Essakane s'est aussi diversifiée. Dans quelques mois, le Burkina Faso devrait abriter la plus grande centrale hybride d'Afrique de l'Ouest, un projet à l'initiative de votre mine. En quoi ce projet solaire est-il innovant et particulier ?**

Effectivement, le 26 mai 2017, le ministre de l'Énergie a procédé au lancement des travaux de construction d'un parc photovoltaïque sur notre site. Pour nos opérations, la transition au traitement de minerai dur a engendré une augmentation de la consommation énergétique, passée d'environ 14GWh/mois en 2013 à 26 GWh/mois en 2015. Pour résorber cette hausse, nous avons décidé, avec des partenaires d'affaires, de construire une centrale solaire afin de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, nous avons signé un accord avec Africa Energy Management Platform (AEMP) et Eren Renewable Energy pour ajouter une composante solaire de 15 MW à notre centrale thermique de 57 MW. La société EREN, porteuse du projet à travers sa filiale locale Essakane Solar, est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui va investir environ 15 milliards de FCFA pour la construction de la centrale prévue sur une superficie de 22 hectares. Elle devrait être fonctionnelle dès le premier trimestre de 2018. Ses 130 000 panneaux solaires permettront d'éviter de produire 18 500 tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par an et favoriseront une économie de 6 millions de litres de fioul par an.

Ce projet novateur pour l'industrie minière burkinabè est mis en œuvre sur des bases économiques et écologiques en intégrant les énergies renouvelables à l'exploitation minière. C'est l'un des projets hybrides

solaire-thermique les plus importants au monde, qui aura aussi un impact socio-économique pour la région du Sahel et pour le Burkina Faso. Cette centrale solaire va générer près 40 emplois directs durant la phase d'exploitation (15 ans) et de 70 à 120 durant la phase de construction. C'est la preuve que nous sommes résolument engagés à accroître la proportion d'énergies renouvelables à 15 % de nos besoins au cours des trois prochaines années.

**Comment le dernier code minier adopté sous la Transition en juin 2015 est-il apprécié chez IAMGOLD Essakane, et quelles sont les perspectives de la compagnie au Burkina Faso ?**

En juin 2015, le Burkina Faso a effectivement révisé son code minier. Des discussions ont été menées avec le gouvernement et la Chambre des mines du Burkina sur certains points, notamment le respect du principe de la stabilité du régime fiscal et douanier dont bénéficient les compagnies jouissant de conventions valides et qui ont été signées sous la couverture du précédent code de 2003. Nous avons suivi les débats et avons fait part de nos observations. Nous sommes conscients de ce que nous représentons un investissement étranger majeur et qu'il est également de notre devoir d'accompagner le gouvernement dans le maintien d'un climat favorable aux investissements miniers, car le Burkina Faso n'est qu'au début de son aventure minière. Nous sommes disponibles et continuerons à partager nos points de vue pour un secteur minier burkinabè encore plus compétitif.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



Bruno Lemelin, directeur général de IAMGOLD Essakane SA.



# « BOULY EST UNE MINE D'EXPLOITATION DE PREMIÈRE CLASSE »

*L'industriel russe Nikolai Zelenski, directeur général de Nordgold, indique que les investissements entrant dans le cadre de la construction de sa 3<sup>e</sup> mine de Bouly au Centre-Nord du pays sont estimés à plus de 140 millions US\$ (plus de 77 milliards de FCFA), dont environ 30 % ont été dépensés pour les services et produits fournis par les sociétés locales.*

**Comment votre société minière observe-t-elle la remontée du cours de l'or amorcée en 2016 ?**

**Nikolai Zelenski :** Le cours de l'or actuel est tout à fait satisfaisant, à la fois pour nous et pour l'industrie minière. Notre modèle opérationnel à bas coûts nous garantit une stabilité financière durant les périodes où le cours de l'or est plus bas. Nordgold est fière de pouvoir assurer le bien-être de toutes les parties prenantes, particulièrement de ses travailleurs et de leurs familles. Nos prévisions du marché à moyen et long termes sont

positives. Selon les analyses fondamentales, la société estime une croissance modeste du cours de l'or.

**Dans la commune de Mané, région du Centre-Nord, Nordgold a inauguré sa 3<sup>e</sup> mine le 16 mars dernier. Quelles sont les projections en termes de royalties pour l'État burkinabè et combien la construction de cette mine a-t-elle créé d'emplois ?**

Pour Nordgold, le Burkina Faso reste un marché très important où nous sommes l'un des plus gros contributeurs économiques et employeurs. Le 16 mars 2017, Nordgold a inauguré l'usine de Bouly, qui est une modification du plan de développement de la mine de Bissa Gold. Cette usine est en effet notre troisième unité de production au Burkina Faso. Les bénéfices directs pour l'État sont estimés à 120 millions US\$ pendant les 10 ans de durée de vie de la mine. La production moyenne annuelle de Bouly sera d'environ 120 000 onces d'or. En termes de création d'emplois, 1 000 emplois ont été générés pendant la phase de construction et 350 emplois directs sont créés pendant la phase d'opération.

**À combien s'élèvent les investissements que Nordgold a engagés pour renforcer son outil de production visant à rendre rapidement opérationnelle la mine de Bouly ?**

Les investissements entrant dans le cadre de la construction de la mine de Bouly sont estimés à plus de 140 millions US\$, dont environ 30 % ont été dépensés pour les services et produits fournis par les sociétés locales. Depuis 2009, nous avons investi plus de 700 millions US\$ dans le budget de l'État burkinabè. Le lancement de Bouly a confirmé notre statut de second producteur d'or au niveau du pays, avec un taux de production annuelle d'environ 400 000 onces d'or.

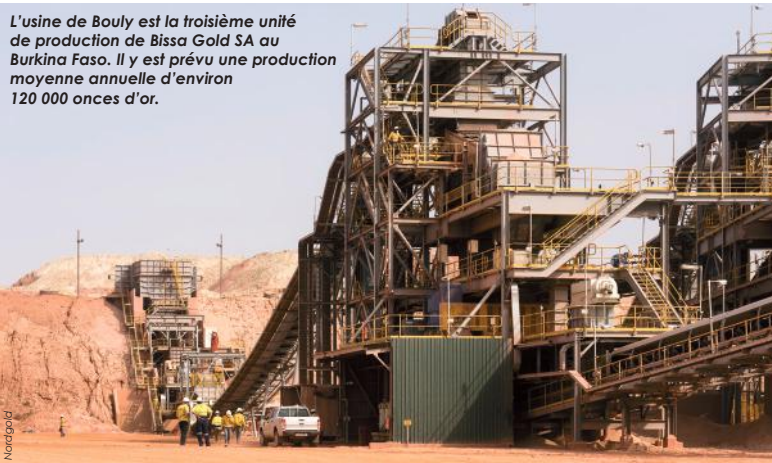
**Quelle sera la contribution citoyenne de Nordgold, à travers sa filiale Bissa Gold, en termes d'actions sociales et éducatives pour les populations de Mané et Sabcé, qui vont sans doute connaître un bouleversement dans leur quotidien du fait de l'exploitation de cette nouvelle mine ?**

Nordgold prend très au sérieux ses engagements au niveau des communautés locales, parce que cela fait partie des conditions indispensables pour l'obtention de



*Nikolai Zelenski, directeur général de Nordgold.*

L'usine de Bouly est la troisième unité de production de Bissa Gold SA au Burkina Faso. Il y est prévu une production moyenne annuelle d'environ 120 000 onces d'or.



notre licence d'opérations. Dans le cadre de la réinstallation des populations de la zone d'emprise de la mine de Bouly, 980 nouveaux logements ont été construits en matériaux définitifs ainsi que des infrastructures socio-économiques dont seize forages, huit mosquées, un temple et deux églises catholiques, quatre centres communautaires, sept écoles primaires et une école secondaire (chacune avec six salles de classe et six logements pour les enseignants), un parc de vaccination pour les animaux et huit terrains de sport en voie de construction. En plus des infrastructures réalisées, la société a mis en place un système de formation des jeunes et des femmes issus des communautés impactées par l'implantation de la mine. À ce jour, ce sont 450 personnes qui ont reçu des formations pour les permis de conduire, la mécanique, la maçonnerie, la soudure, l'électricité, la saponification et le tissage. En plus de ces formations, 40 jeunes issus de chacune des deux communes ont bénéficié de formations en conduite d'engin minier (dumper), et certains sont déjà en poste sur le site de Bouly. Dans le cadre du rétablissement des moyens de subsistance, la société prévoit un soutien pendant deux ans dans le domaine de l'agriculture à travers des ventes de céréales et d'engrais à prix social ainsi que par le labour des champs. Enfin, pour soutenir le développement économique, un projet de microcrédit est mis en place pour accompagner les jeunes et les femmes qui n'auront pas la chance d'avoir un emploi direct sur la mine.

**Encouragez-vous les femmes à travailler ou à développer leurs activités génératrices de revenus dans les communautés autour de la mine ?**

Oui, Nordgold encourage le travail des femmes au sein de ses mines et le nombre de femmes travaillant directement pour Bissa Gold est de 88 personnes, sans compter celles ayant des contrats avec les sociétés sous-traitantes, notamment au niveau de la sécurité, de l'environnement et de la restauration pour la base vie. Pour celles qui n'ont pas encore eu la chance de travailler directement pour la mine, plus de 700 femmes ont été sélectionnées et ont reçu des formations en tissage et teinture, en production de savon et de soubala (épice

locale) afin de leur permettre de s'auto-employer.

**Avez-vous reçu le soutien des autorités lors des travaux de construction de votre mine de Bouly ?**

C'est une fois de plus l'occasion pour moi de remercier au nom du groupe Nordgold les autorités du Burkina Faso qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompa-

agner avant, pendant et après le processus de construction de Bouly. Afin de faciliter l'implantation de la mine, les autorités locales se sont impliquées dans la mise en place des comités consultatifs qui ont permis de discuter avec toutes les parties prenantes sur les aspects sensibles tels que les questions de compensation pour les pertes économiques, la relocalisation physique des personnes impactées ainsi que sur la procédure de recrutement local du personnel.

**Quels sont les défis et les priorités de Nordgold en 2017 ?**

Bouly est une mine d'exploitation de première classe qui non seulement accroîtra la production globale et l'efficacité de Nordgold, mais qui sera un autre contributeur économique majeur à notre pays d'accueil et à sa communauté locale. Le lancement de Bouly est une nouvelle étape dans l'exécution de notre pipeline de croissance. La construction de notre projet Gross en



Le ministre des Mines, le ministre de l'Administration territoriale et le ministre de la Culture ainsi que les représentants de Nordgold lors de l'inauguration de l'usine de Bouly le 16 mars 2017.

Russie est en cours et le démarrage de la production est prévu pour début 2018, ce qui ajoutera encore 230 koz d'or par an à notre groupe. Un des défis est de maintenir un climat serein et une bonne cohabitation avec les communautés riveraines de nos zones d'intervention, gage d'un développement de nos activités.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# « RENFORCER NOTRE PRÉSENCE DANS LES DÉPÔTS CÔTIERS »

*Hilaire Kaboré, nouveau directeur général de la Société Nationale Burkinabè d’Hydrocarbures (SONABHY), donne un aperçu de ses priorités et évoque les raisons stratégiques ayant conduit la SONABHY à entrer au capital de la société Octogone Stockage produits pétroliers dans le port de Cotonou, au Bénin.*

Vous avez été nommé directeur général de la SONABHY en Conseil des ministres le 10 mai 2017. Avez-vous mesuré l’ampleur de la mission qui vous attend ?

**Hilaire Kaboré :** Bien entendu que oui. Au regard de la taille de la société, de la délicatesse de sa mission et de ses impacts sur la vie socio-économique du pays, de sa situation du moment et des attentes des autorités clairement exprimées, je ne pouvais ignorer cette réalité. La SONABHY est l’une des plus grandes sociétés de notre pays, avec un chiffre d’affaires annuel qui avoisine les 500 milliards de FCFA selon les cours mondiaux du pétrole et un effectif de près de 400 personnes en emplois directs. Elle est l’instrument principal d’opérationnalisation des politiques de l’État dans le secteur pétrolier. Elle est classée société stratégique et a la délicate mission d’assurer un approvisionnement régulier et sécurisé du pays en produits pétroliers à moindre coût, en quantité et qualité suffisante, sans rupture, facteurs déterminants pour l’activité économique et la vie sociale des populations. Pour un pays de l’hinterland comme le nôtre, à mille kilomètres de la mer, c’est un vrai challenge.

Quelles sont vos priorités ?

Tout est prioritaire pour la SONABHY en ce moment. Des actions fortes sont nécessaires dans tous les volets de gestion et les actions immédiates vont concerner plusieurs leviers. Il faut retrouver un niveau de rentabilité des activités, car l’analyse des résultats de ces dernières années conduit à constater qu’ils ont été essentiellement le fait de produits exceptionnels, donc avec un caractère aléatoire. La rentabilité de nos activités est la seule garantie de pérennité. Une maîtrise



Hilaire Kaboré, directeur général de la Société Nationale Burkinabè d’Hydrocarbures.

Ahmed Yembaou Ouoba

et une optimisation des processus, l’éradication des coûts inutiles et l’exploitation de tous les gisements de gains devront permettre d’y accéder rapidement, dès 2018. Il faut ensuite se doter d’un plan stratégique dès 2018 pour fixer la vision, préparer la société aux mutations et aux menaces dans son environnement, et



## Bio

C'est un ancien de la maison, Hilaire Kaboré, 56 ans, qui a été propulsé le 10 mai 2017 à la tête de l'une des sociétés d'État les plus stratégiques du pays. En effet, cadre à la SONABHY depuis plus de trois décennies, il y est entré en 1986 en tant que chef de la division approvisionnement et métrologie. De 1988 à 1993, il a été chef de la division exploitation à Ouagadougou et, de 1993 à 1995, chef de la division logistique. Poursuivant son évolution, il a occupé le poste de secrétaire général par intérim de septembre 1998 à juin 1999 et parallèlement, de 1996 à 2009, il a d'abord été contrôleur interne puis directeur du contrôle interne. C'est à ce titre que durant cette même période, il fut de 2004 à 2009 coordonnateur du 1<sup>er</sup> Plan stratégique de la SONABHY et du projet Optimum. Directeur du département exploitation de 2009 à 2015, puis conseiller technique chargé des questions des dépôts et du transport de 2015 à 2016, il accédera finalement à la tête de la société en 2017. Il est diplômé à la fois de l'École nationale de Bamako (ENI), qui fait de lui en 1988 un ingénieur des sciences appliquées en électromécanique, et de l'École des hautes études de Montréal, où il décroche en 1996 un DESS en gestion d'entreprise du secteur énergie, option pétrole et gaz.

enfin planifier son développement. Nous devons aussi engager un important programme d'investissement pour renforcer, moderniser et déconcentrer les infrastructures d'exploitation afin de les adapter aux besoins en produits pétroliers du pays, condition fondamentale de la réussite de la mission de la SONABHY, ainsi que pour mettre ses installations aux normes internationales et implémenter les technologies nouvelles afin de donner à notre exploitation plus d'efficacité, de sûreté et de rentabilité. La déconcentration de ces installations rapprochera les points de stockage des zones de consommation et optimisera les corridors d'approvisionnement.

**Le 29 juillet dernier, vous avez inauguré à Pénis en présence du chef de l'État votre nouveau dépôt devant servir au stockage et à la distribution de gaz butane. Pouvez-vous nous en parler ?**

L'inauguration de ce dépôt a effectivement eu lieu sous la présidence effective de Son Excellence Monsieur le Président du Faso. Il avait à ses côtés Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, de nombreuses hautes autorités du pays, de nombreux membres du gouvernement, des députés et d'autres personnalités de premier rang. Les partenaires de la SONABHY y étaient très fortement présents. La partie qui a été inaugurée concerne le gaz butane, en attendant le transfert des autres produits sur ce site. La partie gaz comporte 2 100 tonnes de stockage et un centre moderne d'emballage des bouteilles d'une capacité de 250 tonnes par jour en horaires de travail normaux. Son coût de réalisation est de l'ordre de 20 milliards de FCFA.

**Quelles raisons stratégiques ont conduit la SONABHY à entrer dans le capital de la société Octogone Stockage produits pétroliers (OSPP) pour la réalisation d'une infrastructure de stockage dans l'enceinte portuaire**

**du port autonome de Cotonou ?**

La SONABHY a fait le choix stratégique de renforcer sa présence dans les dépôts côtiers pour améliorer ses conditions d'importation en se garantissant des espaces de réception de ses importations et la possibilité d'optimiser les tailles de ses lots ainsi que pour se donner plus de souplesse dans l'exécution de ses opérations. Le partenariat avec d'autres acteurs est le moyen de partager le coût des investissements et les risques ainsi que de

réunir des conditions optimales d'exploitation de ces installations et de garantir leur rentabilité. La base est donc d'abord opérationnelle. Ces partenariats permettent à la SONABHY d'adapter ces infrastructures à ses propres besoins par sa présence dans les organes de ces sociétés. Cette prise de participation a été réalisée après d'autres tentatives avec d'autres partenaires qui ont eu moins de succès. Elle devrait également être suivie d'autres actions de cette nature. Le partenariat a été conçu pour être gagnant/gagnant. Il est peut-être trop tôt pour donner un avis sur celui-ci mais la SONABHY dispose des moyens, par le pacte d'actionnaire et sa représentation dans les organes de la société, de faire valoir ses droits chaque fois qu'ils seront menacés.

**Quelle est votre stratégie pour réduire les charges tout en ayant un CA toujours en hausse ?**

L'expression « réduire les charges » peut paraître ambiguë, car il y a au moins deux volets à considérer : il faut déjà prendre les dispositions pour ne payer que le juste prix pour chaque charge, éviter les surcoûts et acquérir toutes les ressources et services et meilleur rapport qualité/prix. Ensuite, savoir quelle est la pertinence d'exposer la société à chacune de ces charges. Si elles apportent plus d'efficacité et de rentabilité aux activités de la SONABHY, c'est alors de l'optimisation, et les supprimer peut se révéler contreproductif.

Ce travail d'optimisation est déjà en cours par le biais d'une revue de l'ensemble de nos relations avec les partenaires de l'approvisionnement, du transport, nos clients, etc. Certains aspects feront l'objet de revues approfondies par des spécialistes. La démarche qualité doit également être renforcée pour intégrer des réflexes de qualité dans la conduite de nos activités. Ce n'est pas une activité à part cheminant à côté des autres : il s'agit de trouver plus d'efficacité dans tous nos actes et décisions de gestion.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# SONABHY

Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures



*« Une entreprise citoyenne au service de l'économie  
et du consommateur Burkinabè »*

#### **OUAGADOUGOU**

01 BP 4394 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (+226) 25 43 00 01/25 43 00 34  
Fax : (+226) 25 43 01 74

#### **BINGO**

Tél. : (+226) 25 31 56 31/32

#### **BOBO-DIOULASSO**

01 BP 1104 Bobo-Dioulasso 01  
Tél. : (+226) 20 97 01 97  
Fax : (+226) 20 97 12 70

E-mails : [info@sonabhy.bf](mailto:info@sonabhy.bf) / [sonabhy.bobo@sonabhy.bf](mailto:sonabhy.bobo@sonabhy.bf)

[www.sonabhy.bf](http://www.sonabhy.bf)



# PRODUIRE DE L'ÉNERGIE : UNE LOI PORTEUSE D'ESPOIR

*Au Burkina Faso, le taux de couverture en électricité est bas, et le déséquilibre immense entre les besoins des citoyens et l'offre de la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL). Pour changer la donne, les députés ont voté le 20 avril 2017 une loi autorisant le secteur privé à produire de l'électricité. Mettra-t-elle fin à l'insuffisance de fourniture de la SONABEL ?*

Votée à l'unanimité au Parlement burkinabè, cette nouvelle loi consacre la libéralisation du secteur de l'énergie, autorisant ainsi les sociétés privées à investir dans la production et la vente d'électricité pour faire face au déficit énergétique. Le secteur de l'énergie, faut-il le rappeler, n'est pas dans une situation reluisante au Burkina Faso. Le taux d'électrification n'est que de 19 %, pour une couverture du territoire nationale de 34 %. Le contraste entre les zones rurales et les zones urbaines est aussi très prononcé, avec seulement 248 villages électrifiés, dont 60 en 2016. « *C'est au vu de cette situation que nous avons fait une analyse profonde sur le secteur et proposé des solutions en regardant les goulots d'étranglement sur chaque segment du secteur pour voir les blocages* », explique le ministre de l'Énergie Alfa Oumar Dissa. Le gouvernement burkinabè a donc pris la résolution de donner une nouvelle orientation à la politique énergétique du Burkina Faso à travers une transition vers les énergies renouvelables en vue d'accroître l'offre. D'où l'initiation de ce projet de loi qui permettra, selon le ministre Dissa, de lever les blocages pour donner au secteur les moyens de se développer harmonieusement en vue de soulager les populations. La mise en application de cette loi devrait donc conduire le Burkina Faso à atteindre un taux de couverture de 80 % du territoire, à porter à 1 000 000 le nombre d'abonnés, contre 550 000 de nos jours, à augmenter la puissance installée à 1 000 MW, contre 325 actuellement, et enfin à promouvoir l'utilisation de l'énergie thermique d'origine solaire et bioénergétique, le tout à l'horizon 2020.

## **Prudence tout de même !**

À l'analyse, on note que cette loi comporte d'énormes innovations. Son adoption apportera, entre autres, une réglementation à l'ensemble du secteur de l'énergie –

excepté le sous-secteur des hydrocarbures –, la prise en compte des dispositions communautaires prévues dans le cadre de la construction du marché sous-régional de l'électricité, une suppression de la segmentation en autorisant l'installation de producteurs indépendants d'électricité sur tout le territoire, donc en supprimant l'acheteur unique, l'élargissement des pouvoirs du régulateur à l'ensemble du secteur conformément aux dispositions de l'autorité de régulation, et enfin l'inscription des modalités de son financement. Comme cela se laisse aisément saisir, cette nouvelle loi pourrait donc, si elle est bien appliquée, limiter le déséquilibre entre les besoins des citoyens et l'offre de la SONABEL. Pourtant, l'ingénieur en énergie Souleymane Ouédraogo considère que la nouvelle loi, notamment le volet « accès de tiers au réseau » (ATR), est une réforme trop précoce. Il conseille donc au Pays des hommes intègres de maintenir, du moins pour le moment, le modèle d'acheteur unique (MAU) en attendant de réunir les conditions pour une application idoine d'une politique de l'ATR. Selon ses explications, le MAU actuellement pratiqué par tous les pays de la CEDEAO, à l'exception du Nigeria et du Ghana, permet au gestionnaire du réseau de transport (GRT) de centraliser les besoins des consommateurs, qu'ils soient grands ou petits, et d'optimiser l'utilisation des sources d'approvisionnement. Et l'ingénieur en énergie de faire comprendre qu'avec l'accès de tiers au réseau, les contrats de fourniture sont souvent si contraignants que le GRT est obligé de privilégier les gros clients en cas de congestion. Dans ce sens, appuie-t-il, « *il n'est pas rare au Nigeria ou au Ghana de voir des quartiers sans électricité pendant plusieurs jours* ».

Du reste, Souleymane Ouédraogo note que la directive de la CEDEAO n'est pas incompatible avec le MAU actuellement pratiqué par plusieurs pays – la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc. – qui ont pourtant inscrit l'ATR dans leurs lois. Quoi qu'il en soit, rappelons que cette nouvelle loi autorisant la production d'électricité par le secteur privé est porteuse d'espoir pour les citoyens burkinabè.

**Adissa Compaoré**



Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso

# INTERCONNEXION BOLGATANGA-OUAGADOUGOU : 100 MW DE PLUS

*Un des projets phares de la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso (SONABEL) dirigée par François de Salle Ouédraogo est celui de l'interconnexion électrique en 225 kV entre Bolgatanga (Ghana) et Ouagadougou. Son coût est estimé à 36,1 milliards de FCFA pour le Burkina Faso et à 19,4 milliards de FCFA pour le Ghana.*

Le projet d'interconnexion électrique en 225 kV Bolgatanga-Ouagadougou a pour objectif d'importer du Ghana une énergie électrique de 640 GWh par an sous une puissance moyenne de 80 MW. Des contrats d'achat et de transport de cette énergie qui constituaient un préalable à la réalisation du projet ont été conclus avec la partie ghanéenne en 2012. Le projet consiste en la construction d'une ligne à haute tension en 225 kV longue de 188 km, dont 171 km au Burkina Faso, avec les installations de connexion au poste de Bolgatanga au Ghana pour la prise d'énergie, et aux postes de Zagtouli et Patte d'Oie pour l'injection de l'énergie à Ouagadougou. Parmi les mesures environnementales à prendre figurent des mesures spécifiques de sécurisation du parc national Kaboré Tambi (PNKT) traversé par la ligne. Il est également prévu des travaux de renforcement du réseau du Ghana pour assurer le transit d'énergie attendu sur la ligne et l'électrification de 25 localités le long de la ligne au Burkina Faso. La réalisation du projet est prévue en 18 mois.

Le coût du projet est estimé à 36,1 milliards de FCFA pour le Burkina Faso et à 19,4 milliards de FCFA pour le Ghana, soit un total de 55,5 milliards de FCFA. Au Burkina Faso, le financement est assuré par la Banque mondiale pour 8 milliards de FCFA qui serviront à l'électrification de 25 localités, à la supervision des travaux, à la sécurisation du PNKT et à l'équipement de l'unité du projet. Pour 10,9 milliards de FCFA, l'AFD financera les postes de Zagtouli et Patte d'Oie, et la BEI injectera 15,5 milliards de FCFA dans la ligne en 225 kV, avec une contrepartie nationale de 1,7 milliard de FCFA dédiée aux mesures environnementales. Au Ghana, le financement est assuré par la Banque mondiale pour 12,9 milliards de FCFA et par l'AFD pour 5,2 milliards de FCFA, avec une contrepartie nationale de 1,3 milliard de FCFA. Les conventions de financement ont été conclues en 2011-2012 et

expiraient en 2016-2017.

Rappelons que l'interconnexion Bolgatanga-Ouagadougou a été classée parmi les projets prioritaires du WAPP, le West African Power Pool (système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain), un organe de la CEDEAO chargé de développer un système électrique intégré sous-régional. Cette institution considère donc que ce projet est d'une grande importance pour les pays de l'espace concerné, et particulièrement le Burkina Faso, qui verra ses capacités de fourniture électrique renforcées par un apport de 100 MW.

Louise Bibalou-Durand

## Où en est l'état d'avancement des travaux ?

Pour la partie située au Burkina Faso, les mesures environnementales ont été réalisées pour l'essentiel et l'état d'avancement du projet d'interconnexion électrique en 225 kV Bolgatanga-Ouagadougou se présente sous les aspects suivants : les travaux des postes commencés en janvier 2016 devaient s'achever en juillet 2017 mais, en raison d'aléas de terrain, ils seront livrés en novembre 2017. Quant aux travaux de construction de la ligne débutés en février 2016 pour un délai initial de 20 mois, ils ne seront finalement achevés qu'en décembre 2017.

Du côté ghanéen, les mesures environnementales ont été satisfaites pour l'essentiel. Les travaux de la ligne s'exécutent concomitamment dans les deux pays. Les travaux du poste de Bolgatanga, point de départ de l'interconnexion en direction du Burkina Faso, connaîtront également un retard dans leurs délais d'exécution. Le projet de construction de la ligne d'interconnexion Bolgatanga-Ouagadougou accuse donc un retard général par rapport à son délai prévisionnel de mise en service.

Le taux d'exécution des travaux sur le territoire du Burkina Faso est globalement supérieur à celui du Ghana. Toutefois, la partie ghanéenne s'engage, au cas où les travaux côté burkinabè finiraient avant, à prendre les dispositions transitoires pour fournir l'énergie à la partie burkinabè. **L.B.-D.**



# GAGNEZ DU TEMPS, PAYEZ VOS FACTURES CHEZ NOS PARTENAIRES



Orange Money



La Banque Autrement  
ProxiPay



Dans le but de faciliter la vie à ses clients, la SONABEL a signé des conventions avec différents partenaires en vue de permettre le règlement des factures d'électricité de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso auprès desdits partenaires.

Chers Clients, vous n'avez plus à subir les longues files d'attente ! CORIS BANK INTERNATIONAL, ECOBANK, ORABANK et ORANGE MONEY et leurs réseaux de partenaires agréés vous offrent la possibilité de régler vos factures en toute simplicité. Les points de règlement sont facilement identifiables grâce à la signalétique ci-contre.

*Economisez votre temps et votre énergie en réglant vos factures auprès de nos partenaires !*



La solution **Bank Collect** de **Ecobank** vous offre la possibilité de régler vos factures d'électricité dans les agences **Ecobank**.



La solution **Orange Money** vous offre la possibilité de régler vos factures d'électricité via votre compte **Orange Money** et par **TPE (Terminaux de Paiement Electronique)** dans les points de vente Orange Money. Pour payer avec **Orange Money**, composez \*144\*4\*2\*2# et suivez les instructions.



La solution **ProxiPay** de **Coris Bank International** vous offre la possibilité de régler vos factures d'électricité dans les agences **Coris Bank International**.



La solution **ORAMONEY** de **Orabank** vous offre la possibilité de régler vos factures d'électricité dans les agences **Orabank** et par **TPE (Terminaux de Paiement Electronique)** auprès d'un réseau d'agences agréées.

# « DANS LE CADRE DU PNDES, PLUS D'UN MILLION D'ABONNÉS AURONT ACCÈS AUX SERVICES ÉLECTRIQUES D'ICI À 2020 »

*Yacouba Camara, directeur général de l'ex-FDE devenu Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER), rappelle que depuis 2011, son institution est tournée vers les énergies renouvelables. Un choix stratégique encouragé par les bailleurs de fonds et qui concerne plus de quatre cents localités sur la période 2017-2020.*

**Pourquoi l'enseigne de votre institution, le FDE, devient-elle ABER ?**

**Yacouba Camara :** Le changement d'enseigne du FDE fait suite aux réformes engagées dans le secteur de l'énergie au Burkina pour tenir compte des priorités du gouvernement en matière de production d'électricité et d'accès des populations à cette ressource, surtout en zone rurale. C'est dans ce contexte que la loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie a été adoptée. L'article 10 de ladite loi précise : « *Il est créé une agence en charge de l'électrification rurale dénommée Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER).* » Il y est mentionné un élargissement des missions, auparavant dévolues au FDE, pour plus d'efficacité, notamment en matière de maîtrise d'œuvre de projets d'électrification rurale, de gestion des ouvrages d'électrification rurale et de supervision des travaux d'électrification rurale. L'ABER assurera ainsi « *la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de la réalisation des infrastructures et la supervision des activités d'électrification rurale et d'utilisation de l'énergie en milieu rural entreprises par les autres institutions actives dans ces domaines.* »

**Quelle est la place accordée au FDE dans la nouvelle loi réglementant le secteur de l'énergie au Burkina Faso ?** La nouvelle loi rendra le FDE plus opérationnel à travers sa transformation en Agence burkinabè de l'électrification rurale. En effet, l'ABER sera un acteur de premier plan dans la mise en œuvre de la politique d'électrification. Par ailleurs, elle assurera l'encadrement des acteurs de l'électrification rurale et sera délégataire de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) dans le contrôle de proximité des activités

d'électrification rurale.

**Quel bilan peut-on faire à ce jour de la mise en œuvre des activités du FDE ?**

Depuis sa création, le FDE a électrifié en moyenne 23 localités par an. Cela démontre une performance certaine dans la réalisation de sa mission de promotion de l'électrification rurale. Sur les cinq dernières années, on constate que le nombre de localités électrifiées est passé de 88 en 2012 à 229 en 2016, soit un taux de

**« Le FDE envisage d'introduire le système de compteurs à prépaiement dans les localités rurales afin de faire face aux difficultés liées à l'exploitation des systèmes électriques par les Coopel. »**

progression de 160 % sur la période, avec le raccordement de 32 579 ménages répartis sur l'ensemble du territoire.

**La création du FDE en 2003 a entraîné la naissance d'autres acteurs comme les coopératives d'électricité (Coopel) pour mieux entretenir les différents maillons de la chaîne. Quelle est leur utilité et leur rôle au niveau des zones reculées du pays ?**

Dès la création du FDE, l'approche coopérative d'électricité (Coopel) a été privilégiée, ce qui participe à la politique nationale de décentralisation qui veut que les populations locales soient responsables du développement de leurs localités. Par conséquent, elles doivent y participer activement. Les valeurs de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité sont fortement prônées au sein de ces coopératives d'électricité. Ce mode de gestion a pour avantage de regrouper les populations autour d'un intérêt commun, le bénéfice





Yacouba Camara, directeur général du Fonds de développement de l'électrification.

Ahmed Yempobou Ouloba

du service électrique, tout en les rendant responsables de la pérennisation des installations. Ainsi, en tant que concessionnaire du service public de l'électricité, la Coopel se doit de garantir la bonne gestion des installations électriques. Elle est appuyée techniquement par un exploitant, appelé fermier.

Le FDE envisage, au cours des prochains mois, d'introduire le système de compteurs à prépaiement dans les localités rurales. Cette disposition vise à faire face aux difficultés liées à l'exploitation des systèmes électriques par les Coopel. C'est ainsi que des démarches entreprises auprès de certaines sociétés d'électricité ont permis au FDE d'opter pour la mise en œuvre des compteurs d'énergie de nouvelle génération communément appelés Smart Meters pour les réseaux, et aussi de porter le choix sur les systèmes autonomes de type individuel à prépaiement (Solar Home System) pour les ménages à faible revenu. La mise en œuvre de ce système à prépaiement permettra entre autres d'améliorer le niveau de recouvrement dans les Coopel pour atteindre le taux de 100 %, de sécuriser les encaissements, de disposer de statistiques de ventes fiables et en temps réel, et enfin de lutter contre la fraude par la télégestion.

**Dans votre politique d'électrification des zones rurales, quelle sont les technologies utilisées ? Une place est-elle accordée aux énergies renouvelables ?**

L'électrification est faite au moyen de plusieurs technologies, dont l'électrification par extension du réseau national interconnecté soit par le triphasé conventionnel soit par le Single Wire Earth Return (SWER), par la construction de centrales autonomes, par kits solaires photovoltaïques ou par systèmes hybrides. Les énergies renouvelables constituent l'une des options pour la réalisation des objectifs en matière d'accroissement de l'offre énergétique. Pour cette raison, l'énergie solaire occupe aujourd'hui une place importante dans tous les projets d'électrification, et particulièrement dans les projets d'électrification rurale. Après une expérience réussie dans le mix énergétique en 2011, le FDE est depuis maintenant plus de 5 ans résolument tourné vers les énergies renouvelables. Et en la matière, plusieurs projets d'électrification sont en cours d'exécution ou en instance de mise en œuvre. Le FDE bénéficie à cet effet du soutien de divers partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, l'Union européenne, le Conseil de l'Entente, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et les Fonds d'Abu Dhabi. Plus d'une centaine de localités sont concernées par l'électrification à base d'énergies renouvelables sur la période 2017-2019.

**Dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) du président Kaboré, l'électrification du pays tient une place capitale. Quelle est la contribution de l'ABER à l'atteinte des objectifs fixés par le président dans son projet de société ?**

Dans le cadre du PNDES, il est prévu un élargissement de l'accès aux services électriques à plus d'un million d'abonnés d'ici à 2020 pour atteindre un taux d'électrification de 45 %. Cet élargissement entraîne une partition de 650 000 abonnés à réaliser par l'ABER avec les opérateurs dans le domaine de l'électrification rurale. Du point de vue de la planification et en ce qui concerne l'ABER uniquement, cela passe par la densification des réseaux existants dans les 229 localités déjà électrifiées, le renforcement des capacités en matière de gestion dans les systèmes électriques gérés par les Coopel (notamment par l'introduction du prépaiement), l'achèvement des travaux d'électrification engagés et en cours de 560 localités et les extensions dans ces localités au cours de la période 2019-2020, et enfin l'électrification de 600 nouvelles localités par des systèmes intégrateurs de solutions technologiques avec l'appui du secteur privé (raccordement au réseau national, mix énergétique, injection on-grid, mini-centrale solaire, PV isolé, monophasés) et de 300 autres localités par systèmes photovoltaïques (individuels, kits collectifs, centrales solaires).

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



# FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION

**Le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE) est un Établissement public de l'État créé par le décret n°89/PRES/PM/MCE du 19 février 2003. La loi 024-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie consacre sa transformation en Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). Le FDE est sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Énergie et la tutelle financière du Ministère chargé des Finances.**

## ACQUIS (2003- DÉCEMBRE 2016)

- 229 localités électrifiées ;
- Une puissance totale installée de plus de 3,020 MW en diesel et 405 kWc en PV ;
- 32 579 ménages ;
- Environ 200 706 personnes ont accès aux services électriques ; création d'emplois nouveaux en milieu rural ;
- La réduction des coûts de construction des réseaux avec l'utilisation des technologies à moindre coût (système monophasé avec retour à la terre -Single Wire Earth Return-SWER-, système par câble de garde isolé -SCDGI-) ;
- La valorisation de l'énergie solaire photovoltaïque avec l'hybridation de centrales ERD (Systèmes hybrides type fuel saver), distribution de kits solaires photovoltaïques type « Solar Home Systems » ;
- L'intégration de campagnes d'information et sensibilisation sur le VIH/SIDA dans les projets ;
- Forte responsabilisation des populations à la réalisation à travers la création de coopératives d'électricité (coopel) ;
- Amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales (santé, éducation, téléphonie, activités génératrices de revenus, etc.).

## PROJETS EN COURS

Le FDE déroule actuellement plusieurs projets financés en grande partie par les partenaires techniques et financiers, ci-dessous détaillés :

### **Le Projet d'Appui au Secteur de l'Électricité (financement de base et additionnel de la Banque Mondiale)**

La composante 2 du projet mise en œuvre par le FDE vise l'électrification de 209 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques (triphasées) ou câbles de garde, l'hybridation de centrales diesel, la construction de centrales hybrides avec mini réseaux électriques, la construction de plateformes multifonctionnelles avec mini réseaux électriques. Cette composante bénéficie d'un financement de 51, 88 millions de dollars US, soit 26 199 400 000 FCFA.

À terme, plus de 20 000 ménages seront raccordés permettant à plus de 120 000 personnes de bénéficier de façon directe du service électrique. De même, des structures administratives, communautaires, culturelles, éducatives et sanitaires seront raccordées.

### **Du Projet d'électrification rurale décentralisée des Provinces du Ziro et du Gourma (ERD ZIGO).**

Ce projet a été formulé afin d'apporter des solutions appropriées durables et respectueuses de l'environnement au faible taux d'accès aux services énergétiques modernes dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans ces provinces.

Le choix des deux (2) zones d'intervention se justifie par l'importance de la biomasse et des opportunités de développement de technologies basées sur la valorisation des énergies renouvelables.

D'un montant de sept milliards cent trente-six millions cent cinquante mille neuf cent cinquante-cinq (7 136 150 955) FCFA, son financement est assuré par l'Union Européenne à hauteur de 71,64 %, l'État burkinabè à travers le FDE pour 27,57 % et les collectivités territoriales concernées - Matiacoali, Cassou, Gao, Dalo, Bougnoumou - pour 0,79 %. Les contributions des collectivités sont faites en nature et en espèce.

### **Le Projet d'électrification rurale décentralisée par énergies renouvelables sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID)**

Le financement de ce projet d'un montant de 12 millions de dollars US est assuré par un prêt à l'État burkinabè sur le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID). Ce projet permettra l'électrification de quarante et une (41) localités dans six (06) régions du Burkina Faso avec une prépondérance pour l'énergie solaire, permettant ainsi l'accès à l'électricité à plus de 4 500 ménages en Année 1. Le recrutement des entreprises pour l'exécution des travaux est en cours.

### **Le Projet sur financement de l'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables (IRENA) et le Fonds d'Abu Dhabi (FAD)**

D'un cout global de 16 millions de dollars US, soit 10 millions de dollars pour le financement de l'IRENA/FAD et les 6 millions restant, seront supportés par le FDE et ses partenaires.

C'est un projet qui permettra l'électrification de 42 localités par des mini-réseaux, des extensions de réseaux, des kits solaires et des systèmes solaires photovoltaïques collectifs. Le projet est en adéquation avec les objectifs nationaux, en termes d'extension de l'accès à l'électricité moderne à travers le pays et de promotion des énergies renouvelables. Il permettra d'approvisionner en énergie plus de 12 400 ménages ruraux, des commerces et des centres communautaires.

### **Le Projet d'électrification de la localité de Gori**

D'un montant de 160 000 000 FCFA, il est porté par l'ONG Tin Twa avec un cofinancement du FDE et de l'ECREE à travers son mécanisme de la facilité énergie. Il s'agit d'un Projet d'électrification pilote par hybridation d'une plate-forme multifonctionnelle à Gori dans la commune de Piéla, province de la Gnagna.



Ouaga 2000  
Avenue El Hadj Salifou CISSÉ  
01 BP 545 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tél: (+226) 25 37 45 01  
Fax: (+226) 25 37 43 11  
Email: [fde@fasonet.bf](mailto:fde@fasonet.bf)  
Site web: <http://www.fde.bf>



# VERS L'EAU POTABLE POUR TOUS

*L'élévation du niveau de vie de la population passe impérativement par la facilitation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Une priorité au cœur de l'action gouvernementale.*

**D**istribuer de l'eau en quantité et en qualité dans un pays sahélien tout en garantissant un système d'assainissement conforme aux ambitions de modernité du pays, telle est la mission herculéenne qui incombe à Niouga Ambroise Ouédraogo, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso. Le défi est immense, ainsi que le décrit le ministre lui-même : « *Le sous-secteur de l'assainissement des eaux usées et excréta est caractérisé par des faibles performances en termes d'accès tant en milieu urbain (36,1 %) qu'en milieu rural (13,1 %) en 2016. Cette situation, qui montre que plus de 2/3 de la population burkinabè n'a toujours pas accès à des infrastructures adéquates d'assainissement pour la gestion des eaux usées et a recours à la nature comme*

des projets colossaux comme la finalisation des trois barrages de Samendeni, Guitti et Moussodougou, la réalisation de 1 600 forages, la réhabilitation de 859 forages et de trois Centres de production d'eau (CPE), l'arrivée de l'eau de Ziga II à Ouagadougou pour une forte réduction de la pénurie, la construction de 198 latrines dans les centres de santé et enfin celle de 12 233 puisards domestiques.

De quoi réjouir le gouvernement, qui indique que l'analyse des performances du secteur montre des progrès significatifs dans l'approvisionnement en eau potable des populations urbaines (taux d'accès de 89 %), mais encore peu satisfaisants en milieu rural (67 %). Ces derniers mois, le gouvernement a donc pris la question à bras le corps, notamment au niveau de la

Gestion intégrée des ressources en eau. Malgré tout, explique le gouvernement, il subsiste d'énormes disparités entre les régions, les provinces et les communes. Certaines communes ont des taux d'accès de plus de 100 % tandis que d'autres sont en dessous de 30 %. Pour le ministre Niouga

**Doté d'un budget de 109 milliards en 2017, le ministère de l'Eau et de l'Assainissement consacre près de 90 % de cette cagnotte aux investissements.**

*lieu de défécation, nous interpelle sur l'immensité de la tâche à accomplir pour nous mettre en règle.* » Le ministre déplore particulièrement le fait que chaque jour, d'importantes quantités d'eaux usées ménagères et professionnelles soient déversées sans précaution dans les rues, les caniveaux, espaces vides et autres décharges publiques.

Inscrit parmi les indicateurs prioritaires du Plan national de développement économique et social (PNDES), le secteur de l'eau a aussitôt bénéficié d'une grande attention, comme en témoigne le bilan de l'année 2016 décliné récemment lors du conseil d'administration du secteur ministériel. En milieu rural, 1 357 forages et 76 systèmes d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) ont été réalisés, tandis que 34 526 latrines familiales et 150 latrines publiques ont été construites. En zones urbaines, le réseau d'eau potable a bénéficié d'une extension de 123,77 km, de l'augmentation de sa capacité de production de 3 984 m<sup>3</sup>/j et de la réalisation de 18 826 branchements privés et 65 bornes fontaines. Doté d'un budget de 109 milliards en 2017, le ministère de l'Eau et de l'Assainissement consacre près de 90 % de cette cagnotte aux investissements. En ligne de mire,

Ambroise Ouédraogo, les principaux défis du secteur de l'eau sont liés à la connaissance et au suivi de la qualité des ressources en eau, au renouvellement des investissements, au recouvrement des coûts en milieu rural ainsi qu'à la pollution par les activités minières et agricoles. « *Pour répondre à ces nombreux défis, le secteur de l'eau se doit d'opérer un certain nombre de mutations tenant compte des aspirations profondes du peuple burkinabè, notamment sa frange jeune et pauvre vivant dans les campagnes et les quartiers non lotis ou périphériques des villes du pays. Le droit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement doit être une réalité pour tous les Burkinabè, sans exclusive. Le pays doit également asseoir les bases d'une gestion saine, consensuelle et prospective des ressources en eau, afin de ne pas compromettre les écosystèmes et droits des générations futures. La politique nationale de l'eau se fondera sur des principes directeurs alignés avec les valeurs de la société burkinabè et les exigences de préservation de l'environnement et de la santé des populations* », affirme le ministre.

**Franck Lionel Fosso**





Niouga Ambroise Ouédraogo,  
ministre de l'Eau et de l'Assainissement.

## « FAIRE PROGRESSER LE TAUX D'ACCÈS GLOBAL À L'EAU POTABLE À 75% EN 2017 »

*Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement Niouga Ambroise Ouédraogo donne un aperçu du bilan de ses actions après plus d'un an d'exercice et décline les grands projets de son département pour réaliser la vision « zéro corvée d'eau ».*

**Après plus d'un an d'exercice à la tête de ce ministère, quel bilan faites-vous?**

**Niouga Ambroise Ouédraogo :** À sa création en 2016, le ministère de l'Eau et de l'Assainissement avait plusieurs défis à relever, parmi lesquels l'organisation et la mise en œuvre effective des grands projets et programmes. Aussi avons-nous, dans un premier temps, procédé à une structuration du département et à une déconcentration des structures en tenant compte du découpage administratif, ce qui nous permet de disposer aujourd'hui de treize directions régionales. Très bientôt, les quarante-cinq directions provinciales seront mises en place. Ensuite, le défi majeur

pour mon département demeure l'accès à l'eau et à l'assainissement, et c'est dans cette logique que, dès notre prise de fonction et au regard du contexte, nous avons, sur instruction du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré, mis en place le Programme présidentiel d'urgence composante « eau et assainissement » 2016 (PUCEA-16) dont le bilan de mise en œuvre est plus que satisfaisant, avec un taux global d'exécution de 119 %. Le PUCEA, un an après, a permis de desservir en eau potable 251 311 personnes additionnelles en milieu rural, faisant passer le taux d'accès de 65 % en 2015 à 65,3 % en 2016, soit une progression de 0,3 %. En milieu urbain, la population

additionnelle desservie en eau potable en 2016 est de 467 359 personnes, faisant donc passer le taux de 90 % en 2015 à 92 % en 2016, soit une progression de 2 %. Outre le PUCEA-16, nous avons lancé en mars 2017 le Projet de restauration, de protection et de valorisation du lac Bam (PRPV/LB). Réhabilité, le lac Bam constituera un pôle de croissance et de développement du Burkina Faso en général, et de la région du Centre-Nord en particulier.

**En 2017, pourquoi votre ministère souhaite-t-il consacrer à l'investissement plus de 90 % de son budget d'environ 109 milliards de FCFA, et quel sont les projets concernés ?**

Plusieurs actions ont été entamées, mais les défis de l'accès universel à l'eau comme la mobilisation et la gestion des ressources impliquent nécessairement de grands investissements en infrastructures. Par ailleurs, la mise en œuvre de nos 5 grands programmes justifie pleinement le taux de 90 % du budget consacré aux investissements.

En outre, plusieurs projets seront réalisés ou achevés cette année, dont trois grands barrages : le barrage de Moussodougou, dans la région des Cascades, le barrage de Samendeni, dans les Hauts-Bassins et le barrage de Guitti, dans le Nord. Trois nouveaux barrages seront édifiés : Biéhadans, dans la province de la Sissili, Lindi, dans l'Oubritenga, et Koakin, dans la province du Ganzourgou. Enfin, 21 autres sont en réhabilitation, dont 12 par mon département et les 9 par les partenaires qui nous accompagnent, et dont nous saluons l'apport ô combien important. Environ 29 études de réhabilitation de barrages et 35 études de nouveaux barrages seront également effectuées en 2017. Pour ce qui est de l'eau potable, nos projets s'inscrivent dans l'optique de la réalisation de la vision « zéro corvée d'eau » d'ici à 2020, avec l'exécution de plusieurs ouvrages d'hydraulique villageoise tels que des milliers de forages et d'adductions d'eau potable (AEP) simplifiées d'une part, et d'autre part la réalisation d'ouvrages d'hydraulique urbaine comme des stations de traitement, des ouvrages de stockage ainsi que des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable. Pour l'assainissement, plusieurs ouvrages d'assainissement publics, institutionnels et familiaux seront réalisés, dont plus de 60 000 latrines. En résumé, la grande part du budget alloué cette année à mon ministère sera consacrée aux projets que je viens de citer.

**En votre qualité d'ingénieur du génie rural, vous êtes l'un des premiers experts burkinabè à avoir défini une politique et une stratégie d'hydraulique agricole dans votre pays. Fort de cette expertise, comment pensez-vous réussir à atteindre d'ici à 2020 votre objectif « zéro corvée d'eau » ?**

Il est important que nous nous accordions sur le sens que nous donnons à la notion de « zéro corvée d'eau ». C'est une vision qui doit être comprise comme un processus participatif, visant à éradiquer d'ici à 2020 la pénibilité liée à la satisfaction des besoins en eau potable. Elle consiste à doter tous les villages d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à les rapprocher des habitats et à assurer leur entretien afin de garantir la permanence du service de l'eau. Le Burkina Faso connaît une disparité de la répartition de la ressource en eau, avec comme conséquence l'indisponibilité de cette ressource dans certaines localités. Nous pensons lever cette contrainte en approvisionnant en eau les zones moins nanties en ressource à partir de zones disposant d'une ressource suffisante à travers les AEP multi-villages et la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement. Ainsi en 2020, la situation de la mise en œuvre de la vision « zéro corvée d'eau » devrait se traduire par les réalisations suivantes : 108 457 branchements particuliers, 5 061 bornes fontaines, 4 950 points d'eau modernes neufs et 4 072 points d'eau modernes réhabilités. Ces réalisations permettront à plus de 4 577 600 personnes supplémentaires d'avoir accès à l'eau potable de 2017 à 2020, et feront progresser le taux d'accès global à l'eau potable à 75 % en 2017, à 76,5 % en 2018, à 78 % en 2019 et à 79 % en 2020.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## Bio

Niouga Ambroise Ouédraogo, 62 ans, marié et père de trois enfants, bilingue anglais-français, est ingénieur du génie rural. En tant que cadre de l'Office national des barrages et des aménagements hydro-agricoles (ONBAH), il avait à sa nomination en 2015 la charge de réhabiliter le lac Bam depuis 2009. Il fut directeur général de l'hydraulique agricole lorsque Salif Diallo, chef du Parlement dont il est proche, dirigeait le département de l'Agriculture et de l'Eau, coordonnant en 2005 un important projet de construction de barrages et de forages.

Il débute sa carrière dans l'administration en 1978, exerce durant 3 ans comme agent d'études à la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) et intègre l'ONBAH en 1985. En 1986, il devient pour 8 ans directeur technique à l'Autorité de la mise en valeur de la vallée du Sourou (AMVS). Les 8 années suivantes, il est chef du service hydraulique agricole de la région du Centre. De 2003 à 2010, il conduit de nombreuses études d'aménagement hydro-agricoles des bas-fonds au Burkina, assumant parallèlement de 2006 à 2009 les fonctions de directeur général du génie rural au ministère de l'Agriculture. De 2009 à 2015, à la direction du projet de restauration du lac Bam, il est l'un des premiers experts à définir une politique et une stratégie d'hydraulique agricole au Burkina, impulsant aux irrigations un bond qualitatif. Il est aussi l'auteur d'une série de publications, notamment un rapport en anglais : *L'utilisation des déchets urbains pour l'assèchement des périmètres*.



Le déversoir du barrage de Guitti situé dans la province du Yatenga, région du Nord du Burkina Faso.

## « NOS PRIORITÉS POUR 2017 SONT D'ACHEVER LES TRAVAUX DE CINQ BARRAGES »

*Ousmane Nacro, directeur général de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Équipement Rural (AGETEER), est partisan d'une implication permanente de son agence dans les événements de portée nationale. Cela aurait l'avantage de donner plus de visibilité à son institution, à son rôle et à ses missions.*

Vous êtes à la tête de l'AGETEER depuis 2015 : quel bilan pouvez-vous défendre pour l'exercice 2016 sous votre direction ? Avez-vous pu mener à terme les travaux de quatre barrages et la réhabilitation de celui de la Comoé qui étaient programmés dans le budget national ?

**Ousmane Nacro :** En effet, nous avons pu mener à terme les travaux des quatre barrages : le barrage de Bogré dans la province du Ganzourgou, d'une capacité de stockage de 942 000 m<sup>3</sup> et d'un coût de 930 millions de FCFA, le barrage de Koumbri dans la province du Yatenga, d'une capacité de stockage de 500 000 m<sup>3</sup> et d'un coût de 850 millions de FCFA, le barrage de Lallé dans la province du Ganzourgou, d'une capacité de stockage de 3 200 000 m<sup>3</sup> et d'un coût de 1,460 milliard de FCFA, et enfin le barrage de la Tapoa dans la province de la Tapoa, d'une capacité de stockage de 14 500 000 m<sup>3</sup> et d'un coût de 1,700 milliard de FCFA. Pour ce qui concerne la réhabilitation du barrage de la Comoé, d'un coût total de 14,9 milliards de FCFA et d'une capacité de stockage de 38 millions de m<sup>3</sup>, les travaux ont repris le 20 juillet 2017 pour s'achever à la fin de l'année.

Où en est l'AGETEER sur les projets d'aménagements aquacoles ?

Le gouvernement a pris l'option d'associer à la construction des barrages des périmètres hydro agricoles pour promouvoir la pisciculture. Ces aménagements aquacoles visent à améliorer la production halieutique et à promouvoir l'aquaculture. À cet effet, l'AGETEER, en tant que maître d'ouvrage délégué, a conduit la réalisation d'aménagements aquacoles à Poa, dans le Centre-Ouest, et à Selmiga, dans le Centre-Nord. Dans le cadre du financement de l'UEMOA, il est également envisagé la réalisation d'aménagements aquacoles à Haba et Banflagoué dans les Hauts-Bassins.

À l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance le 11 décembre 2016 à Kaya, chef-lieu de la région du Centre-Nord, l'AGETEER a participé au défilé. Comment cet événement a-t-il été vécu par le personnel de votre organisme ?

La participation de l'AGETEER au défilé du 11 décembre 2016 à Kaya était une première et a suscité beaucoup d'engouement au sein du personnel, qui s'est réellement impliqué aussi bien dans la conception du scénario



que dans sa réalisation. On a senti un réel sentiment d'appartenance à l'agence et l'envie de la faire connaître au grand public.

**Souhaitez-vous que l'implication de votre structure dans les événements nationaux de cette ampleur se pérenise ?**

Bien évidemment, oui. Cela nous permettrait de nous faire connaître davantage.

**Cela a-t-il permis de donner un peu plus de visibilité aux actions menées par votre société ?**

Ce qui a été mis en scène était une mère et sa fille en train de s'approvisionner en eau potable à partir d'un forage doté d'une pompe à motricité humaine monté sur un véhicule pick-up. La population était émerveillée de voir la mise en scène. Au-delà de cette représentation symbolique, nous avons pu faire connaître au public les principaux domaines d'activité de l'AGETEER. On peut donc conclure que l'AGETEER a gagné en visibilité à travers sa participation au défilé du 11 décembre à Kaya.

**Au-delà des financements de la Banque islamique de développement (BID), avez vous d'autres lignes de budget venant des grands guichets internationaux : Union européenne, Agence française de développement, BAD, Banque mondiale et autre FMI ?**

Outre la Banque islamique de développement (BID) qui finance des projets tels que la mise en œuvre du volet infrastructures du programme de développement rural intégré du Plateau central pour un coût de 6,5 milliards de FCFA et le projet BID-UEMOA, nous exécutons le projet de réhabilitation des barrages et d'aménagement de périmètres et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balés (PRBA) pour un coût total de 6,3 milliards



Ousmane Nacro, directeur général de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Équipement Rural.

financé par la BOAD.

**Pour 2017, quelle est votre feuille de route et quelles sont vos priorités ?**

Conformément à notre programme d'activité, dix-huit projets sont inscrits : quinze pluriannuels en cours d'exécution et trois dont la réalisation a commencé en 2017. Nos priorités pour 2017 sont d'achever les

travaux de cinq barrages, à savoir : le barrage de Moussodougou dans la province de la Comoé, le barrage de Guitti dans la province du Yatenga, le barrage de Matourkou dans la province du Houet, le barrage de Bieha dans la province de la Sissili et le barrage de Lindi dans la province de l'Oubritenga. Nous comptons démarrer en octobre 2017 les travaux de la 2<sup>e</sup> phase de construction du barrage de Bambakari/Tin-Akoff, dans la province de l'Oudalan, d'un coût total de 14 milliards et d'une capacité de stockage de 165 millions de m<sup>3</sup>.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

## Bio

Ousmane Nacro, 52 ans, marié et père de 5 enfants, directeur général de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Équipement Rural (AGETEER) depuis 2015, a fait ses débuts en 1990 au cabinet SOFIDEC (Société Fiduciaire Internationale d'Expertise Comptable) en qualité d'auditeur jusqu'en 1994. Les deux années suivantes, il évolue chez CIMAT en tant qu'adjoint du directeur administratif et financier. Puis il rentre chez Mobil Oil Burkina en 1996 et y assume jusqu'en 1998 les fonctions de responsable de la trésorerie et de chef du département financier. Il reste ensuite dix ans, soit jusqu'en 2008, au sein de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux, aux postes de contrôleur de gestion puis de directeur administratif et financier. Il est recruté par le cabinet d'expertise comptable AMC (Audit Management Conseil) en août 2008 et y exerce jusqu'en 2009. La même année, il fait son entrée à l'AGETEER comme directeur administratif financier et comptable, puis il en devient le directeur général en 2015.

Du point de vue académique, il est titulaire d'un master en administration des affaires de l'université Jean Moulin de Lyon (France).

# PRIORITÉ À LA ROUTE

Le gouvernement ambitionne de réaliser 5 000 km de routes rurales et 2 850 km de routes bitumées en 5 ans pour booster l'activité économique à l'intérieur et vers les frontières du pays.

Des infrastructures performantes pouvant supporter une activité soutenue sont essentielles à la vitalité de l'économie burkinabè. Le président Kaboré l'a si bien compris qu'il a inscrit leur développement au cœur du Plan national de développement économique et social (PNDES), une ambition saluée par les institutions financières internationales qui la jugent légitime, indispensable et réaliste. En priorité, il faut développer un réseau routier qui était en mauvais état. Au Burkina, il y a 14 600 km de réseau classé et 46 000 km de réseau non classé. Les 14 600 km du premier sont bitumés à hauteur de 24 %, ce qui donne la mesure du défi à relever par le gouvernement pour opérer le maillage du pays avec des routes fonctionnelles. Il a donc élaboré un plan en trois axes : l'entretien du réseau routier, l'aménagement des pistes rurales, et enfin l'extension du réseau de routes bitumées. La question de l'entretien a vite été abordée pour conforter l'existant, avec le passage à un Fonds routier de seconde génération doté de plus de moyens.

Comme l'explique à Sidwaya le ministre Éric Wendenmanegha Bougouma, le second pilier du Programme national routier (PNR) porte sur l'aménagement de pistes rurales. « Sur 46 000 km estimés du réseau non classé, nous avons à peu près 12 852 km aménagés ; le taux est très faible, raison pour laquelle le président du Faso a jugé utile de s'engager dans l'aménagement de 5 000 km de pistes rurales en 5 ans. En effet, le 25 octobre 2016, il a lancé ce programme à Absouya, dans l'Oubritenga, avec 1 375 km répartis en 43 lots attribués à 43 entreprises déjà sur le terrain depuis fin 2016 dans les 13 régions du pays », révèle le ministre. Le gouvernement a également lancé des appels d'offres pour l'aménagement de 400 km de pistes, alors que 1 000 km sont déjà prévus dans le budget de l'exercice

2017. Chaque année, ce sont au moins 1 000 km de pistes rurales qui seront aménagés jusqu'en 2020.

Naturellement, le maillon le plus lourd du PNR est celui des routes bitumées. Il faut mener à bien, avec le bitumage de 2 850 km en 5 ans, l'extension d'un réseau qui passerait de 24 % actuellement à 42 % en 2020. « Notre premier défi est de faire en sorte que les treize chefs-lieux de provinces qui ne sont pas encore desservis par le bitume le soient d'ici à 2020. Non pas parce que ce sont des chefs-lieux de province, mais parce que le bitumage de ces routes est essentiel à l'économie nationale, puisque l'objectif est de relier les centres de production aux marchés, de desservir les centres sociaux de base (éducation et santé), d'améliorer la connectivité à l'intérieur de notre pays pour pouvoir soutenir et stimuler la croissance, et enfin de favoriser les échanges entre les différentes régions », détaille le ministre. Il explique également qu'en dépit des nombreuses contraintes, les projets lancés en 2016 portent sur 265 km, mais que le gouvernement est bien plus ambitieux : « Dans cet objectif global, il y a un projet qui fait à lui seul 600 km : l'autoroute qui va de Ouagadougou jusqu'à la frontière de la Côte d'Ivoire en passant par Koudougou, Bobo et Banfora. Nous avons démarré ce programme, et nous le poursuivrons. Cette année, nous allons lancer des projets importants comme la route Manga-Zabré, qui fait 79 km, ou les deux nouveaux contournements de Ouagadougou, qui font 125 km, et bien d'autres projets. Nous ferons régulièrement le point du linéaire accompli et, en fin de mandat, nous verrons ce que nous aurons pu réaliser sur les 2 850 km. » Parmi ces projets de désenclavement, beaucoup ont obtenu des financements, en général mobilisés auprès des partenaires par le gouvernement.

Franck Lionel Fosso

**SORUBAT**  
**SORUBAT-BF**  
Société de Routes et de Bâtiments

**L'excellence  
des grands projets**

01 BP 4406 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (+226) 25 37 14 65 / 25 40 27 61  
E-mail : soroubat\_bf@yahoo.fr - www.groupe.soroubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 – Certifiée ISO 14001 : 2015



Travaux de bitumage de la route Dédougou -Nouna -  
Frontière du Mali 143,7 km), inaugurée le 31 mai 2014



Travaux de construction et de bitumage de la route  
nationale n°10 (RN10) entre dédougou et Tougan (90,948 km)



Un aperçu du parc matériel de SORUBAT - BF



Travaux de réhabilitation de la route CU9 Koupéla - Tenkodogo - Bittou -  
Cinkansé - Frontière du Togo et bretelle de Mogandé (153,3 km)

# L'excellence des grands projets

Arrivé en février 2012 au Burkina Faso, SORUBAT-BF évolue  
dans la construction, la réhabilitation de routes, l'assainissement,  
le drainage et les ouvrages d'art.

01 BP 4406 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (+226) 25 37 14 65 /25 40 27 61  
E-mail : soroubat\_bf@yahoo.fr – www.groupe-soroubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 – Certifiée ISO 14001 : 2015



# « RELANCE DE L'ENTRETIEN DES ROUTES APRÈS 3 ANS DE NON-INTERVENTION SUR LE RÉSEAU CLASSÉ »

*Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures, indique que sur le vaste chantier d'aménagement de 5 000 km de pistes rurales, une première tranche de 1 375 km sur l'ensemble des régions avance bien. Il estime aussi que la future autoroute Ouagadougou-Koudougou « va radicalement changer la physionomie du réseau et les habitudes des Burkinabè ».*

Après plus d'un an d'exercice à la tête du ministère des Infrastructures, quel bilan pouvez-vous esquisser ?  
Éric Wendenmanegha Bougouma : En un an et demi, le pays est devenu un vaste chantier de routes et de pistes. En témoigne le démarrage effectif du programme d'aménagement de 5 000 km de pistes rurales. La première phase, qui concerne 1 375 km dans l'ensemble des treize régions du pays, se déroule bien. De nombreuses pistes sont achevées et les autres sont en cours de travaux. Nous venons de publier les résultats de 400 km et préparons plus de 600 km en appel d'offres. Ce programme a permis de réaliser des tra-

aussi bien sur les routes bitumées que sur les routes en terre. Bien évidemment, ces travaux représentent à peine 10 % de ce qui est jugé nécessaire pour mettre le réseau routier national dans un état très acceptable. Cette action, qui s'intensifiera à la rentrée, a permis d'améliorer le niveau de service des routes du pays. Citons enfin le lancement des travaux de construction de plusieurs routes nationales (Didyr-Toma-Tougan, Dédougou-Tougan, Kongoussi-Djibo, Koupela-Gounghin), ainsi que des travaux d'ouvrages de franchissement comme les ponts du Mouhoun et de la Sirba. Nous avons également pu réhabiliter l'une des routes les plus importantes de la ville de Ouagadougou, la rocade sud-est boulevard des Tansoba ou encore Circulaire, en attendant sa reconstruction totale grâce à la Coopération japonaise. À cela s'ajoutent les marchés déjà approuvés pour la construction de ponts sur la Sirba dans la Gnagna, sur la RN 5 à Pô, et le bitumage des voies d'accès à l'INSSA à Bobo.

Si l'on considère les travaux qui étaient en cours et que nous avons œuvré à achever ou à poursuivre, il y a des motifs de satisfaction. Sur le plan de la gestion du ministère, le dialogue et la concertation ont été privilégiés et ont produit les résultats escomptés. Des résultats positifs sont enregistrés, comme la création d'un panier commun des frais d'homologue et la mise en place d'une mutuelle pour l'ensemble des travailleurs du ministère, attendus par eux depuis de nombreuses années.

**Votre ministère a adopté un programme national 2016-2020. Comment est-il articulé en termes de chantiers et que va-t-il changer dans la mobilité interurbaine**

**« En tant que cadre du MPP, je peux vous assurer que les méthodes ont radicalement changé. La concertation, sur tous les sujets, est la règle. La lutte contre la corruption est une réalité. »**

vaux connexes de forages, d'écoles et de dispensaires qui font le bonheur des populations bénéficiaires. Pour cette raison, un vaste programme de travaux de réhabilitation de routes urbaines et interurbaines est prévu dès la rentrée prochaine.

Il convient de noter aussi la relance effective du programme d'entretien des routes après près de trois années de non-intervention sur le réseau routier classé. C'est ainsi que nous avons démarré les travaux de réhabilitation et d'entretien périodique des routes Banfora-frontière de la Côte d'Ivoire, Yako-Yaba, Dori-Sebba et Fara-Pourra. Au titre de l'entretien courant, nous avons injecté quelque onze milliards de FCFA afin d'allouer 68 lots à autant d'entreprises pour intervenir

Éric Wendenmanegha Bougouma,  
ministre des Infrastructures.

**des Burkinabè ?**

Le programme national routier 2016-2020 est articulé en trois vastes chantiers déjà mentionnés : pistes rurales, entretien routier et développement du réseau de routes bitumées. Ce programme va révolutionner la mobilité interurbaine et urbaine des Burkinabè, car de nombreux chefs-lieux de province seront desservis par une route bitumée : Tougan, Toma, Djibo, Kanthari, Diapaga, Boulsa, Bogandé, Zabré, Batié, etc. La construction de l'autoroute Ouagadougou-Koudougou va changer radicalement la physionomie de notre réseau et les habitudes des Burkinabè (*lire notre article p. 148*). Quant à la construction du nouveau boulevard périphérique de Ouagadougou en mode partenariat public-privé, elle va donner une grande bouffée d'oxygène à la ville actuellement étouffée par le trafic international et celui des gros porteurs.



Ahmed Yempabou Chobba

**S'agissant de l'entretien de ces infrastructures routières, le Fonds Spécial Routier du Burkina parvient-il à couvrir concrètement les besoins ?**

La réforme du Fonds dédié à l'entretien a été l'une des premières préoccupations du gouvernement en février 2016. À ce jour, le Fonds Spécial Routier (FSR-B) a permis d'obtenir des résultats très appréciables. Un peu moins de la moitié des besoins de financement a été couverte. Sur un besoin de soixante milliards de FCFA pour couvrir le retard, le FSR-B a pu mobiliser une allocation budgétaire de vingt-huit milliards cette année. L'effectivité de la réforme que nous recherchons permettra au Fonds de jouer pleinement son rôle. Les efforts en ce sens sont très positifs et prometteurs.

**Votre ministère veut définir les principaux axes routiers pour le désenclavement de toutes les provinces du pays non desservies par le bitume. Quelle est l'importance de ce projet et comment comptez-vous le planifier ?**

Le Programme national de développement économique et social (PNDES) vise la transformation structurelle de notre économie, confrontée à des lourdeurs relatives aux facteurs de production. À cet égard, le désenclavement des provinces où l'activité est essentiellement agro-pastorale permettra une bonne circulation des personnes et des biens, ce qui accroîtra à n'en pas douter un meilleur écoulement à moindre coût des produits sur le marché. Par ailleurs, de meilleures routes interurbaines permettront aux jeunes et aux femmes d'accéder aux principales universités et centres

de formation technique et professionnelle ainsi qu'aux centres de santé.

**Où en êtes-vous avec la mise en œuvre du programme national de bitumage de 2 850 km en 5 ans ?**

Plus de 500 km de routes bitumées sont en chantier depuis l'arrivée de notre gouvernement. Les projets en instance de démarrage laissent entrevoir un niveau satisfaisant d'atteinte de notre objectif. Je précise que cet objectif prend en compte l'autoroute Ouagadougou-frontière de la Côte d'Ivoire, longue de 600 km environ.

**Au-delà de vos fonctions de ministre des Infrastructures, vous assumez aussi celles de porte-parole officiel du parti majoritaire, le MPP. Que répondez-vous à ceux qui prétendent que du CDP au MPP, les méthodes n'ont pas fondamentalement changé, et que les clans qu'il y avait avant demeurent ?**

Je suis membre du Bureau exécutif national du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP). En tant que cadre du MPP, je peux vous assurer que les méthodes ont radicalement changé. La concertation, sur tous les sujets, est la règle. La lutte contre la corruption est une réalité. La transparence dans la gestion des affaires publiques n'est plus une chimère. Bien entendu, la tentation d'un retour aux anciennes mauvaises pratiques doit être évitée.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « NOTRE PRIORITÉ EST DE MOBILISER DES RESSOURCES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER NATIONAL »



La rocade sud-est du boulevard des Tansobas après les travaux de réhabilitation.

*Adama Ouédraogo, directeur général du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), indique que le taux de couverture des travaux d'entretien routier va pratiquement doubler en 2017 et se hisser à 40 % alors qu'il n'était que d'environ 21 % par an du fait des ressources limitées du pays.*

**Pouvez vous nous présenter les missions du FSR-B ?**

**Adama Ouédraogo :** Le Fonds, qui est un établissement public de l'État doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, est placé sous la tutelle technique du ministère des Infrastructures et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Il a pour missions la mobilisation des ressources pour le financement de la construction et de l'entretien routier ainsi que le financement des travaux d'entretien routier de manière efficace et transparente.

**Quel est le bilan global du FSR-B, dont la création par le gouvernement burkinabè remonte seulement à 2016 ? Par ailleurs, êtes-vous arrivé au terme du**

**processus de transfert des activités de l'ancien FER-B vers le nouveau FSR-B ?**

Il convient de souligner que la mobilisation des ressources, qui est la principale mission du FSR-B, est un processus à moyen et long termes. De ce fait, nous pouvons affirmer que le bilan à mi-parcours après une année de fonctionnement est globalement satisfaisant. En effet, les ressources mobilisées pour le financement des travaux d'entretien routier sont passées de 15 milliards de FCFA en 2016 à 28,8 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse d'environ 92 %. Sur le plan des travaux, en plus de l'entretien courant, le Fonds a financé des travaux de réhabilitation tels que ceux de la rocade sud-est et l'aménagement des voies d'accès au District sanitaire du secteur 49 dans la ville de Ouagadougou. Enfin, des travaux d'entretien périodique, dont la réhabilitation de la RN 7 Banfora-frontière de Côte d'Ivoire, ont été financés par le FSR-B.

Les démarches en vue de la finalisation du processus de transfert des nouvelles activités sont en cours et devront aboutir, à terme, à la rétrocession au FSR-B d'une partie de la taxe sur les produits pétroliers ainsi que des taxes de pesage et de péage. À ce jour, seule la gestion du péage a été transférée au FSR-B en juin 2017.



Adama Ouédraogo,  
directeur général du Fonds  
Spécial Routier du Burkina.



En termes de couverture en travaux d'entretien, quel a été en un an d'activité l'impact de la mutation du FER-B, établissement public sans autonomie réelle, en FSR-B, fonds de seconde génération ?

Pour maintenir dans un état de praticabilité acceptable le réseau routier du Burkina, qui est constitué de 15 272 km de routes classées et de plus de 46 000 km de pistes rurales, il faut injecter en moyenne 70 milliards par an pour son entretien. Le faible taux de couverture des travaux d'entretien routier, qui était d'environ 21 % par an du fait des ressources limitées et des autres priorités de l'État, a pratiquement doublé. Ce taux est passé à 40 % en 2017.

En 2016, un des exemples concrets de votre intervention a été le financement par le FSR-B des 6,7 milliards de FCFA alloués au bitumage d'une route internationale sur le tronçon Banfora jusqu'à la frontière ivoirienne. Quelle est la vitalité économique de ce projet routier, a-t-il été conduit à son terme et en quoi contribue-t-il au développement des régions concernées par ce tronçon ?

Le projet d'entretien périodique de la route internationale sur le tronçon Banfora jusqu'à la frontière ivoirienne va dynamiser sans aucun doute l'économie de notre pays grâce au renforcement du trafic routier. Il faut noter que le port d'Abidjan constitue l'une des principales plates-formes pour les importations et les exportations du Burkina. La réhabilitation de ce tronçon, qui était fortement dégradé, permettra donc de stimuler l'importation des biens et l'exportation des produits d'élevage et d'agriculture par ce corridor. Le projet n'est pas encore conduit à son terme mais les travaux sont très avancés et devront être achevés avant la fin de cette année.

Sachant que le Burkina Faso, pays enclavé dont la principale activité de production est agricole, sollicite beaucoup l'infrastructure routière pour le transport des personnes ainsi que des produits agricoles d'une

région à l'autre, quelles sont vos priorités sur la période 2017-2018 ?

Nos priorités demeurent la mobilisation de ressources pour la sauvegarde du patrimoine routier national. L'insuffisance de ressources couplée à l'absence d'entretien ces dernières années ont été des facteurs qui ont favorisé le délabrement du réseau routier national. Nous envisageons donc de rattraper ce déficit d'entretien à travers le financement d'un vaste programme d'entretien routier élaboré par la Direction générale de l'entretien routier (DGER), structure technique de coordination des travaux d'entretien routier, en vue de désenclaver toutes les zones de production agricole du pays. Le financement de ces travaux se fera à travers une levée de fonds de 120 milliards de FCFA auprès de partenaires financiers tels que la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et d'un groupe de banques commerciales de la place. Nous allons également procéder en 2018 à la modernisation des postes de péages, dont la gestion vient d'être transférée au FSR-B.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Travaux de réhabilitation de la RN7 tronçon  
Banfora-frontière de la Côte d'Ivoire.





Travaux de reconstruction et de bitumage des 91 km de la RN10 Dédougou-Tougan (en cours d'exécution).

## « NOTRE PREMIER OBJECTIF : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS À TRAVERS LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES »

*Abdessalem Louati, directeur général de SORUBAT-BF, rappelle qu'avec plus de 1 500 salariés, son entreprise par ailleurs très présente dans la zone UEMOA table sur d'autres commandes après avoir décroché fin 2016 l'appel d'offres de plus de 23 milliards de FCFA pour la construction de la RN 10 Dédougou-Tougan.*

**Quel bilan la SORUBAT-BF a-t-elle dégagé en 2016 au Burkina Faso, sachant que vous aviez décroché un contrat de 23 milliards de FCFA ?**

**Abdessalem Louati :** Le marché d'un montant de plus de 23 milliards de FCFA TTC concernant la construction et le bitumage de la RN 10 Dédougou-Tougan, longue de 91 km, a été conclu en fin d'année 2016. Il ne peut donc pas être pris en compte pour le bilan 2016 puisque exécuté en 2017 et 2018. Toutefois, les travaux étant toujours en cours, nous sommes bien conscients de l'incidence positive que ce marché aura sur le bilan financier 2017 de la société. Ayant eu un bilan plutôt positif en 2016, soit 27 milliards de FCFA,

notre ambition pour cette année 2017 est de mieux faire : nous prévoyons un chiffre d'affaires d'au moins 30 milliards de FCFA

**Comment se présente votre carnet de commandes pour 2017 ? SORUBAT-BF étant abondamment sollicitée pour son expertise, cela a-t-il eu une incidence sur ses effectifs, qui s'élèvent déjà à plus d'un millier de salariés ?**

En cette année 2017, notre société SORUBAT-BF, qui compte désormais en effet plus de 1 500 employés (*voir notre tableau*) a postulé à plusieurs marchés pour lesquels elle espère être attributaire. Toutefois,





SOROUBAT-BF

La SOROUBAT-BF, qui contribue au développement du pays à travers la construction des infrastructures, continue d'opter pour la formation de ses ouvriers tout en permettant à d'autres PME de la place de s'épanouir en signant des contrats de sous-traitance.



La route Dédougou-Nouna-frontière du Mali (143,7 km) inaugurée le 31 mai 2014.

ritoire burkinabè a été de contribuer au développement du pays à travers la construction des infrastructures. Mais force a été de constater que nous ne le pourrions pas sans main-d'œuvre qualifiée. La SOROUBAT-BF a donc opté pour la formation de ses ouvriers. En effet, dans nos effectifs, nous ne comptons que quelques cadres expatriés, le reste du personnel étant local, formé dans plusieurs domaines pour renforcer l'équipe initiale : ingénieurs, conducteurs d'engins, maçons, ferrailleurs... En outre, notre présence a permis à d'autres PME de la place de s'épanouir en signant avec notre structure des contrats de sous-traitance.

**Dans la sous-région de l'UEMOA où votre entreprise évolue, quel est votre positionnement par rapport à la concurrence ?**

La SOROUBAT est implantée dans plusieurs autres pays de la sous-région et y occupe une place de choix, notamment au Niger, au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire. En effet, par son expertise et son professionnalisme qui n'est plus à démontrer dans ces différents pays, elle reste une entreprise très compétitive. SOROUBAT-BF fait partie des succursales très dynamiques du groupe SOROUBAT INTERNATIONAL, en témoigne le nombre de marchés dont elle est attributaire.

elle a la charge de conduire courant 2017 les marchés dont elle a été attributaire les années précédentes : les travaux de reconstruction et de bitumage des 91 km de la RN 10 Dédougou-Tougan (en cours d'exécution) et la réhabilitation de la route communautaire CU9 lot 1, lot 2 et lot 3.

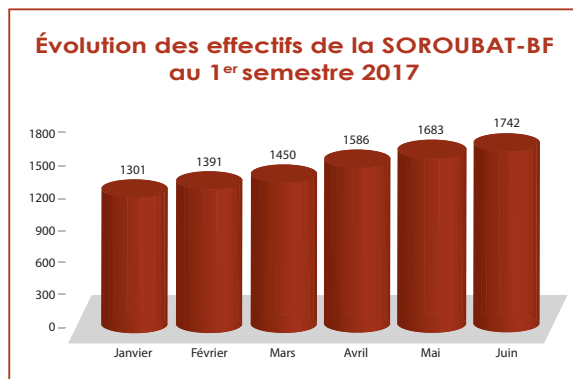
Pour maintenir un nombre élevé de salariés ainsi que de matériels et engins lourds admis temporairement sur les chantiers en cours, et aussi pour assurer la continuité, nous espérons gagner d'autres marchés, sachant que les trois lots actuels seront achevés au plus tard au début de l'année 2018.

**Qu'est-ce que l'entreprise, installée au Burkina-Faso depuis 2012, peut y proposer en termes de transfert de compétences et de formation des jeunes ?**  
Notre premier objectif en nous installant sur le ter-

**Vu votre rôle d'acteur de développement de premier plan au Burkina Faso, quels types d'actions citoyennes vont être développées par SOROUBAT-BF auprès des populations ?**

La recherche du bénéfice n'est pas le seul objectif de la SOROUBAT-BF, raison pour laquelle son implication pour le développement socio-économique des populations est essentielle. En effet, depuis sa création, la SOROUBAT a mené plusieurs actions sociales et environnementales : la réalisation d'infrastructures socio-économiques au profit des populations comme des centres de santé et de promotion sociale (CSPS), la réalisation d'infrastructures communautaires, l'aménagement de points d'eau, les mesures prises en faveur de la protection de l'environnement, l'aménagement de terrains et voies d'accès au profit des populations et enfin les dons de toute nature en soutien à certaines activités. Ces actions citoyennes font partie de la politique sociale et environnementale pour laquelle nous nous sommes engagés.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*





# « LE SECTEUR DU BTP CONTRIBUE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE AU CA CONSOLIDÉ DE NOTRE GROUPE »

*Moctar Mando, président du directoire du groupe COGEB International, rappelle l'importance accordée au développement durable par l'ensemble des sociétés du groupe où, explique-t-il, « la formation permanente du personnel et sa sensibilisation aux questions de développement durable constituent le levier fondamental de la gestion des ressources humaines ».*



Moctar Mando, président du directoire du groupe COGEB International.

Quelle est la spécificité de l'ensemble du groupe COGEB International regroupant différentes filiales dans la zone UEMOA : COGEB LOGISTICS, AFRIC IMMOBILIER, AFRIC FORAGE, etc. ?

Moctar Mando : À travers les actions menées dans la zone UEMOA, le groupe COGEB International se distingue par son savoir-faire technique et par l'exécution de tous ses marchés dans les règles de l'art et dans le respect des délais.

Dans les différents corps de métiers présents dans votre groupe, quel est celui qui présente la plus forte valeur ajoutée : BTP, construction de barrages, aménagement hydro-agricole, forages, etc. ?

Le secteur du BTP, de par le volume d'activité qu'il génère au sein du groupe, représente celui qui contribue de manière significative au chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de vos réalisations en cours sur la période 2017-2018 au Burkina Faso dans les différentes spécialités que nous évoquions à l'instant ?

Au titre des réalisations du groupe COGEB International en cours sur la période 2017-2018, nous avons au Burkina Faso les travaux d'aménagements de la section urbaine de la RN 04 allant du croisement de la RN 04/RN 03 à l'échangeur de l'Est à Ouagadougou, y compris un passage supérieur et le prolongement jusqu'au croisement de l'avenue de la Liberté, les travaux d'aménagements structurants et de périmètres irrigués en rive droite du Nakanbé à l'aval du barrage de Bagrèpôle, et enfin le projet d'aménagement du marigot du Mogho Naaba et de son affluent de Gounghin Sud.

Quelle place occupe la notion d'entreprise éco-citoyenne au sein d'un groupe de cette dimension,

Le 1<sup>er</sup> échangeur du Burkina Faso construit par le groupe COGEB International.



créateur de plus de 1 000 emplois directs et indirects ? Le groupe COGEB International est un acteur résolument engagé dans la création d'emplois directs et indirects, surtout en faveur des jeunes, avec une forte volonté de diversité par la prise en compte du genre lors de ses recrutements. La préoccupation première

des familles est l'une des priorités du groupe COGEB International.

**Au Burkina-Faso, quelles actions socio-éducatives ou sanitaires ont été mises en œuvre en 2016 ?**

Les différentes actions menées en 2016 sont nombreuses. Sans être exhaustif, je citerai pêle-mêle les réalisations de latrines des communes rurales, les constructions d'écoles et de collèges, les opérations de sensibilisation menées auprès de la population et du personnel contre le VIH, la création de forages pour l'alimentation en eau potable des villages, ou encore les opérations de revêtement par pavés des aires de circulation et de stationnement au sein de l'hôpital Yalgado, etc.

**« La préoccupation première du groupe COGEB International est la réalisation d'ouvrages intégrant également les concepts du développement durable. »**

du groupe COGEB International est la réalisation d'ouvrages intégrant également les concepts du développement durable. C'est ainsi que, conscient de sa responsabilité sociale, il procède à la prise en compte de la biodiversité environnementale sur ses chantiers et propose des solutions permettant la sauvegarde ou la restauration des écosystèmes pouvant être impactés par ses activités. Par ailleurs, la formation permanente du personnel et sa sensibilisation aux questions de développement durable constituent le levier fondamental de la gestion des ressources humaines. Enfin, la couverture médicale des collaborateurs et de leurs

**En termes de perspectives et de croissance, quelles sont les prévisions du groupe dans les pays de la zone UEMOA où vous êtes très engagé ?**

Dans son plan stratégique 2017-2020, l'entreprise envisage une croissance des activités « cœur de métiers » de l'ordre de 15 %.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



# EBOMAF, LEADER INCONTESTÉ DU BTP

*Le groupe de BTP fondé en 1989 par l'homme d'affaires burkinabè Mahamadou Bonkougou s'est imposé comme un partenaire fiable des États dans la mise en œuvre de leurs programmes d'infrastructures lourdes.*

Leader du BTP, notamment dans la construction d'infrastructures routières et aéroportuaires en Afrique de l'Ouest, le groupe EBOMAF (Entreprise Bonkougou Mahamadou & Fils), fondé en 1989 au Burkina Faso par Mahamadou Bonkougou, le président directeur général, est devenu une référence grâce à ses réalisations remarquables qui ont transformé le visage de nombreux pays. Au Burkina Faso, on lui doit des réussites comme la résidence et le palais présidentiels de Kosyam, la zone d'activités commerciales et administratives (ZACA), la place de la Nation et le prolongement du boulevard des Tensoaba à Ouagadougou ainsi que la route Koudougou-Dédougou. Au Togo, les ponts de Tanloaga et Bontougou, les tronçons Dapaong-Ponio-frontière du Burkina Faso, les boulevards du 13-Janvier et Agoè-BKS-Limousine-Adidogomè portent aussi la griffe de EBOMAF. Il en est de même au Bénin, en Côte D'Ivoire et en Guinée-Conakry.

Le groupe compte environ 5 000 salariés nationaux, français et européens dans ses équipes d'encadrement technique et d'ingénieurs. Selon la direction de l'entre-

prise, « les activités de construction d'infrastructures et de grands ouvrages représentent un enjeu majeur pour l'Afrique de l'Ouest. Le groupe EBOMAF, fort d'une approche novatrice des partenariats public-privé et d'un savoir-faire reconnu, est aujourd'hui le seul acteur africain à même d'assumer cette mission autrefois réservée aux grands groupes occidentaux. Cette position de leader régional donne aujourd'hui au groupe EBOMAF des perspectives de développement importantes sur un secteur géographique qui, du fait de sa constante évolution, nous confronte quotidiennement aux défis de l'organisation logistique des chantiers actuels et à venir. »

À travers le continent, le respect de la parole donnée résumée par la double équation « qualité-prix » et « bonne exécution des travaux-délais impartis » ainsi que l'excellence des infrastructures réalisées ont valu à EBOMAF la confiance des dirigeants d'autres pays. « Nous avons toujours accompli de belles et grandes réussites ayant conforté la position de EBOMAF dans la région ouest-africaine », se réjouit le président

directeur général. Ainsi, la confiance des partenaires, la fidélité des collaborateurs et le dévouement des employés ont favorisé la conquête d'autres marchés dans plusieurs régions d'Afrique, où le groupe se déploie avec succès grâce à de nouveaux contrats, conclus parfois dans des marchés très sélectifs et compétitifs, comme la Côte d'Ivoire avec l'attribution d'importants travaux de construction de routes. Ainsi, après EBOMAF-Burkina Faso, EBOMAF-Togo, EBOMAF-Bénin en 2012 et EBOMAF-Guinée Conakry en 2014, la naissance de EBOMAF-Côte d'Ivoire en 2015 confirme la réputation du groupe en matière de grands travaux et solidifie les liens avec les partenaires. Le processus d'internationalisation de EBOMAF, reposant sur une réelle notoriété en Afrique de l'Ouest, est résolument engagé, comme le souligne Jolivet Emmaüs dans une biographie consacrée



Les filiales de EBOMAF dans les cinq pays où le groupe est présent exécutent actuellement une cinquantaine de projets routiers d'envergure.





Mahamadou Bonkougou, président directeur général du groupe EBOMAF.

à Mahamadou Bonkougou, l'homme en train de se positionner comme un nouveau magnat ouest-africain du BTP. Au total, précise Jolivet Emmaüs, les filiales de EBOMAF dans les cinq pays où le groupe est présent exécutent actuellement une cinquantaine de projets routiers d'envergure, emploient environ 5 000 personnes sur les différents chantiers et réalisent plusieurs centaines de milliards de chiffre d'affaires. La qualité des réalisations force l'admiration et améliore le réseau routier des pays concernés.

De quoi enthousiasmer le PDG du groupe : *« Il faut bien le reconnaître, nous avons accompli de belles et grandes réussites permettant à EBOMAF de mieux servir les États, leurs gouvernements et leurs populations ainsi que leurs partenaires techniques et financiers. Malgré les nombreux défis, nous sommes parvenus à nous positionner davantage dans le BTP en Afrique. Nous avons ensemble conjugué notre savoir-faire pour aboutir à des succès partagés, individuels et collectifs. »*

D'ailleurs, ces réussites ont valu à EBOMAF d'être sacré en mai 2015 « Entreprise la plus dynamique dans le secteur du BTP au Burkina Faso et dans l'espace UEMOA » dans le classement Top 100 des entreprises les plus dynamiques du cabinet ECOFINANCE et de la revue AZ. Mieux encore, le PDG du groupe a été élevé au rang de commandeur de l'Ordre national du Burkina Faso dans le cadre de la commémoration du 11 décembre.

Chez EBOMAF on trouve des ressources humaines de tous horizons sélectionnées pour leurs compétences et leur capacité à préserver l'esprit d'équipe si cher au fondateur. Ainsi, techniciens et ingénieurs africains, européens, asiatiques et américains, disposant d'équipements et d'installations à la pointe de la technologie, communient dans une belle ambiance, poussés par leur seul désir d'atteindre ensemble un résultat satisfaisant pour la clientèle. Philippe Arbones, chef de production

chez Tecno firmes, un partenaire dans les finitions, est ébloui par la capacité de mobilisation du groupe : *« Nous avons découvert une entreprise bien structurée qui dispose d'un matériel très pointu nous permettant d'accomplir l'application du bitume comme si nous étions en Europe. Que ce soit au niveau des finisseurs ou des engins de compactage, le constat est que EBOMAF est une société bien équipée sur plusieurs plans. Tous les appareils, y compris ceux du nivellement, sont les mêmes qu'en Europe, c'est-à-dire de dernière génération. La centrale d'enrobage est également d'une technologie et d'une performance extraordinaires. Ce sont des avantages certains pour mener à bien une tâche précise sur un chantier routier. »*

Sur son élan, le groupe a su rapidement diversifier son activité d'origine, le BTP, en développant de nouveaux secteurs tels que l'immobilier, le transport aérien, le génie civil, l'hôtellerie et la restauration.

Christian Kouamen

## Une entreprise résolument citoyenne

### Prendre en compte le bien-être socioéconomique des populations

EBOMAF assume pleinement sa responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans les pays où le groupe est installé. Cette bienveillance du PDG du groupe, Mahamadou Bonkougou, a été saluée en avril 2017 par l'ONG CREDO qui a attribué à EBOMAF le « Premier prix de l'entreprise humanitaire de l'année 2016 ». Cette distinction récompense le parrainage de la scolarisation de 416 orphelins et enfants vulnérables à hauteur de cinquante millions de FCFA au cours d'un téléthon le 30 juillet 2016. « Notre action s'inscrit dans l'affirmation de notre responsabilité sociale d'entreprise, guidée par le souci permanent de prendre une part significative aux initiatives visant le bien-être socioéconomique de nos compatriotes », peut-on lire sur le site du groupe.

### Favoriser l'épanouissement social

En plus de veiller au bien-être de ses salariés et de contribuer à la consolidation des économies nationales, le groupe EBOMAF œuvre en faveur de l'épanouissement social des populations par ses actions de sponsoring et de mécénat dans la santé, la culture et l'éducation : la Fédération burkinabè de football (FBF), la Semaine nationale de la Culture (SNC) et le Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo (CHU-YO) ont ainsi déjà bénéficié de son soutien financier. En marge de la commémoration de la Fête de l'indépendance à Dédougou, le PDG du groupe EBOMAF a remis deux cents millions de FCFA à la FBF. Ce don concrétise une promesse formulée en 2013 lorsque les Étalons sont parvenus à se hisser pour la première fois en finale de Coupe d'Afrique des nations (CAN). Il intervient au moment où l'équipe nationale s'appête à participer pour la dixième fois à la trentième CAN en Guinée-Équatoriale : la société de Mahamadou Bonkougou va financer le séjour d'une cinquantaine de journalistes sportifs.

Source : Ebomaf.com

# OÙ EN EST L'AUTOROUTE YAMOOUSSOUKRO-OUAGADOUGOU ?

*L'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, longue de 1 200 km et dont le coût est estimé à environ 1 200 milliards de FCFA, est l'un des projets phares entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Stratégique aussi pour le Mali et le Niger, deux pays enclavés qui l'utiliseront pour avoir accès au port d'Abidjan.*

Cette autoroute devant relier Yamoussoukro en Côte d'Ivoire et Ouagadougou au Burkina Faso devrait coûter près de 1 200 milliards de FCFA, du moins de l'avis émis en juillet 2016 par le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré à son retour de la capitale politique ivoirienne où il avait pris part, avec le président Alassane Ouattara, à la 5<sup>e</sup> conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre les deux pays. « Nous sommes en train de faire des études techniques. C'est à l'issue d'une évaluation théorique que le coût de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou a été estimé autour de 1 200 milliards de FCFA. Nous avons engagé les deux gouvernements à travailler de concert pour rechercher les financements auprès de la Banque africaine de développement », avait-il ajouté, précisant que le dossier avait déjà été discuté avec le Qatar.

Longue de 1 200 km, cette autoroute devrait permettre de faciliter et d'accroître le transport routier entre les deux pays. Elle vise à doper les échanges entre eux, mais elle servira aussi au Mali et au Niger, deux pays enclavés qui l'utiliseront pour accéder au port d'Abidjan, raisons pour lesquelles cette infrastructure routière est considérée comme étant l'un des projets phares du TAC, et même comme le plus important et stratégique. Si ce n'est que l'on entend parler de cette autoroute depuis déjà plusieurs années sans voir le début du démarrage effectif des travaux. Il semblerait cependant que cette fois-ci, les choses prennent une autre tournure : le nouveau ministre des Transports ivoirien Amadou Koné a effectué en mars dernier une visite de 48 heures au Burkina Faso pour s'enquérir de l'avancée du dossier côté burkinabè. En guise de réponse, les premiers éléments concrets sur l'avancée de ce projet ont été donnés

par le ministre des Affaires étrangères burkinabè Alpha Barry. « Côté burkinabè, nous sommes à la phase de pré-qualification des entreprises. Comme vous le savez, le financement est assez lourd. Nous avons donc décidé de le réaliser sous forme de PPP (partenariat public-privé). Normalement, si tout va bien, d'ici à la fin de l'année, on devrait pouvoir lancer le premier tronçon côté burkinabè sur une longueur de 110 kilomètres. Par ailleurs, le recours au mode de financement PPP signifie que l'on va s'adresser à des entreprises qui vont venir avec des financements et investir dans ce projet. Il faudra par la suite examiner les modalités de remboursement, lequel peut se faire par le péage, par exemple. Mais dans tous les cas, l'État va discuter avec ces entreprises pour voir quel est le meilleur moyen à adopter dans le financement de cette autoroute. Mais retenez que le premier tronçon relie Ouagadougou à Koudougou sur 110 kilomètres environ. »

Côté ivoirien, le Premier ministre Gon Coulibaly a lancé en mars dernier les travaux de construction d'un tronçon de 37 km devant relier Yamoussoukro à la ville de Tiébissou, au centre du pays. Ce tronçon, d'un coût de 92 milliards de FCFA financé conjointement par la Banque islamique de développement et l'État ivoirien, constitue un pas de plus vers le projet d'autoroute reliant Abidjan à Ouagadougou. Ce qui est sûr, aussi bien du côté d'Abidjan que de Ouagadougou, c'est que tous ces investissements intègrent par ailleurs un vaste programme sous-régional qui vise à relier les capitales ouest-africaines entre elles. L'objectif recherché par l'ensemble des États de la zone CEDEAO est d'impulser une forte dynamique à l'intégration économique via les infrastructures routières communautaires.

Louise Bibalou-Durand



lejaso.net

l'actualité au Burkina Faso  
sur le web



ROUTE ET TERRASSEMENT

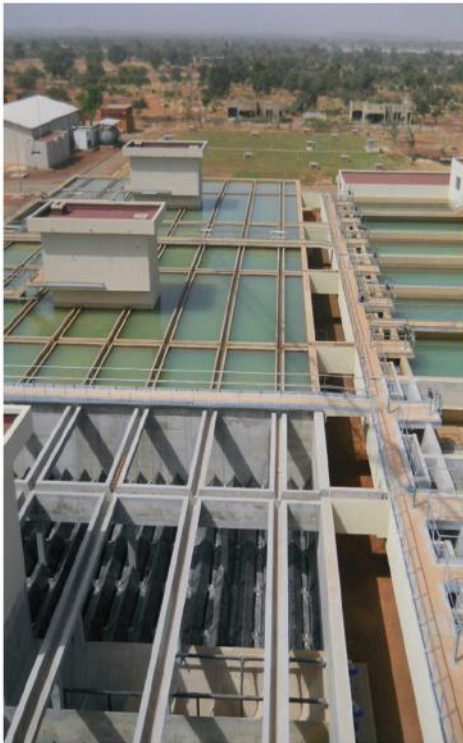
HYDRAULIQUE

GÉNIE CIVIL

BÂTIMENT

# construire

ET RÉUSSIR ENSEMBLE



**PARTENAIRE DE VOS PROJETS AU BURKINA FASO DEPUIS PLUS DE 50 ANS**

Zone Industrielle de Gounghin

01 BP 571 OUAGADOUGOU 01

Tél : +226 25 34 28 31

Email : [sogeeasatombf@vinci-construction.com](mailto:sogeeasatombf@vinci-construction.com)

[www.sogea-satom.com](http://www.sogea-satom.com)

ensemble @ **VINCI** 

# « CETTE ANNÉE, NOS CARNETS DE COMMANDES NE DÉSEMPLISSENT PAS »

*Achille Thierry Ouédraogo est l'un des deux patrons du groupement GJF/SEG-NA BTP, société existant depuis seulement cinq ans et qui emploie déjà 250 personnes. La perspective des grands travaux d'infrastructures au Burkina Faso augure d'un véritable décollage, et le dirigeant ambitionne de jouer un rôle dans les programmes immobiliers à venir, notamment dans ceux à caractère social.*



Achille Thierry Ouédraogo est l'un des deux dirigeants du groupement GJF/SEG-NA BTP.

**Au Burkina Faso comme dans le reste de l'Afrique, le secteur du BTP fait preuve de dynamisme. Ce développement s'est traduit par la naissance de sociétés telles que le groupement d'entreprises GJF/SEG-NA BTP, qui est un acteur important sur le marché local. Pouvez-vous nous la présenter ?**

Achille Thierry Ouédraogo : Certes, SEG-NA BTP est une société jeune, mais qui se trouve dirigée par votre serviteur qui a plus de vingt ans d'expertise dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. J'ai une formation d'ingénieur géomètre et, avant d'être à la tête de SEG-NA BTP, j'étais directeur de travaux dans une entreprise de plus grande ampleur que SEG-NA BTP. C'est pour dire que l'expérience et les références dans ce domaine, ce n'est pas le dernier de mes atouts. Pour présenter l'entreprise, le plus important, à mon

sens, ce sont les références, à l'inverse de ce que l'on fait pour une personne physique où l'on met en avant les expériences. De plus, en termes d'emplois directs pour le groupement GJF/SEG-NA BTP, nous salarions 250 personnes. Et dans nos statistiques, en emplois indirects, cela se chiffre à 500 personnes.

**Quand SEG-NA BTP a-t-elle été créée ?**

Cette société a été créée en 2013, et les premières activités remontent à 2014, année où le climat politique dans le pays commençait à se crispier. Nous avons commencé à avoir nos premiers marchés, qui venaient essentiellement du secteur privé et non de l'État, et les chiffres d'affaires n'étaient franchement pas très élevés...

**Toutefois, malgré le climat politique, l'évolution des activités a-t-elle été sensible en 2015 ?**

Oui, fort heureusement. En 2015, le chiffre d'affaires a été en nette progression.

**Certes, SEG-NA est dans le BTP, mais dans quelles spécialités ?**

Le cœur de notre métier, ce sont les travaux publics, les voiries, les routes et, dans une moindre mesure, les barrages et les bâtiments. En ce moment, dans nos carnets de commandes, il y a beaucoup de voirie avec la SONATUR, des travaux d'aménagements routiers avec différents ministères, des infrastructures et des grands ouvrages obtenus en appel d'offres et qui sont pour la plupart financés par les grands guichets internationaux.

**Peut-on se faire une idée du bilan d'activité de l'exercice en 2016 par rapport à 2015 ? Comment ont évolué vos carnets de commandes ?**

En 2016, nous avons eu des commandes en forte croissance en travaux de voirie ainsi que des travaux de pistes rurales à aménager pour le compte des ministères. Dans un premier temps, nous avons décroché fin 2015 dans un appel d'offres un lot de 15 km que



## SEG-NA BTP et GJF : un ticket gagnant

Comme l'explique Achille Thierry Ouédraogo, « GJF, mon associé avec lequel on a créé ce groupement GJF/SEG-NA BTP, est un ingénieur du génie civil avec une expérience de plus de vingt ans dans le secteur. D'origine libanaise, il est aussi burkinabè par son mariage et par sa résidence au Burkina Faso depuis 21 ans. C'est mon alter ego, puisque nous sommes nés le même jour et la même année, en 1972. Nous sommes une équipe soudée avec une entente parfaitement en symbiose. Ce lien a facilité la création du groupement. Nous avons exercé des responsabilités dans une grande société du BTP, le groupe Fadoul. Lui était le directeur, et j'avais en charge la conduite des travaux. Par la suite, il crée GJF, sa propre société, en 2007. Six ans plus tard, j'en ai fait de même. Puis nous avons décidé de nous mettre en groupement d'entreprises GJF/SEG-NA BTP et de postuler en groupement pour la plupart des appels d'offres. Tout seul, et plus jeune, j'étais handicapé. Mais en m'alliant avec une société qui avait une histoire, plus d'expérience et de références, on formait un ticket gagnant. » Et en effet, sur les cinq dernières années, GJF totalise un chiffre d'affaires bien supérieur à celui de SEG-NA BTP.

Ainsi, SEG-NA BTP décroche des marchés en partenariat avec GJF, notamment des pistes connexes de 54 km sur la route nationale n° 22 (RN 22) longue de 96 kilomètres. Cette RN 22 doit relier les villes de Kongoussi (Centre-Nord) à Djibo (Sahel). Le coup d'envoi des travaux a été donné le 12 août 2016 par le ministre des Infrastructures Éric Bougouma. Le coût total des travaux sera financé par la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Selon le ministre Éric Bougouma, la route est faite pour favoriser l'exploitation optimale des potentialités de ces deux régions et l'amélioration des conditions de vie des populations. Plusieurs sociétés de BTP sont impliquées dans sa réalisation, dont le groupement d'entreprise GJF/SEG-NA BTP. **L.B.-D.**

nous avons déjà exécuté. Puis, en 2016, un second lot de 16 km également exécuté dans les délais. D'autres commandes ont été décrochées en partenariat avec le groupement GJF. Hormis cette commande, nous avons aussi décroché celui du dalot sur le fleuve de la Sirba, l'un des plus grands dalots du pays, long de 300 m...

### Comment voyez-vous l'évolution de SEG-NA BTP en 2017 ?

Cette année, nos carnets de commandes ne désespèrent pas, nous avons assez de travail. Nous sommes bien équipés, avec du personnel de qualité et bien formé. C'est pourquoi nous sommes optimistes quant à nos perspectives d'avenir.

### La relance de l'économie burkinabè se confirme, et le gouvernement lance un projet de construction de 40 000 logements. Êtes-vous impliqué dans ce projet, car selon nos sources, vous auriez un agrément qui confie certains travaux à votre entreprise ?

Certes, mais je ne suis pas essentiellement sollicité. Je pense que si les autorités ont remarqué que je travaille énormément dans les voiries, il n'est pas impossible que ledit document ait été émis pour faire appel à nos services dans les travaux de voiries. Ce que je sais, c'est que ce projet sera bâti dans une zone viabilisée. L'apport de notre société serait fort apprécié par notre direction qui n'attend qu'une chose, que ledit projet présidentiel de 40 000 logements voie le jour rapidement.

Selon les projections du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, la population urbaine du Burkina Faso devrait doubler d'ici à 2030. Rien que pour les deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les besoins sont estimés à plus de 30 000 logements par an, la grande majorité à caractère social. Avez-vous initié des programmes de

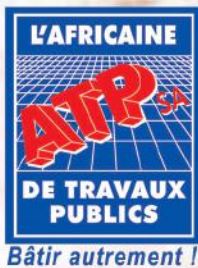
construction immobilière, à Ouaga comme à Bobo ? Je n'ai pas de projets à court terme, mais une forte intention d'ouvrir ce volet immobilier au sein de notre groupement. Nous ambitionnons de jouer un rôle dans les programmes immobiliers à venir, notamment dans ceux à caractère social...

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Travaux de réhabilitation partielle des aires de mouvements de l'aéroport international de Ouagadougou.





# ATP S.A.

L'AFRICAIN DE TRAVAUX PUBLICS



📍 **BURKINA FASO** (siège) Avenue du Dr. Kwamé N'Krumah. Résidence Aziz, 01 BP 1348 Ouagadougou 01  
Tél. : +226 25 30 48 37/39 – 25 37 73 03 Fax. : +226 25 30 08 77 - E-mail. : [groupestmaf@groupestmaf.bf](mailto:groupestmaf@groupestmaf.bf)

📍 **CÔTE D'IVOIRE** Cocody II Plateaux. 01 BP 2748 Abidjan 01

📍 **MALI** Immeuble Homo-Hamdallaye. ACI 2000, Rue 286 ; porte 261. BP E 1411 Bamako. Tél. : +223 20 23 22 16 - 76 94 36 00. Fax. : +223 20 23 22 63 - E-mail. : [grpt\\_atp.sgti@orangemali.net](mailto:grpt_atp.sgti@orangemali.net)

📍 **NIGER** : Quartier nouveau marché, BP 12846, Niamey, face école Canada - Tél. : +227 97 96 10 36

📍 **TUNISIE** Appt B 31. Résidence la Perle du Lac. Les bergers du Lac, Tunis. Tél. : +216 71 30 55 55. Fax. : +216 79 35 83 87



# AIR BURKINA : LE GOUVERNEMENT REPREND SON CONTRÔLE À 100 %

*Ouagadougou est desservie par une dizaine de compagnies internationales auxquelles s'ajoute une compagnie nationale existant depuis 1960. Le secteur attend pour 2020 le nouvel aéroport Ouagadougou-Donsin, d'une capacité de 720 passagers/heure.*

**B**ien qu'étant le continent le plus vaste de la planète et l'un des plus peuplés, l'Afrique ne représente que 3 % du trafic aérien mondial. Cette faible part assurée à 75 % par des compagnies étrangères – occidentales ou moyen-orientales – est surtout faite de liaisons intercontinentales, la part du trafic intra-africain demeurant réduite.

C'est sans doute pour inverser cette tendance que la compagnie Lisa Transport International (LTI, du groupe EBOMAF, lire notre article p. 156-157), affiche l'ambition de devenir à terme l'une des principales compagnies de transports variés pour les voyages d'affaires sur le continent et dispose, entre autres, d'un service de location, en particulier l'affrètement pour la clientèle VIP, avec une flotte composée d'un hélicoptère A.109S Grand et de 4 avions : un Falcon 7FX, un Falcon 900 Ex EASy, un King Air 350 et un Airbus A318 Elite. Actuellement, les appareils de LTI peuvent accueillir de 5 à 20 passagers pour des vols courts, moyens et longs courriers comme, par exemple, de Paris à New York sans escale.

L'État a récemment montré qu'il n'était pas en reste dans la volonté de renforcer la dizaine de compagnies aériennes desservant le Burkina Faso – Air France, Air Côte d'Ivoire, Royal Air Maroc, Turkish Airlines, etc. – en prenant officiellement les commandes de la compagnie Air Burkina<sup>(1)</sup>, qui détient une flotte de 2 Embraer 170 d'une capacité de 68 sièges. La signature entre l'État burkinabè et le Fonds Aga Khan pour le développement économique (AKFED, qui détenait 51 % du capital) du contrat de cessation de la gestion de la compagnie par AKFED a eu lieu le jeudi 11 mai 2017 à Ouagadougou en présence du ministre des Transports Souleymane Soulama. Aux dires de Mahmoud Rajan, représentant d'AKFED, il s'agit d'un choix stratégique et volontaire du groupe, qui veut réorienter ses activités vers d'autres secteurs. En effet, le Fonds AKFED s'était aussi retiré du capital des compagnies Air Côte d'Ivoire, Air Ouganda et

Air Mali. AKFED gérait la compagnie Air Burkina ces quinze dernières années. Son retrait contraint le gouvernement à reprendre son contrôle total. « C'est une nouvelle page de l'aviation nationale qui s'ouvre », estime le ministre des Transports burkinabè.

**Louise Bibalou-Durand**

<sup>(1)</sup> [www.air-burkina.com](http://www.air-burkina.com)

## Construction du nouvel aéroport : 230 milliards de FCFA pour la phase 1

La piste d'atterrissage-décollage de l'aéroport Ouagadougou-Donsin doit être longue de 3 500 mètres, avec possibilité de prolongement à 4 000 mètres au besoin. L'espace réservé au futur aéroport est suffisant pour accueillir une deuxième piste parallèle et le doublement des installations sur le long terme. L'aéroport sera doté d'installations pour la navigation aérienne internationale comme les aides visuelles à l'atterrissage ainsi que des systèmes de balisage, de marquage et d'éclairage, des aides radioélectriques, des services de contrôle du trafic aérien et d'une tour de contrôle de 45 mètres de hauteur.

Quant à l'aérogare passagers dont la mise en service est prévue pour 2017, elle couvrira 17 000 m<sup>2</sup> pour une capacité de 720 passagers par heure. Une expansion de l'aérogare peut être envisagée entre 2026 et 2030 pour faire face à la croissance du trafic, avec un ajout de 5 800 m<sup>2</sup> qui lui permettra de traiter 855 passagers en heure de pointe.

Toutes ces réalisations vont se dérouler sur le long terme, celle de l'aéroport étant prévue en plusieurs phases : la phase 1 (2013-2017) comprend la construction des infrastructures strictement nécessaires au transfert des activités aéronautiques sur la plate-forme de Donsin. La phase 2 (2026-2030) portera quant à elle sur l'expansion pour faire face à l'augmentation du trafic.

La construction de l'aéroport de Donsin et de ses voies d'accès sera financée par un partenariat entre le public et le privé. Le financement public proviendra essentiellement des dons et prêts ainsi que du budget de l'État. Le financement privé sera assuré par la Société d'Économie Mixte (SEM). Le montant total du financement à mobiliser pour la phase 1 est de l'ordre de 230 milliards de FCFA.

**L.B.-D.**



## LE MONDE À PORTÉE DE MAIN



### NOS SERVICES

- Voyages d'affaires
- Visites de chantier
- Liens inter cités africaines
- Location jets privés



### NOTRE FLOTTE

La flotte de Liza Transport International est composée de 5 types d'aéronefs :

- Un AIRBUS 318
- Un FALCON 7X
- Un FALCON 900EX
- Un KING AIR 350i
- Un Hélicoptère A109S



### CONTACT

1474 Avenue Kwame Nkrumah  
10 BP 13395 Secteur 5  
Ouagadougou 10  
Burkina Faso

[www.lti.aero.com](http://www.lti.aero.com)



■ Cabinet Ingénierie, transport et logistique

# LE CABINET DE TRANSPORT ITL VISE LE LABEL EXPERT DE L'UE

*Plus de soucis pour les questions d'ingénierie, de transport et de logistique au Burkina Faso, voire dans la zone CEDEAO. Le cabinet Ingénierie, transport et logistique (ITL), dirigé depuis 2016 par son fondateur Ali Traoré, ambitionne d'y apporter des solutions.*

**A**li Traoré, président directeur général (PDG) du cabinet Ingénierie, transport et logistique (ITL), est un expert en formation, assistance, partenariat et représentation auprès des ports et des structures spécialisées dans le transport, tous modes confondus, et en commerce international. Créé en mars 2016, le cabinet compense sa jeunesse par la riche et longue expérience de son équipe d'ingénieurs, d'économistes et de juristes. L'objectif de ce cabinet est de contribuer à la promotion et au développement des secteurs prioritaires de l'économie burkinabè pour la création de richesse, notamment le transport et la logistique, par l'amélioration des revenus et le bien-être social des populations au niveau national et sous-régional. En outre, le cabinet ITL, déjà suffisamment implanté au Burkina Faso, œuvre pour s'étendre sur le marché de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (la CEDEAO, qui réunit 15 pays dont les 8 de l'UEMOA). La chaîne des transports comporte plusieurs maillons qui vont des pays du nord en transitant par les ports avec comme destination les pays enclavés (Burkina, Niger et Mali).

Le jeune cabinet ITL a déjà acquis de l'expérience. Au cours du premier semestre 2017, il a traité d'importants dossiers comme la mise de son expertise à disposition de la Commission de l'UEMOA basée à Ouagadougou. La prestation a consisté en un renforcement des capacités techniques des agents des points focaux et des coordonnateurs de l'Observatoire des pratiques anormales (OPA) des pays membres de l'UEMOA afin qu'ils soient en mesure de remplir leurs missions de collecte des données de l'OPA. Ensuite, les compétences de l'équipe d'Ali Traoré ont été sollicitées par la délégation de l'Union européenne (UE) au Burkina Faso dans une mission d'ailleurs toujours en cours qui a pour objectif d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le cadre du projet facilité de coopération technique II-PIR 10<sup>e</sup> FED (projet 2013/024-579). Ainsi, ITL interviendra pour l'élaboration des



Ali Traoré, fondateur et président directeur général du cabinet Ingénierie, transport et logistique.

Ahmed Yempabou Ouabou

activités relatives au volet facilitation des transports et l'élaboration du deuxième devis-programme. En effet, la délégation de l'UE ayant signé une convention de financement avec l'UEMOA et la CEDEAO, la mise en œuvre de cette convention nécessite l'élaboration d'un devis-programme.

Ces deux devis dont le cabinet ITL pilote l'élaboration portent sur plusieurs volets, notamment la mise en service du poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Malanville situé à la frontière du Niger et du Bénin dont les travaux ont été achevés il y a quelques années. L'autre volet du projet porte sur le renforcement de l'OPA en vue de sa migration vers un observatoire régional des transports (ORT) qui rendra le système de transport plus efficient le long des corridors communautaires par la réduction des pratiques anormales, l'efficacité des douanes et la modernisation de l'industrie du camionnage. Enfin, ITL apportera également son expertise pour le renforcement des bases de données routières (BDR) et l'opérationnalisation du Système d'information routière (SIR) afin d'améliorer la planification et la modernisation des systèmes d'information routière et l'appui à la mise en œuvre du mécanisme de suivi-évaluation de l'application du Règlement 14 sur la lutte contre la surcharge routière. Autant d'expériences que l'équipe d'Ali Traoré assure pour relever des challenges où que ce soit dans la sous-région, car le PDG ambitionne à terme d'obtenir un statut d'expert consultant de l'UE.

**Adissa Compaoré**

# LTI : LE MONDE À PORTÉE DE MAIN

*Créée il y a à peine quatre ans, la compagnie d'affaires Liza Transport International (LTI), filiale du groupe EBOMAF, impressionne tant par la qualité de ses aéronefs issus de la dernière génération technologique que par le standard international de ses services.*

Après s'être taillé une réelle réputation dans le BTP en Afrique, le groupe EBOMAF a entrepris de diversifier ses activités. Liza Transport International (LTI) traduit la volonté de l'homme d'affaires burkinabè Mahamadou Bonkougou de bâtir un groupe économico-financier de renommée internationale. C'est dans cette dynamique qu'il a lancé depuis 2013 cette compagnie de transport aérien spécialisée dans les voyages d'affaires. Basée à Ouagadougou et au Bourget, LTI propose à la location des jets privés essentiellement destinés au transport de personnalités, et emploie ses propres équipages. Pour mener à bien cette nouvelle activité du groupe, elle a noué des partenariats avec deux grands noms du secteur de l'aviation : le constructeur français Dassault Falcon Service (DFS), qui assure l'entretien des aéronefs, et le Suisse Dasnair SA et GlobalJet, qui apporte à LTI l'assistance technique nécessaire pour continuer à offrir des services de standard international.

Depuis sa création, LTI ne cesse d'enregistrer des succès. D'autant que la qualité du service, largement au-dessus de ce qui est observé habituellement dans de telles compagnies en Afrique, étonne au regard de la modestie

légendaire du fondateur de la compagnie, Mahamadou Bonkougou : « LTI compte 5 avions de dernière génération dans sa flotte. C'est vrai, les gens m'ont toujours reproché d'avoir caché l'existence de cette compagnie, et pourtant il n'en est rien. Seulement, ils sont focalisés sur le BTP et les autres aspects. » Comme l'indique son promoteur, la compagnie dispose d'une flotte de 4 avions – un Falcon 7FX, un Falcon 900 Ex EASy, un King Air 350 et un Airbus A318 Elite – et d'un hélicoptère A.109S Grand. Avec une telle flotte, les appareils de LTI sont en mesure de se poser sur toutes sortes de pistes et peuvent accueillir de 5 à 20 passagers pour des vols courts, moyens et longs courriers (par exemple de Paris à New York sans escale).

Un premier Falcon II du type F900, de seulement 2 ans d'âge au moment de son achat, a donc été acquis sur fonds propres auprès de Dassault Aviation. Celui-ci a aussitôt reçu l'amélioration EASY II qui le place au top niveau de fiabilité dans sa catégorie. Le besoin d'un deuxième avion s'est vite imposé pour répondre à la demande et garantir la disponibilité à tout moment, et le nouveau choix s'est porté sur le dernier-né de Dassault Aviation, le Falcon 7FX, nous confient les responsables

de LTI. Le Falcon 7FX de Liza Transport International est un avion d'affaires haut de gamme capable de transporter 13 passagers sur une distance de plus de 11 000 km. Avec sa vitesse de croisière maximale de 900 km/h, il permet de relier entre elles la plupart des villes les plus demandées. Cet appareil a été le premier jet d'affaires à être équipé de commandes de vol électriques, c'est-à-dire d'une interface électronique remplaçant les traditionnelles commandes manuelles. Autant dire qu'à bord de ce jet de dernière génération, la sécurité est optimale, tout comme le confort.

Dès 2014, LTI a intégré dans sa flotte

La compagnie dispose d'une flotte de 4 avions – un Falcon 7FX, un Falcon 900 Ex EASy, un King Air 350 et un Airbus A318 Elite – et d'un hélicoptère A.109S Grand.





un hélicoptère A.109S Grand du constructeur italien Agusta, mais il s'agit en fait de la toute première acquisition de 2011 destinée à des visites de chantiers situés dans des zones difficiles d'accès par voie terrestre. Un an plus tard, en 2015, c'est au tour d'un King Air de rejoindre la flotte de sorte à permettre aux techniciens et ingénieurs de la maison mère, EBOMAF, de se déplacer de chantiers en chantiers et d'arriver le plus près possible d'eux. Ce Beechcraft King Air 350i tout neuf équipé en confort VVIP a vocation, outre sa mise au service des activités du groupe, à être à tout moment proposé à la location pour la clientèle qui le désire. Considéré comme le plus écologique de sa catégorie, le King Air 350i de Beechcraft est un jet privé à turbopropulseurs pour les voyages d'affaires. Il peut se poser sur des pistes courtes – environ 850 mètres – et décoller sur 1 kilomètre de piste. Il dispose d'une autonomie de plus de 5 heures et peut couvrir des distances allant jusqu'à 3 000 km à une vitesse de 580 km/h avec 9 passagers à bord.

En janvier 2017, Mahamadou Boukoungou vise plus haut avec, notamment, l'acquisition d'un Airbus A318 Elite, la plus grosse et prestigieuse machine de la flotte, aménagée en 19 sièges tout confort au lieu de la centaine habituelle. Il s'agit d'un fascinant Airbus A318 Elite avec un intérieur moderne et élégant disponible pour tous les besoins en charter. Particulièrement spacieuse, la cabine dispose de 3 divans, d'un buffet dans le salon exécutif, d'une chambre séparée avec ses salles de communication et de bain VVIP. Les passagers peuvent donc se reposer paisiblement dans ce palace volant disposant de pas moins de huit lits confortables. Avec une autonomie spectaculaire, cette grande voilure VVIP accompagnera confortablement ses passagers de Dubaï à Londres sans escale ou de Paris à New York avec 80 valises pour 19 invités VVIP. Forte de cette flotte impressionnante que lui envie des sociétés de transport beaucoup plus anciennes, Liza Transport International ambitionne de devenir rapidement l'une des principales compagnies de transports variés pour les voyages d'affaires sur le continent. LTI entend œuvrer également dans la location, notamment l'affrètement pour la clientèle VIP. La compagnie est aussi disposée à travailler avec des partenaires à l'acquisition et à la vente d'aéronefs, ceci afin de faciliter les opérations grâce à son équipe d'experts. Déjà, des unités spécialisées dans le handling (assistance au sol des aéronefs) sont à pied d'œuvre pour toute clientèle qui le souhaite, tandis que l'organisation des voyages et séjours individuels ou collectifs au Burkina Faso et à l'étranger est en bonne place dans le plan de vol de la compagnie Liza Transport International. « *Vous avez besoin d'un transporteur pour vos déplacements d'affaires d'urgence ou programmés ? Nous vous pro-*

*posons une gamme d'aéronefs pour vous accompagner dans la réalisation de vos désirs et de vos projets. Notre équipe spécialisée peut vous aider à élaborer votre projet et comparer les différents appareils quand vous ne savez pas quel jet choisir pour vos voyages à*



Les appareils de LTI peuvent accueillir de 5 à 20 passagers pour des vols courts, moyens et longs courriers.

*la demande* », explique un cadre commercial de LTI. Selon la direction générale du groupe EBOMAF, LTI est née de la volonté de son PCA (président du conseil d'administration), PDG du groupe EBOMAF, de doter la sous-région d'un outil de transport aérien performant et de confort inégalé au service des hommes d'affaires ou autorités étatiques. Cette volonté découle du fait que pour ses propres besoins liés à son métier de base, le BTP, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, il a souvent fait appel aux services de jets privés. Ceux-ci étant principalement basés dans les pays d'Europe, les coûts de positionnement de ces machines dépassaient très souvent ceux des trajets eux-mêmes ! LTI a donc vu le jour en 2013 pour diminuer notablement ces coûts, voire pour les supprimer, explique une note d'information du groupe.

**Christian Kouamen**



# COMMENT LA BCEAO VA-T-ELLE FAIRE APPLIQUER LA GRATUITÉ DES SERVICES DE BANQUE ?

*En 2016, la rencontre entre le régulateur BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de Ouest) et l'ensemble des dirigeants des banques membres de l'APBEF-B (Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina) a mis en lumière le fait que la fourniture gratuite par les banques de certains services aux clients (ouverture et tenue d'un compte, retrait d'espèces, etc.) n'était pas toujours effective au Burkina Faso.*

**N**en dépit du sondage Web public du portail Fasonet et du sondeur OBAAS <sup>(1)</sup> affirmant dans la dernière livraison du 31 mai 2016 que l'apport des banques à l'économie nationale était insatisfaisant <sup>(2)</sup>, il se trouve que la réalité des chiffres indique plutôt le contraire, ce que confirme d'ailleurs Cheick Travaly (*lire son interview p. 162-163*), administrateur directeur général d'Ecobank Burkina Faso : « Depuis le début de cette année 2017, sur un montant total de 232 milliards de FCFA levé, les banques de la place ont accompagné l'État du Burkina Faso à travers ses émissions de titres publics à hauteur de 166 milliards de FCFA, outre l'opération d'appel public à l'épargne que vient de boucler avec succès l'un de nos membres, qui a reçu mandat de l'État pour la structuration de l'opération et qui a permis de lever

120 milliards de FCFA. »

L'ensemble des banques voit l'avenir avec optimisme, et espère profiter du regain de croissance de l'économie comme d'un catalyseur. Car avec un taux de croissance du PIB de 4 % en 2015, de 5,9 % en 2016 et des projections de 7,4 % pour 2017, il semblerait que l'économie soit portée par une véritable bonne dynamique. C'est du moins l'avis de Yssouf Gbane, directeur général de Banque Atlantique Burkina (*lire son interview p. 164-165*) : « Dans un tel contexte, la banque envisage une évolution de son bilan à hauteur de 20 % comparé à fin décembre 2016. Cette évolution sera propulsée par une forte croissance du financement de l'économie à 42 %. Nous envisageons 19 % de croissance du portefeuille clients à fin décembre 2017, ainsi que 28 % de croissance du PNB, avec ►(suite p. 160)





**LEADER DANS LE FINANCEMENT DES PME & PMI**

Les meilleures solutions pour **réaliser vos projets**



ONY Comelli

**La Banque Autrement**  
[www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)



## ■ Banques

► un niveau de croissance de 41 % du résultat net. À moyen terme, soit dans 3 ans, c'est-à-dire en 2020, le PNDES, nouveau référentiel de développement du pays, prévoit une croissance de 8 %. Dans ces conditions, la Banque Atlantique prévoit elle aussi une hausse moyenne de son crédit à l'économie de 37 %. Elle envisage en moyenne 27 % de croissance du portefeuille clients. Son PNB connaîtra une évolution moyenne de 32 %, avec une croissance moyenne du résultat net de 50 %.

Cependant toutes ces projections, de l'avis de Yssouf Gbane, restent conditionnées par le climat social, et surtout par la nécessité d'avoir un environnement sécuritaire rassurant pour les investisseurs et les opérateurs économiques.

Par ailleurs, une rencontre annuelle entre les représentants de la profession regroupés au sein de l'Association

de l'Afrique de Ouest (BCEAO), selon l'APBEF-B, de renforcer les actes de sensibilisation, quitte à recourir si nécessaire à des amendes. S'agissant tout particulièrement des comptes dormants, c'est-à-dire inactifs pendant au moins deux ans, la BCEAO a prescrit une procédure qui oblige les banques à rechercher leurs propriétaires ou leurs ayants droit et, lorsqu'ils ne peuvent être identifiés, à reverser ces fonds au niveau de la Banque centrale. Dans ce cas, les bénéficiaires ont 10 ans pour les réclamer.

Par ailleurs, le secteur bancaire étant devenu très concurrentiel, un bouleversement a été observé dans le trio de tête. Coris Bank International, qui a réalisé un résultat net de 16,38 milliards de FCFA en 2016, a dépassé Ecobank Burkina et devient leader de la place bancaire de Ouagadougou. Fort d'un total bilan en croissance de 32 % à 885 milliards, elle devance Ecobank Burkina

(total bilan de 824 milliards) et BANK OF AFRICA au Burkina Faso (total bilan de 714 milliards). La banque, introduite récemment à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan, apparaît également au premier

rang en termes de rentabilité. Avec des fonds propres renforcés à plus de 90 milliards de FCFA et des réserves conséquentes, Coris Bank International présente d'excellentes perspectives de croissance et de rentabilité.

Ajoutons que la récente ouverture de succursales de Coris Bank International au Bénin et au Sénégal conjuguée à la dynamique commerciale et aux efforts d'innovation augure de meilleurs résultats encore pour l'exercice 2017 compte tenu des chiffres du premier trimestre. Et ce d'autant plus que le titre Coris Bank International reste, à ce jour, l'un des plus cotés à la BRVM, vu les belles perspectives de la banque et l'engouement du marché. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, Coris Bank vient d'intégrer le BRVM10 constitué des titres les plus liquides à l'instar des actions Ecobank Transnational, Sonatel, et autres Onatel BF et Total, Sucroivoire CI, etc.

Louise Bibalou-Durand

<sup>(1)</sup> Entreprise d'ingénierie statistique et informatique spécialisée dans les enquêtes statistiques, les études de marchés et les sondages d'opinion.

<sup>(2)</sup> Sondage effectué sur un échantillon de près de 400 personnes.

« S'agissant des comptes dormants, on reversera ces fonds au niveau de la Banque centrale. Les bénéficiaires ou ayants droit ont 10 ans pour les réclamer. »

professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina (APBEF-B) et le régulateur CEDEAO (via le directeur général de son agence locale) s'est tenue le 15 mars 2016 à Ouagadougou. Plusieurs points ont été soulevés à cette occasion, notamment des sujets préoccupants tels que le renforcement de l'inclusion financière des populations, l'accélération de la bancarisation et le financement bancaire des États membres de la zone UEMOA. En outre, a été évoquée la fameuse liste de services à fournir gratuitement aux clients par les banques, car certaines font encore de la résistance pour, notamment, l'ouverture d'un compte, sa tenue, le retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet à l'exception des opérations par chèques de guichet, la domiciliation du salaire, ou encore le retrait auprès d'un guichet automatique (GAB/DAB) de la banque du client.

Le régulateur et l'APBEF-B ont pu se rendre compte du fait que cette gratuité n'était pas toujours effective au Burkina Faso. Pour parvenir à la gratuité de ces services, il est question pour la Banque centrale des États





# Chez nous, chacun y trouve son compte

Atlantique Salary, Atlantique Pro, Atlantique Admin

vos offres groupées qui répondent à vos besoins

Les offres de crédit incluses dans les packagés sont soumises à des conditions d'éligibilité



[www.banqueatlantique.net](http://www.banqueatlantique.net)



GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

FAITE POUR VOUS

# « CONTRIBUER AUX EFFORTS DE BANCARISATION DE LA POPULATION »

*Cheick Travaly, administrateur directeur général d'Ecobank Burkina Faso, n'est pas hostile à la création d'une banque agricole. Il rappelle aussi que depuis le rachat de la BACB par Ecobank en 2009, l'engagement dans la filière coton a presque triplé, passant de 17 milliards de FCFA en 2010 à près de 50 milliards au titre de la campagne 2016-2017.*



Cheick Travaly,  
administrateur directeur général  
d'Ecobank Burkina Faso.

**Comment analysez-vous l'évolution des indicateurs-clés de la banque en 2016 au regard d'une concurrence locale devenue féroce ? Ecobank Burkina Faso conserve-t-elle le leadership ?**

**Cheick Travaly :** Après une année 2015 en demi-teinte, nous pouvons affirmer que 2016 a été une année satisfaisante malgré un environnement difficile et extrêmement concurrentiel. En effet, tous les indicateurs de la banque sont bien orientés avec, en particulier, un total bilan en progression de 19 %, des ressources collectées en forte croissance (+ 14 %), un

nombre croissant de clients qui nous font confiance (+ 45 000). Le tout couronné par un résultat net qui a progressé de 161 % d'une année à l'autre. Ces résultats, en nette amélioration, ont en effet permis à Ecobank Burkina Faso de conserver une place de leader sur la place bancaire locale.

**Vous avez suivi avec intérêt les annonces de financement s'élevant à plus de 18 000 milliards de FCFA de promesses en faveur du PNDES par le Burkina Faso à Paris au mois de décembre 2016. On sait que votre banque est déjà très engagée dans le financement de l'économie du pays. Depuis la mise en place d'un cadre de concertation entre le gouvernement et votre profession l'année dernière, comment a évolué la contribution des banques au financement du PNDES ?** Nous tenons à exprimer au gouvernement notre satisfaction et notre soutien au PNDES. En tant qu'acteurs majeurs du financement de l'économie nationale, les banques du pays, à travers l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) du Burkina Faso, ont pris part à la conférence de Paris au cours de laquelle des intentions ont été formulées quant à notre disponibilité à jouer notre partition. À la suite de cela, nous avons eu une rencontre avec le Premier ministre et avons mis en place un cadre de concertation régulier pour faire le point périodiquement sur les conditions de financement de l'économie nationale, et ceci dans le cadre global de l'amélioration du climat des affaires.

Vous observerez déjà que le marché des services financiers est en mutation, avec une diversification des offres non seulement pour accroître la bancarisation, mais aussi pour proposer une souplesse et un meilleur accès à nos produits et services. En dehors de servir de véhicule à la disponibilité des fonds, nous sommes dépositaires de diverses expertises que nous allons mettre au service des différents acteurs du programme. À ce propos, depuis le début de cette année 2017, les banques de la place du Burkina ont accompagné l'État du Burkina Faso à travers ses émissions de titres



publics à hauteur de 166 milliards de FCFA sur un montant total de 232 milliards de FCFA levé, outre l'opération d'appel public à l'épargne que vient de boucler avec succès l'un de nos membres, qui a reçu mandat de l'État pour la structuration de l'opération et qui a permis de lever 120 milliards de FCFA.

**Ecobank Burkina Faso a récemment présenté sa nouvelle gamme de produits numériques. Quels sont pour votre banque, et bien sûr pour votre groupe, les enjeux stratégiques de ces nouveaux produits et services numériques novateurs ?**

Les nouveaux usages sociaux profondément liés à la digitalisation transforment les interactions entre les banques et leurs clients. Nous avons compris que les

**« Depuis le début de l'année 2017, les banques ont accompagné l'État du Burkina Faso à hauteur de 166 milliards de FCFA sur un montant total de 232 milliards de FCFA levé. »**

attentes des clients étaient continuellement en mutation. Par conséquent, nous nous devons d'anticiper celles-ci et d'être proactifs en termes d'offres. La banque doit dorénavant répondre aux demandes de clients qui veulent gérer en temps réel tous les services inhérents à leurs comptes sans avoir à se déplacer dans une agence. Les pratiques sont en train de changer et la banque doit se dématérialiser. Nous continuons à investir dans la modernisation de nos infrastructures et nous nous employons à multiplier nos canaux de distribution : la généralisation des smartphones et des objets connectés nous offre un large gisement d'opportunités.

**Ecobank est chef de file du pool national de financement de la Sofitex et finance aussi les groupements de producteurs de coton (GPC), mais qu'en est-il des autres produits comme le sésame, le karité ou la noix de cajou ? Et faut-il regretter qu'avec treize banques au Burkina Faso, il n'y en ait aucune spécifiquement dédiée à l'agriculture ?**

Depuis le rachat de la BACB en 2009, nous avons poursuivi notre engagement vis-à-vis du financement et du développement du secteur agricole. En effet, le volume des financements au profit des producteurs de coton a quasiment triplé, passant de 17 milliards de FCFA pour la campagne 2009-2010 (ex-BACB) à près de 50 milliards au titre de la campagne 2016-2017, et la qualité du service s'est nettement améliorée. À côté de cela, nous avons mis en place une politique dynamique de diversification du portefeuille de finan-

cement agricole. Nous apportons notre concours dans plusieurs autres filières : nous finançons la production, la commercialisation et la transformation de maïs, de niébé, de karité et de produits d'élevage dans le cadre du Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA) accompagné par la Coopération danoise. Nous finançons également les organisations paysannes à travers les faitières pour la production et la commercialisation du riz et des oignons dans la vallée du Sourou.

Pour ce qui est des produits comme le sésame, le karité ou la noix de cajou, la production ne s'opère pas encore dans le cadre de filières bien organisées comme c'est le cas du coton. Cependant, nous finançons plusieurs acteurs pour la collecte et l'exportation de ces spéculations. Au 30 juin 2017, les financements par Ecobank des filières agricoles hors coton, tous maillons confondus (production, commercialisation, transformation), se chiffrent à près de 60 milliards de FCFA. Et nous injectons près de 40 milliards de FCFA à chaque campagne dans

le financement de la chaîne de valeur qui intègre les fournisseurs d'intrants (engrais et pesticides).

**Y a-t-il, selon vous, nécessité de créer une banque agricole ?**

Nous sommes disposés à collaborer, vu notre expérience dans le domaine, avec une nouvelle banque agricole afin de promouvoir davantage le financement de l'agriculture au Burkina Faso. Cependant, nous pensons que le plus important, c'est de créer des conditions et un environnement favorables pour sécuriser les interventions des banques dans le secteur agricole, en particulier la maîtrise de l'eau, l'organisation et l'encadrement des producteurs ainsi que l'organisation de la commercialisation des produits agricoles, de sorte à permettre aux institutions financières de maîtriser les flux générés par les activités agricoles.

**Pour cette année 2017 largement entamée, quelles sont vos priorités en termes d'objectifs ?**

En cohérence avec la stratégie du groupe Ecobank, nous allons concentrer nos efforts sur le déploiement et l'enrichissement de notre offre digitale, de manière à apporter plus de convivialité, de proximité et de confort à notre clientèle pour une expérience bancaire unique sur le marché. Nous comptons ainsi contribuer substantiellement aux efforts de bancarisation de la population tout en développant de futurs relais de croissance pour la filiale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# LA BANQUE ATLANTIQUE EST NÉE POUR ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DU BURKINA FASO

*Yssouf Gbane, directeur général de Banque Atlantique Burkina Faso (BABF), révèle qu'en milieu d'année, le total bilan de son établissement était déjà en hausse de 14 % par rapport à 2016. Même tendance pour les emplois avec + 33 %, le volume de clients avec + 9 % et un résultat net à + 45 %.*

On sait que les années 2015-2016 ont été difficiles : insurrection, coup d'État, remous sociaux entraînant des répercussions néfastes sur l'économie du pays. Pourtant, le Burkina Faso a réalisé à fin 2016 un taux de croissance du PIB de 5,9 %, contre 4 % en 2015. Avec la relance économique qui se confirme, comment ont évolué vos indicateurs-clés entre 2016 et 2017 ?  
Yssouf Gbane : Effectivement, c'est dans un environnement de timide relance de l'économie toutefois affecté par les remous sociaux que la Banque Atlantique a poursuivi ses objectifs de croissance. Comparée à 2016, la taille des portefeuilles enregistre aussi bien en nombre de clients qu'en volume d'affaires des croissances respectives de 9 % et de 33 %. Le total bilan s'est par conséquent accru de 14 % sur la même période. Le produit net bancaire (PNB) et le résultat net au 30 juin 2017 ressortent respectivement, en glissement annuel, en hausse de 19 % et de 45 %.

Voyez-vous l'avenir avec plus d'optimisme pour le second semestre de 2017 ?

Pour l'ensemble de l'année 2017, les prévisions tablent sur une augmentation du taux de croissance de l'économie burkinabè à 7,4 %, contre 5,9 % en 2016. Dans un tel contexte, la banque envisage une évolu-

tion de son bilan à hauteur de 20 % comparé à fin décembre 2016. Cette évolution sera propulsée par une forte croissance du financement de l'économie à 42 %. Nous envisageons 19 % de croissance du portefeuille clients à fin décembre 2017, ainsi que 28 % de croissance du PNB, avec un niveau de croissance de 41 % du résultat net. À moyen terme, soit dans 3 ans, c'est-à-dire en 2020, le PNDES, nouveau référentiel de développement du pays, prévoit une croissance de 8 %. Dans ces conditions, la Banque Atlantique prévoit une hausse moyenne de son crédit à l'économie de 37 %. Elle envisage en moyenne 27 % de croissance du portefeuille clients. Son PNB connaîtra une évolution moyenne de 32 %, avec une croissance moyenne du résultat net de 50 %. L'économie a amorcé une ascension appréciable, mais cette tendance reste tributaire des remous sociaux, et surtout d'une situation de paix donnant suffisamment de sérénité aux investisseurs et aux opérateurs économiques.

Les produits numériques et digitaux deviennent une véritable stratégie d'investissement sur la plupart des places bancaires africaines. Une banque complètement digitale s'est même ouverte au Burkina Faso. Comment la Banque Atlantique Burkina Faso se positionne-t-elle sur ce marché porteur et d'avenir ?

L'évolution du comportement des consommateurs, alliée à l'essor des nouvelles technologies et combinée à la forte pénétration et à l'agressivité des opérateurs télécom sur nos marchés, font de la transformation digitale un axe primordial de la stratégie de tous

les groupes bancaires. Le groupe Banque Atlantique n'est pas resté en marge de cette mutation. En matière digitale, nous avons une stratégie et un plan d'action définis en plusieurs points que nous ne développerons pas ici. D'ailleurs, quelques pans de cette digitalisa-

tion sont déjà opérationnels : aujourd'hui, avec notre produit e-facture, nos clients payent leurs factures d'électricité au moyen de leur mobile, et ils peuvent aussi émettre des virements via Internet. Des expériences pilotes sont en cours dans plusieurs de nos filiales en matière d'interopérabilité entre les comptes

**« Avec notre produit e-facture, nos clients payent leurs factures d'électricité au moyen de leur mobile, et ils peuvent aussi émettre des virements via Internet. »**

tion de son bilan à hauteur de 20 % comparé à fin décembre 2016. Cette évolution sera propulsée par une forte croissance du financement de l'économie à 42 %. Nous envisageons 19 % de croissance du portefeuille clients à fin décembre 2017, ainsi que 28 % de croissance du PNB, avec un niveau de croissance de





Yssouf Gbane, directeur général de Banque Atlantique Burkina Faso.

bancaires et les comptes virtuels. Nous avons des DABS à partir desquels les clients peuvent effectuer en toute confidentialité et en toute sécurité leurs opérations de transfert 24h/24.

**Depuis 2012, comment évoluent vos différentes offres packagées permettant aux clients de bénéficier en une formule unique de divers services alliant le compte à la monétique ?**

Comme vous le savez, nos offres packagées offrent à nos clients le privilège de bénéficier d'une gamme variée de produits allant des comptes aux produits de banque à distance en passant par les produits monétiques et

**| « Chez nous, « le client est roi » n'est pas qu'un simple slogan. »**

de bancassurance à des coûts réduits, forfaitaires, échelonnés sur 12 mois. Aujourd'hui, c'est un produit bien apprécié par nos clients au regard des avantages qu'il leur offre. Chaque année, nous enregistrons des taux de croissance supérieurs à 50 %, et les différents programmes engagés aussi bien au niveau du groupe qu'au niveau de la filiale devront nous permettre de proposer à nos clients des offres encore plus riches et plus innovantes. En tout état de cause, notre objectif principal reste la satisfaction de nos clients avec des

produits qui répondent entièrement à leurs besoins. C'est pourquoi chez nous, « le client est roi » n'est pas qu'un simple slogan.

**Le Plan de développement économique et social (PNDES) du président Kaboré a récolté à Paris en 2016 des promesses de financement de plus de 18 000 milliards de FCFA. Une contribution du secteur privé est aussi attendue, notamment des banques locales. Quelle sera celle de BABF ?**

Notre mission, c'est d'être le partenaire financier privilégié des politiques économiques et sectorielles de nos États. De plus notre banque, la Banque Atlantique, est une banque universelle, avec des capitaux africains, pour soutenir une Afrique qui chaque jour s'affirme d'avantage. En d'autres termes, nous soutenons que notre banque, la Banque Atlantique, est née pour accompagner l'économie du Burkina Faso, le Pays des hommes intègres, afin d'en faire un pays prospère et respecté. Le PNDES s'inscrit parfaitement dans cette mission.

**Quelle vision avez-vous du secteur bancaire dans la sous-région, et comment la BABF est-elle positionnée dans celui du Burkina Faso, où la concurrence est forte ?**

Nous pouvons dire que le secteur bancaire de l'UEMOA est en pleine construction : le nombre d'établissements de crédits agréés est passé de 118 en 2010 à 137 en 2015, soit 19 nouveaux agréments en 5 ans. Tous les indicateurs ont connu une forte croissance. Plusieurs initiatives des autorités monétaires sont en cours pour assurer la stabilité financière, le renforcement de la réglementation et la supervision bancaire et financière. Le groupe Banque Atlantique ambitionne de devenir le banquier de référence des hommes et des organisations partenaires de l'Afrique en termes de qualité de service, de proximité culturelle et d'écoute, tout en assurant une rentabilité des fonds propres satisfaisante pour ses actionnaires, l'épanouissement des collaborateurs, le soutien aux communautés d'implantation et la protection de l'environnement. La Banque Atlantique Burkina Faso ne restera pas en marge de cette dynamique enclenchée dans le groupe. Au sein de l'Union, la BABF est comptée parmi les grandes banques, avec un total bilan de plus de 400 milliards. Au niveau local, la Banque Atlantique est positionnée parmi les 5 grandes banques de la place. Notre ambition est bien sûr de gagner des parts sur nos marchés cibles afin d'améliorer notre « ranking » en termes d'emplois et de ressources.

protection de l'environnement. La Banque Atlantique Burkina

*Propos recueillis par Louise Bibalou Durand*

# LA PERCÉE DE LA MICRO-ASSURANCE

*Passé de 15 à 17 compagnies en deux ans, le secteur des assurances ne cesse de croître au Burkina Faso. Un marché où la micro-assurance confirme sa percée et où le CA est en hausse constante : 65,993 milliards de FCFA en 2016, contre 57,431 milliards en 2015.*

Depuis déjà plus d'une décennie, la stratégie des sociétés d'assurances dans les pays d'Afrique subsaharienne, notamment au Burkina Faso, est d'explorer le créneau de la micro-assurance. Pourtant, bien que les prix restent très alléchants pour les couches modestes de la société dans cette branche juteuse en termes de rendement, le taux de pénétration demeure trop faible, soit moins de 1 % au Burkina Faso. Mais l'intérêt pour cette branche s'observe même chez les courtiers : la Société de Conseil International en Assurance et Réassurance (SCIAR), société de courtage nouvellement créée, avec Drissa Koné aux manettes (*lire son interview p. 172-173*), a par exemple mis sur

paysans ou encore les détenteurs d'engins à deux roues. L'idée est de casser les prix tout en mettant en place des produits d'assurance spécifiquement adaptés au contexte burkinabè au profit de bénéficiaires qui sont, au moins en partie, des personnes exclues des systèmes formels de protection sociale, et en particulier, donc, les travailleurs de l'économie informelle et leurs familles.

Le montant de la prime est par conséquent souvent modique et les mécanismes de gestion simplifiés, à l'instar de Cauri d'or, un produit basé sur l'épargne. Le créneau semble d'ailleurs porteur puisque, dans le cas spécifique de Cauri d'or, les initiateurs évaluent la souscription annuelle à 3 milliards de FCFA. Avec une prime minimale fixée à environ 200 FCFA par jour, Cauri d'or permet aux travailleurs du secteur informel de préparer leur retraite ainsi que de satisfaire les besoins de financement de leurs activités. Le produit offre également une couverture de décès à

hauteur de 200 000 FCFA. La souscription se fait par le paiement d'un montant de 1 000 FCFA donnant droit à un carnet et à un identifiant sur la plate-forme de la société. Commercialisé depuis une dizaine d'années, Cauri d'or a déjà largement fait ses preuves.

Quant au chiffre d'affaires (CA) du secteur, il n'a pas cessé d'être à la hausse depuis 2013 : de 49 milliards de FCFA, il est passé à 51,09 milliards de FCFA en 2014 et a augmenté de 12,50 % en 2015 en atteignant les 57,431 milliards de FCFA. Même tendance haussière observée en 2016 sur les deux branches du marché : en

**Le marché des assurances burkinabè, bien que restant étroit, attire des convoitises et montre un réel dynamisme sur ces cinq dernières années.**

pied une branche orientée vers la santé, Heathcare Management (HMS), qui place les produits relevant de la micro-assurance santé au cœur même de sa stratégie de développement

Avant HMS/SCIAR, des produits tels que Cauri d'or pour l'Union des Assurances du Burkina (UAB)-Vie, ou encore l'Assurance récolte Sahel pour Allianz Burkina ont fait les beaux jours de la plupart des sociétés d'assurance du pays. Ce choix de la micro-assurance est aussi un enjeu d'innovation pour être plus proche des populations. La cible est le secteur informel, les



**HMS**  
Healthcare Management System  
[www.hmsburkina.com](http://www.hmsburkina.com)

**kénéya**  
[www.sciarburkina.com](http://www.sciarburkina.com)

**Sciar**

Avenue de l'aéroport, rue 6.29  
Immeuble en face de l'ASECNA  
10 BP 13580 - Ouagadougou 10  
Burkina Faso  
Tél. : (+226) 25 33 40 58

## « L'hôpital ne doit plus être un mythe pour les populations »



HMS, la branche santé du courtier SCIAR<sup>(1)</sup> dirigée par le docteur Nana A. Karel Cydrique (lire son interview p. ???), est née du constat suivant : l'accès aux soins arrive en tête des demandes des consommateurs potentiels de produits de micro-assurance. Conscient de ce que le secteur de la micro-assurance santé était inexploré, les créateurs de HMS se sont engouffrés dans cette brèche où les assureurs refusaient de s'engager essentiellement pour des raisons de rentabilité, évoquant des risques élevés de fraude. Pourtant, les prix d'une prise en charge en milieu hospitalier ne sont pas si élevés. « C'est une fausse idée. En rentrant dans un milieu hospitalier, on bénéficie d'une consultation, ça ne coûte presque rien. C'est peut-être la prise en charge qui peut poser problème. Mais la consultation, non. Chaque individu a le droit de savoir de quoi il souffre. Voilà pourquoi nous avons lancé notre produit Kénéya, qui va permettre à un assuré lambda disposant d'un carnet d'assurance HMS de ne pas hésiter, en cas de piqûre de moustique, à se rendre au centre hospitalier affilié à HMS. L'hôpital ne doit plus être un mythe pour les populations. Il faut s'y rendre, afin d'éviter de passer d'un palu simple à un palu grave. En outre, on souhaite éviter aussi au patient de connaître la situation où ce qui pouvait lui revenir à 10 000 FCFA de traitement passe à 100 000 FCFA de traitement uniquement parce qu'il est resté à la maison et n'a pas fait la démarche de se rendre à l'hôpital », tient à préciser le docteur Nana A. Karel Cydrique.

L.B.-D

<sup>(1)</sup> Selon l'Association des courtiers du Burkina Faso, le secteur compte une trentaine de courtiers.

IARD (dommages), le CA est de l'ordre de 43,754 milliards de FCFA et en assurance-vie, de 22,239 milliards de FCFA, soit un total de 65,993 milliards. C'est dire que le marché des assurances burkinabè, bien que restant étroit, attire des convoitises et montre un réel dynamisme sur ces cinq dernières années. En effet, tous les ans, une nouvelle compagnie se crée. En 2015, le secteur ne comptait que 15 sociétés, puis il a vu leur nombre se hisser à 17 en 2017 avec 8 sociétés IARD, 8 autres en assurance-vie et une seule en réassurance. Répondant à la question de savoir si cette vigueur du marché avait été un facteur déterminant dans la création de la compagnie de courtage SCIAR, Drissa Koné, son directeur général, qui est loin d'être un débutant puisqu'il a été directeur d'exploitation de

la filiale Ascoma Burkina, a fourni des précisions éclairantes sur ce qu'il considère être le minimum de professionnalisme attendu par les clients des assureurs : « Certes, ce dynamisme est un facteur, mais je dois par ailleurs avouer que cela fait près de 15 ans que je suis dans le métier. En voyant ce qui se passe, mes associés et moi avons surtout compris que les assurés ayant à se plaindre d'assureurs qui honorent difficilement le paiement des primes avaient besoin d'un apport de conseils avisés, et qu'il était important de se rapprocher de ses clients en les rassurant. Il faut expliquer aussi que les compagnies d'assureurs savent honorer en temps et en heure leurs paiements, leur donner la marche à suivre et beaucoup plus d'éclaircissements. »

Louise Bibalou-Durand

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | <p><b>kénéya</b><br/>www.hmsburkina.com</p> <p>www.sciarburkina.com</p> |  | <p>Avenue de l'aéroport, rue 6.29<br/>Immeuble en face de l'ASECNA<br/>10 BP 13580 - Ouagadougou 10<br/>Burkina Faso<br/>Tél. : (+226) 25 33 40 58</p> |
|--|---|--|--|



# « LE CA DE SONAR IARD FRANCHIT POUR LA PREMIÈRE FOIS LA BARRE DES 12 MILLIARDS »

*Dénis Ouédraogo, administrateur directeur général du groupe SONAR, explique que le déploiement du plan stratégique 2016-2020 a produit son premier résultat avec le maintien du leadership de SONAR IARD et la récupération par SONAR VIE de la première place du marché de l'assurance-vie.*

L'examen du bilan 2016 de SONAR IARD est positif, avec un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards de FCFA. Quelle a été la progression de ce CA par rapport à celui de 2015 et qu'est-ce qui la justifie ?

Dénis Ouédraogo : SONAR IARD a effectivement franchi pour la première fois fin 2016 la barre des 12 milliards de FCFA (plus de 18 millions d'euros) de chiffre d'affaires, soit une croissance de 12,53 % par rapport à l'exercice 2015 et un bénéfice net d'impôts de 1,6 milliard de FCFA (plus de 2,5 millions d'euros). Nous avons pu réaliser cette performance dans un contexte économique international tendu en raison de l'engagement du personnel à relever les défis de la transition managériale avec la nouvelle équipe de la direction générale à travers le plan stratégique 2016-2020 adopté par les conseils d'administration des deux sociétés du groupe SONAR. Il y a également eu la capitalisation de la notation financière de SONAR IARD depuis 2009 : elle a renforcé la confiance des partenaires internationaux, et ils nous ont confié beaucoup d'affaires, notamment dans le secteur minier. Enfin, n'oublions pas la certification ISO 9001 version 2008 et la nouvelle procédure de traitement et de règlement des sinistres qui ont renforcé la confiance des clients locaux, et cela est perceptible

dans les branches maladie et transports.

Pourquoi la SONAR, bien que leader en IARD, ne parvient-elle pas à se hisser à la tête du marché de l'assurance-vie ?

Nos derniers chiffres contredisent votre affirmation, car le groupe SONAR, constitué de SONAR IARD, la société mère, et de SONAR VIE, filiale à 90 %, présente à fin 2016 des produits d'exploitation consolidés de plus de 15 milliards de FCFA (plus de 23,5 millions d'euros) en lien avec la hausse concomitante du chiffre d'affaires des deux sociétés. Tandis que SONAR VIE a réalisé cette fois-ci, à fin 2016, un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de FCFA (plus de 11 millions d'euros) et récupère la première place du marché du secteur de l'assurance-vie au Burkina Faso avec plus de 32 % de part de marché. Cette performance est en relation directe avec certains facteurs évoqués pour SONAR IARD.

Le groupe a engagé l'année dernière sa huitième notation financière par la réputée agence Global Credit Rating. Avez-vous, comme les années précédentes, obtenu la note A ? Quels sont les ressorts qui valent à SONAR cette crédibilité renouvelée ?

Pour la huitième fois et sans discontinuité depuis 2009, SONAR IARD s'est encore soumise volontairement à la notation financière par Global Credit Rating. Elle a obtenu la note A avec perspective positive, ce qui constitue un plus par rapport aux notes précédentes. Selon le contenu du rapport de notation, la perspective positive est soutenue par le renforcement de la liquidité et la qualité de l'actif, le ratio élevé de couverture en trésorerie des sinistres, l'amélioration des impayés de primes, la capitalisation plus ou

## Bio

Dénis Ouédraogo, 54 ans, marié et père de trois enfants, est à la tête des deux branches de la compagnie SONAR depuis octobre 2015. De 1991 à 1993, il est chef de service sinistres à Foncias, puis il devient chef de département technique à AGF Burkina Assurances (ex-Foncias) jusqu'en 1999 avant d'y prendre les fonctions de directeur technique et commercial jusqu'en 2005. C'est alors que son expertise est sollicitée par Allianz Burkina Assurances (ex-AGF Burkina), qui le gardera dix ans en qualité de directeur souscription et développement commercial. Mais en mai 2015, il rejoindra SONAR IARD pour y occuper le poste de directeur de la branche IARD, et, en octobre de la même année, y assumer la double responsabilité de directeur général des branches IARD et Vie.

Du point de vue de sa formation académique, à l'instar de tous les professionnels africains de l'assurance, c'est au Cameroun, au très réputé Institut international des assurances de Yaoundé (IIA), qu'il décroche en 1990 son diplôme. Son parcours s'enrichit ensuite d'un master en administration des affaires obtenu à l'université Jean-Moulin de Lyon en 2008.

moins forte adaptée au risque avec une marge de solvabilité internationale en hausse, la bonne rentabilité financière des placements, le fort niveau de rendement moyen des fonds propres, la forte position de la compagnie sur le marché au niveau concurrentiel soutenue par une marque bien établie avec un relationnel client intégré, et enfin la structure du programme de réassurance présentant un niveau modéré de risque. Le rapport indique qu'une politique moins généreuse de distribution de dividendes devrait renforcer encore les fonds propres de la société, qui a une rentabilité nette solide.

**Où en êtes-vous avec la volonté de vous diversifier par la création de filiales dans la sous-région et avec le projet de construction d'un nouveau siège ? Y a-t-il un calendrier ?** Le plan stratégique 2016-2020 du groupe SONAR se déploie normalement à travers les plans opérationnels spécifiques à chaque société du groupe. Le premier résultat palpable fin 2016 est consacré par le maintien du leadership de SONAR IARD en assurances dommages et la récupération par SONAR VIE de la première place du marché en assurance-vie, qui lui revient naturellement. Le projet de construction du futur siège dans le quartier d'affaires de Ouagadougou, sur un terrain de six mille mètres carrés, est en marche. Les plans architecturaux ont été amendés par une commission de suivi du projet avant validation par le conseil d'administration, et le calendrier prévu dans le plan stratégique devrait se dérouler normalement. En ce qui concerne la croissance externe du groupe, vous comprenez le caractère sensible de cette question à un moment où le mouvement de fusion-acquisition devrait s'amplifier avec le nouveau règlement de la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) sur le relèvement du capital social minimum des sociétés d'assurances. Nous pouvons seulement préciser qu'un mode opératoire est en cours de déploiement afin qu'à l'horizon 2020, SONAR soit présente non seulement dans d'autres pays de la CIMA, mais aussi dans d'autres secteurs de la finance : banque, société de bourse...

**Le PNDES, qui a bénéficié de promesses de financement de plus de 18 000 milliards de FCFA, devrait aussi recevoir une contribution du secteur privé et étatique. À quoi peut-on s'attendre venant du secteur des assurances, notamment de la part de SONAR ?**



Vous conviendrez avec nous qu'il est stratégiquement impensable d'élaborer le plan stratégique 2016-2020 du groupe SONAR implanté au Burkina sans tenir compte du PNDES. Nous avons suivi le processus d'élaboration du PNDES ainsi que les différentes phases de communication tant au niveau national qu'à l'extérieur du pays avec les partenaires financiers internationaux. Cette veille initiale nous a permis de prendre en compte les opportunités du PNDES dans le plan stratégique du groupe, et la veille mise en place après l'adoption du PNDES permet de mieux nous organiser en interne pour capter les opportunités par une offre optimisée en produits d'assurances. Bien entendu, le groupe SONAR interviendra en tant qu'investisseur, seul ou en relation avec d'autres acteurs du marché.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# « NOTRE GROUPE EST PRÊT À POURSUIVRE SES INVESTISSEMENTS DANS DES PROJETS STRUCTURANTS DU PNDES »

*Le groupe UAB ASSURANCES nous fait savoir par la voix de son directeur général Soumaïla Sorgho qu’il entend être un acteur de la relance économique du pays via des investissements dans des projets structurants du type partenariat public-privé (PPP).*

En votre qualité d’investisseur institutionnel, comment allez-vous intégrer au sein du PNDES les projets structurants de type PPP ?

**Soumaïla Sorgho :** En tant que partenaire privé, UAB ASSURANCES entend jouer sa partition pour la réalisation de ce programme. Dans son rôle d’investisseur institutionnel, le groupe UAB ASSURANCES investit déjà dans des projets de développement à travers des prises de participation dans des bons du Trésor et autres. Notre groupe se tient prêt à poursuivre ses investissements dans des projets structurants dans le cadre des projets PPP. Pour renforcer ses assises en vue d’une participation efficiente aux projets PPP, le groupe UAB ASSURANCES souhaite l’accompagnement du gouvernement dans des domaines relevant de sa compétence, notamment le contrôle strict des assurances automobile et moto-cyclette, construction, etc. et, pour ce qui est de l’épargne durable, la déductibilité des bons de cotisations soit des particuliers, soit des entreprises qui le font au profit de leur personnel, sur l’assiette de l’IUTS, sur l’assiette du BIC ou du BNC... Ces différentes actions viendront renforcer l’assiette d’investissement tout en générant au passage des taxes supplémentaires au profit de l’État.



Soumaïla Sorgho,  
directeur général du groupe  
UAB ASSURANCES.

Ahmed Yemrabou Ouaba

**Le PNDES, qui a bénéficié de promesses de financement de plus de 18 000 milliards FCFA, devrait aussi recevoir une contribution du secteur privé. À quoi peut-on s’attendre de la part du groupe UAB ASSURANCES ?**  
Le Burkina Faso est à un tournant décisif de son développement. Le PNDES (Plan national de développement économique et social) en constitue le tremplin.

Il s’agit donc d’un projet important qui ambitionne de participer à la relance économique du Burkina Faso, et de surcroît d’encourager l’entrepreneuriat des jeunes et l’autonomisation des femmes. Un tel programme, en plus de requérir la participation de partenaires étrangers, nécessite la conjugaison des efforts de toutes les composantes de la société burkinabè. Ainsi, des inves-



Bio

Dès son diplôme d'études supérieures en assurances obtenu à Yaoundé en 1988, Soumaïla Sorgho fait ses débuts chez Assurance Conseil Burkinabè (ACB) en tant que chef de service technico-commercial jusqu'en 1991, année où il intègre l'Union des Assurances du Burkina (UAB), d'abord comme chef de service chargé des assurances transport durant un an, puis comme directeur technique d'UAB-Vie jusqu'à 2000. Les deux années suivantes, il officie en qualité de directeur général adjoint d'UAB-Vie. En 2003, tout naturellement, le conseil d'administration le nomme directeur général de la branche vie, et ce n'est que douze ans plus tard qu'il cumulera deux responsabilités en prenant également la tête d'UAB-IARDT.

Durant sa carrière, il a été entre autres membre du bureau exécutif de la FANAF (Fédération des sociétés d'assurance de droit national africain) et a siégé dans les conseils d'administration d'une kyrielle de banques : BOA Burkina, Coris Bank International, Banque de l'Habitat, etc.

entièrement adaptés à leurs besoins. Ce nouveau siège, enfin, répond à certaines motivations du personnel, et il est de nature à susciter davantage en lui l'esprit d'appartenance. Il vient en même temps renforcer la symbiose entre le groupe UAB ASSURANCES et ses clients.

*Propos recueillis par*  
Louise Bibalou-Durand

tisseurs institutionnels comme les sociétés d'assurances, et bien entendu le groupe UAB ASSURANCES, ne peuvent être en reste. Le PNDES a déjà bénéficié de promesses de financement de plus de 18 000 milliards de FCFA. Pour sa part, le secteur privé burkinabè devrait jouer sa partition à travers les projets PPP (partenariat public-privé) propres à donner un coup d'accélérateur au programme. Les projets PPP constituent les bases fournissant au secteur privé ses missions en vue d'une opérationnalisation du programme.

**Quelle est la nécessité pour le groupe UAB de se doter d'un nouveau siège, et à quelles motivations répond-t-il ?**

Le groupe UAB ASSURANCES s'est doté d'un nouveau siège par volonté de modernisation. Dans un secteur aussi concurrentiel que le nôtre, et dans un monde en pleine mutation, un siège social moderne constitue l'une des forces dont une entreprise pérenne se doit de disposer. Ce nouveau siège est la manifestation de notre besoin permanent d'innover, et d'adapter les compagnies du groupe aux contraintes actuelles du secteur. Ce nouveau siège concrétise également l'envie du groupe d'offrir à ses clients des services modernes, améliorés et



**NOUVEAU SIÈGE UAB ASSURANCES, SIS  
AVENUE HOUARI BOUMEDIENE À CÔTÉ  
DE LA RADIOLOGIE CENTRALE.**

Tel.: (+226) 25 30 18 18  
uab@uabassurances.com  
www.uabassurances.com

Votre avenir, notre quotidien

**UAB**  
ASSURANCES



# LA SCIAM ET HMS VEULENT RÉVOLUTIONNER L'ASSURANCE AU BURKINA

Le courtier Drissa Koné, directeur général de la Société de Conseil International en Assurance et Réassurance (SCIAM), et le docteur Nana A. Karel Cydrique, directeur des opérations de Healthcare Management System (HMS), mettent l'assurance santé individuelle et familiale à la portée de tous les Burkinabè grâce à la mutuelle Kénéya.



Dr Nana A. Karel Cydrique, directeur des opérations de Healthcare Management System.

## Quelle est la particularité de HMS ?

**Dr Nana A. Karel Cydrique :** Offrir une couverture médicale aux individus et aux familles. Nous sommes spécialisés dans l'assurance santé individuelle et familiale, et nous agissons en tant que société de gestion de frais de santé parce que HMS ne traite que le risque santé. Nous ne traitons pas d'autres risques, et en tant que gestionnaire des frais de santé, nous répondons avec efficacité aux besoins des personnes qui nous font confiance. Au Burkina Faso, nous avons une population d'environ 18 millions d'habitants (source Banque mondiale, 2016) dans laquelle il y a à peu près 1 million d'assurés bénéficiant d'une couverture médicale. Le reste, soit une forte partie de cette même population, est considéré comme exclu du système de couverture médicale. Alors le défi, pour HMS, consiste à faciliter l'accessibilité aux soins. C'est sur ce chantier que nous voulons beaucoup faire avancer les choses. Nous sommes partis d'un constat bien simple : les uns et les autres ont tendance à penser que c'est la question de la prise en charge qui pose problème et nous, au contraire, nous sommes très loin de cette caricature. La difficulté réelle en Afrique, c'est plutôt l'accès

aux soins. Notre défi majeur est donc de faciliter, dans un premier temps au Burkina Faso, l'accès aux soins des populations, quelles que soient leurs origines, leur profil et leurs revenus. En second lieu, nous avons en perspective de lancer dans la sous-région un produit révolutionnaire par rapport à ce qui est proposé par les compagnies dans le cadre de l'assurance classique.

## Quels ont été les débuts de la SCIAM ?

**Drissa Koné :** La SCIAM est née

## Bio

Nana Azambou Karel Cydrique est un docteur expert en santé et population qui a fait ses études de médecine à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry de 2005 à 2012. Il effectue un passage dans une école de langue à Accra en 2012-2013 et fait parallèlement ses débuts sur le terrain en 2012 lors d'une formation à la Croix Rouge. De 2013 à 2015, il étudie à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) et y décroche un master 2 professionnel en santé et population.

En activité depuis une dizaine d'années, il supervise de 2008 à 2011 des campagnes de vaccination et de dons de sang dans les villages de Guinée-Conakry. Il collabore avec PSI dans le cadre d'une campagne médiatique sur la thématique du SIDA, toujours en Guinée, en 2011. Puis il exerce en tant que bénévole à l'hôpital militaire du Ghana en 2012-2013, s'occupant notamment du soutien psychologique, thérapeutique et nutritionnel aux immunodéprimés. En 2014, il officie comme médecin-conseil chez le courtier ASCOMA, dans sa branche santé devenue PACTILIS. Mais en 2016, il crée avec Drissa Koné la société de gestion des frais de santé HMS, dont il est la cheville ouvrière en qualité de directeur des opérations.

de la volonté d'apporter un « plus » aux assurés burkinabè. Depuis la création de sa branche santé à travers HMS, nous avons trouvé nécessaire d'effectuer l'accompagnement de notre clientèle du début jusqu'à la fin, et ce sur toutes les branches d'assurance. C'est une autre des raisons de la création de la SCIAR : nous apportons notre appui pour gérer de façon totale tous les risques de nos clients. À la base, le courtier est autonome et indépendant, et il se doit de travailler avec toutes les compagnies. Notre mission première est de permettre au client d'avoir une couverture complète et la moins coûteuse possible. Cela fait que, dès que nous avons un client ou un prospect, nous le rencontrons et nous avons l'obligation de contacter tous les assureurs afin de voir qui, parmi eux, répond à notre cahier des charges pour le recommander à notre client.

**Dans votre package de services, quels types de soins offrez-vous aux assurés HMS ?**

**D<sup>r</sup> Nana A. Karel Cydrique :** Nous garantissons les soins les plus fréquemment prodigués dans un centre de santé. Nous avons effectué quelques restrictions sur des actes qui ne sont pas couramment rencontrés. Sinon, pour les présenter globalement, nous garantissons des soins de type courant chez les généralistes et les spécialistes, des soins dentaires, des soins en ophtalmologie, des hospitalisations, des examens biologiques et l'imagerie, voire certaines interventions chirurgicales également dans notre champ de couverture pour certaines pathologies. Nous prenons en compte les maternités qui, à mon sens, sont un chantier sur lequel les Africains doivent s'impliquer en vue de réduire la prévalence de la mortalité maternelle et néo-natale.

**Dans votre portefeuille, avez-vous des produits typiquement africains ou relèvent-ils de l'assurance classique ?**

**Drissa Koné :** C'est l'une des missions que nous nous sommes assigné, à l'instar de ce que nous avons fait avec HMS, la branche en charge de la santé de la SCIAR : permettre à tout Burkinabè de bénéficier d'une couverture d'assurance-santé. Si nous restons dans la logique des produits de l'assurance classique, alors plus de 90 % des Burkinabè ne bénéficieront jamais d'une assurance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le marché, bien que dynamique, ne connaît pas de grosse progression. Voilà pourquoi nous allons, dans le cadre de notre partenariat avec les compa-

## Bio

Quand il a décidé de voler de ses propres ailes en créant la compagnie de courtage SCIAR, Drissa Koné s'est appuyé sur sa solide expérience en assurances et sur sa formation académique : BTS en assurances, licence et master professionnel en marketing et management des entreprises.

En 2005, il rejoint l'Union des Assurances du Burkina (UAB), où il assume les fonctions d'agent mandataire avant de prendre les responsabilités de chef d'agence. Il est ensuite durant trois ans directeur commercial au sein de plusieurs sociétés au Burkina Faso. Il sera aussi représentant commercial de la compagnie Coris Assurance. En 2013, il intègre le groupe ASCOMA et, sous la supervision de la direction de la filiale ivoirienne de l'époque, il reçoit la mission de piloter le développement des activités de courtage d'assurance au Burkina Faso en qualité de directeur d'exploitation. Au bout de trois ans, il quitte ASCOMA pour se consacrer à l'édification de sa propre compagnie de courtage, SCIAR, qui, depuis 2016, s'est dotée d'une branche santé dénommée Healthcare Management System (HMS) dirigée par le D<sup>r</sup> Nana Azambou Karel Cydrique.



Drissa Koné, directeur général de la Société de Conseil International en Assurance et Réassurance.

gnies d'assurance de la place, envisager de mettre au bénéfice de cette majorité des produits adaptés et qui répondent aux besoins spécifiques de la population. La SCIAR, en tant que courtier dont le rôle premier est le conseil, se donnera tous les moyens nécessaires pour la vulgarisation de ces produits à travers le pays. Nous, à SCIAR, notre objectif est plutôt de créer un nouveau marché...

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*





**Les meilleures  
solutions  
pour votre  
entreprise  
se trouvent**

**ici!**



**RESSOURCES HUMAINES  
ÉVÉNEMENTIEL & MARKETING**

+226 25 31 05 53 / 80 | [contact@ici-partenaire-entreprises.com](mailto:contact@ici-partenaire-entreprises.com) | [www.ici-pe.com](http://www.ici-pe.com)

# ORANGE RÊVE DE RAVIR À L'ONATEL SA PLACE DE LEADER

La guerre fait rage entre l'Office national des télécommunications (Onatel), en position de leader, et Orange Burkina Faso, le challenger. Cette année, pour moderniser le réseau, l'un va investir un peu plus de 29 milliards de FCFA et l'autre 21 milliards.

Arrivé sur le marché burkinabè en juin 2016 à la suite du rachat à 100 % de la filiale burkinabè de Bharti Airtel International (Netherlands) BV pour la bagatelle de 515 millions d'euros, le Français Orange ne veut pas se contenter de sa position de challenger et ne rêve que d'une chose : ravir sa place de leader à l'Office national des télécommunications (Onatel), détenu à 51 % par Maroc Telecom, à 26 % par l'État burkinabè et à 23 % par le public. Cette stratégie de conquête passe pour Orange par la reprise d'une série de gros investissements que l'Indien Bharti Airtel avait complètement gelés. Lors d'une conférence de presse tenue le 16 mars dernier à Ouagadougou, la direction d'Orange Burkina Faso a dévoilé ses ambitions de leadership sur le marché local des télécoms. D'abord en annonçant pour cette année un investissement de 21 milliards de FCFA (32 millions d'euros) consacré à la fois à la modernisation de son

réseau et à l'innovation. Ensuite en portant son choix sur le segment voix, un marché encore assez porteur en Afrique : Orange Burkina Faso prévoit d'étendre à tout le territoire national l'accès à son réseau et d'entamer un recul progressif des prix.

## L'Onatel espère maintenir son leadership et résister à l'offensive d'Orange.

Cela suffira-t-il pour détrôner Onatel ? On sait que ce dernier a décidé d'accélérer ses investissements, qui s'élèvent à un peu plus de 29 milliards de FCFA, dans l'objectif d'améliorer et d'étendre ses infrastructures. Parmi les experts, l'agence de notation ouest-africaine Wara relève que « le soutien opérationnel quotidien de l'actionnaire marocain permettrait à l'Onatel de mettre en place des procédures efficaces » ayant fait leurs preuves depuis une décennie pour espérer maintenir son leadership et résister à l'offensive d'Orange. Mais pendant combien de temps ?

Il n'empêche que depuis l'arrivée de Maroc Télécom au capital de l'Onatel en 2007, cette société burkinabè n'a cessé d'afficher de bonnes performances. L'opérateur a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 157,5 milliards de FCFA en 2016 (+ 9 % par rapport à 2015), contre 128 milliards de FCFA (+ 5,7 %) pour Orange Burkina Faso. Et malgré des sanctions infligées par le régulateur, il a enregistré un bénéfice net d'un peu plus de 24 milliards de FCFA (- 5 %).

Le troisième opérateur burkinabè, Telecel, propriété de l'homme d'affaires burkinabè Apollinaire Compaoré, ne veut pas se laisser marginaliser face au duel Onatel-Orange qui s'annonce sans pitié et a lancé depuis avril dernier son offre de 3G déjà opérationnelle chez ses deux concurrents Onatel (Telmob) et Orange. Avec 2,4 millions de clients, Telecel contrôle seulement 19 % du marché burkinabè du mobile, derrière Onatel à 44 % et Orange à 37 %.

Louise Bibalou-Durand

## Début des travaux de la fibre optique

C'est à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, qu'en avril dernier la ministre du Développement de l'économie numérique et des Postes Hadja Fatimata Ouattara/Sanon (*lire son interview p. 176-177*) a lancé les travaux de construction d'une boucle métropolitaine de fibre optique dans chaque chef-lieu de région du Burkina Faso. Les 13 chantiers en cours de réalisation entrent dans le cadre du projet « Gouvernement-Cloud » (G-Cloud), l'infrastructure numérique pensée par l'État pour améliorer la fourniture de services de qualité aux citoyens ainsi que leur accès aux services publics. Il est évalué à près de 36 millions d'euros (23,6 milliards de FCFA).

Le coût global des chantiers de fibre optique et de l'infrastructure Cloud que le gouvernement est en train de mettre en place est évalué à 30 millions d'euros (19,6 milliards de FCFA) sur un financement du gouvernement danois à travers la Danida Business Finance Agency. Les 6 millions d'euros restants sont fournis par le gouvernement burkinabè.

La réalisation du projet G-Cloud est assurée par le groupe Nokia selon un accord signé en 2015 avec le ministère du Développement de l'économie numérique et des Postes. La fin des travaux est prévue pour fin 2017 à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Ziniaré, Manga et Banfora. La livraison des chantiers dans les sept autres villes du pays est prévue pour fin 2018.

L.B.-D.

# « ON PRÉVOIT D'INSTALLER LA FIBRE OPTIQUE SUR PLUS DE 5 000 KILOMÈTRES D'ICI À 2020 »

*Hadja Fatimata Ouattara/Sanon, ministre du Développement de l'économie numérique et des Postes, projette de lancer plusieurs chantiers d'ici à 2020. Le plus important est l'installation de la fibre optique, car l'objectif visé est le désenclavement numérique du pays.*

Quelle était la portée de la dernière session annuelle du conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui a réuni 48 pays le 15 mai dernier à Genève pour aborder notamment la question de l'intelligence artificielle et de son utilité dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ?

**Hadja Fatimata Ouattara/Sanon :** J'ai personnellement pris part à la cérémonie d'ouverture de cette session annuelle du conseil où j'ai eu à présenter la politique du Burkina Faso en matière de télécommunications et de TIC. Comme vous le savez, nombre d'acteurs d'horizons très différents demandent un débat ouvert sur l'intelligence artificielle rassemblant les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile, en vue d'examiner les défis y relatifs sur le plan de la technique et ceux de la normalisation, de la société, des politiques et de l'éthique. L'objectif poursuivi est d'accélérer l'élaboration et la démocratisation des solutions faisant appel à l'intelligence artificielle et

susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes planétaires que sont, par exemple, la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, l'égalité et la protection de l'environnement. Il a examiné en particulier la manière de mettre à profit l'intelligence artificielle pour aider à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations unies.

**Justement, en marge d'une rencontre internationale à Genève, vos échanges avec votre homologue ghanéenne ont débouché sur un projet de construction d'infrastructures Internet entre le Burkina Faso et le Ghana. Quelles sont les implications de ce partenariat sur la croissance économique du Burkina Faso ?**

Cette rencontre d'échange avait pour objectif de renforcer la coopération entre nos deux pays dans le domaine du numérique. Nous avons plus spécifiquement échangé sur les mécanismes de facilitation et d'accélération de la mise en œuvre de l'interconnexion en cours des réseaux de fibres optiques de nos deux pays. La construction de ces infrastructures est en cours d'achèvement dans le cadre du Projet régional des infrastructures de communication de l'Afrique de l'Ouest (PRICAO), initié avec l'appui de la Banque mondiale pour la réalisation, côté burkinabè, de 300 kilomètres de réseau reliant notre pays aux câbles sous-marins via le Ghana. Ceci est associé à la mise en place d'un point d'atterrissage virtuel et d'un point d'échange Internet. La mise en place de ces infrastructures va impacter positivement et à court terme, je dirais même à très court terme, le secteur des télécommunications/TIC du Burkina Faso, notamment l'accroissement et l'optimisation de la bande passante internationale, l'amélioration de la

## Bio

Hadja Fatimata Ouattara/Sanon est ingénieur de conception en informatique. Titulaire d'un master en réseaux, informatique et multimédia obtenu au Centre international d'études supérieures appliquées du Canada, elle a assumé des responsabilités croissantes et variées aussi bien dans l'administration publique de son pays que dans le privé et au sein d'ONG. Elle a en effet occupé les postes de conseiller technique du ministre en charge de l'Économie numérique, d'administrateur des TIC et chargée de programme du réseau de gestion des connaissances au Centre d'analyse des politiques économiques et sociales, structure rattachée à la Présidence du Faso, ainsi que de chef du guichet virtuel unique de l'administration publique au ministère de la Fonction publique sous la Transition.

Adepte de la promotion des logiciels libres, elle a créé, avec d'autres informaticiens, l'Association burkinabè pour Linux et les logiciels libres (A3LBF), dont elle sera secrétaire générale. Au niveau panafricain, elle est membre fondateur du Réseau africain des logiciels libres. Sa riche expérience internationale dans le domaine de la gouvernance d'Internet et de l'économie numérique, dont elle maîtrise parfaitement les enjeux, l'a conduite à assumer le rôle de porte-voix du Burkina Faso et de l'Afrique dans les instances internationales.

Enfin, Hadja Fatimata Ouattara/Sanon prépare actuellement une thèse en informatique à l'université Ouaga I Pr. Joseph Ki-Zerbo.



*Hadja Fatimata Ouattara/Sanon,  
ministre du Développement de  
l'économie numérique et des Postes.*

qualité de service ainsi que la réduction des tarifs des services de télécommunications et des TIC. J'ai sollicité également de mon homologue le soutien du Ghana aux candidatures du Burkina Faso à l'UIT.

**En abritant la première Conférence sur les données ouvertes du 1<sup>er</sup> au 3 juin à Ouagadougou, le Burkina Faso tient-il à prendre le *leadership* de ce concept en Afrique francophone ?**

Dans notre discours d'ouverture de cette grande rencontre, nous avons souligné que depuis 2013, le Burkina Faso, à travers le projet Burkina Open Data, Initiative de l'Agence nationale de promotion des TIC, avait déjà emprunté le chemin de l'ouverture des données. À cet effet, notre pays dispose d'un portail national de données et de plusieurs applications de réutilisation. La plus célèbre d'entre elles est sans doute « Open Election », qui a permis de révolutionner la diffusion des résultats lors des élections présidentielle et législatives couplées de 2015. En effet, grâce à cette application, les Burkinabè ont pu suivre en temps réel les résultats des élections. Toute chose qui a contribué à la transparence des élections et à leur acceptation par tous. Vous conviendrez donc avec moi que l'organisation de cette première rencontre au Burkina Faso répondait à cette logique de raffermir cette position de notre pays et de permettre l'ouverture des données à tous les niveaux, parce que nous sommes convaincus au Burkina Faso que l'ouverture des données participe d'une bonne gouvernance économique, administrative et politique.

**Quels sont vos autres chantiers en cours d'ici à 2020 ?**  
Le gouvernement conduit à l'heure actuelle par l'intermédiaire de mon département d'importants chantiers pour le développement de l'économie numérique dans notre pays. Le principal chantier est conduit dans le

**« Le projet G. Cloud vise à permettre la mutualisation des investissements et à doter notre pays d'une plate-forme d'hébergement électronique performant et flexible. »**

domaine de l'infrastructure numérique : nous prévoyons d'ici à 2020 l'installation de la fibre optique sur plus de 5 000 kilomètres. Ce réseau permettra entre autres le désenclavement numérique du territoire par l'interconnexion de tous les chefs-lieux de région, de province et, à terme, de communes par un réseau de communications électroniques de haut débit. D'autres



projets tout aussi importants sont en cours. Je peux citer entre autres le projet PRICAO déjà évoqué qui est en cours d'achèvement et dont l'objectif global est d'améliorer la connectivité, et le projet G. Cloud qui vise en substance à permettre la mutualisation des investissements et à doter notre pays d'une plate-forme d'hébergement électronique performant et flexible au profit de l'administration publique, du secteur privé

et des citoyens. Et enfin, le projet TECHNOPOLE, qui est conçu comme un cadre de promotion de l'industrie numérique, vise le soutien à la production de contenu et à l'instauration d'un environnement propice au développement des entreprises de TIC. Ces différents

chantiers conduits par mon département et ceux non moins importants menés par les opérateurs privés vont impacter positivement l'écosystème du numérique de notre pays à l'horizon 2020, avec une amélioration significative de la qualité de service et, partant, une digitalisation accrue de notre pays.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE PERSISTE MALGRÉ UNE PRODUCTION AGRICOLE EN HAUSSE

*Tenue en mars dernier à Ouagadougou, la première session du Comité de prévision de la situation alimentaire (CPSA) de cette année 2017 au Burkina Faso a permis d'apprécier la situation alimentaire et nutritionnelle courante et les perspectives alimentaires au Pays des hommes intègres.*

Composé de techniciens des secteurs du développement rural, de partenaires techniques et financiers ainsi que de représentants du secteur privé et de la société civile, le CPSA dresse les bilans céréaliers et les taux de couverture des besoins alimentaires du pays tout en déterminant les zones critiques et en identifiant les populations vulnérables afin de prendre des mesures adéquates sur le plan alimentaire et nutritionnel. Il ressort de cette dernière session que les résultats définitifs de la campagne agricole 2016-2017 indiquent une situation excédentaire pour 21 provinces, déficitaire pour 16 provinces et en équilibre pour 8 provinces. La production céréalière, elle, est évaluée à 4 567 066 tonnes, soit une hausse de 9 % par rapport à la campagne précédente, avec un excédent céréalier net de 738 160 tonnes. Une production qui porte sur 1 602 525 tonnes de maïs, 1 177 442 tonnes de sorgho blanc, 486 402 tonnes de sorgho rouge, 384 690 tonnes de riz et 10 936 tonnes de fonio.

Malgré ces chiffres encourageants, cette hausse de production ne couvre pas les besoins nutritionnels de toutes les provinces et pourrait entraîner une flambée des prix de l'ordre de 5 à 15 % pour les céréales et de 10 % pour le bétail. Selon une note de l'ambassade de France à Ouagadougou, « *le Burkina Faso reste un pays fragile en termes de sécurité alimentaire malgré la succession de plusieurs années de bonnes récoltes cérésières. À ce titre, les indicateurs nutritionnels, régulièrement suivis grâce à l'appui technique du dispositif de coopération français, montrent une amélioration de l'état de maigreur des enfants de moins de cinq ans mais une relative stabilité pour les indicateurs de malnutrition chronique illustrant la précarité des conditions de vie des ménages.* »

Pour de nombreux experts du secteur agricole, ce pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier du Sahel, s'en sort relativement bien. Cette zone connaît depuis des années de récurrentes crises alimentaires dues aux aléas climatiques et qui accroissent la vulnérabi-

lité des plus fragiles. Aux dégâts de ces changements climatiques dans cette partie du continent s'ajoutent, selon la note des diplomates français, l'émergence de nouvelles formes de précarité des conditions de vie dues au fait que « *les marchés nationaux se sont ouverts sur l'extérieur et les céréales importées (blé, riz) ont gagné des parts de marché sur les céréales traditionnelles, des opérations de spéculation jouant sur la mobilité des stocks cérésières commerçants ont donné lieu à des tensions inhabituelles sur les prix, et enfin la monétisation des échanges des ménages ruraux s'est systématisée par le biais des cultures de rente (coton, arachide, autres produits tropicaux), amenant les producteurs à devenir dépendants de nouveaux facteurs à risque d'ordre économique.* »

De ces raisons qui ont profondément modifié les causes mais aussi les conséquences de la vulnérabilité alimentaire, le Comité de prévision de la situation alimentaire analyse les effets sur les populations concernées au Burkina Faso avant de prendre des mesures adéquates. Ainsi, dès la session de mars dernier, le CPSA a recommandé aux pouvoirs publics, entre autres mesures, d'accélérer la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du plan de soutien à ces populations et l'ouverture des boutiques témoins à leur profit. À ces réponses immédiates, le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), une organisation non gouvernementale française, ajoute au Burkina Faso une approche multisectorielle pour renforcer la résilience de ces populations vulnérables face aux crises structurelles. C'est ainsi que depuis 2014, cette organisation a initié un projet dénommé Repam afin de renforcer la résilience des populations dans la Boucle du Mouhoun à travers leurs activités d'agriculture, d'élevage, de maraîchage ou de transformation des produits agricoles et forestiers. Pour les 3 000 familles appuyées, cette action porte sur le travail des animateurs endogènes et sur les dispositifs de diffusion des pratiques innovantes de paysan à paysan.

**Janis Yorobo**



# SOFITEX, la cotonnière leader du Burkina Faso



## Nos Missions

- Approvisionnements des producteurs en intrants coton et appui-conseil.
- Achat, transport et égrenage du coton graine.
- Commercialisation de la fibre et de la graine.
- Aide au développement de la culture cotonnière et des cultures associées par son appui technique, ses services et sa participation au financement des mesures nécessaires à la recherche et au développement de la production cotonnière.
- Promotion directe des fibres textiles et du label coton burkinabè.

Créée en 1979, la SOFITEX est la société leader de la filière coton du Burkina Faso qui a enregistré en septembre 2004 (année de la libéralisation de ladite filière), l'arrivée de deux nouvelles sociétés que sont la SOCOMA appartenant au groupe GEOCOTON qui exploite la culture du coton dans la zone Est du Burkina et FASO COTON, occupant la zone Centre du Burkina, avec pour actionnaire, Ivoire Coton, filiale du groupe Industrial Promotion Services (IPS).



La SOFITEX constitue un acteur majeur de l'industrie cotonnière du Burkina Faso, au regard de son envergure mais surtout en tant que vecteur de monétarisation de l'économie et le levier puissant d'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural. Le coton permet à plus de 4 millions de ménages burkinabè de disposer d'importants revenus cotonniers et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie.

Premier produit agricole d'exportation, le coton fait véritablement partie des principaux leviers du développement socio-économique du Burkina. Il contribue pour environ 4 % du PIB et 17,5 % aux recettes d'exportations du Burkina et mobilise en amont et en aval de nombreux autres secteurs d'activités qui bénéficient directement ou indirectement de ses effets induits, tels que les huileries, les filatures, les assurances, les transports, les impôts, les hydrocarbures, les finances, les fournisseurs d'intrants agricoles, etc.

## Chiffres clés SOFITEX

- Plus de 100 milliards de francs CFA par an distribués directement aux cotonculteurs pour l'achat du coton graine ;
- 80 % de la production du coton burkinabè ;
- 7 Régions Cotonnières ;
- 15 usines d'égrenage ;
- 1 usine de traitement des semences ;

- 1 laboratoire de contrôle qualité et de certification des semences ;
- 1 laboratoire de classement technologie coton accrédité selon la norme ISO 17025 ;
- 86 camions et 846 conteneurs pour le transport du coton graine et des intrants agricoles ;
- environ 5 000 travailleurs dont 3 265 saisonniers.

## Nos défis majeurs

Consciente de la place du coton dans l'économie du Burkina Faso, la Direction Générale de la SOFITEX s'inscrit en droite ligne des défis ci-après :

- Agronomique avec le retour au 100 % du coton conventionnel avec des semences ayant un bon potentiel de germination et de production, en lien avec les exigences du marché international et de la filature ;
- industriel, à travers le renforcement des capacités techniques et l'amélioration des performances du dispositif industriel ;
- commercial pour du coton de qualité et partant pour un label du coton burkinabè.
- du renforcement du partenariat avec les producteurs, leurs organisations, ainsi que l'amélioration continue de la qualité des services rendus aux cotonculteurs.

## Les priorités du plan d'investissements

- Au plan agricole, investissements à faire avec l'appui des partenaires financiers et Techniques pour une irrigation de la culture cotonnière, ceci nous permettra d'éviter les stress hydriques qui plombent les rendements de nos producteurs. En outre, exploration des possibilités de mettre en place des mécanismes visant à permettre l'accompagnement des producteurs dans la mécanisation agricole, ainsi que dans la généralisation de l'assurance sur les risques climatiques pour mieux sécuriser les revenus des producteurs.
- Au plan du transport et de la logistique, un plan quinquennal est en déroulement en vue du renouvellement des engins, aussi bien roulants que ceux destinés aux manutentions.
- Au plan industriel, en sus des investissements déjà effectués ces dernières années, il est envisagé la modernisation de certaines usines et le renforcement de leurs capacités d'égrenage pour faire face aux défis de la production.
- Au plan des ressources humaines, la pyramide des âges commande à moyen et long termes de nouveaux recrutements, ainsi que une meilleure prise en charge de la dimension sociale au sein de l'entreprise.
- Au plan des technologies de l'information et de la communication, un accent particulier sera mis sur les solutions informatiques.



S.A. au capital de 19 528 000 000 de francs CFA

Direction Générale

2744, Avenue William Ponty

01 BP 147 Bobo-Dioulasso 01

Tél. (+226) 20 97 00 24/25 – Fax (+226) 20 97 00 23

E-mail : dg@sofitex.bf

www.sofitex.bf



Pour la campagne 2016-2017, la production céréalière nationale définitive a été évaluée à 4 567 066 tonnes, soit une hausse de 9,0 % par rapport à la campagne dernière.

## « LA DIVERSIFICATION DES CULTURES EST PRISE EN COMPTE DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES »

*Jacob Ouédraogo, ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques, évoque l'ampleur des actions que déploiera son département en 2017 pour réduire le « stress alimentaire » des populations.*

Il est de tradition pour le Burkina Faso, pays sahélien, d'être confronté à une insécurité alimentaire multidimensionnelle qui nécessite une évaluation, une analyse et un suivi. Quelles sont pour 2017 les prévisions de production des cultures céréalières (mil, maïs, sorgho, riz et fonio) et leur répartition ?

**Jacob Ouédraogo :** Pour la campagne 2016-2017, la production céréalière nationale définitive a été évaluée à 4 567 066 tonnes, soit une hausse de 9,0 % par rapport à la campagne dernière et de 3,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Il s'agit de 1 177 442 tonnes de sorgho blanc, 486 402 tonnes de sorgho rouge, 1 602 525 tonnes de maïs, 384 690 tonnes de riz et 10 936 tonnes de fonio. Les prévisions en 2017 sont de 5 200 000 tonnes de céréales, dont 4 942 615 tonnes en hors aména-

gements et 257 384 tonnes en aménagements (pluvial et saison sèche). Cette production représenterait une augmentation de 13,86 % par rapport à la campagne dernière et de 12,42 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

La répartition par culture céréalière est de 1 146 000 tonnes pour le mil, soit un accroissement de 10,64 % par rapport à la production de la campagne précédente, de 1 707 012 tonnes pour le maïs pluvial, soit un accroissement de 11,43 % par rapport à la campagne précédente, de 1 479 698 tonnes pour le sorgho blanc, soit une hausse de 10,64 % par rapport à la campagne précédente, de 473 812 tonnes pour le sorgho rouge, soit une hausse de 10,64 % par rapport à la campagne précédente, de 317 360 tonnes pour le riz pluvial, soit une hausse de 19,97 % par rapport

à la campagne précédente, et enfin de 17 489 tonnes fonio, soit une hausse de 10,63 % par rapport à la campagne passée.

**Selon le Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA), environ 43 % des ménages agricoles burkinabè ne seraient pas parvenus en 2016 à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur seule production domestique de la campagne précédente. Vos actions vont-elles réduire ce « stress alimentaire » en 2017 ?**

L'analyse du bilan alimentaire définitif de la campagne 2016-2017 montre que les besoins en produits végétaux sont couverts à 151,3 % et ceux en produits animaux à 172,4 %. L'analyse révèle également qu'à l'exception des tubercules et des œufs, les besoins concernant la quasi-totalité des autres produits (fruits, céréales, légumineuses, oléagineux, etc.) sont couverts. Le taux de couverture des besoins céréaliers est de 102 % en 2016. Au niveau des ménages, 45,8 % ne seraient pas en mesure de couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production. Au total, 16 provinces sont déficitaires. En vue d'améliorer la situation alimentaire des populations, les principales actions en 2017 porteront notamment sur l'aménagement de 3 628 ha de nouveaux bas-fonds, sur l'aménagement de 4 963 ha de nouveaux périmètres, et enfin sur la mise à la disposition de 30 000 tubes PVC pour les producteurs.

**Pourquoi avez-vous estimé en novembre 2016 à Marrakech, lors d'une table ronde sur l'agriculture et le**

**changement climatique en Afrique tenue dans le cadre de la COP22, qu'« aucun pays ne peut affronter seul les effets du changement climatique » ?**

La question du changement climatique est d'une actualité cruciale quand on considère la récurrence des crises alimentaires dues en grande partie aux aléas climatiques que notre pays subit depuis un certain temps. Le changement climatique constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire des populations du fait de la dégradation de leurs moyens d'existence. La sévérité de la sécheresse et la baisse de la durée de la saison des pluies, qui en sont des manifestations, engendrent une diminution des réserves en eau disponible et des terres cultivables – et concomitamment une augmentation des terres arides –, toutes choses ayant des répercussions sur les rendements des systèmes agro-sylvo-pastoraux et la récurrence de la malnutrition sous toutes ses formes. Les autres effets qui ne permettent pas d'atteindre les objectifs de production portent sur la modification du calendrier cultural, l'augmentation du stress hydrique et les inondations. Par ailleurs, le dérèglement climatique semble un processus continu, avec, de nos jours, une envergure mondiale. La gestion des effets pervers du changement climatique nécessite alors la mutualisation des efforts de l'ensemble des pays.

**Est-il possible de savoir quels seront les impacts sur les agriculteurs de votre politique de diversification des produits agricoles concernant le soja et autres oléagineux : souchet, sésame, tournesol, etc. ?**

La diversification des cultures est prise en compte dans les politiques sectorielles. Il s'agit de promouvoir, au niveau des exploitations agricoles, de nouvelles spéculations porteuses – sésame, souchet, niébé, manioc, etc. – et/ou à haute valeur nutritive, ainsi que les cultures maraîchères et fruitières, notamment à travers la mise à disposition des semences et paquets technologiques nécessaires. Le Programme de développement des cultures fruitières et légumières (PDCFL) a été créé pour opérationnaliser la politique de diversification des produits. Les résultats principaux de cette politique de diversification chez les agriculteurs sont perceptibles à travers la disponibilité de plants et de semences de bonne qualité, la formation des producteurs sur les techniques de production, de transformation et de commercialisation, la réalisation d'infrastructures de conservation, de transformation et de commercialisation pour les producteurs, l'accroissement des productions fruitières et légumières, l'amélioration de la qualité des produits maraîchers et fruitiers, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, et enfin l'accroissement des revenus des producteurs et, partant, l'amélioration de leurs conditions de vie.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Jacob Ouédraogo,  
ministre de l'Agriculture  
et des Aménagements  
hydrauliques.

A/Ineed Yempabou Ouoba

# « NOUS SOMMES PARTIS POUR RELEVER LE DÉFI DE LA QUALITÉ DE NOTRE COTON »

*Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (Sofitex), rappelle que le retour au coton conventionnel a permis de sauver la filière coton du Burkina Faso et que, face au secteur minier, le coton burkinabè conserve son leadership africain.*

Quel est, en termes de production et de retombées d'exportation, le bilan de la campagne 2016-2017 de l'or blanc, dont le Burkina Faso est grand producteur mondial ?

**Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo :** Avant tout propos, permettez-moi de saisir l'opportunité qu'offre votre journal pour saluer une fois de plus la bravoure et le professionnalisme des cotonculteurs burkinabè qui, par leur ardeur au travail, contribuent à donner à notre pays, pour la 13<sup>e</sup> campagne consécutive, le leadership en matière de culture cotonnière à l'échelle du continent africain. Pour revenir à l'objet de notre entretien, je dirai que la campagne 2016-2017 s'est caractérisée par notre passage du coton transgénique au coton conventionnel sur l'ensemble des superficies

**« Les bons résultats technologiques de la fibre augurent des lendemains meilleurs pour la filière. »**

emblavées, tant par la partie Sofitex que dans les deux autres zones animées respectivement par la Socoma et Faso coton. La production cotonnière pour la partie Sofitex a été de 544 324 tonnes de coton graine sur une production nationale de 684 940 tonnes de coton graine. Toujours au titre de la campagne 2016-2017, la production de fibre a été de 231 495 tonnes et, à titre illustratif, la production de la longue soie se présente comme suit : 53,43 % de longue soie ayant 29,4 mm de longueur, contre 33,4 % pour la campagne 2015-2016 avant le retour au 100 % coton conventionnel, et 98 % de soie ayant 28,54 mm de longueur, contre 3,5 % pour 2015-2016. Ces chiffres montrent à souhait les changements opérés au niveau de la fibre de coton et la justesse de la réforme intervenue au niveau du choix technologique de culture, c'est-à-dire le retour aux 100 % coton conventionnel.

Malgré le leadership de la filière or, pourquoi le coton, qui fait vivre pas moins de 3,5 millions de paysans, conserve-t-il son attractivité ?

Pour ce qui est de l'attractivité du coton, elle tient à une bonne organisation de la filière, à des prix d'achat du coton graine fixés avant les semis et qui sont effectivement payés aux producteurs quelles que soient ensuite les évolutions négatives des cours mondiaux de la fibre, au rôle moteur joué par le coton dans la production céréalière et dans l'équipement en matériel agricole des producteurs, à l'accompagnement dont bénéficient les producteurs de la part de l'État burkinabè et des sociétés cotonnières, au fait que le coton fixe les producteurs sur leurs terroirs et constitue un puissant vecteur de monétarisation de l'économie en milieu rural, à la création d'emplois permanents et saisonniers grâce à l'implantation des usines dans les zones cotonnières, et enfin aux opportunités d'affaires offertes à de nombreux autres secteurs de l'économie nationale

tels que les banques, les assurances, les transporteurs, les transitaires, l'huilerie ainsi que divers autres prestataires de services.

**Comment se sont conclues les négociations entre la firme Monsanto, les trois sociétés cotonnières du pays (Sofitex, Socoma et Faso Coton) et les producteurs locaux, notamment sur la question délicate des compensations financières après l'abandon du coton transgénique introduit par Monsanto en 2008 ?**

Les pourparlers se sont menés sous la houlette de l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), faîtière des sociétés cotonnières, et la filière coton burkinabè a pu, au terme d'après négociations, obtenir de la firme Monsanto une compensation financière qui sauvegarde ses intérêts. Certes, nos attentes n'ont pas été entièrement comblées, mais



en même temps il faut dire qu'aux heures chaudes de nos négociations, beaucoup de sceptiques pensaient que nous ne pourrions aboutir à un tel résultat dans notre confrontation avec Monsanto. Le contentieux avec la firme Monsanto est donc clôturé depuis la fin décembre 2016.

**La réintroduction du coton conventionnel depuis un an vous a-t-elle permis de combler le manque à gagner de 50 milliards de FCFA justement occasionné par la culture du coton modifié ?**

Ce qu'il faut retenir, et là j'insiste, c'est que le retour au coton conventionnel a permis de sauver la filière coton du Burkina du gouffre vers lequel elle se dirigeait inéluctablement. Les bons résultats technologiques de la fibre augurent des lendemains meilleurs pour la filière, et c'est cela le plus important. La vente de la fibre étant tributaire à la fois du cours mondial du coton et de la parité euro/dollar, les pertes cumulées d'environ 50 milliards de FCFA subies par la filière ne sauraient être comblées après une seule campagne de commercialisation puisque d'ailleurs, ces pertes se rapportent à trois années de commercialisation. La campagne 2016-2017 aura certes permis à tous d'apprécier la pertinence de notre retour au coton conventionnel, mais il faut relever que la désaffection créée par la courte longueur de la soie de notre fibre s'était bien installée, et c'est cette tendance qu'il nous faut inverser au niveau de nos clients. Pour me résumer, je dirai que nous sommes sur une bonne lancée pour relever le défi de la qualité de notre coton autrefois convoité. Dans ce sens, je clame ceci à l'endroit de nos clients : « *Burkina Faso cotton label is back.* »

**L'accompagnement des cotonculteurs par la Sofitex leur permettra-t-il d'atteindre les objectifs d'emblèvement de 632 000 hectares et 600 000 tonnes de coton graine, et quels sont les contours de votre plan d'action spécifique pour 2016-2017, campagne que vous avez vous-même qualifiée de particulière ?**

L'appui-conseil aux producteurs est une des clés de voûte du succès de nos opérations culturales, et c'est pourquoi nous avons renforcé pour cette campagne le dispositif terrain. À compter de la campagne à venir, nous procéderons à un rajeunissement des agents de terrain de façon à les rendre encore plus opérationnels. Cela dit, le déroulement de la campagne agricole, depuis les premiers semis jusqu'à ce jour, est satisfaisant, et nous prions le Tout Puissant pour qu'il en soit ainsi jusqu'au mois d'octobre. Dans un tel cas de figure, le plan de la campagne 2017-2018 sera en phase avec nos projections : une production de coton graine largement supérieure à la récolte 2016-2017. Pour ce qui est de notre plan d'action spécifique 2016-2017, il comporte



Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles.

une meilleure maîtrise des superficies, un meilleur suivi des SCOOP (ex-GPC) grâce au renforcement du dispositif terrain, le passage au coton conventionnel, la veille sur la protection phytosanitaire des cotonniers par des produits à large spectre, la commande d'appareils de traitement performants ainsi que la mise en place de brigades d'intervention pour les cas éventuels d'infestations sévères constatées, et enfin un démarrage précoce des opérations de commercialisation, de collecte, de transport et d'égrenage du coton graine.

**Le succès de la 26<sup>e</sup> convention de financement pour un montant de 90 millions d'euros octroyé par le pool bancaire international au titre de la campagne 2016-2017 augure-t-il d'un retour aux bénéfices pour la Sofitex ?**

Vous m'offrez l'occasion de saluer avec véhémence le partenariat dynamique qu'entretient la Sofitex avec les pools bancaires : le pool national conduit par Ecobank, le pool ITFC du groupe de la BID et le pool Société Générale conduit par Société Générale Paris. Au risque de me répéter, je dirai que la Sofitex subit de plein fouet les fluctuations du cours mondial du coton ainsi que celles de la parité euro/dollar, tant et si bien que notre santé financière est intimement liée à ces phénomènes mondiaux. Toutefois, les résultats engrangés au titre de la campagne 2016-2017 sont réconfortants et méritent à juste titre d'être salués.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

■ Le Dôme Restaurant & Lounges

# LE SOMMET DE LA GASTRONOMIE À OUAGADOUGOU

Situé au 7<sup>e</sup> étage de l'immeuble EBOMAF sur Kwamé N'krumah, la plus belle avenue de la capitale burkinabè, non loin de la Représentation nationale de l'Union européenne, Le Dôme Restaurant & Lounges est ouvert tous les jours du lundi au dimanche de 11h30 à 15h et de 18h à minuit.



C'est l'établissement gastronomique le plus huppé de Ouagadougou, doté d'un dispositif sécuritaire moderne dédié à sa propre clientèle. Une nécessité, puisque Le Dôme est situé sur l'avenue Kwamé N'krumah, où les autorités viennent de renforcer le dispositif de sécurité avec des mesures fortes visant à rassurer la population au lendemain des attaques terroristes survenues au café restaurant Aziz Istanbul le 13 août dernier. Ces mesures se traduisent notamment par plus de patrouilles des forces de sécurité non seulement dans des lieux de rassemblement mais aussi à proximité des adresses gastronomiques prisées notamment par une clientèle d'expatriés.

Le Dôme est accessible par deux ascenseurs. Dans un cadre enchanteur et convivial, Le Dôme propose une cuisine de classe internationale aux spécialités européennes. Le service est assuré par une équipe de professionnels prêts à vous faire découvrir toutes les facettes de la restauration haut de gamme. Un coup d'œil sur la carte : qui pourrait résister à une entrée comme le carpaccio de poisson à l'huile d'olive ou à une assiette aux saveurs dites du Triangle d'or qui comprend des nems au bœuf et des beignets de crevettes ainsi que des crudités, ou bien à un plat de résistance de gambas poêlées à l'indienne ?

Au Dôme, c'est un accueil royal qui vous est réservé par un personnel stylé, comme l'illustrent les témoignages des clients (*lire l'encadré ci-contre*) recueillis sur le site même du restaurant. Un lieu qui cultive et glorifie la qualité. « Nous revendiquons cette appellation qui correspond à notre vision et à notre pratique du métier. On ne se contente pas de restaurer nos clients : on les

accueille, on crée du bien-être et de la convivialité. De surcroît, Le Dôme se veut plus qu'un simple restaurant banal comme certains établissements », explique un membre du personnel.

Ce plus se retrouve aussi dans la décoration du Dôme. En plus d'une grande salle compartimentée et d'un bar spacieux de grande classe, trois lounges VIP sont disponibles pour les rendez-vous privés ou les dîners d'affaires. Pour les dîners, les rendez-vous d'affaires, les événements exceptionnels, beaucoup n'hésitent pas à choisir ce que l'on considère à Ouagadougou comme étant le sommet de la gastronomie.

On peut lire dans la critique du magazine français *Le Petit Futé* : « *Ambiance feutrée, tapis rouge, lounges, bienvenue dans l'univers de la gastronomie, prix des Trésors du Faso en 2017. Vous y dégusterez des plats raffinés présentés à merveille, des saveurs éclatantes, un délice pour les yeux et les papilles. Une belle adresse pour un repas différent.* »

Louise Bibalou-Durand

## Réactions de quelques clients sur le site du Restaurant & Lounges Le Dôme

**Awavia Seynou – 3 juin 2017 :**

« J'ai trop adoré, un établissement très agréable avec un service de qualité et l'accueil haut de gamme. »

**Zaré Asmoulaye – 11 mars 2017 :**

« C'est un lieu à visiter. Un plus dans le paysage gastronomique. »

**Loctore Zamtako Omar – 11 juin 2017 :**

« La classe, tout simplement. J'y reviendrai. »

**Franck Yonli – 5 avril 2017 :**

« Un trésor national avec le meilleur personnel en restauration. »

**Chrif Faouzi Belhaj – 7 avril 2017 :**

« Meilleur restaurant sur Ouaga. »

**Prisca Wendyam Ouedraogo – 16 février 2017 :**

« Formidable : j'ai adoré... »

**Haoua Nikiema Guira – 6 février 2017**

« Super service !! Personnel très avenant ! »



# Le Dôme

*Le Dôme, un restaurant gastronomique de classe internationale alliant Sécurité, Confort et Plaisir de la table.*

Le Restaurant & Lounges Le Dôme est ouvert tous les jours de 11h30 à 15h et de 18h à minuit, et le samedi de 18h à 01h.

Pour toute réservation, appeler aux :  
(+226) 25 33 42 95/67 95 30 03/67 95 30 04

Adresse :  
7<sup>ème</sup> étage de l'immeuble EBOMAF  
Sis Avenue Kwamé N'Krumah,  
à côté de l'Union européenne  
Ouagadougou  
[www.restaurantledome.com](http://www.restaurantledome.com)



# LES INCONTOURNABLES DE OUAGADOUGOU

## Le Bistrot Lyonnais

Une des tables les plus réputées de Ouagadougou. Le Bistrot Lyonnais offre une véritable cuisine riche et raffinée, agrémentée de produits du terroir français et de spécialités lyonnaises. Belle carte des vins, l'un des services les plus raffinés de la place et un accueil très chaleureux.

Contact : (+226) 25 33 01 65

## Espace Gondwana

Ce restaurant rend hommage aux beautés architecturales et artistiques de l'Afrique de l'Ouest. On peut aussi voyager d'un espace à un autre : la maison touareg, la case peul, le vaste salon mauritanien entouré de splendides objets (masques, statues, mobilier...) où tout peut s'acheter. Dans ce décor enchanteur, on savoure des plats recherchés.

Contact : (+226) 25 33 43 40

## Le Bénoua Lodge

Situé dans le quartier de Zogona/Zone du bois, Le Bénoua Lodge est un établissement où l'accent est mis sur le bien-être, une paillote ventilée dont le jardin ombragé vous accueillera pour un repas préparé avec un soin particulier. On peut aussi boire un verre au bar où sont servis divers apéritifs et d'excellents rhums arrangés. Le Bénoua Lodge offre également six chambres climatisées et ventilées de très bonne qualité.

Contact : (+226) 64 77 20 20

## Sika Lounge

Au cœur de la Zone du bois, à l'abri du soleil, dans un vaste jardin coloré, le Lounge du Sika vous accueille sous de grands arbres. Très agréable en fin de journée, un espace cosy pour des apéros intimes ou des fins de soirée festives. Pizza party le mercredi soir, show case d'artistes nationaux et programmation DJ's le week-end.

Contact : (+226) 77 65 55 00

## Villa Kaya

La villa Kaya n'est pas seulement un restaurant mais aussi un hôtel de charme. Un espace zen et relaxant à Ouagadougou où l'on vous propose les coups de cœur du chef cuisinier et une carte de tapas à laquelle les assiettes de charcuterie corse et de fromages ont fait une réputation ! Le bar est lui aussi en constante évolution : on peut y découvrir une gamme complète de whiskies et de rhums, ainsi que de multiples cocktails.

Contact : (+226) 60 16 80 80

## Le Vert Galant

Créé il y a plus de 20 ans, le Vert Galant est une institution parmi les très bonnes tables de Ouagadougou. On y sert une cuisine d'inspiration française, et notamment du Sud-Ouest, un large choix de poissons et d'excellents desserts.

Contact : (+226) 25 37 43 08

## Le Coq Bleu

Situé avenue Kwamé N'krumah, le Coq bleu propose une cuisine européenne de très bonne qualité aux accents germaniques pour certains plats. La salle climatisée est décorée avec soin. Cet établissement est une institution sur la plus belle avenue de Ouagadougou.

Contact : (+226) 25 30 01 93

Votre Boutique d'objets cadeaux

## Tentations d'Afrique

se fera un plaisir de vous accueillir à l'hôtel SILMANDE !

*Nous vous y attendons avec nos cosmétiques au pur beurre de karité Bio, nos Accessoires de Décoration et de Mode ainsi que de nombreux objets d'Artisanat d'art... Tentations d'Afrique vous propose également des offres personnalisées pour vos cadeaux d'entreprises...*

*« Venez nombreux pour le plaisir des yeux »*

Ouvert tous les jours de la semaine de 10H00 à 13H00 et de 15H00 à 19H00 Et le dimanche de 11H00 à 16H00

L'équipe de TENTATIONS D'AFRIQUE

Téléphone : 70 04 81 69  
E-mail : karite.tentation@yahoo.fr



LES ATELIERS  
TENTATIONS D'AFRIQUE

Murielle Bossuyt  
Décoratrice d'intérieur

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
murielle.bossuyt@gmail.com - Cel. : +226 64 68 56 56





Bamako Aneho Lomé  
Tien-Konou Seytenga Sanvee Condji  
Bobo Dioulasso Ouagadougou Yimdi  
Markala

Acteur engagé et résolu du développement durable,  
Construisons aujourd'hui, garantissons demain!

Nos filiales



625, rue Rizmekedo 27-02 - Ouagadougou - BURKINA FASO  
Tél. : (226) 25 36 51 58 / 25 36 63 75 - Fax : (226) 25 36 54 78  
info@cogeb.international  
[www.cogeb.international](http://www.cogeb.international)





**LES LOTS AUX HEUREUX GAGNANTS,  
LES BÉNÉFICES À LA NATION ENTIÈRE !**

Siège social : 436, rue du Grand Marché - 01 BP 68 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 30 61 21/ 22/23 - Fax. : (+226) 25 31 19 42 / 25 31 28 16

E-mail : lonab@lonab.bf

**www.lonab.bf**